This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

**Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

**About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

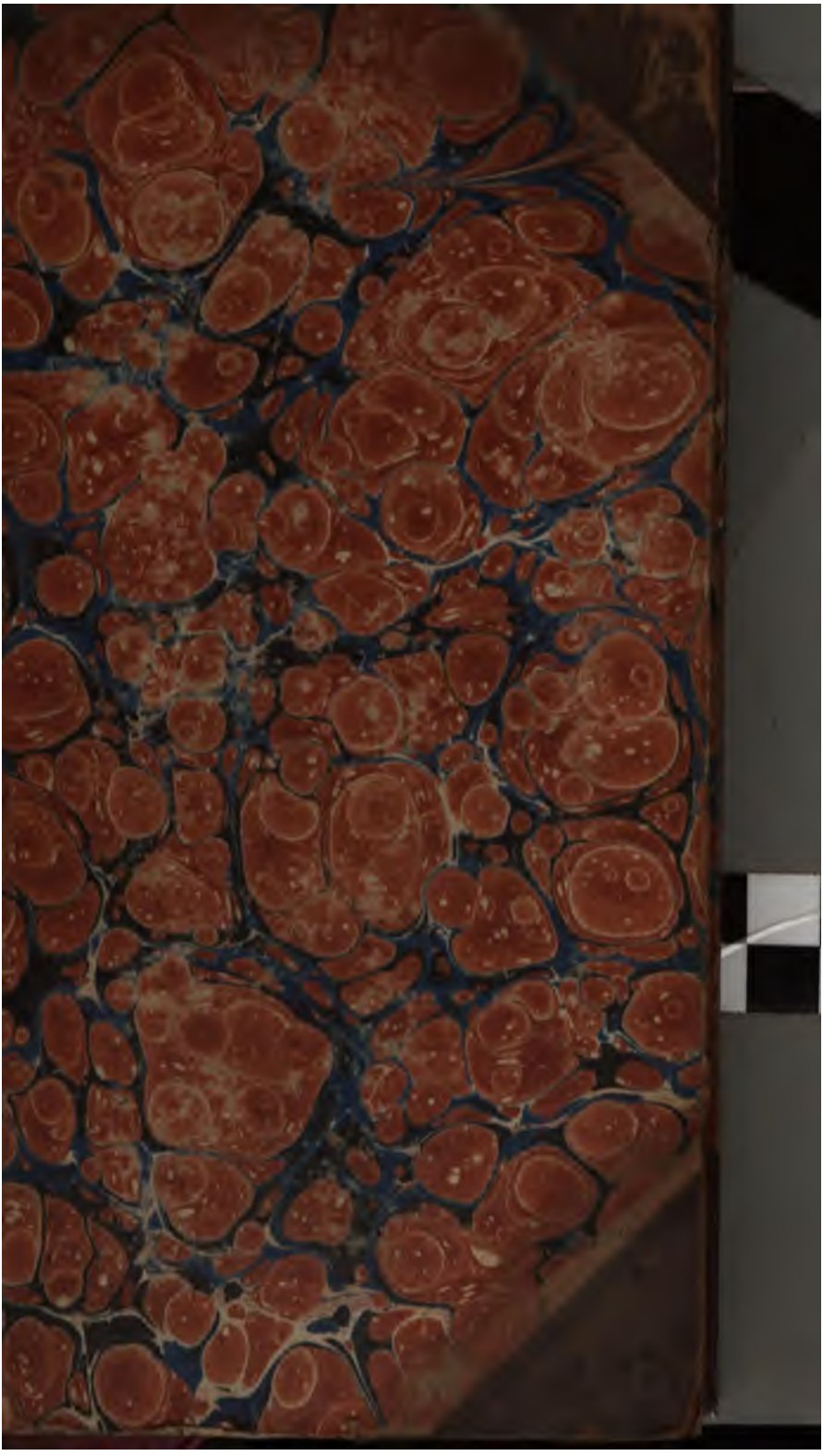

600041761P

32.
619.

DT.

LES.

-ÉDITEUR,

ORY.

# LE DUC

# DE REICHSTADT.

NOTICE SUR LA VIE ET LA MORT DE CE PRINCE,

RÉDIGÉE A VIENNE SUR DES DOCUMENS AUTHENTIQUES.

Propriété de l'Editeur.

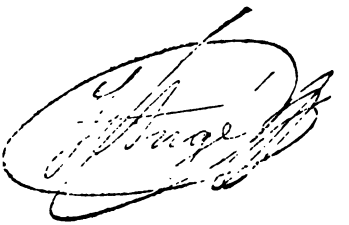

PARIS. — IMPRIMERIE LE NORMANT,
rue de Seine, n° 8.

600041761P

32.

619.

# LE DUC

# DE REICHSTADT.

NOTICE SUR LA VIE ET LA MORT DE CE PRINCE,

RÉDIGÉE A VIENNE SUR DES DOCUMENS AUTHENTIQUES.

Propriété de l'Editeur.

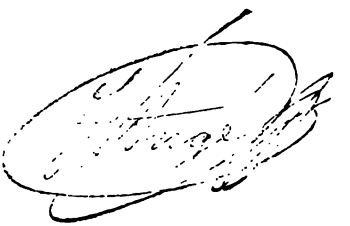

PARIS. — IMPRIMERIE LE NORMANT,
rue de Seine, n° 8.

# LE DUC
# DE REICHSTADT.

PAR M. DE MONTBEL,
Ancien ministre du Roi Charles X.

BIBLIOTHECA ROMANA

PARIS.
LE NORMANT, RUE DE SEINE.
DENTU, PALAIS-ROYAL.

VERSAILLES.
ANGÉ, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
28. RUE SATORY.

MDCCCXXXII.

619.

# AVANT-PROPOS.

Vingt et un ans sont écoulés depuis le jour où de nombreuses salves d'artillerie annoncèrent à Paris et à la France la naissance d'un héritier du pouvoir colossal de Napoléon, et portèrent rapidement cette nouvelle jusqu'aux murs de Vienne. Je me rappelle quelle fut, dans l'anxiété de l'attente générale, l'impression subite que produisit cette proclamation instantanée, les espérances qu'elle fit naître.....

celles aussi qu'elle semblait anéantir sans retour.

Parvenue à son apogée, l'étoile de Napoléon jetait un éclat éblouissant sur son vaste empire. La splendeur de sa fortune était pour le vulgaire le gage de sa solidité, alors que quelques esprits supérieurs osaient à peine entrevoir l'immensité des revers qui pouvaient résulter, pour une telle ambition, de l'enivrement d'un semblable triomphe.

Peu de jours après la naissance de son fils, Napoléon voulut la célébrer, avec ses compagnons d'armes, par une fête toute militaire : il convoqua à une revue solennelle les nombreux bataillons de sa garde concentrée à Paris : quarante mille soldats d'élite remplirent le Carrousel, les vastes cours du Louvre, les quais et les avenues adjacentes. Je crois encore le voir, suivi de ses nombreux généraux, parcourir

les rangs de ces troupes si martiales et si belles, saluer leurs aigles noircies par les batailles, parler aux officiers, aux soldats, de leurs travaux, de leurs victoires, leur présenter le roi de Rome comme la certitude d'un vaste et glorieux avenir.

L'avenir..... C'était une tempête, où tout devait disparaître à jamais..... Cette armée, si nombreuse et si vaillante, elle courait s'anéantir dans les déserts glacés de la Russie : son chef..... il allait perdre, ressaisir, pour reperdre encore, ce sceptre de France qu'il tenait alors d'une main si puissante..... et frappé de la foudre, il devait expirer sur un rocher ignoré. Moi-même, simple spectateur, jeune alors et perdu dans la foule, qui m'eût dit qu'un jour, jeté loin de la France par les orages politiques, j'assisterais à la dernière scène de ce drame prodigieux ; proscrit, je verrais ce jeune prince, proscrit aussi par les ré-

volutions, sans héritage, sans patrie, presque sans nom, le front découronné, et flétri par la souffrance, expirer dans les angoisses d'une lente agonie?

Irrévocablement attaché par mes sentimens, autant que par mes devoirs, à l'infortune d'une famille dont l'existence est unie à tous les souvenirs de prospérité véritable de ma patrie, je ne suis pas resté toutefois étranger à l'intérêt qu'inspiraient généralement les qualités du duc de Reichstadt, et qui lui avaient mérité l'affection si tendre de toute la famille impériale.

Accueilli, dans mon exil, par cette urbanité bienveillante qui caractérise les habitans de Vienne, j'ai été à portée de rassembler de nombreux renseignemens sur ce jeune prince: leur authenticité est garantie par la position des personnes qui ont bien voulu me les communiquer; la

voix publique les confirmera tels que je les donne.

Je ne saurais avoir ici qu'un intérêt, c'est de faire connaître à mes concitoyens les faits tels que j'ai su les observer. En disant la vérité, je fais l'éloge du duc de Reichstadt; ce tribut à sa mémoire aura, du moins, le mérite d'être déposé sur sa tombe par la main impartiale d'un serviteur fidèle des Bourbons. Le cœur généreux de ces princes m'est assez connu, pour être certain d'avance qu'ils seront loin de me blâmer d'avoir rendu justice au fils de Napoléon.

Celui qui successivement fut proclamé Roi de Rome, Empereur des Français, Duc de Parme, et enfin Prince d'Autriche, devrait, ce semble, fournir un vaste sujet au burin de l'histoire; mais la fortune parut se faire un jeu d'essayer et de briser rapidement des couronnes, sur le front d'un enfant,

dont le jeune âge subit, sans y prendre une part active, sans presque s'en apercevoir, ces grandes révolutions qui bouleversaient sa destinée. A son insu, battu des flots, il sommeillait bercé par des tempêtes. La naissance du Roi de Rome fut le terme des succès prodigieux de son père, et comme le signal des catastrophes, aussi prodigieuses, qui vinrent rapidement engloutir son vaste empire. Au milieu de ces terribles événemens, vide d'action, l'existence éphémère de ce jeune prince n'est que la dernière page de l'immense histoire de Napoléon; mais elle en renferme la haute et terrible moralité.

Aujourd'hui ce drame est terminé. Toutefois, trop rapprochés des événemens, nous ne sommes pas à la distance qui permet d'en bien saisir l'ensemble, et de les juger avec une complète impartialité : trop de passions sont encore vivantes.

D'ailleurs, pendant ma carrière politique en France, et plus encore dans mon exil, j'ai eu de fréquentes occasions de me convaincre que, si dans les nombreux écrits qui se sont succédé sur l'histoire de nos jours, une saine critique peut constater l'exactitude des faits, les causes de ces événemens sont encore bien imparfaitement expliquées ; les ressorts multipliés qui ont joué autour de nous, sont restés enveloppés par les mystères d'une prudente diplomatie : quand le temps permettra d'écarter le voile, on s'apercevra qu'à cet égard, on s'est occupé long-temps des apparences de l'histoire, et qu'on était loin d'en connaître la réalité.

Toutefois les travaux actuels sont d'une utilité incontestable, puisqu'en faisant naître des discussions desquelles un jour la vérité doit jaillir, ils recueillent, ils constatent, ils conservent une multitude

de faits dont les détails tendraient à s'affaiblir dans la mémoire des hommes. C'est surtout quand il s'agit d'indications psychologiques, d'observations délicates sur ces nuances fugitives qui cependant révèlent l'âme tout entière, qui constituent essentiellement la véritable physionomie des caractères historiques, qu'il est important de prévenir l'action rapide du temps qui bientôt en effacerait ou, du moins, en confondrait les traces.

Telle est essentiellement la nature des observations que je consigne dans cette notice. N'étant pas directement intervenu dans les événemens de l'histoire, le duc de Reichstadt lui appartient par sa position, et il y occupe une grande place; semblable à ces personnages de la scène, qui n'y jouent point un rôle, qui n'y paraissent pas, mais sur qui cependant repose le principal intérêt de l'action.

Il importe donc de recueillir, avec empressement, quand ils ont encore toute leur vie, toute leur actualité, les traits épars qui peuvent servir à retracer fidèlement le caractère de cette grande figure historique. Il est d'un haut intérêt de constater le développement progressif des qualités de ce prince, des facultés de son esprit et de son âme; ainsi, en le considérant, soit dans sa position dernière, soit dans ses rapports avec le passé, et cet immense héritage que lui avait préparé et que lui enleva l'ambition insatiable de son père, il est possible d'examiner quelle influence il aurait pu exercer sur son époque, si la Providence eût voulu accorder l'avenir à ce petit-fils de Marie-Thérèse, né de l'homme le plus extraordinaire des temps modernes.

Ces considérations m'ont déterminé à écrire la notice que je soumets au public.

Il appartenait à un Français, jeté à Vienne par les orages, d'y rassembler des souvenirs qui intéressent la France. Errant sur la plage d'Egypte, un vieux soldat romain recueillait la cendre de Pompée.

En écrivant, je ne me suis pas séparé de mes opinions; parce qu'on ne saurait se séparer de son honneur, parce que celui qui renonce aux convictions de toute sa vie, n'est plus digne de croyance; mais j'ai cherché la vérité de bonne foi, et je puis garantir l'exactitude des faits que j'avance. Je ne les ai consignés dans cet écrit que sur l'assertion des personnages les plus graves, de témoins oculaires, ou sur les pièces les plus authentiques.

J'ai réclamé ces documens, en m'adressant directement à ceux qui en étaient les dépositaires. Je leur ai fait part de mon intention : leur esprit élevé a reconnu la convenance et l'utilité de mon projet : ils

l'ont encouragé, en m'autorisant à prendre communication de pièces et correspondances diplomatiques qui peuvent y avoir rapport, en me mettant en relation avec plusieurs personnes qui ont long-temps vécu dans l'intimité du duc de Reichstadt.

Une telle confiance m'honore, et je suis profondément reconnaissant de l'asile que l'Empereur m'a accordé dans ses Etats. Mais ces sentimens ne m'auraient jamais fait oublier ce que je dois à mes concitoyens, et surtout à moi-même. Aucune considération ne pourrait m'abaisser au point d'altérer la vérité, si elle eût pris un caractère qui eût réclamé la sévérité de l'historien, ma reconnaissance encore plus que ma position m'aurait commandé un silence absolu.

# LE DUC
# DE REICHSTADT.

## SOMMAIRE DU CHAPITRE PREMIER

Napoléon. — L'empire en 1810. — Mariage de Marie-Louise. — Incendie chez le prince de Schwarzenberg. — Prévision remarquable d'un homme d'Etat. — Naissance du Roi de Rome. — Discours du sénat. — Le baptême. — Ouverture du corps législatif. — Campagne de Russie. — Portrait du Roi de Rome. — Désastres de la retraite. — Napoléon à Paris. — Marie-Louise régente. — Lutzen. — Bautzen. — Dresde. — Leipzick. — Hanau. Remontrances du corps législatif. — Garde nationale. — Adieux de Napoléon. — Il confie Marie-Louise et le Roi de Rome à la garde nationale de Paris. — Les armées alliées passent le Rhin. — Activité de Napoléon. — Ses victoires à Champaubert, Montereau — Les alliés sous les murs de Paris. — Départ de Marie-Louise et du Roi de Rome pour Rambouillet. — Départ pour Blois. — Capitulation de Paris. — Le sénat prononce la déchéance de Napoléon et de son fils. — Abdication de Napoléon. — Traité de Fontainebleau.

# Le Duc

# DE REICHSTADT.

## CHAPITRE PREMIER.

Depuis qu'au diadème impérial de France Napoléon avait joint la couronne de fer d'Italie, trois campagnes mémorables l'avaient vu triompher successivement dans les capitales de l'Autriche et de la Prusse. Les victoires d'Ulm et d'Austerlitz, d'Iéna et de Friedland, d'Eckmühl et de Wagram, dictèrent les traités de Presbourg, de Tilsitt et de Vienne. L'Autriche et la Prusse furent contraintes de subir, en frémissant, la mutilation de leurs territoires,

## SOMMAIRE DU CHAPI

Napoléon. — L'empire en 1810. —
— Incendie chez le prince de S
sion remarquable d'un homme
Roi de Rome. — Discours du
Ouverture du corps législatif.
— Portrait du Roi de Rome. —
— Napoléon à Paris. — Marie-L
— Bautzen. — Dresde. — Leip
trances du corps législatif. — G
de Napoléon. — Il confie M
Rome à la garde nationale d
liées passent le Rhin. — A
victoires à Champaubert, N
les murs de Paris. — Dépa
de Rome pour Rambouil
Capitulation de Paris. —
de Napoléon et de son fil
— Traité de Fontainebl

et la terrible alliance du vainqueur. Après mille ans d'existence, le vieux empire germanique s'écroula complètement; Napoléon en distribua les décombres à des rois qu'il avait créés, à des princes désormais ses vassaux, ses tributaires, et qu'il soumit entièrement à ses volontés despotiques, en se créant protecteur de la confédération du Rhin. Médiateur de la confédération Suisse, il lui enlevait sa liberté, ses ressources et ses soldats. Décorés du titre de rois, ses frères lui servaient de préfets pour gouverner l'Espagne, Naples, la Westphalie, la Hollande; au gré de ses caprices il révoquait les rois et les royaumes; son immense empire, s'étendant des bords de la Baltique jusqu'aux Pyrénées, comptait au nombre de ses villes Rome, Hambourg, Lubeck, Amsterdam; quarante-deux millions d'hommes portaient le nom de Français; un nombre égal obéissait à son épée.

A cet effrayant héritage il manquait un héritier.

Né d'une révolution, dont la religion tout entière consistait dans une haine fanatique des rois, le soldat triomphant demanda la fille des Césars, et son orgueil présenta Marie-Louise

à la France comme le plus beau, le plus noble trophée de ses victoires..... La révolution était aussi domptée.

A son avènement au trône de Napoléon, la jeune impératrice fut entourée d'acclamations et d'hommages : des fêtes somptueuses et brillantes se succédèrent : leur éclat fut troublé, et tout à coup interrompu par un de ces accidens sinistres qui, semblables aux caractères mystérieux et foudroyans du festin de Balthazar, viennent, par un éclair, révéler soudainement à l'instinct des peuples la vérité d'un terrible avenir.

Un rapide incendie dévore tout à coup l'édifice brillant, mais fragile, où le prince de Schwarzenberg avait réuni autour des nouveaux époux tout ce que l'Autriche et l'Europe avaient d'illustre, tout ce que la France avait de puissant. A la musique joyeuse des danses succèdent sans intervalle les cris de l'effroi, de la douleur et du désespoir. A peine arrachée aux flammes, une femme s'y précipite de nouveau.... C'est une mère.... elle cherche sa fille parmi les nombreuses victimes.... L'édifice s'écroule.... Pauline de Schwarzenberg n'est plus : jeune, aimable, belle, elle est enlevée à la ten-

dresse de son noble époux, de sa jeune famille, de cette fille chérie, pour qui elle s'était sacrifiée, en voulant la soustraire à un péril qu'elle ne courait plus.

On crut retrouver ces sinistres augures dont une terrible catastrophe avait épouvanté l'hymen de Marie-Antoinette : on sembla pressentir l'incendie plus terrible encore qui, embrasant le monde, éclaterait entre la France et l'Autriche.... Napoléon et Schwarzenberg devaient se rencontrer, mais désormais ailleurs que dans des fêtes.

Cependant cette impression passagère s'effaça bientôt au milieu de ce grand mouvement de prospérité et de puissance. Comment croire en effet à des catastrophes? A l'aspect de tant de force, quelle lutte avait-on à craindre? Quel ennemi devait-on redouter? D'ailleurs, que pouvait ambitionner Napoléon? Que lui restait-il à demander à la fortune?... On voulut croire à sa modération.

Six mois s'étaient écoulés depuis cette époque; un homme d'Etat, d'une haute réputation européenne, écrivait à l'empereur d'Autriche : « Je me suis rendu à Paris pour observer Na-
« poléon; pour examiner si son mariage avec

« Marie-Louise était le terme de son ambition,
« ou si ce n'est qu'un nouveau point de départ
« pour de nouvelles et gigantesques entrepri-
« ses, qu'un point d'appui pour bouleverser
« l'Europe. C'est dans cette dernière hypothèse
« qu'après de longues observations j'ai ren-
« contré la réalité. Napoléon aspire évidem-
« ment à la monarchie universelle. Il va d'a-
« bord attaquer la Russie; engageant ses ar-
« mées dans des contrées si vastes et si loin-
« taines, il les expose à une destruction presque
« inévitable. S'il est vainqueur, l'année suivante
« vous ménagerez la paix à l'Europe; s'il est
« vaincu, dans deux ans, vous la dicterez à
« Paris. » Dans ces remarquables dépêches, on put lire alors l'avenir, comme depuis je crus y lire le passé.

Mais de telles prévisions n'appartiennent pas au vulgaire : la France et l'Europe continuèrent de croire à la constante étoile de Napoléon, à la solidité de son vaste empire; et c'est au milieu de cette conviction générale qu'en 1811, le 20 mars, époque si mémorable dans la vie de ce conquérant, naquit le roi de Rome.

Les couches de Marie-Louise furent très-pé-

nibles; on eût dit que cet enfant répugnait à entrer dans un monde où il n'allait paraître un instant que pour y livrer ses jeunes destinées à tous les caprices de la fortune.

Il était huit heures du matin : cent un coups de canon annonçaient avec fracas à la capitale qu'un héritier venait de naître au dominateur de l'Europe; de nombreux courriers partaient dans toutes les directions pour annoncer ce grand événement à toutes les villes de l'Empire, à toutes les cours étrangères. Avec une rapidité jusqu'alors sans exemple, quatre jours après la naissance du roi de Rome, M. de Tettenborn, aide-de-camp du prince de Schwarzenberg, arrivait à Vienne en porter la nouvelle à l'empereur.

Napoléon, dans l'exaltation de sa joie, s'empressa de montrer son fils aux princes de sa famille, aux ministres des puissances, aux grands dignitaires de la couronne, aux corps de l'Etat, admis à lui présenter leurs hommages.

Dans cette occasion solennelle, le sénat ne négligea pas de renouveler l'assurance si souvent répétée de sa fidélité inébranlable à Napoléon; et son président put croire à la vérité des

prédictions qu'il adressait au prince, dans les phrases suivantes :

« Vos peuples saluent, par d'unanimes accla-
« mations, ce nouvel astre qui vient de se lever
« sur l'horizon de la France, et dont le premier
« rayon dissipe jusqu'aux dernières ombres des
« ténèbres de l'avenir. La Providence, Sire,
« qui a si visiblement conduit vos hautes des-
« tinées, en nous donnant ce premier né de
« l'empire, veut apprendre au monde qu'il naî-
« tra de vous une race de héros non moins
« durable que la gloire de votre nom et les in-
« stitutions de votre génie. . . . . .
« . . . . . .

. . . . « Permettez, Sire, que, dans ce jour,
« le sénat confonde aussi ses sentimens les plus
« chers avec les premiers de ses devoirs, et que
« nous ne séparions point notre tendresse res-
« pectueuse, pour le fils du grand Napoléon,
« d'avec les saintes obligations qui nous atta-
« chent à l'héritier de la monarchie; de même
« que, dans l'hommage que nous venons pré-
« senter à Votre Majesté, nous ne séparons pas
« l'humble offrande de notre amour pour votre
« personne sacrée d'avec le tribut de notre pro-
« fond respect et de notre inébranlable fidélité. »

# LE DUC
# DE REICHSTADT.

offrait un grand intérêt. Toutes les attentions étaient éveillées; sans doute on allait entendre Napoléon déclarer que, désormais confiant sa gloire, non plus aux chances sanglantes des batailles, mais aux triomphes plus doux et plus utiles d'une administration éclairée, encourageant l'agriculture, l'industrie, le commerce, les lettres et les arts, il voulait, en donnant la paix au monde, consolider l'édifice immense élevé de ses mains, et qu'il n'aspirait qu'à conserver à l'héritier qui venait de lui naître.

Dans un discours d'apparat, c'est en ces termes qu'il proclama la naissance de son fils :

« La paix conclue avec l'empereur d'Autriche « a été depuis cimentée par l'heureuse alliance « que j'ai contractée. La naissance du roi de « Rome a rempli mes vœux et satisfait l'avenir « de mes peuples. »

Il parlait de la paix!... et déjà l'on eût dit que des éclairs sillonnaient cet horizon qu'on avait cru pur et si tranquille.

« Je ne veux rien qui ne soit dans les traités « que j'ai conclus, disait-il, je ne sacrifierai « jamais le sang de mes peuples pour des inté- « rêts qui ne sont pas immédiatement ceux de

« mon empire. Je me flatte que la paix du con-
« tinent ne sera pas troublée. »

Et, en parlant de la réunion à la France du Valais, des bouches de l'Ems, du Wéser et de l'Elbe, de Rome et de la Hollande, la hauteur despotique de son langage était loin de cette modération qui peut seule assurer les bienfaits de la paix.

Le nom de roi de Rome était une conséquence de la spoliation du chef de l'Eglise, de ce pontife qui naguère avait cru devoir consacrer le diadème du conquérant. Voici en quels termes Napoléon expliquait l'acte de violence sur lequel il avait fondé le titre de son fils :

« Les affaires de la religion ont été trop sou-
« vent mêlées et sacrifiées aux intérêts d'un état
« de troisième ordre. Si la moitié de l'Europe
« s'est séparée de l'Eglise de Rome, on peut l'at-
« tribuer spécialement à la contradiction qui
« n'a cessé d'exister entre les vérités et les prin-
« cipes de la religion qui sont tout pour l'uni-
« vers, et des prétentions qui ne regardaient
« qu'un très-petit coin de l'Italie. J'ai mis fin à
« ce scandale pour toujours. J'ai réuni Rome à
« l'empire. J'ai accordé des palais aux papes à
« Rome et à Paris : s'ils ont à cœur les intérêts

« de la religion, ils voudront séjourner au « centre des affaires de la chrétienté. C'est ainsi « que saint Pierre préféra Rome au séjour même « de la Terre Sainte. »

Il était difficile que la puissance abusant de la force poussât plus loin l'amertume de l'ironie. Ce langage ne le cédait qu'à l'orgueil des expressions dont il se servait pour indiquer la révolution qu'il venait de faire subir à la Hollande.

« La Hollande a été réunie à l'empire; elle « n'en est qu'une émanation : sans elle l'empire « ne serait pas complet. »

Et, sous un tel prétexte, l'indépendance d'un peuple illustre et courageux était détruite; son nom était effacé de la carte d'Europe.

« Lorsque l'Angleterre sera épuisée, disait-il « en terminant, qu'elle aura ressenti les maux « qu'avec tant de cruauté elle verse depuis vingt « ans sur le continent, que la moitié de ses fa- « milles sera couverte du voile funèbre, un « coup de tonnerre mettra fin aux affaires de « la péninsule, aux destins de ses armées, et « vengera l'Europe et l'Asie en terminant cette « guerre punique. »

L'oracle se vérifia bientôt, mais dans un sens

opposé aux prévisions de celui qui le faisait entendre.

En disposant avec cette hauteur de la destinée des peuples, Napoléon créait pour lui le danger des guerres nationales. La résistance désespérée de l'Espagne aurait dû cependant lui apprendre suffisamment ce que peut réveiller d'énergie, dans une nation, le sentiment de son indépendance et de sa dignité outragées. Ce pays avait donné à l'Europe le signal de son émancipation, en lui enseignant que la puissance d'un conquérant se brise contre la volonté inflexible d'un peuple, décidé à ne pas subir ses lois.

La spoliation du grand-duc d'Oldenbourg, les exigences despotiques du système continental, avaient exaspéré les Russes : voulant les plier à ses volontés, entraîné par l'espoir de nouveaux triomphes dans leur capitale, Napoléon leur déclara la guerre. Ainsi, loin de chercher à consolider l'édifice de sa puissance, il voulut en agrandir encore les colossales proportions. Sous ses ordres une armée nombreuse se met en mouvement : aux troupes françaises et italiennes se joignent les nombreux contingens de Naples, de l'Allemagne,

de la Suisse, de la Pologne : l'Autriche et la Prusse marchent comme auxiliaires de leur ancien ennemi; un million d'habitans des contrées les plus riches de l'Europe abandonnent leurs fortunés pays, pour aller envahir de lointains déserts.

Cette funeste entreprise épouvanta plusieurs hommes pratiques, plusieurs guerriers connus par leur habileté et leur expérience; mais le vulgaire que séduit toujours ce qui a l'apparence de la grandeur, accueillait, avec autant de confiance que d'avidité, toutes les illusions d'un prochain triomphe : on ne se contentait pas de soumettre d'avance les deux capitales de l'empire russe, l'imagination pénétrait déjà en Asie; il n'était question que d'immenses préparatifs pour une expédition dans l'Inde, où l'on devait porter un coup mortel à la puissance de l'Angleterre. Telle était la conviction générale du génie de Napoléon, telle était l'habitude que l'on avait de ses victoires, que s'il eût succombé avant la retraite, nul doute qu'on n'eût imputé à sa seule disparition le terme de nos constans succès, et tous les revers qui signalèrent la fin de cette terrible campagne.

Avant de rejoindre son armée, Napoléon

conduisit Marie-Louise jusqu'à Dresde, où sa famille vint la joindre. Il se vit, avec orgueil, entouré d'un cortége de souverains qui pour la dernière fois venaient saluer sa fortune.

Il partit..... Déjà, dès le passage du Niémen et de la Wilia, s'étaient révélés tous les inconvéniens, tous les dangers d'une expédition gigantesque, dans de vastes contrées absolument dépourvues de ressources. La difficulté des transports et des subsistances, la mauvaise organisation des hôpitaux, le besoin, les fatigues de ces marches forcées et continuelles, avaient fait éprouver à l'armée d'immenses pertes, avant même qu'elle eut combattu.

Napoléon entrevoyait déjà de sinistres présages, et pendant qu'entraîné par son destin, il allait au loin briser son sceptre, il pouvait opposer au spectacle des maux qui l'entouraient les souvenirs de la félicité dont il eût pu continuer à jouir avec gloire, si lui-même ne se fût empressé de la troubler. Ses pensées le reportaient vers Marie-Louise, vers ce jeune enfant, objet de toutes les espérances d'un avenir si vaste, et que son ambition s'efforçait d'agrandir encore.

Le 5 septembre, il était sur les bords de

la Moskowa, faisant ses dispositions pour la bataille de Borodino, donnant ses ordres pour cette grande lutte qui devait commencer le lendemain au point du jour. Il était environné des chefs de son armée qui recevaient de lui leurs instructions; tout à coup arrive au camp le comte de Bausset, préfet de son palais, envoyé de Paris par Marie-Louise pour lui remettre le portrait du roi de Rome. A cette nouvelle tous les préparatifs sont suspendus; dans l'impatience de sa joie, il ordonne qu'on déballe ce portrait sur-le-champ, et qu'on le place dans sa tente sans différer.

Dans ce tableau, peint par Gérard avec un admirable talent, le jeune prince était représenté à demi couché dans son berceau; un sceptre et le globe du monde lui servaient de hochet. Napoléon contempla avec transport les traits de son fils. Il appela lui-même les officiers de sa maison et les généraux qui attendaient ses ordres, pour leur faire partager la satisfaction dont son cœur était rempli.

— « Messieurs, leur dit-il, si mon fils avait quinze ans, croyez qu'il serait ici au milieu de tant de braves, autrement qu'en peinture. »

Un moment après il ajouta : « Ce portrait est vraiment admirable, j'en suis enchanté. »

Il voulut qu'on le placât en dehors de sa tente, sur une chaise, afin que tous les officiers et les soldats de sa garde pussent le contempler et y puiser, dit-il, de nouveaux motifs, de nouvelles inspirations de courage pour la grande affaire qui devait avoir lieu le lendemain.

Ce portrait resta ainsi exposé toute la journée aux regards empressés des soldats... Depuis il fut placé au Kremlin dans la chambre qu'occupait Napoléon.

Il n'est pas dans les bornes que je me suis prescrites de retracer les détails de cette bataille de la Moskowa, la plus sanglante des temps modernes et à la fois la moins décisive ; de raconter cet incendie prodigieux auquel un patriotisme exalté livra l'antique capitale de la Russie, pour ne laisser entre les mains du conquérant ni les ressources que cette immense ville eût pu fournir à son armée, ni le gage d'un traité que désormais la vengeance ne pouvait plus accepter. Je ne reproduirai pas le lugubre tableau de cette désastreuse retraite dans laquelle, au milieu de ses plaines dévastées et

désertes, le génie protecteur de la Russie sembla vouloir punir de ses mortels frimas la destruction de la ville sacrée.

Napoléon arriva seul à Paris, et ses soldats, restes de cette armée immense, semblables à des fantômes décharnés, vinrent épouvanter de leur aspect les frontières de la France, en tombant par milliers, victimes d'une épidémie, funeste résultat de leurs affreux besoins, de leurs excessives fatigues, de leurs longues et cruelles souffrances.

Les revers de Napoléon donnèrent à l'Europe le signal de l'indépendance. Préparés, par la société secrète du Tugendbund, à rompre leurs fers, les peuples d'Allemagne frémissaient d'impatience et proclamaient la guerre avant que leurs souverains songeassent à la déclarer. La défection du général prussien Yorck, contre les intentions positives de son maître, fut le symptôme le plus évident de ce soulèvement général, et put apprendre à Napoléon que des alliés qu'il ne devait qu'à la contrainte allaient l'abandonner, parce qu'ils ne croyaient plus à sa force invincible. Mais, se roidissant contre la fortune, avec une incroyable activité, il organisa de nouveaux et vastes moyens de guerre.

Repoussant toute pensée de paix, avant que la victoire eut effacé les désastres de Moscou, il n'hésita pas à porter un défi solennel à l'Europe, en déclarant publiquement qu'il ne changeait rien aux conditions de paix précisées par lui, avant la campagne de 1812.

Avant de se mettre à la tête de son armée, il fit reconnaître régente du royaume l'impératrice Marie-Louise; soit qu'il espérât que l'intervention directe de cette princesse, dans le gouvernement de la France, pourrait influer d'une manière avantageuse sur les déterminations ultérieures de l'empereur son père; soit que le souvenir récent de l'audacieuse conspiration du général Mallet, qui n'avait échoué que fortuitement, lui eût fait sentir la nécessité de ne pas laisser son destin à la merci d'individus ou de corps, dont les adulations et les sermens garantissaient peu le zèle ou la fidélité.

Suppléant par son active volonté à ce qu'il y avait d'incomplet dans ses ressources, il conduisit lui-même ces nouveaux et nombreux bataillons dans les plaines d'Allemagne. Au milieu de l'affreux carnage qui signala les deux batailles de Lutzen et de Bautzen, nos jeunes soldats, avec un courage intrépide, cueillirent

de sanglans, mais stériles lauriers. La mort moissonnait, dans les rangs, les guerriers les plus braves; ses coups ne respectaient plus les généraux qui possédaient au plus haut point la confiance et l'affection même de leur maître.

Les négociations eurent pour lui des résultats moins favorables encore que les batailles. Après l'offre inutilement acceptée de sa médiation, l'Autriche accéda à la coalition européenne contre l'empereur des Français, dont les succès à Dresde furent rapidement effacés par les revers de ses lieutenans à Culm, à Gros-Beeren sur le Katzbach, à Dennewitz. Les trois sanglantes journées de Leipzick virent la défection de toutes les troupes allemandes, et la chute de la dictature européenne de Napoléon.

Dans sa retraite, Hanau livra à sa vengeance les Bavarois, assez audacieux pour tenter de l'arrêter dans sa marche, trop inférieurs en nombre pour pouvoir y réussir.

Pour la seconde fois, il rentrait à Paris, si souvent témoin de ses triomphes, avec l'impopularité qui s'attache aux revers. Aux acclamations ordinaires de la multitude avaient succédé une inquiétude profonde, un sombre mécontentement. Le corps législatif, jusqu'alors in-

strument muet de ses volontés souveraines, rompit son habituel silence, pour lui faire entendre tout à coup les accens inaccoutumés de la vérité. Il repoussa, avec indignation, ces tardifs avertissemens, et il prononça la prorogation d'une assemblée qu'il traita de rebelle. Mais lui-même s'étonnait d'être contraint à reculer devant ses propres résolutions; il signalait malgré lui la chute de son pouvoir, en rompant les fers du chef de l'Eglise, en rendant Ferdinand à cette Espagne dont l'énergie morale n'avait pas craint de lutter, avec une constance inébranlable, contre la force qui avait courbé l'Europe; cette Espagne qui, secondée par les Anglais, sous les ordres de Wellington, envahissait à son tour les frontières de la France.

Néanmoins, avec son infatigable activité, Napoléon s'occupa dès lors, nuit et jour, à organiser les moyens d'une défense désespérée. Tout ce qui était possible, tout ce qui à peine paraissait croyable, était réalisé par sa volonté, son caractère et ses talens; mais il n'était plus secondé par l'enthousiasme d'un peuple accablé de fatigues, de sacrifices, et ne trouvant plus à se dédommager de ses maux par le prestige de ses victoires.

La nécessité de pourvoir à des moyens de maintenir l'ordre intérieur, alors qu'il appelait à l'armée jusqu'au dernier des soldats, la pensée d'imposer à l'ennemi par l'appareil d'un armement considérable, peut-être aussi l'espoir de décider le peuple, par la confiance qu'il lui témoignerait, à une résistance nationale contre l'invasion étrangère, toutes ces considérations le déterminèrent à créer et armer, dans les villes de l'empire, une nombreuse garde nationale, composée de tous les hommes qui, par leur existence et leur fortune, étaient les défenseurs naturels, les soutiens intéressés de la tranquillité publique.

Au moment de rejoindre son armée, il convoqua solennellement, dans son palais, les officiers nombreux de la garde nationale de Paris. S'avançant au milieu d'eux, leur présentant Marie-Louise et son fils qu'il conduisait par la main : « Je pars avec confiance, leur dit-il; je remets à la garde nationale la défense de Paris; je lui laisse ce que j'ai de plus cher, l'impératrice et mon fils. » Ces paroles, prononcées avec une émotion que rendait plus significative la connaissance du caractère inflexible de Napoléon, les larmes de Marie-Louise, les grâces naïves

et l'innocente indifférence du jeune prince qui souriait à cet appareil militaire, sans savoir à quel point étaient compromises ses destinées, et ce tableau, toujours si frappant, de la puissance menacée par la fortune, produisirent dans tous les cœurs une impression profonde... Il partit.

Le 21 décembre 1813, d'immenses armées passaient le Rhin.

Dix-huit mois s'étaient écoulés depuis que ce fleuve avait vu Napoléon, entouré d'une escorte de rois, conduire ses innombrables phalanges pour envahir des déserts à six cents lieues de ses rives; actuellement c'étaient tous les rois, tous les peuples de l'Europe, excités par la vengeance, unis par la nécessité, qui à leur tour envahissaient la France, pour mettre enfin un terme à une insultante oppression trop long-temps subie.

A leurs forces colossales pouvant à peine opposer soixante-dix mille soldats, Napoléon, au milieu des obstacles, sembla grandir de talent et retrouver toutes les premières inspirations de son génie. Communiquant à ses troupes une valeur intrépide, une constance infatigable, il les multipliait par le mouvement.

Partout on le rencontrait : prompt comme la foudre, il frappait là où l'on se croyait le plus loin de ses coups. Ses victoires rapides à Champaubert, à Nangis, à Montereau, étonnèrent les alliés et les firent hésiter dans leur marche. Mais ses succès même le conduisaient plus sûrement à sa perte; chaque combat laissait dans son armée des vides qui ne se remplissaient plus; ses officiers les plus braves tombaient chaque jour sous le fer ennemi. Enorgueilli des avantages qu'il devait à ses talens, il repoussait avec hauteur les propositions de paix que les alliés le pressaient d'accepter, et, sur les bords de l'abîme, il menaçait encore l'Europe de ses fureurs. L'inflexibilité de son ambition et de son caractère, dans le succès, avait créé son vaste empire; dans les revers, elle devait le renverser de fond en comble. Napoléon pouvait succomber, il ne pouvait pas se soumettre.

Schwarzenberg arrive sous les murs de Paris; la consternation s'empare du gouvernement; le conseil de régence s'assemble; on délibère si Marie-Louise et le roi de Rome doivent s'éloigner. Cette question fut longtemps et vivement discutée; ceux qui tenaient à défendre la cause impériale avec énergie

soutenaient que la présence de l'impératrice et de son fils, dans la capitale, pourraient imposer plus de ménagemens à l'armée autrichienne, et devaient inspirer une courageuse confiance aux troupes et aux habitans de Paris, que le départ du gouvernement épouvanterait et déciderait à se rendre sans défense. Un avis contraire fut soutenu avec autant de vivacité, mais avec beaucoup moins d'évidence; Joseph détermina le conseil indécis et partagé, en montrant une lettre de Napoléon, à la vérité d'une date assez ancienne, et dans laquelle se trouvait l'instruction suivante:

« Si par suite des événemens de la guerre, « les communications étaient interrompues, je « désire que la personne de l'impératrice et de « mon fils ne soient pas exposées. »

Dès lors le départ fut résolu... Le 29 mars Marie-Louise quitta les Tuileries pour se rendre à Rambouillet, château royal destiné à être témoin d'autres infortunes. Lorsqu'on voulut conduire le jeune prince vers sa mère qui l'attendait pour partir, il opposa tout à coup une résistance inaccoutumée; il versa des larmes; il poussa des cris; ses petites mains se prirent aux draperies de son appartement. — Je ne veux

pas quitter le palais, s'écriait-il ! M. de Canisi, écuyer de service, fut obligé d'aider Mme de Montesquiou à le porter jusque dans sa voiture. On eût dit qu'il s'était révélé, dans le jeune enfant, un instinct de répugnance pour ce voyage, convoi de sa mort politique.

Les habitans de la capitale remarquèrent avec une surprise inquiète, dans le Carrousel, cet encombrement inattendu de voitures, de chevaux, de gens de service en mouvement, de femmes éplorées qui faisaient entendre des sanglots, des cris, des adieux. On s'attroupait de toutes parts, quand, à neuf heures du matin, on vit se mettre en marche cette longue file de chariots, de fourgons chargés de cartons des archives, de meubles précieux, des caissons du trésor, de l'argenterie, des joyaux, des diamans de la couronne; ces voitures de parade parmi lesquelles on distinguait celles du sacre; ces équipages nombreux où l'on apercevait la jeune impératrice, l'enfant roi les yeux baignés de larmes, les membres de la régence, les ministres, tous montrant dans leurs physionomies attristées l'empreinte des soucis, de la douleur et de la consternation. Douze cents hommes de la garde formaient l'escorte, c'é-

taient, dans un moment si critique, autant de braves qu'on enlevait, disait-on, à la défense déjà trop faible de la ville attaquée.

Au milieu des sombres regards de la multitude, d'un silence inquiet qu'interrompaient par intervalles les questions de la curiosité et les murmures du mécontentement, le triste cortége défilait, avec embarras et lenteur, comme la pompe funèbre du gouvernement impérial.

La nécessité imprévue et subite d'un tel départ révélait toute la grandeur, toute l'imminence du danger qui menaçait la capitale, et le découragement des Parisiens fut d'autant plus complet que jusqu'alors, par la publication des bulletins, rédigés avec plus d'art que de vérité, le gouvernement était parvenu à les tromper sur les succès et la marche des armées alliées.

A Rambouillet, au milieu des anxiétés d'une cour effrayée de l'orage qui devait l'anéantir, et cependant entourée des costumes brillans et des formes cérémonieuses de l'étiquette, Marie-Louise attendait, avec impatience, des nouvelles sur les événemens de la capitale. L'ex-roi d'Espagne Joseph avait promis de lui

dépêcher des courriers pour l'en instruire; mais lui-même, sans doute épouvanté de l'infériorité numérique des troupes françaises dans leur lutte contre les armées réunies de l'Europe, avait abandonné Paris, au moment où la ville se trouvait dans l'alternative de se sauver par une capitulation, ou d'être détruite de fond en comble par les assaillans dont les batteries envoyaient leurs projectiles dans plusieurs faubourgs populeux. Joseph arriva rapidement, le soir même, à Rambouillet, et, sur l'exposé qu'il présenta de la situation des choses, Marie-Louise et la la régence se décidèrent à se rendre à Blois en toute hâte.

Cependant, après une défense meurtrière, glorieuse, désespérée, l'armée française capitulait sous les murs de Paris. Les souverains, à la tête de leurs nombreuses phalanges, faisaient leur entrée dans cette capitale, au milieu d'un peuple immense qui, avec de grandes acclamations, demandait que l'antique famille de ses rois vînt réconcilier la France avec l'Europe.

Un homme célèbre dans les mouvemens de la politique, aussi habile à s'emparer des événemens que prompt à se séparer, dans leur mauvaise fortune, des causes qu'il a servies, le

prince de Bénévent, convoquait dans ces circonstances critiques un corps qui devait à Napoléon toute son existence. Moins occupé de conserver les constitutions de l'empire que les avantages personnels de ses membres, reprochant à Napoléon des excès dont il avait été le conseil, l'adulateur ou le complice, le sénat conservateur prononça sa déchéance, l'exclusion de son fils, et s'arrogea le droit d'appeler Louis XVIII au trône, en lui imposant une constitution, à laquelle était annexée la disposition essentielle que chacun des sénateurs, et ses héritiers, conserverait à perpétuité le rang, les honneurs et les émolumens dont jusqu'alors ils n'avaient eu que l'usufruit.

L'indignation de tous les partis, aussi bien que la dignité du roi, repoussa et flétrit cet acte illégal d'ingratitude et d'égoïsme.

Dans quel ordre d'idées en effet, dans quelles circonstances de notre organisation sociale, ce corps puisait-il les droits exorbitans qu'il s'arrogeait tout à coup? Dans le système de la légitimité royale, qu'était le sénat devant la monarchie pour lui imposer des conditions? Dans les doctrines de la souveraineté populaire, qu'était le sénat devant le peuple, pour oser in-

terpréter ses volontés ? Dans l'ordre impérial, d'où il tirait son origine, qu'était le sénat devant l'empereur? Avait-il reçu la mission de défendre ou de renverser son trône? Et en supposant même que le chef de l'Etat, ayant réellement et volontairement foulé aux pieds les constitutions de la France, pût devenir justiciable d'un tel corps; que, sans être ni appelé ni entendu devant ses juges, une condamnation équitable eût pu l'atteindre, d'après quel code politique ou criminel, le sénat, chargé de conserver les constitutions de l'empire, sous prétexte d'en venger quelque disposition méconnue, les violait-il dans leur essence même, en détruisant l'hérédité de la couronne, si souvent jurée, en prononçant la déchéance, la condamnation d'un enfant, dont l'innocence était rendue responsable, était punie des torts imputés à son père?

Du reste, c'était à son épée que Napoléon devait son trône, et non à des sénateurs, qui n'étaient rien que par lui. Quand la fortune venait de renverser l'empire, il ne pouvait exister de sénat; dès lors de simples citoyens n'avaient pas même un prétexte de s'immiscer entre le peuple et l'héritier de ses rois.

Plus véritablement redoutable que le sénat à la cause de Napoléon, l'Europe avait enfin brisé l'épée du conquérant. Malgré son génie incontestable, malgré la valeur et le dévouement des guerriers qui l'entouraient encore, contraint de céder, il voulait du moins faire passer à son fils le sceptre qui s'échappait de ses mains; mais l'Europe et la France avaient prononcé, et Napoléon signa une abdication pure et simple ainsi conçue:

« Les puissances alliées ayant proclamé que l'empereur Napoléon était le seul obstacle au rétablissement de la paix en Europe, il déclare qu'il renonce pour lui et ses héritiers au trône de France et d'Italie, parce qu'il n'est aucun sacrifice, même celui de la vie, qu'il ne soit prêt à faire aux intérêts de la France. »

Cet acte, remis par Napoléon à Caulaincourt son ministre des relations extérieures et aux maréchaux Ney et Macdonald, fut porté par eux aux souverains alliés; il donna lieu au traité de Fontainebleau, qui assurait à l'empereur abdiquant, son titre et la souveraineté de l'île d'Elbe. Le sort de Marie-Louise et de son fils était réglé par l'article 5 de ce traité :

« Les duchés de Parme, de Plaisance et de

Guastalla appartiendront, en toute propriété et souveraineté, à S. M. l'impératrice Marie-Louise; ils passeront à son fils et à sa descendance, en ligne directe; le prince, son fils, prendra dès ce moment le titre de prince de Parme, de Plaisance et Guastalla. »

# CHAPITRE II.

## SOMMAIRE DU CHAPITRE II.

Régence à Blois. — Le conseil veut contraindre Marie-Louise à se rendre à Orléans. — Arrivée du comte Schouvalow. — L'empereur d'Autriche à Rambouillet. — Visite de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse. — Marie-Louise et son fils quittent la France. — Le Tyrol. — Arrivée à Schœnbrünn. — Empressement des habitans de Vienne pour le jeune prince et pour sa mère. — — Entrée de l'empereur d'Autriche à Vienne. — La reine de Naples. — Le congrès. — Solennités européennes. — Vie retirée de Marie-Louise. — Le Prince de Ligne. — Entreprise de Napoléon. — Ses lettres à Marie-Louise. — Fausseté de l'existence d'un complot pour enlever le roi de Rome — Préparatifs de guerre. — Marche triomphale de Napoléon à Paris. — Champ de Mai. — Bataille de Ligny. — de Waterloo. — Seconde abdication. — Napoléon II. — Départ de Napoléon pour l'Angleterre. — Sainte-Hélène. — Gouvernement provisoire. — Plénipotentiaires. — Insinuations de Fouché. — L'armée passe la Loire. — Louis XVIII à Paris.

## CHAPITRE II.

Pendant que s'agitaient ainsi leurs destinées, le jeune prince et Marie-Louise étaient à Blois, entourés de la régence expirante. Les conseils se succédaient, avec plus d'exactitude que de résultats; et, du reste, qu'eussent pu désormais les plus savantes discussions, les délibérations les mieux conduites, les plus éclairées, les actes les plus habiles, alors que tout se décidait par la force irrésistible des armes; alors que la valeur française, que le caractère, le génie et l'épée de Napoléon ne suffisaient plus pour contenir le torrent armé qui entraînait l'empire? Comme dans toutes les crises politiques, où une volonté inflexible peut seule obtenir une salutaire influence, les conseils, par leurs

discussions méthodiques, toujours en arrière de la marche rapide des événemens, signalaient de plus en plus leur impuissance absolue. Une proclamation qui parut le 7 avril fut le seul acte public qui constate l'existence politique de la régence à Blois; elle prouvait du moins qu'au milieu des dangers qui l'entouraient, Marie-Louise avait défendu jusqu'au dernier moment la couronne de son époux et de son fils.

« Français, disait-elle, les événemens de la « guerre ont mis la capitale au pouvoir de l'é- « tranger.

« L'empereur, accouru pour la défendre, « est à la tête de ses armées, si souvent victo- « rieuses; elles sont en présence de l'ennemi, « sous les murs de Paris.

« C'est de la résidence que j'ai choisie, et « des ministres de l'empereur qu'émaneront les « seuls ordres que vous puissiez reconnaître.

« Toute ville au pouvoir de l'ennemi cesse « d'être libre; toute direction qui en émane est « le langage de l'étranger, ou celui qu'il con- « vient à ses vues hostiles de propager.

« Vous serez fidèles à vos sermens; vous « écouterez la voix d'une princesse qui fut re-

« mise à votre bonne foi, qui fait sa gloire d'ê-
« tre française et d'être associée au souverain
« que vous avez librement choisi.

« Mon fils était moins sûr de vos cœurs au
« temps de nos prospérités. Ses droits et sa per-
« sonne sont sous votre sauve-garde. »

Cette proclamation ne fut point connue à Paris, où quelques exemplaires à peine circulèrent clandestinement. Il était du reste difficile qu'elle pût produire l'effet que s'était proposé Marie-Louise : elle annonçait que la capitale était au pouvoir des étrangers, et depuis longtemps la France était habituée à subir toutes les révolutions que subissait, ou que lui imposait la capitale. Les partisans du pouvoir impérial voyaient le symptôme le plus évident de sa chute complète, dans l'impuissance de Napoléon pour défendre Paris; le peuple, harassé d'impôts, de conscriptions et de guerres, tournait ses regards vers cette famille dont l'infortune avait été le signal de tous les malheurs qui avaient écrasé la France.

Le lendemain du jour où cette proclamation fut publiée, Joseph, Jérôme et Cambacérès voulurent déterminer Marie-Louise à quitter Blois sur-le-champ avec eux, pour aller établir

son fils et la régence au-delà de la Loire. Cette princesse se refusa positivement à les suivre, et, sur leur violente insistance, elle fit appeler M. de Bausset, préfet du palais.

« M. de Bausset, lui dit-elle, parmi les offi-
« ciers de la maison de l'empereur qui sont ici,
« vous êtes ma plus ancienne connaissance,
« puisqu'elle date de Braunau, au moment de
« mon mariage.... Je compte sur votre dévoue-
« ment, et vais vous dire ce qui se passe ici....
« Mes deux beaux-frères et l'Archichancelier
« sont là.... dans ce salon. Ils viennent de me
« dire qu'il fallait quitter Blois à l'instant, et
« que, si je n'y consentais pas de bonne grâce,
« ils me feraient porter, malgré moi, dans ma
« voiture avec mon fils. »

— « Oserais-je demander à Votre Majesté
« quelle est sa volonté personnelle? » dit M. de Bausset.

— « Je veux rester ici et y attendre les nou-
« velles de l'empereur. »

M. de Bausset se hâta d'aller avertir de ce qui se passait le général Caffarelly, aide-de-camp de Napoléon, chargé du commandement militaire du palais, et les officiers de la garde, qui tous, dans l'indignation de la violence

qu'on voulait faire à Marie-Louise, s'empressèrent de mettre fin à cette scène étrange, en déclarant hautement qu'ils s'opposeraient à toute tentative qui pourrait être faite, pour contraindre l'impératrice à quitter Blois contre sa volonté.

Peu de momens après, arrivait le comte Schouvalow, aide de camp général de l'empereur Alexandre; il avait reçu des souverains alliés la mission de protéger la sûreté de Marie-Louise et de son fils. Le baron de Saint-Aignan était envoyé avec de semblables instructions par le gouvernement provisoire. Dès l'arrivée de l'officier de l'empereur de Russie, les membres de la régence se hâtèrent de solliciter de lui des passe-ports, et de se disperser dès qu'ils les eurent obtenus; ils sentirent que leur rôle était terminé.

Après avoir adressé deux lettres, l'une à l'empereur son père, l'autre à Napoléon qu'elle voulait rejoindre à Fontainebleau, et qu'elle ne devait plus revoir, Marie-Louise se rendit avec son fils à Rambouillet. L'empereur d'Autriche, accompagné de son ministre le prince de Metternich, vint bientôt y retrouver sa fille. A la nouvelle de l'arrivée de son père, elle cou-

rut à sa rencontre; elle le reçut à la dernière marche du palais, et, au moment où il descendait de sa voiture, elle prit son fils avec vivacité des mains de M^me^ de Montesquiou, et, se précipitant vers l'empereur, elle déposa dans ses bras le jeune prince, comme pour le confier à sa tendresse, à sa protection. Profondément touché, l'empereur serrait contre son cœur et sa fille et l'innocent enfant qui lui souriait, et qui seul n'était pas ému de cette scène d'émotion générale, dont il était le principal intérêt.

Après les instans accordés aux épanchemens si naturels d'une mutuelle affection, l'empereur annonça à sa fille qu'elle partirait pour Vienne, et qu'elle y séjournerait jusqu'à l'époque où le congrès, qui devait s'ouvrir dans cette ville, aurait réglé tout ce qui était relatif à la prise de possession des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, qui lui étaient assignés par le traité de Fontainebleau.

Dans cette première entrevue, Marie-Louise demanda à son père d'être désormais son guide.

« J'ai tout fait, lui dit-elle, pour remplir mes « devoirs d'épouse et de mère; je ne voulais pas « quitter Paris, et j'étais prête à courir toutes « les chances de la capitale et de l'empire. Le

« conseil de régence m'a forcée à me rendre sur « les bords de la Loire. La victoire est demeurée « aux alliés; mon rôle est fini; je suis restée « votre fille; je saurai remplir tous mes devoirs « de mère. »

L'empereur Alexandre et le roi de Prusse vinrent successivement à Rambouillet visiter Marie-Louise, et lui témoigner, par leur empressement et leurs égards, tout l'intérêt que leur inspirait sa destinée. Ils voulurent voir le jeune prince; ils admirèrent sa beauté, ses grâces naïves, et pressèrent dans leurs bras cet enfant, illustre jouet de la fortune et de la politique.

Le 25 avril Marie-Louise partait de Rambouillet.... Le 2 mai elle passait le Rhin. L'enfant quittait, pour ne plus la revoir, cette France qui, trois ans auparavant, avait entouré son berceau de tant d'acclamations, et avait salué sa naissance comme l'aurore d'un vaste avenir.

Le général Kinski, les comtes de Wrbna et de Tosi se trouvaient aux bords du Rhin, chargés par l'empereur de recevoir sa fille et de l'escorter jusqu'à Schœnbrünn.

En arrivant sur la terre d'Allemagne, Marie-

Louise et son fils furent entourés d'hommages, d'honneurs, d'acclamations. Les souverains des pays qu'ils traversaient, les envoyaient complimenter par les grands officiers de leurs couronnes. Partout les populations se pressaient sur leur passage : on eût dit une fête générale, où l'on célébrait, comme un bonheur public, le retour de cette archiduchesse d'Autriche.

Mais nulle part les transports qu'excita leur présence n'éclatèrent, avec plus d'enthousiasme, que dans le Tyrol. Les peuples courageux de ces montagnes, donnés malgré eux à la Bavière par le traité de Presbourg, avaient conservé pour le souverain de l'Autriche, et pour son gouvernement paternel, une fidélité d'affection que rien n'était parvenu à ébranler. Toujours cherchant à reconquérir leur ancien maître, on les avait vus, en 1809, prendre les armes à la voix de leur prince chéri, l'archiduc Jean. Par le sort des batailles, abandonnés à leurs seules forces, ils luttèrent avec un courage inébranlable contre les armées réunies de la France et de la Bavière, et ils ne succombèrent qu'après avoir écrasé les ennemis sous leurs ruines. Les exploits de quelques uns de leurs intrépides chefs renouvelèrent les pro-

diges de la valeur antique, et par le caractère d'un religieux dévouement, ils rappelaient le souvenir des luttes terribles des guerriers vendéens contre les armées de la république. Hofer, dont l'héroïque mémoire est l'honneur de ces contrées, livré à un jugement militaire, paya de sa vie ses généreux efforts : il tomba comme il avait vécu, religieux et brave; il bénit ses compagnons d'armes, en leur annonçant que le Tyrol retournerait un jour à ses anciens princes; sans émotion il regarda les apprêts de sa mort et les larmes qui entouraient son supplice. Forcés de le frapper, pour obéir à un ordre cruel, du moins les soldats français rendirent hommage à sa vaillance : eux-mêmes voulurent porter son cercueil dans des funérailles qu'honorèrent une pompe militaire, et surtout le deuil profond de la patrie.

Ces braves montagnards, oubliant l'oppression de Napoléon, à l'aspect de l'archiduchesse d'Autriche, se livraient à la joie de voir au milieu d'eux la fille et le petit-fils d'un souverain si chéri et si regretté; ils témoignaient, par leurs transports, le bonheur que leur faisait éprouver l'espoir d'un prochain retour au sceptre paternel.

A Inspruck, la foule se précipita au-devant des illustres voyageurs, pour traîner leur voiture, avec un tel empressement, que de graves accidens attristèrent le souvenir de cette belle journée. Aux qualités du caractère allemand, les Tyroliens joignent toute la vivacité de l'imagination italienne : dans cette circonstance, ils se montraient ingénieux à multiplier les moyens de témoigner l'enthousiasme qu'ils ressentaient. Le soir, avec ces costumes si pittoresques, ces coiffures couvertes de plumes et de fleurs, un peuple immense entourait le palais de Marie-Louise, et des chœurs innombrables faisaient retentir l'air de ces chants nationaux, dont l'accent guttural a un caractère étrange, mais séduisant, auquel l'écho des montagnes semble prêter un nouveau charme, surtout dans le calme des belles nuits d'été.

Rien n'avait été changé dans le palais d'Inspruck, depuis la domination de la Bavière : Marie-Louise s'y trouva environnée des souvenirs de sa famille. Parmi les tableaux qui consacraient les faits mémorables des différens souverains de l'Autriche, on remarquait la noble Marie-Thérèse, présidant le premier chapitre de l'institution héroïque qui porte son nom;

de cet ordre qui, décerné à la valeur par la valeur même, n'a jamais été sollicité par l'intrigue, ni flétri par la faveur. A côté de cette grande impératrice, était représenté Joseph II, encore dans l'enfance. Marie-Louise fut frappée de la ressemblance de son fils avec le fils de Marie-Thérèse, et, M. de Bausset ayant élevé l'enfant à la hauteur du tableau, la similitude parut parfaite.

A Saltzbourg, Marie-Louise fut accueillie avec une grâce bienveillante par cette famille royale de Bavière, dont deux princesses devaient être un jour comme une providence bienfaisante pour son fils.

Pendant ce long voyage, l'enfant confié aux soins particuliers de madame de Montesquiou, prenait part, avec la joie de son âge, à tous les objets nouveaux qui venaient frapper ses regards, qui venaient éveiller sa jeune imagination. Seul des voyageurs, il jouissait du présent, sans se douter qu'il y eût un avenir, sans songer à un passé dont il ne pouvait apprécier la perte. Le seul regret qu'il manifestait parfois était celui de sa séparation d'avec les jeunes compagnons qu'on avait donnés aux jeux de son enfance; il disait alors en soupirant:

— « Je vois bien que je ne suis plus roi; je n'ai plus de pages. »

A la frontière de l'Autriche, Marie-Louise fut reçue par le prince de Trauttmansdorf, grand écuyer de l'empereur, et, à quelques postes de Schœnbrünn, vint au-devant d'elle, avec un aimable et bienveillant empressement, l'impératrice d'Autriche, si remarquable par sa beauté, les grâces de son esprit, le charme céleste de son caractère, digne fille de l'archiduchesse Béatrix, dernier rejeton de l'illustre maison d'Este, qui protégea les lettres, et fut célébrée par une lyre immortelle.

La famille impériale et la cour attendaient la princesse et son fils sur le péristyle du palais de Schœnbrünn. A son arrivée, elle fut accueillie par les témoignages les plus touchans de l'intérêt de tant d'êtres si chers, entourée des soins et des embrassemens de ses jeunes sœurs, et l'archiduc Charles prodigua ses caresses au fils du guerrier, à qui ses talens et sa valeur avaient si souvent disputé la victoire.

Dès ce moment, Marie-Louise fixa sa résidence à Schœnbrünn. Ce château impérial, terminé par Marie-Thérèse, est situé sur la rive droite de la Wien, à une demi-lieue de la capi-

tale. Il est remarquable par l'ensemble majestueux de son architecture, qu'à une certaine distance on croirait couronnée par la Gloriette, édifice élégant, composé d'arcades, de colonnes et de trophées, placé sur les hauteurs boisées qui terminent la perspective. La noble et grande ordonnance des jardins, les marbres et les monumens qui les décorent, la beauté de la végétation, l'abondance et la limpidité des eaux, la richesse des serres, l'ingénieuse disposition des ménageries rendent ce séjour digne de sa destination. Dans l'immense parc attenant, on aperçoit sur les collines, à travers les arbres des forêts, de nombreux troupeaux de sangliers, de cerfs, de chevreuils se croiser dans tous les sens. A toutes les heures, l'hospitalité paternelle de l'empereur d'Autriche ouvre au public ses jardins et son palais. Les avenues, les cours sont continuellement traversées par une multitude d'équipages, de toute sorte, qui transportent rapidement la population dans les charmantes maisons de campagne qui entourent Schœnbrünn, et dont la réunion forme les élégans villages d'Hietzing, de Meidling, du Grünberg. Là, pendant la belle saison, dans de nombreux établissemens publics,

se succèdent les jeux, les fêtes, les illuminations. Partout on entend retentir les airs de walse, et une musique harmonieuse exécutée avec l'ensemble et la précision allemande. Ce mouvement, cette activité d'une nombreuse population, riche ou du moins aisée, donne à Schœnbrünn un caractère animé qui ajoute à la beauté de cette habitation et au charme du site.

Tel est le séjour que, lorsqu'il dicta des lois à l'Autriche, occupa Napoléon pendant quelques instans; tel est le séjour où son fils devait passer et terminer sa courte carrière.

Marie-Louise y employait ses instans à cultiver les arts qu'elle aimait, à étudier les langues; celle surtout du pays qu'elle était destinée à gouverner. Elle consacrait ordinairement ses matinées à l'éducation de son fils; elle en partageait les soins avec sa gouvernante, M^me^ de Montesquiou.

Dès les premiers momens de leur arrivée, les habitans de Vienne témoignèrent le plus grand empressement, et pour leur archiduchesse, qu'ils se félicitaient d'avoir recouvrée, et pour le fils de celui qui, deux fois occupant leur capitale, leur avait fait sentir tout le poids

de ses victoires. On se rendait en foule dans les jardins de Schœnbrünn, où Marie-Louise et son fils se promenaient chaque jour. On les suivait, on les contemplait, mais avec ce calme respectueux, avec cette décence qui laissaient à cet empressement tout le prix d'un hommage, et ne lui donnaient jamais le fâcheux caractère d'une importune curiosité.

Telles sont, du reste, dans toutes les circonstances, les mœurs des habitans de Vienne. Nul peuple ne pousse plus loin le goût des spectacles, des jeux, des fêtes, des amusemens; nul ne s'y livre avec une satisfaction plus évidente; mais nulle part la joie n'a une expression aussi décente et aussi douce. Une dignité naturelle semble présider à toutes les actions des Autrichiens.

Outre les sentimens que faisaient naître dans les âmes honnêtes les illustres exemples de l'instabilité des grandeurs humaines, la présence de la fille et du petit fils de l'empereur réveillait dans les cœurs autrichiens un intérêt bien plus puissant. Leur histoire était un monument du dévouement absolu du souverain aux intérêts de son empire; chez lui, les tendres affections du père de famille étaient

sacrifiées sans hésiter aux devoirs de père du peuple.

Ce souverain si digne de la reconnaissance et de la constante affection que lui témoignent ses sujets, fit son entrée à Vienne le 15 juin. Pour la première fois, il rentrait dans sa capitale, triomphant de celui dont les victoires avaient si souvent ébranlé son empire. Une immense population se pressait autour de l'arc de triomphe qu'on lui avait dressé à la porte de Carinthie, dans les avenues de l'antique basilique où il allait remercier le Dieu des armées, et dans les cours du palais impérial, où il reçut les hommages de tous les grands et de tous les corps de l'empire. Mais quels que fussent les transports qu'excita son triomphe, ils ne pouvaient effacer le touchant souvenir de l'empressement filial qui l'accueillit dans ses terribles revers. Ici c'était un peuple qui saluait la victoire, alors c'étaient des enfans qui venaient consoler par leur amour l'infortune de leur père.

Dès son arrivée à Vienne, l'empereur s'empressa de prodiguer à sa fille les soins les plus touchans de son cœur paternel. Dans les épanchemens de leurs réunions intimes, il lui promettait l'appui de toute sa tendresse; il lui ré-

pétait l'assurance que désormais il serait le tuteur et le père du jeune Napoléon. Au milieu des objets de ses affections premières, entourée des plus doux témoignages de leur vif intérêt, des consolations d'un père adoré, Marie-Louise, pour compensation à ses revers, retrouva tout le bonheur, tout le charme de l'existence de famille.

A cette même époque, arriva dans ces lieux une autre illustre victime du bouleversement des empires, une fille de Marie-Thérèse, aïeule de Marie-Louise, la reine Caroline. Chassée de Naples par les Français, réfugiée chez les Turcs pour échapper à la protection des Anglais en Sicile, elle venait à Vienne réclamer que, dans la reconstruction de l'édifice européen, ses droits ne fussent ni méconnus, ni sacrifiés. Ses malheurs n'avaient pas amolli son courage, mais ils avaient disposé son âme à sympathiser à d'autres infortunes. Précipitée du trône de Naples par Napoléon, elle retrouvait dans l'épouse et le fils de son persécuteur ses propres enfans : elle leur témoigna l'intérêt le plus tendre. Il y avait une parité dans la situation de ces deux archiduchesses d'Autriche, ramenées par le malheur dans le palais de leurs an-

cêtres. Cette circonstance sembla établir entre elles une intimité de relations et de confiance. Trop franche pour cacher son inimitié contre Napoléon, mais ennemie généreuse, elle reconnaissait ses hautes qualités, en détestant l'abus qu'il en avait fait. Jusqu'à son dernier jour, elle combla le jeune prince des témoignages de son affection maternelle. La couronne qu'elle venait réclamer devait tomber bientôt du front de l'usurpateur; mais elle ne devait plus reposer sur ses cheveux blancs : peu de mois après son arrivée en Autriche, une mort imprévue et subite vint mettre un terme aux espérances et aux tourmens de sa vie agitée.

Un congrès général allait s'ouvrir à Vienne. Le premier acte de la grande alliance avait été de déclarer qu'elle ne s'occuperait de régler les intérêts matériels qui pourraient résulter de la victoire que lorsqu'elle serait définitivement obtenue : jusqu'à la fin de la campagne, tous les pays reconquis devaient l'être au nom collectif de toutes les puissances alliées, et administrés de même en leur nom jusqu'à la paix. Cette sage mesure avait pu seule prévenir ces collisions d'intérêts qui portent si rapidement le trouble dans les coalitions, dès qu'elles sont

formées, et qui ne tardent pas ordinairement à les dissoudre.

Bientôt Vienne réunit, dans son enceinte, une assemblée d'empereurs, de rois, de souverains, de personnages illustres, des noms les plus célèbres dans la guerre et la diplomatie. Cent mille étrangers étaient accourus de tous les pays pour être témoins de cette solennité européenne, dont l'appareil éclatant allait terminer tous les prodiges de cette grande époque.

Pendant que la diplomatie discutait les intérêts compliqués des peuples et des couronnes, qu'elle s'occupait à rétablir des droits violés, à sanctionner de nouvelles existences, à créer une nouvelle balance politique des Etats par la répartition d'indemnités prises dans les pays conquis par la victoire, ou cédés par les traités; qu'elle cherchait, en un mot, à reconstruire un nouvel édifice social sur des bases mieux proportionnées et plus solides, Vienne voyait se succéder sans interruption de nombreuses et magnifiques fêtes. L'empereur d'Autriche, ordinairement si simple dans son existence, et qui regarde l'économie comme un de ses devoirs les plus sacrés envers ses peuples, sut,

dans cette circonstance, déployer une magnificence digne du chef d'un grand empire. Entouré de souverains, il les accueillit avec l'éclat d'une somptueuse hospitalité. Le palais impérial devint la demeure de neuf têtes couronnées, et de princes nombreux qui régnaient dans différens Etats. L'empereur multipliait les occasions de fêter ses illustres hôtes. On a conservé la mémoire des concerts, des bals, des spectacles, des courses de traîneaux, des carrousels, où l'on voyait réunis tant de personnages célèbres, où les costumes de toutes les nations paraissaient dans toute leur magnificence; où, au milieu de l'éclat étincelant de l'or, des pierreries, des diamans, brillaient tant de beautés, parmi lesquelles se faisaient remarquer par leurs charmes les deux impératrices d'Autriche et de Russie, les deux grandes-duchesses de Weimar et d'Olbenbourg.

Chaque jour voyait une fête nouvelle. L'Europe semblait célébrer le retour de son indépendance; elle se croyait désormais délivrée de l'influence désastreuse du génie des batailles.

Retirée à Schœnbrünn avec son fils, Marie-Louise vivait paisiblement, loin du tumulte et

de l'éclat de ces fêtes, dont sa situation ne lui permettait pas de partager la joie. Une seule fois, le désir d'apercevoir cette grande réunion européenne la conduisit dans une galerie grillée du palais de son père. Là, cachée à tous les yeux, elle vit un instant une de ces solennités où les souverains célébraient la chute de Napoléon, dans la même salle qui, quatre ans auparavant, avait été le témoin de la pompeuse cérémonie de son mariage avec celui qui alors dominait l'Europe. Parmi les singularités de cette époque remarquable, elle put voir figurer dans cette assemblée le fils de Joséphine.

Marie-Louise quittait souvent Schœnbrünn, pour aller à Vienne visiter son père. L'empereur aimait à se délasser du mouvement des affaires politiques et de la pompe fatigante d'une continuelle représentation, en recevant sa fille et son petit-fils, dans les belles serres qu'il a fait construire près de son palais, qui lui servent de jardin d'hiver, et où ce prince se livre souvent à son goût éclairé pour la botanique.

Les souverains et les personnages illustres réunis à Vienne, se faisaient un devoir d'aller visiter Marie-Louise à Schœnbrünn, et de lui

donner des preuves multipliées d'intérêt et d'empressement.

Parmi les personnes distinguées dont les soins venaient charmer sa solitude, on remarquait le prince de Lorraine, si célèbre au commencement de la révolution française, sous le nom de prince de Lambesc, et le Prince de Ligne, ce modèle accompli de grâce, d'esprit et d'amabilité, qui, parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, en présence de l'Europe réunie, ne se trouva pas au-dessous de sa réputation européenne. Cet aimable vieillard avait redoublé d'attentions pour Marie-Louise depuis ses malheurs; il prenait plaisir à converser avec le jeune Napoléon, dont les propos vifs et enfantins lui paraissaient décéler une active intelligence.

La première fois qu'il vit le jeune prince, on l'annonça, en disant:

—Monseigneur, voici M. le maréchal Prince de Ligne.

—C'est un maréchal?.... demanda l'enfant.

—Oui, monseigneur.

—Est-il un de ceux qui ont abandonné mon père?

Un jour, frappé de l'éclat de la pompe mi-

litaire qui avait escorté le convoi du général Delmotte, le jeune enfant racontait avec enthousiasme au Prince de Ligne le plaisir qu'il avait eu à voir défiler tant de belles troupes.

—Je vous donnerai bientôt une beaucoup plus grande satisfaction, lui dit le prince; car l'enterrement d'un feld-maréchal est, dans ce genre, tout ce qu'on peut voir de plus magnifique.

Peu de temps s'écoula en effet, et le Prince de Ligne terminait sa carrière, entouré des soins et des regrets de tout ce que l'Europe avait d'illustre. Son convoi fut une des pompes les plus brillantes du congrès de Vienne. Dix mille hommes de troupes en armes, avec tous les équipages de guerre, escortèrent son cercueil, que suivirent un grand nombre de personnages célèbres jusque sur le Kahlenberg, la dernière montagne de l'immense chaîne des Alpes : il y fut inhumé non loin de cette antique chapelle où Jean Sobieski alla humilier son front devant le Dieu des armées, le matin du jour où sa valeur héroïque délivra Vienne, et sauva peut-être la chrétienté.

Soudain un coup de tonnerre vient interrompre les solennités. Napoléon a quitté l'île

d'Elbe.... Au bruit joyeux des fêtes de la paix succède un long cri de guerre. Le 7 mars 1815, une estafette expédiée de Gênes par le consul général d'Autriche, apportait à Vienne un rapport sur cet événement: on ne savait encore que le fait de l'évasion. La nouvelle fut connue à sept heures du matin; à neuf heures des courriers étaient en mouvement pour porter l'ordre de rétrograder aux armées alliées, dont les têtes de colonne avaient atteint déjà la ligne de l'Oder et les frontières de la Hongrie.

Partout, les mesures les plus énergiques sont prises sans hésitation contre le nouvel orage qui menace l'Europe. L'Autriche rappelle la Landwehr, elle ouvre un nouvel emprunt de cinquante millions; l'empereur Alexandre met en mouvement la grande armée de Pologne; l'Allemagne et la Prusse reprennent les armes par un mouvement spontané; l'Angleterre augmente ses forces de terre et de mer, et fournit d'abondans subsides; l'Espagne, le Piémont ordonnent des armemens considérables. L'Europe entière se lève encore comme un seul homme.

Dès son arrivée à Lyon, Napoléon adressa à Marie-Louise, par le comte de Bubna qui

commandait alors en Italie, ses proclamations et une lettre dans laquelle il la prévenait qu'au moment de son entrée à Paris, il réglerait son voyage, afin qu'elle vînt le joindre sans retard. Il était de son intérêt d'en agir ainsi pour persuader à la France que son évasion de l'île d'Elbe avait été concertée avec l'Autriche; et, certes, si elle eût permis que Marie-Louise et son fils allassent le rejoindre, cette puissance aurait contribué fortement elle-même à accréditer l'erreur qu'on cherchait à répandre.

Les agens de Napoléon s'efforçaient de propager la croyance d'un traité conclu à l'île d'Elbe, dans le mois d'octobre 1814, par lequel l'empereur d'Autriche s'engageait à lui fournir cent mille hommes, aussitôt qu'il aurait débarqué en France; en retour, Napoléon promettait deux cents millions à l'empereur, qui ne devait dès lors poser les armes qu'après la reconnaissance, faite par tous les monarques, de la légitimité des droits de son gendre à la couronne de France.

Ces fables étaient accueillies, avec avidité, par tous ceux qui avaient pris part à cette entreprise, et par les militaires, qui sentaient la nécessité de trouver un allié, afin qu'au mo-

ment de recommencer une lutte sanglante, leurs forces ne se trouvassent pas trop au-dessous de leur courage; mais elles ne pouvaient faire aucune impression, ni sur les hommes sages et désintéressés dans cette question, ni sur ceux qui connaissaient la probité sévère de l'empereur d'Autriche, et sa fidélité dans ses engagemens.

Caulaincourt, duc de Vicence, nommé ministre des relations extérieures par Napoléon, expédia des dépêches officielles à la légation française à Vienne : « L'empereur s'est montré, disait-il, le gouvernement royal n'existe plus. » Mais ces actes ostensibles restèrent sans résultat, aussi bien que les efforts de plusieurs émissaires secrets.

Napoléon écrivit lui-même à tous les souverains, particulièrement à l'empereur d'Autriche; il donnait toutes les assurances possibles de son intention positive de conserver la paix, et de maintenir les conditions du traité de Paris. Ces dépêches furent remises aux ministres du congrès.

Ses lettres pour réclamer Marie-Louise et le jeune prince restèrent sans réponse. Décidées à ne pas favoriser l'entreprise de Napo-

léon, en lui accordant leur suffrage, les puissances alliées ne pouvaient consentir à traiter du retour en France de l'archiduchesse et de son fils.

Les Mémoires de cette époque ont parlé d'un complot qui aurait eu pour but d'enlever le roi de Rome et de le ramener à son père. Ce projet, disent-ils, fut déjoué au moment de l'exécution; par suite l'enfant quitta Schœnbrünn pour aller habiter le palais de l'empereur, et on le sépara de sa gouvernante la comtesse de Montesquiou, qui fut mise en surveillance à Vienne, jusqu'à son départ pour la France, comme prévenue de complicité. Cette assertion est entièrement erronée; ni le gouvernement autrichien, ni Marie-Louise, ni l'empereur n'ont eu aucune connaissance d'un tel complot, qui n'a jamais existé, ou du moins n'a laissé apercevoir aucune trace, ni aucun commencement d'exécution, et par conséquent n'a donné lieu à aucune mesure. L'enfant n'a pas quitté Schœnbrünn pendant tout le temps de la résidence de sa mère en Autriche. M^me^ de Montesquiou, qui n'avait consenti à se rendre à Vienne que pour deux ans, ne s'est séparée du jeune prince que lorsqu'on a jugé que son

intelligence permettait de le faire passer sous la direction d'un gouverneur, suivant l'usage adopté pour les princes de la famille impériale d'Autriche. La dénégation de ce complot, consignée dans les Mémoires de M. le comte de Bausset, préfet du palais, qui, à cette époque, était auprès de Marie-Louise, est entièrement conforme aux renseignemens et aux assertions les plus authentiques que j'ai recueillis à cet égard.

Dans tous les cas, comment même parvenir à exécuter cet enlèvement à Schœnbrünn, à l'insu de l'empereur, sous les yeux de Marie-Louise? comment obtenir le consentement de cette princesse? Dès les premiers instans, fatiguée des orages qui l'avaient accueillie en France, et qui ne régnaient pas en Autriche, elle avait manifesté à l'empereur l'intention positive de n'être plus désormais que sa fille. D'ailleurs, comme tous ceux qui, hors de France, n'étaient pas plongés dans l'atmosphère d'erreurs dont on avait enveloppé ce pays, elle voyait clairement que Napoléon et ses soldats ne pourraient jamais résister à la masse européenne, et à la somme de haines qu'il avait amassée contre lui.

A quoi, du reste, eût pu servir un tel acte de violence? L'arrivée du jeune Napoléon à Paris aurait-elle pu contre-balancer la présence de l'empereur d'Autriche à la tête de ses armées dans la coalition? aurait-elle effacé l'effet moral de la déclaration solennelle des puissances, publiée à la date du 13 mars, sur la proposition du prince de Metternich? Elle était ainsi conçue:

« Les puissances qui ont signé le traité de Paris, réunies en congrès à Vienne, informées de l'évasion de Napoléon Bonaparte et de son entrée à main armée en France, doivent à leur propre dignité et à l'intérêt de l'ordre social, une déclaration solennelle des sentimens que cet événement leur fait éprouver.

« En rompant ainsi la convention qui l'avait établi à l'île d'Elbe, Bonaparte détruit le seul titre légal auquel son existence se trouvait attachée. En reparaissant en France avec des projets de trouble et de bouleversement, il s'est privé lui-même de la protection des lois, et a manifesté, à la face de l'univers, qu'il ne saurait y avoir avec lui ni paix, ni trève.

« Les puissances déclarent, en conséquence, que Napoléon Bonaparte s'est placé hors des

relations civiles et sociales, et que, comme ennemi et perturbateur du repos du monde, il s'est livré à la vindicte publique.

« Elles déclarent en même temps que, fermement résolues de maintenir intact le traité de Paris du 30 mai 1814, et les dispositions sanctionnées par ce traité, et celles qu'elles ont arrêtées ou qu'elles arrêteront encore pour le compléter et le consolider, elles emploieront tous leurs efforts pour que la paix générale, objet des vœux de l'Europe et but constant de leurs travaux, ne soit pas troublée de nouveau, et pour la garantir de tout attentat qui menacerait de replonger les peuples dans les désordres et les malheurs des révolutions; et quoique intimement persuadés que la France entière, se ralliant autour de son souverain légitime, fera incessamment rentrer dans le néant cette dernière tentative d'un délire criminel et impuissant, tous les souverains de l'Europe, animés des mêmes sentimens et guidés par les mêmes principes, déclarent,

« Que si, contre tout calcul, il pouvait résulter de cet événement un danger réel quelconque, ils seraient prêts à donner au roi de France et à la nation française, ou à tout autre gou-

vernement attaqué, dès que la demande en serait formée, les secours nécessaires pour rétablir la tranquillité publique, et faire cause commune contre ceux qui entreprendraient de la troubler. »

Cette déclaration fut suivie, le 25 mars, d'un traité de quadruple alliance, entre l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie.

Ces puissances s'engageaient à réunir tous leurs moyens pour maintenir dans leur intégrité le traité de Paris du 30 mai, ainsi que les stipulations arrêtées au congrès de Vienne, pour les défendre contre les desseins et les entreprises de Napoléon.

Chacune des puissances s'engageait à tenir constamment en campagne cent cinquante mille hommes, et à ne déposer les armes qu'après l'époque où Napoléon aurait été mis absolument hors d'état d'exciter des troubles et de renouveler ses tentatives pour s'emparer du pouvoir suprême en France.

Toutes les autres puissances, ainsi que Louis XVIII, furent invitées à accéder à ce traité, qui obtint l'adhésion générale; la Suède seule se refusa à prendre part dans cette alliance nouvelle.

En ratifiant cet acte, le prince-régent d'Angleterre fit cette réserve, « que le traité ne « devait pas être entendu comme obligeant Sa « Majesté britannique à poursuivre la guerre « dans la vue d'imposer à la France aucun gou- « vernement particulier, quelque désir qu'eût « le prince-régent de voir Sa Majesté Très-Chré- « tienne rétablie sur le trône. »

Cette réserve fut faite, sans doute, dans le but de ménager à la fois les susceptibilités de l'amour-propre national en France, et d'éviter aussi les reproches de l'opposition parlementaire anglaise, qui ne contestait pas la nécessité de la guerre contre Napoléon, mais qui aurait attaqué vivement le ministère, s'il eût annoncé que l'Angleterre prenait les armes pour rétablir les Bourbons sur le trône de France, et par conséquent dans un intérêt essentiellement français. Quoi qu'il en soit, cette réserve donna lieu à des négociations dont nous parlerons plus tard, et elle fut invoquée avec suite et constance par ceux qui se donnaient pour les organes véridiques des vœux ou des répugnances de la nation entière.

Le traité du 25 mars fut le signal des grands et rapides préparatifs de la guerre. Les plans de

campagne furent immédiatement discutés, en présence des deux empereurs d'Autriche et de Russie, et du roi de Prusse, par plusieurs généraux d'un haut mérite, parmi lesquels on distinguait Schwarzenberg et Wellington. Du reste, le congrès continua ses travaux avec calme et dignité, et son acte général fut signé le 9 juin par les ministres plénipotentiaires de toutes les puissances.

Napoléon, porté sur le pavois de son armée de Cannes à Paris, n'avait rencontré aucun obstacle en France à sa marche rapide. Les troupes envoyées contre lui s'étaient déclarées pour sa cause. Vainement le duc d'Angoulême, à la Drôme, et la fille de Louis XVI, à Bordeaux, avaient montré une fermeté égale à leurs revers; vainement les populations du Midi avaient fait éclater leur courageux dévouement pour la cause royale, la révolte armée avait triomphé, et, au milieu d'une scène de regrets publics, Louis XVIII avait été contraint de quitter la capitale effrayée, et d'abandonner la France pour la seconde fois. Les fidèles Vendéens soutenaient encore seuls le drapeau blanc, les armes à la main; Louis de Larochejaquelein tombait glorieusement sur le sol que

d'autres combats avaient trempé du sang de son héroïque frère.

Pour s'emparer de nouveau du trône de France, Napoléon fut obligé de subir des conditions qui gênaient son action puissante, et des alliés dont les hommages suspects lui déplaisaient presque autant que les fureurs. De leur côté, en lui prêtant leur appui contre les Bourbons, objet de leur haine implacable, les vieux révolutionnaires avaient aussi subi son alliance, en frémissant à la pensée que l'instinct dominateur du grand capitaine pourrait leur rendre ses succès aussi funestes que ses talens leur étaient nécessaires : ils avaient besoin de son épée pour les protéger contre la crainte de l'ennemi commun; ils comptaient d'ailleurs employer avec succès contre lui les déclamations de la tribune et l'arme empoisonnée de la presse.

Les honteuses chaînes dont la faction qu'il avait long-temps dominée cherchait à le charger, autant que les intentions décidément hostiles que lui manifestaient les puissances étrangères, ne lui laissaient plus d'autre alternative que la chute ou la victoire. La victoire seule pourrait lui donner le moyen de comprimer

les anciens suppôts des doctrines anarchiques; il chercha à l'organiser, et s'en occupa avec cette volonté forte, active, intelligente qui le caractérisait. En peu de jours il eut à sa disposition une armée formidable, abondamment pourvue de munitions de guerre, de chevaux, d'armes et d'artillerie.

Après la cérémonie pénible pour lui de la communication de l'acte additionnel aux constitutions de l'empire, dans l'assemblée du Champ-de-Mai; après la convocation et l'ouverture des deux chambres, qui lui prêtèrent de solennels sermens de fidélité, il partit avec cent cinquante mille combattans, et trois cent cinquante bouches à feu, pour surprendre isolément les corps séparés de l'armée européenne, qui, réunie, devait se porter à près de onze cent mille hommes.

Le 16 juin, après avoir passé la Sambre, Napoléon attaque les Prussiens à Ligny, il remporte sur Blücher une victoire vivement disputée. Conduisant lui-même une charge de cavalerie, le vieux maréchal est renversé sous son cheval, atteint d'un coup de feu. Deux fois les cuirassiers français passent sur lui sans le reconnaître; il se relève avec son

audace et son intrépidité infatigables, pour recommencer de nouveaux combats. « Nous avons perdu la bataille, écrit-il dans son rapport, mais non pas notre honneur. Nos soldats ont combattu avec une bravoure au-dessus de tout ce qu'on pouvait attendre. »

Le 17, Blücher et Wellington se repliaient sur Wavres, Genappe et Waterloo. Napoléon employait une nuit pluvieuse, et la matinée suivante, à concentrer péniblement ses troupes, fatiguées par le mauvais temps, sur les hauteurs, en face de l'armée ennemie.

Le 18, une action des plus sanglantes s'engageait entre Napoléon et l'armée anglaise, dans le voisinage de Waterloo. Après une lutte furieuse, acharnée, après des prodiges de valeur, l'armée française succombe; Wellington et Blücher se réunissent, pour en disperser, en poursuivre, en détruire les débris. Napoléon revient fugitif à Paris. Tout y retentissait des récits, des réjouissances de la victoire de Ligny, et il venait lui-même y porter la désastreuse nouvelle de la déroute de Waterloo. Après trois jours de campagne, tout était détruit; cette armée, que naguère on avait vue partir si brillante et si formidable, était anéantie.

Désormais c'en était fait du pouvoir de Napoléon. Tous ses efforts pour obtenir des soldats, des subsides, les moyens, en un mot, de renouveler la lutte, ne rencontrèrent que froideur et consternation. Il eut alors la pensée, dit-on, de s'emparer de la dictature militaire; mais qu'était l'empereur en France, si ce n'est un dictateur perpétuel, dont le pouvoir absolu tenait à deux conditions nécessaires, les succès et la force? Un nom nouveau, un titre inférieur qui ne supposait qu'un pouvoir transitoire, et qui réveillait toutes les idées de république, ne pouvait effacer ses revers, ni lui rendre sa puissance.

Ceux qui l'avaient proclamé l'élu du peuple, qui avaient spéculé sur ses talens, qui avaient juré de le défendre dans tous ses périls, se montrèrent impitoyables contre lui, dans son infortune.

Il est des êtres dans la nature dont l'aspect annonce les tempêtes, et que leur instinct semble attacher à toutes les scènes de destruction. La voix éteinte de Lafayette se réveilla tout à coup, pour exciter la chambre des représentans à méconnaître son empereur malheureux, à se déclarer en permanence contre lui, à le faire

juger comme un traître, s'il usait de ses droits constitutionnels, en prononçant la dissolution de la chambre.

« Lorsque, pour la première fois, dit-il, de« puis bien des années, j'élève une voix que « les vieux amis de la liberté reconnaîtront en« core, je me sens appelé à vous parler des « dangers de la patrie, que vous seuls maintenant « avez le pouvoir de sauver..... Voici le moment « de nous rallier autour du vieux étendard trico« lore, celui de 89, celui de la liberté, de l'éga« lité, et de l'ordre public. C'est enfin le seul que « nous avons à défendre contre les prétentions « étrangères et contre les tentatives intérieures. « Permettez à un vétéran de cette cause sacrée, « qui fut toujours étranger à l'esprit de faction, « de vous soumettre quelques résolutions préa« lables, dont vous apprécierez, j'espère, la « nécessité.

« Art. 1er. La chambre des représentans dé« clare que l'indépendance nationale est me« nacée.

« Art. 2. La chambre se déclare en perma« nence. Toute tentative pour la dissoudre est « un crime de haute trahison : *Quiconque se « rendrait coupable de cette tentative sera traî-*

« *tre à la patrie et sur-le-champ jugé comme* « *tel.* »

Les autres articles déclaraient que les troupes avaient bien mérité de la patrie, que la garde nationale serait rassemblée, et que les ministres seraient appelés pour rendre compte de la situation de la chose publique.

Ces propositions furent accueillies en grande partie et substituèrent l'autorité absolue des chambres à l'autorité constitutionnelle de l'empereur, sous le prétexte de la gravité des circonstances : comme si, malgré ses revers, Napoléon n'était pas le seul homme dont l'ascendant militaire, l'expérience et le génie pouvaient encore offrir une chance de salut à ceux qui avaient voulu faire subir une révolution à leur patrie, en embrassant sa cause; comme si des discours de tribune, de vaines déclamations de rhéteurs, ou des résolutions prises dans des chambres, pouvaient, en présence de l'ennemi, équivaloir aux talens d'un grand capitaine.

Quelques uns des partisans de Napoléon, ses ministres, et surtout Lucien son frère, luttèrent contre ces dispositions hostiles; ils semblaient ramener la majorité. *M. de Lafayette eut encore le fatal honneur de ranimer la dis-*

*corde*, dit M. de Norvins dans son *Histoire de Napoléon;* sur son insistance les représentans exigèrent l'abdication de l'empereur, et, malgré les efforts de Labédoyère, les pairs adhérèrent aux résolutions de l'autre chambre.

Ainsi, l'épée, que le sort avait brisée dans les vaillantes mains de Napoléon, devait être arrachée à ce grand homme par Lafayette!..... Ce dernier outrage de la fortune l'indigna.... Son testament en a gardé la mémoire.

Ainsi, ces deux assemblées imposaient l'abdication au chef de l'Etat qui, par la constitution qu'elles avaient jurée, était inviolable; au chef de l'Etat à qui la chambre des pairs avait dit, quelques jours auparavant, dans son adresse :

« L'intérêt de la France est inséparable du « vôtre. Si la fortune trompait vos efforts, des « revers, Sire, n'affaibliraient pas notre persé- « vérance, et redoubleraient notre attachement « pour vous. »

« Reprenant aujourd'hui l'exercice de ses « droits, avait dit la chambre des représentans, « se ralliant autour du héros que sa confiance « investit de nouveau du gouvernement de l'E- « tat, la France ne peut admettre les distinc- « tions, à l'aide desquelles les puissances coali-

« sées cherchent à voiler leur agression : « attaquer le monarque de son choix, c'est at- « taquer l'indépendance de la nation. »

Certes Napoléon était en droit de se plaindre d'un tel oubli de semblables engagemens.

« On veut que j'abdique, aujourd'hui, disait-il, demain il n'y aura plus d'armée. Me repousser quand je débarquai à Cannes, je l'aurais conçu..... Si l'on m'eût renversé il y a quinze jours, c'eût été du courage... Mais aujourd'hui!.. c'est de la lâcheté... » Toutefois, entouré d'un abattement presque général parmi ses conseillers, il signa son abdication, en y réservant tous les droits que la constitution impériale assurait à son fils.

« Français! disait-il, en commençant la « guerre pour soutenir l'indépendance natio- « nale, je comptais sur la réunion de tous les « efforts, de toutes les volontés, et le concours « de toutes les autorités nationales. J'étais fondé « à en espérer le succès, et j'avais bravé toutes « les déclarations des puissances contre moi.

« Les circonstances paraissent changées; je « m'offre en sacrifice à la haine des ennemis de « la France. Puissent-ils être sincères dans

« leurs déclarations, et n'en avoir jamais voulu « qu'à ma personne! Ma vie politique est ter- « minée, et je proclame mon fils sous le titre « de Napoléon II, empereur des Français.

« Les ministres actuels formeront provisoi- « rement le conseil du gouvernement. L'inté- « rêt que je porte à mon fils m'engage à inviter « les chambres à organiser la régence par une « loi.

« Unissez-vous tous pour le salut public, et « pour rester une nation indépendante.

« *Signé* NAPOLÉON. »

Cet acte, porté enfin aux chambres impatientes, donna lieu à un dernier témoignage d'égards pour celui qui cessait d'être empereur. Une députation des pairs et des représentans alla le remercier du grand sacrifice qu'il venait de faire à la patrie. Il entendit les harangues avec froideur, et répondit qu'il n'avait abdiqué qu'en faveur de son fils, qu'en conséquence il avait proclamé empereur. En effet, son abdication devait investir Napoléon II du pouvoir impérial, aux termes précis des constitutions, seules bases de l'existence des chambres : et cependant les plus vives discussions s'élevèrent

sur ce sujet, qui ne devait et ne pouvait pas être discuté.

Excepté des partisans de la dynastie légitime qui s'étaient abstenus de prendre part aux dernières élections, la chambre des représentans se composait des adhérens nombreux de divers partis. « Napoléon II et la régence, dit M. de « Norvins, avaient évidemment la majorité « dans la chambre; mais le parti d'Orléans y « comptait aussi un grand nombre de défen- « seurs que le ministre Fouché soutenait assez « ouvertement, puisqu'il ne craignait pas de « dire à ceux qui conservaient encore de l'at- « tachement pour le gouvernement républi- « cain :

« La république, je l'aime autant que vous; « mais, pour y arriver, il faut d'abord passer « par l'hôtel d'Orléans. »

Les représentans Mourgues et Dupin voulurent faire décréter que le trône était vacant, que la chambre se déclarait assemblée nationale, assemblée constituante...

Regnault de Saint-Jean d'Angély eut peu de peine à faire sentir combien peu s'accordait l'idée d'une assemblée nationale avec l'existence de la chambre des pairs, qu'on prétendait con-

server en même temps; combien serait dangereuse une assemblée constituante qui, en présence de l'ennemi, remettrait tout en question, et par suite rallumerait tous les flambeaux de la discorde, à l'instant même où l'union était si nécessaire pour négocier ou pour combattre. Quant à la vacance du trône, dans un état constitutionnel comme le nôtre, disait-il, le trône ne peut être un seul moment regardé comme vacant, à moins de l'extinction totale de la dynastie régnante.

Les conseillers d'Etat Bérenger et Defermont soutinrent les droits constitutionnels de Napoléon II, avec une grande puissance de logique. Mais nul ne repoussa plus énergiquement que Boulay de la Meurthe la déclaration de la vacance du trône.

« N'avons-nous pas une monarchie constitu-
« tionnelle? dit-il. L'empereur mort, l'empe-
« reur vit. Napoléon Ier a déclaré son abdica-
« tion; vous l'avez acceptée : par cela seul,
« par la force des choses, par une conséquence
« irrésistible, Napoléon II est empereur des
« Français : vous ne pouvez pas même délibé-
« rer. Nos lois fondamentales ont décidé la
« question.... L'abdication de l'empereur est

« indivisible.... Nous sommes entourés de beau-
« coup d'intrigans et de factieux qui voudraient
« faire déclarer le trône vacant..... Je veux aller
« plus loin..... Je veux mettre le doigt sur la
« plaie. Il existe une faction d'Orléans.... On a
« beau m'interrompre, je parle d'après des ren-
« seignemens certains.... Je sais que cette fac-
« tion est purement royaliste. Je sais que son
« but secret est d'entretenir des intelligences
« parmi les patriotes. Au reste, il n'est pas cer-
« tain que le duc d'Orléans voulût accepter la
« couronne; mais, s'il l'acceptait, ce serait sans
« doute pour la rendre à Louis XVIII. »

Cette discussion se prolongeait avec violence: l'orateur Manuel y mit fin. Après en avoir signalé les dangers, quand l'ennemi était aux portes de la capitale, en présence des menées actives du parti royaliste et des intrigues de la faction d'Orléans, il proposa et fit adopter l'ordre du jour, motivé sur ce que Napoléon II était empereur des Français, par le fait seul de l'abdication de son père, et par la force des constitutions de l'empire. Cette déclaration fut accueillie par les cris de: *Vive Napoléon II!*

Ainsi les droits constitutionnels de Napoléon II étaient mis hors de délibération. Cepen-

dant, par une anomalie avec les résolutions qu'ils venaient de prendre, les représentans refusèrent de s'occuper de l'organisation de la régence, et les deux chambres créèrent une commission provisoire de gouvernement, composée de cinq membres, dont Fouché fut le président. Ce nouveau pouvoir annonça son existence inattendue par une proclamation qui renfermait cette phrase : « Un grand sacrifice a paru nécessaire à la paix de la France et à celle du monde ; Napoléon a abdiqué la pourpre impériale ; son abdication est le terme de sa vie politique : son fils est proclamé empereur. »

Les troupes montraient un sombre mécontentement d'être ainsi privées de leur chef ; leur attitude devenait de plus en plus menaçante ; d'un autre côté, Napoléon, toujours au moment de ressaisir le pouvoir, épouvantait la commission du gouvernement provisoire. On l'éloigna d'abord, en l'engageant à se retirer à la Malmaison.

Cependant Wellington et Blücher approchaient de Paris ; des engagemens nombreux avaient lieu non loin de la capitale. Au bruit des armes, Napoléon offrit de prendre le commandement de l'armée comme général, et de

défendre lui-même le trône de son fils. Cette proposition effraya les partis qui redoutaient, pour leurs calculs ambitieux, encore plus l'ascendant de Napoléon que l'approche des armées alliées. On sentait d'ailleurs qu'une lutte inutile et désespérée offrirait des dangers insurmontables qu'on ne voulait pas affronter. On espérait obtenir, par les négociations, d'écarter ceux à qui l'on ne pardonnait pas les injures qu'on leur avait fait subir : ce point essentiel obtenu, on consentirait aux autres conditions.

Pour s'assurer que Napoléon ne ferait pas quelque tentative, la commission plaça près de lui le général Becker, son ennemi personnel, dit-on, par le ressentiment d'une ancienne injure. Dès lors, sous cette stricte surveillance, commença sa captivité. On lui signifia bientôt l'ordre de s'éloigner de Paris, et de sortir de France. Il se rendit à Rochefort, où deux frégates avaient ordre d'appareiller sans retard pour le conduire en Amérique. Le capitaine Maitland croisait à l'entrée du port : il déclara aux envoyés de Napoléon que, d'après ses instructions très-précises, il devait s'opposer à la sortie de Rochefort de tout bâtiment français

et de tout bâtiment neutre sur lequel Napoléon serait embarqué. Il proposait seulement de le transporter en Angleterre à la disposition du prince régent.

Dans l'impossibilité d'échapper, Napoléon se rendit à bord du *Bellérophon*, se mettant sous la sauve-garde des Anglais; et il adressa au prince régent la lettre suivante :

« ALTESSE ROYALE,

« En butte aux factions qui divisent mon « pays, et à l'inimitié des grandes puissances « de l'Europe, j'ai consommé ma carrière poli- « tique. Je viens, comme Thémistocle, m'asseoir « sur le foyer du peuple britannique; je me « mets sous la protection de ses lois que je ré- « clame de Votre Altesse Royale, comme celle « du plus puissant, du plus constant, du plus « généreux de mes ennemis.

« NAPOLÉON. »

Le capitaine Maitland prévint Napoléon qu'il avait tout disposé pour le recevoir, et qu'il faisait immédiatement partir pour l'Angleterre, sur le brick *le Staney*, le général Gourgaud chargé de sa lettre pour le prince régent.

Le 15 juillet 1815 Napoléon quitta la France : il sortit de la rade d'Aix sur le brick *l'Epervier*, dont l'équipage l'accompagna de ses acclamations et de ses larmes, au moment où il monta sur le vaisseau anglais *le Bellérophon* : il y fut reçu avec honneur. Le capitaine Maitland mit sur-le-champ à la voile, et entra bientôt dans la rade de Torbay. On ne saurait décrire avec quel enthousiasme d'intérêt et de curiosité le peuple anglais se porta dans la rade : d'innombrables embarcations entouraient nuit et jour le vaisseau, et cherchaient à s'en rapprocher, malgré les injonctions les plus positives : chacun voulait connaître les traits de cet homme extraordinaire qui, pendant si long-temps, avait rempli l'Europe de sa renommée. Dès son arrivée, le capitaine Maitland avait reçu l'ordre de ne laisser aucun Français descendre à terre, et communiquer avec les habitans. Peu après, l'amiral Keith se rendit à bord du *Bellérophon*, pour signifier à Napoléon la décision du premier lord de l'amirauté, lord Melvil, qui indiquait qu'afin d'assurer la tranquillité de l'Europe, les ministres anglais avaient choisi pour la future résidence de Napoléon l'île de Sainte-Hélène, dont la situation locale permet-

trait de lui laisser plus de liberté qu'on ne pourrait lui en accorder ailleurs, sans danger.

Napoléon protesta, avec chaleur, contre cette décision; il en appela au peuple anglais et à ses lois: il était venu se confier volontairement, disait-il, à l'hospitalité britannique: il était l'hôte et non le prisonnier de l'Angleterre, il demandait à être reçu citoyen anglais, il appelait aux tribunaux de la violence qu'on exerçait à son égard. « Je procure au prince régent, dit-il, la plus belle page de son histoire en me mettant ainsi à sa discrétion. Je vous ai fait la guerre pendant vingt ans, et je vous donne la plus haute preuve de confiance, en me plaçant volontairement dans les mains de mes ennemis les plus invétérés et les plus constans. Souvenez-vous de ce que j'ai été et quelle était ma place parmi les souverains de l'Europe. »

Les puissances alliées, forcées par l'évasion de Napoléon, et par son entreprise, de recommencer la guerre, avaient vu leurs nouveaux efforts couronnés par une prompte victoire. Mais le sang des peuples avait coulé; elles crurent en conséquence que leur devoir était, sinon de venger les nations de cette agression nouvelle, du moins de les mettre désormais à

l'abri des tentatives audacieuses d'un homme que son activité, son ambition, son génie et son influence rendaient si évidemment dangereux au repos de l'Europe. Ces considérations donnèrent lieu à la convention suivante, qui fut signée le 2 août, à Paris, par lord Castelreagh, lord Wellington et le prince de Metternich.

« Article 1er. Napoléon Bonaparte est regardé, par les puissances qui ont signé le traité du 25 mars dernier, comme leur prisonnier.

« 2. Sa garde est confiée spécialement au gouvernement britannique.

« 3. Les cours impériales d'Autriche et de Russie, et la cour royale de Prusse nommeront des commissaires qui se rendront et demeureront au lieu que le gouvernement de Sa Majesté Britannique aura assigné pour le séjour de Napoléon Bonaparte, et qui, sans être chargés de la responsabilité de sa garde, s'assureront de sa présence.

« 4. Sa Majesté Très-Chrétienne sera invitée au nom des quatre cours, ci-dessus mentionnées, à envoyer également un commissaire français au lieu de détention de Napoléon Bonaparte.

« 5. Sa Majesté, le roi du royaume-uni de la

Grande-Bretagne et d'Irlande, s'engage à remplir les obligations qui résultent pour elle de la présente convention. »

Chargé, par cet acte, de la garde de Napoléon, le gouvernement britannique décida qu'il serait immédiatement conduit à Sainte-Hélène, sur *le Northumberland.* Le 11 août, l'amiral Cockburn mit à la voile, et emmena loin de l'Europe celui qui si long-temps l'avait ébranlée de ses triomphes. Les généraux Montholon, Bertrand, Gourgaud et le comte de Las Cases l'accompagnèrent, se dévouant à partager sa captivité sur cet écueil lointain.

Honneur leur soit rendu! Le vulgaire, si facile à applaudir les succès, si inexorable en condamnant les revers, est contraint cependant à respecter la fidélité au malheur. Ce culte de l'infortune a quelque chose de noble et de sacré qui semble racheter l'humanité de la bassesse des adulations au pouvoir. Le dévouement de quelques hommes courageux qui se condamnèrent volontairement à s'isoler de toute relation avec leur pays, avec l'Europe, avec le monde civilisé, pour partager le malheur sans espoir de celui qui fut leur maître, honore plus la mémoire de Napoléon que cet encens

abject que brûlèrent devant sa fortune ceux qui le trahirent, ou l'insultèrent dans son adversité.

Après avoir écarté Napoléon, le gouvernement provisoire et les chambres cherchèrent vainement, soit par leurs actes, soit par les déclamations de la tribune, à exciter les Français à la résistance, pour obtenir, par ce moyen, des conditions plus analogues à leurs vues, plus favorables à leurs intérêts. Le grand nombre des propriétaires et des chefs de famille s'indignait contre les auteurs de tous les désastres qui étaient venus fondre de nouveau sur la patrie; on demandait si l'on devait subir les conséquences funestes de l'opiniâtreté de quelques hommes qui ne craignaient pas d'exposer le peuple à verser des flots de sang pour contenter leurs passions, en repoussant du trône une famille dont le souvenir rappelait tant de bienfaits, et dont la noble existence était contemporaine des époques les plus reculées de notre histoire.

L'armée, privée de son chef, montrait peu de propension pour obéir aux injonctions d'hommes étrangers pour la plupart à sa gloire militaire : d'ailleurs, peu sensible au déborde-

ment de l'éloquence d'orateurs inconnus pour elle, son patriotisme tout entier se concentrait dans Napoléon, elle s'électrisait par l'ascendant de sa grande renommée, et non par de vaines dissertations sur d'obscures théories. Pourquoi nous battrions-nous désormais, disaient les soldats, puisque nous n'avons plus d'empereur?

Le gouvernement provisoire faisait tous ses efforts pour traiter avec les alliés. Il envoya au quartier-général des souverains à Haguenau, sous le titre de plénipotentiaires, MM. de Lafayette, Sébastiani, Laforêt, d'Argenson et Pontécoulant. Leurs instructions leur enjoignaient de s'adresser à tous les intérêts divers des puissances comme aux différens caractères des monarques, pour faire reconnaître ce qu'ils appelaient l'ordre de choses qui venait de s'établir en France.

« L'Autriche, disaient ces instructions, l'Au-
« triche pourrait bien ne pas voir avec plaisir le
« rétablissement sur le trône de France d'une
« branche de la dynastie des Bourbons, tandis
« qu'une autre branche de la même maison
« remonte sur le trône de Naples. A cette cir-
« constance, qui tient à la politique du cabinet

« autrichien, il se peut que l'affection de famille « vienne donner quelque appui : il se peut que « la tendresse de Sa Majesté l'empereur d'Au- « triche pour son petit-fils, le porte à ne pas « l'enlever aux grandes destinées qui lui sont « offertes; il se peut que le cabinet autrichien « aperçoive dans ce lien de parenté un moyen « de fortifier la cause de la nation française, et « qu'effrayé de l'agrandissement de la Russie « et de la Prusse, dont l'alliance lui pèse, sans « doute, il saisisse l'occasion d'un rapproche- « ment utile avec la France, pour avoir en elle, « au besoin, un puissant auxiliaire contre ces « deux gouvernemens. . . . . .

. . . . . « Messieurs les plénipotentiaires « trouveront, auprès des souverains alliés, les « plénipotentiaires britanniques. Ce sera peut- « être avec ceux-ci que la négociation offrira « le plus de difficultés. La question à l'égard « des alliés n'est presque pas une matière de « discussion. Avec cette puissance, tous les rai- « sonnemens, tous les principes sont pour « nous. Tout consiste à savoir si la volonté ne « sera pas indépendante de tous les principes « et de tous les raisonnemens. »

Les instructions secrètes enjoignaient aux

plénipotentiaires d'insister particulièrement sur la reconnaissance de Napoléon II; et, dans le cas où ils ne pourraient obtenir ce point essentiel de leurs négociations, de tout proposer, de tout accepter, pour écarter Louis XVIII.

Le gouvernement et ses agens s'étaient aveuglés, par leurs passions, sur les véritables sentimens des souverains alliés : ils comptaient mal à propos que déjà des intérêts différens pourraient diviser ceux que la nécessité avait unis pour le triomphe d'un principe essentiel et fondamental de la société : la doctrine de l'hérédité légitime des trônes était la croyance de la coalition. Ils avaient surtout méconnu le caractère de l'empereur d'Autriche, si esclave de ses devoirs de souverain, et, sous ce rapport, si indépendant de ses affections les plus chères.

Arrivés avec peine à Haguenau, les envoyés ne furent pas admis en la présence des souverains : on ne pouvait en effet reconnaître un caractère officiel aux plénipotentiaires d'un gouvernement qui, pour avoir renversé Napoléon malheureux, ne tirait pas moins toute son existence de l'entreprise militaire que l'Europe était venue combattre et réprimer.

Ces plénipotentiaires furent entendus par les généraux Walmoden, Knesebeck, le comte Capo d'Istria et lord Stuart. Ils demandèrent qu'on reconnût Napoléon II, et qu'à son défaut, on accordât à la France ou le duc d'Orléans, ou un souverain étranger. A la suite de cette conférence, ils reçurent la notification que les monarques alliés ne pouvaient entrer dans aucune négociation actuelle, et, en même temps, on leur signifia l'ordre de quitter Haguenau; ils partirent sous l'escorte d'un officier, et, le 5 juillet, ils purent annoncer à ceux qui les avaient envoyés l'inutilité de leurs démarches et les intentions que manifestaient les souverains.

Pressée par la marche rapide des armées et des événemens, la commission du gouvernement avait envoyé une députation au quartier-général de lord Wellington, à six lieues de Paris, pour solliciter un armistice. Les députés insistèrent sur la transmission du trône de Napoléon à son fils. Wellington leur répondit que, dans son opinion, personnelle à la vérité, mais qui cependant pourrait être prise en considération, l'avènement de Napoléon II n'offrirait à l'Europe aucune garantie de sécurité, à la

France aucune condition de calme et de bonheur. Si la position du souverain qui régnerait sur la France devait alarmer l'Europe pour son avenir, les puissances seraient amenées, par cette circonstance même, à chercher des garanties dans des cessions de territoire. Louis XVIII, à son avis, pouvait seul réunir les qualités qui empêcheraient l'Europe de recourir à de semblables précautions, d'exiger de tels sacrifices.

Quelques uns des commissaires, particulièrement M. de Valence, ayant affirmé que la France préfèrerait à son roi légitime un autre prince français dont il indiqua le nom, on assure que le général anglais lui répondit :

— « Ce prince sur le trône ne serait qu'un usurpateur bien né. »

Lord Wellington mit fin à ces négociations en faisant part aux envoyés des dépêches du prince de Metternich et du comte de Nesselrode. Ces ministres lui annonçaient que leurs souverains l'invitaient à presser ses opérations militaires; ils le prévenaient aussi que tout armistice qui serait conclu par lui ou le maréchal Blücher ne pourrait arrêter leur marche.

Dans ses lettres à Wellington, où il le complimentait d'avoir agrandi son nom par ses

nouvelles victoires sur la France, Fouché, comme chef de la commission du gouvernement, insistait pour la reconnaissance de l'état de possession de Napoléon II.

« Notre état légal, disait-il, qui a la double « sanction du peuple et des deux chambres, « est celui d'un gouvernement, où le petit-fils « de l'empereur d'Autriche est le chef de l'Etat. « Nous ne pouvons songer à changer cet état « de choses, que dans le cas où la nation aurait « acquis la certitude que les puissances révo- « queraient leurs promesses, et que leur vœu « commun s'opposerait à la conservation de « notre gouvernement actuel.

« Il n'échappera pas à Votre Altesse que déjà « une grande puissance trouve, dans notre état « de possession, un droit personnel d'intervenir « pour ses propres intérêts, dans nos affaires « intérieures. Aussi long-temps que cet état de « possession ne sera pas changé, il en résulte « une obligation de plus, pour les deux cham- « bres, de ne pouvoir consentir aujourd'hui à « aucune condition capable d'altérer notre pos- « session. »

Ces insinuations tendaient à établir que l'empereur d'Autriche favorisait, du moins de ses

vœux, le maintien de son petit-fils sur le trône de France; mais que pouvaient de tels artifices contre la volonté de l'empereur lui-même, si positivement exprimée dans les dépêches que son ministre avait adressées à lord Wellington?

Les restes de l'armée de Waterloo s'étaient ralliés à Laon, sous le commandement de Grouchy et de Soult; ils étaient arrivés en bon ordre sous les murs de Paris. Ces troupes, au nombre de soixante mille hommes, augmentées de dix-sept mille fédérés recrutés dans la classe ouvrière, étaient réparties dans les lignes de Saint-Denis, de Montmartre, de Saint-Chaumont, que défendaient trois cents bouches à feu. Le maréchal Davoust avait le commandement supérieur de cette armée. Les alliés, instruits par l'expérience sanglante de 1814, évitèrent les dangereuses chances d'une attaque par les hauteurs, ils passèrent sur la rive gauche de la Seine, où ils s'établirent après une vive résistance, en maintenant la communication entre leurs armées. De ce côté, Paris n'avait d'autre défense que la bravoure des troupes; elles ne démentirent pas leur réputation, et les plaines de Versailles furent témoins de deux actions honorables pour la valeur française.

Toutefois ces luttes inégales ne pouvaient arrêter le mouvement politique qui tendait à son dénouement.

Après un conseil de guerre, tenu par les généraux français, dans la nuit du 2 au 3 juillet, l'inutilité de prolonger la défense de Paris fut reconnue, et on conclut un armistice. Aux termes de la convention signée à Saint-Cloud, le jour suivant, l'armée française devait évacuer Paris dans trois jours, se retirer au-delà de la Loire, emmenant tous ses convois, tout son matériel, toute son artillerie. La garde nationale continuerait à faire le service de Paris; les propriétés publiques seraient respectées, ainsi que la sûreté et les droits des habitans.

Dans une entrevue qui eut lieu entre Wellington et Fouché pour l'exécution de cette convention, le général anglais communiqua au ministre l'intention formelle de son gouvernement et des puissances alliées de ne reconnaître d'autre roi de France que Louis XVIII qui devait faire son entrée le lendemain, 8 juillet, dans sa capitale.

Par suite des dispositions de la convention, des bataillons prussiens occupèrent les avenues

des Tuileries, et la commission du gouvernement se sépara, après avoir adressé aux deux chambres le message suivant :

« Jusqu'à présent, nous avions cru que l'in-
« tention des souverains alliés n'était pas una-
« nime sur le choix du prince qui devait régner
« sur la France. A leur retour, nos plénipoten-
« tiaires nous donnèrent la même assurance.
« Toutefois les ministres et les généraux des
« puissances alliées ont déclaré, dans les confé-
« rences qu'ils ont eues avec le président de la
« commission, que tous les souverains s'étaient
« engagés à replacer Louis XVIII sur le trône,
« et que, demain matin, il doit faire son entrée
« dans la capitale. Des troupes étrangères vien-
« nent d'occuper les Tuileries où siége le gou-
« vernement. Dans cet état de choses, nous ne
« pouvons que faire des vœux pour la patrie;
« et, nos délibérations n'étant plus libres, nous
« croyons de notre devoir de nous séparer. »

Après avoir entendu la lecture de ce message, les pairs se levèrent en silence et se retirèrent sans délibérer. Il n'en fut pas de même des représentans; ils refusèrent de regarder leur mission comme terminée, et protestèrent que la violence seule pourrait les empêcher de sié-

ger et de remplir leurs devoirs. Mais le lendemain, quand ils se rendirent au palais de leurs séances, ils en trouvèrent les portes fermées par ordre du général Dessolle, et un détachement de la garde nationale les contraignit de s'éloigner.

Le roi Louis XVIII rentra le 8 juillet dans la capitale. Quelles que soient aujourd'hui les assertions des ennemis de l'illustre famille de nos rois, chacun se souvient, l'Europe a été témoin de quels transports fut entouré le retour de ce monarque. Fatiguée de cent jours de malheurs et de discordes, la France entière tressaillit de joie; elle pressentit les quinze années de prospérité progressive dont elle devait jouir sous un sceptre paternel, que l'esprit de faction ne renonçait pas toutefois à briser. Heureuse si elle eût su prévoir alors l'abîme de maux que des passions aveugles allaient lui préparer encore!

# CHAPITRE III.

## SOMMAIRE DU CHAPITRE III.

Commencement de l'éducation du duc de Reichstadt. — Le comte Maurice de Dietrichstein. — Départ de Mme la comtesse de Montesquiou. — Quelques Français restent au service du prince. — Départ du baron de Stürmer pour Sainte-Hélène. — Boucle de cheveux et lettre portées à Napoléon par un botaniste. — Buste du jeune Napoléon. — Réclamations au congrès contre les dispositions relatives au duché de Parme. — Patente du 22 juillet 1818, qui fixe le nom et le rang du duc de Reichstadt. — Acte qui règle son apanage. — Suppression du nom de Napoléon. — Départ de Marie-Louise pour Parme. — Intimité du jeune prince avec l'empereur. — Le roi de Rome et le roi de Jérusalem. — Affection de l'impératrice pour le jeune prince. — Portrait du duc de Reichstadt. — Entretien pendant les séances. — Le lion et les chèvres de Schœnbrünn. — Mirza-Abul-Hassan-Chan. — Education des princes autrichiens. — Le capitaine Foresti. — Sa narration. — Le poète Collin. — Les dames Soufflot. — Répugnance du jeune prince, et sa facilité pour la langue allemande. — Son caractère. — Sa résolution. — Départ de Mme Marchand — La maison tyrolienne. — Souvenirs et curiosité. — On lui annonce la mort de Napoléon. — Etudes classiques et militaires. — Commission d'examen. — Mort de Collin. — Le baron Obenans. — Instruction religieuse par Michel Wagen. — Etudes mathématiques. — Fortification. — Travaux graphiques. — Examens. — Terrible inondation du Danube. — Etudes littéraires. — Histoire. — Sciences. — Ecole Polytechnique. — Arts. — Architecture. — La porte de la cour. — Le Thésée de Canova. — Equitation. — Exercices. — Grades, goûts militaires. — Fêtes du printemps dans les serres de l'empereur.

## CHAPITRE III.

Pendant que l'Europe entière avait repris les armes, avec fracas, pour recommencer de sanglantes luttes; tandis que le sceptre si rapidement ressaisi par Napoléon, était si subitement arraché de ses mains puissantes; que par suite de son abdication dernière, la proclamation de Napoléon II était combattue de tant d'intrigues, faisait naître des discussions si violentes, le jeune enfant, indifférent à tous ces orages, coulait des jours heureux et paisibles, auprès de sa mère, dans la tranquille résidence de Schœnbrünn.

Le moment était arrivé, où son intelligence déjà active réclamait les premiers soins d'une éducation suivie, méthodique, et progressive-

ment développée. L'empereur devait confier la direction de cette éducation, si délicate sous tant de rapports, à un homme dont l'existence et le caractère pussent justifier la sagesse de son choix. A la demande de Marie-Louise, il désigna le comte Maurice de Dietrichstein, d'une des familles les plus illustres de l'Empire, réunissant à une grande noblesse de sentimens, à l'élévation d'un caractère véritablement loyal, des connaissances étendues et variées. Par sa haute position sociale, par ses qualités universellement reconnues, le comte de Dietrichstein méritait la confiance du monarque; un tel choix prouvait suffisamment toute l'importance que l'empereur attachait au dépôt qu'il ne croyait pouvoir remettre qu'en de si dignes mains.

M^me^ de Montesquiou quitta le jeune prince, à qui elle avait donné les soins les plus tendres et les plus assidus. Elle s'éloigna avec regret, et cependant elle allait retrouver sa patrie.

Pendant le séjour de Marie-Louise en Autriche, les autres Français qui étaient venus à la suite de son fils, continuèrent à soigner son enfance, ils restèrent encore plusieurs mois auprès de lui. Leur présence put donner alors à l'enfant quelques notions des nouvelles ca-

tastrophes qui venaient de renverser son père. Une circonstance particulière prouve qu'on avait pris soin de l'en instruire autant que son jeune âge était capable de le comprendre.

Par la convention du 2 août 1815, les puissances alliées avaient stipulé que Napoléon, qu'elles regardaient comme le prisonnier de l'Europe, serait spécialement confié à la garde du gouvernement britannique; que les cours d'Autriche, de Russie et de Prusse nommeraient des commissaires qui demeureraient au lieu choisi par l'Angleterre pour la résidence de Napoléon, et que, sans être chargés de la responsabilité de sa garde, ils devraient néanmoins s'assurer de sa présence.

La cour de Vienne fit choix pour cette mission du baron de Stürmer, fils de l'internonce d'Autriche auprès de la Porte ottomane, et lui-même commissaire de son gouvernement au quartier-général de l'armée autrichienne, pendant les campagnes de France.

Le prince de Metternich lui donna des instructions, d'après lesquelles toutes ses démarches devaient être faites d'accord avec ses collègues, et principalement avec le gouverneur, sur qui seul portait toute la responsabilité de la

garde et de la surveillance de Napoléon. Il lui était recommandé de n'avoir aucune relation directe avec les Français qui séjournaient dans l'île, toutes leurs communications devant être soumises à l'inspection du gouverneur, afin que celui-ci n'ignorât aucune démarche, aucune correspondance de ceux qu'on avait confiés à sa garde, pour être toujours en mesure de s'opposer à toutes les tentatives d'évasion qu'ils pourraient concerter.

Au moment où le baron de Stürmer dut partir de Vienne pour se rendre à Sainte-Hélène, le célèbre Alexandre de Humboldt conseilla à l'empereur d'envoyer avec le commissaire autrichien un botaniste qui pourrait explorer les richesses végétales de l'île, et de là se rendre au cap de Bonne-Espérance, pour continuer ses recherches. L'empereur, qui protège les études botaniques, et qui lui-même est fort instruit dans cette science, approuva l'avis de l'illustre savant.

On fit choix, pour cette lointaine exploration, de M. Wellé, adjoint à M. Boos, jardinier en chef de Schœnbrünn. M. Wellé était un homme studieux, versé dans les sciences naturelles, fort appliqué à ses travaux, et par suite

entièrement incapable de se mêler d'intrigues. Au moment de son départ, M. Boos, ami de Mme Marchand, mère du premier valet de chambre de Napoléon, et attachée au service immédiat du jeune prince, chargea Wellé d'une lettre et d'un petit paquet qu'elle adressait à son fils; elle indiqua que le paquet renfermait une boucle de cheveux, qu'elle suppliait de faire remettre en secret à Marchand lui-même, de crainte qu'il ne fût privé, par la sévérité du gouverneur, de ce souvenir de la tendresse de sa mère.

Quand l'expédition fut en vue de Sainte-Hélène, M. le baron de Stürmer donna aux personnes de sa suite des avis et des ordres conformes aux instructions que lui-même avait reçues : il les prévint qu'aucune lettre, aucun paquet ne devait être remis directement aux Français qui se trouvaient dans l'île; que tout devait lui être confié, afin qu'il pût le faire parvenir par l'intermédiaire indispensable du gouverneur. En conséquence, il leur ordonna de déclarer tout ce qui pouvait être entre leurs mains sous ce rapport. Craignant de désobliger M. Boos, en manquant à sa promesse, Wellé garda le silence; et, quand il eut débar-

qué dans l'île, il trouva facilement le moyen de faire parvenir à Marchand le paquet que lui envoyait sa mère.

Tout à coup une fête fut improvisée à Longwood : Napoléon avait reçu une boucle des cheveux de son fils et une lettre dont on avait fait tracer les caractères, en guidant la main inexpérimentée de l'enfant. Le captif de Sainte-Hélène put oublier, un instant, les chagrins qui dévoraient son âme. Il manifestait la joie la plus vive : c'étaient les mêmes transports qui, la veille de la bataille de Borodino, accueillirent le portrait du jeune prince. Comme alors il avait présenté ce portrait à ses officiers, presque sur le champ de bataille, il montrait, avec empressement, à ceux qui l'entouraient encore les cheveux et la lettre qu'il venait de recevoir. Quelle différence toutefois devait mettre dans ses idées un si prodigieux changement de situation !... Sur les bords de la Moskowa, autour de lui une formidable armée, un passé de victoires constantes, un avenir entouré de tous les prestiges de la gloire et du pouvoir ; sur le rocher de Sainte-Hélène, l'appareil de la captivité, le souvenir poignant de récentes catastrophes, un avenir décoloré, détruit..... sans

espérance. La joie de cette fête dut bientôt s'éteindre dans de cruelles réflexions.

Sir Hudson Lowe crut que le baron de Stürmer avait volontairement violé la consigne donnée au gouverneur, et que lui-même avait fait parvenir des lettres à Long-wood, sans les lui communiquer. Dans cette persuasion, il crut devoir garder le silence à l'égard du commissaire autrichien; mais il porta plainte à son gouvernement : une explication eut lieu en conséquence. Wellé, dont l'intention était innocente, ne fut pas immédiatement renvoyé de l'île, comme le voulait d'abord sir Hudson Lowe : il continua ses recherches botaniques.

Il trouva peu de plantes particulières à Sainte-Hélène; mais, après avoir visité le cap, il rapporta sa collection à l'empereur. Il est maintenant directeur de l'Augarten, superbe jardin impérial sur les bords du Danube, autrefois rendez-vous habituel de tout ce que la société de Vienne avait de brillant, quand Joseph II y établissait sa demeure et y recevait la cour; aujourd'hui presque toujours désert, excepté le premier jour de mai, où la population entière s'y réunit pour célébrer le retour du printemps sous ses magnifiques ombrages.

Les cheveux et la lettre de son fils ne furent pas les seuls souvenirs de lui qui consolèrent la captivité de Napoléon; au-dessus de son lit était placé un buste de ce jeune prince, d'une ressemblance frappante; un sculpteur français établi à Vienne, en était l'auteur. M. le comte de Bausset, pendant le voyage qu'il fit en Savoie, à la suite de Marie-Louise, l'avait fait parvenir à l'île d'Elbe, avec une lettre de cette princesse.

Ainsi que je l'ai précédemment exposé, par le traité du 11 avril 1814, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla furent cédés à Marie-Louise, avec reversion à son fils de cette principauté dont il portait déjà le titre. Ces dispositions furent attaquées au congrès. N'ayant pu faire valoir contre les titres anciens de la maison de Lorraine les droits plus récens qu'elle avait eus au commandement de la Toscane, l'ancienne reine d'Etrurie réclamait pour son fils les états héréditaires de Parme, dont la violence l'avait injustement dépouillé. L'entreprise de Napoléon avait donné lieu au congrès de déclarer, dans l'acte du 13 mars, que par suite de cette agression armée contre la France, le traité de Fontainebleau était complètement

annulé. Dès lors on ne pouvait plus s'étayer de cet acte pour repousser des réclamations qu'appuyait fortement le chevalier de Labrador, plénipotentiaire de l'Espagne. Pour satisfaire aux vœux de cette puissance, et pour calmer les craintes des princes d'Italie, sur l'établissement au milieu d'eux du fils de Napoléon, les plénipotentiaires français proposaient de restituer le duché de Parme à son ancien souverain, et de donner, en compensation, à Marie-Louise le revenu des biens allodiaux que le roi de Bavière possédait en Bohême, connus sous le nom de terres Bavaro-Palatines, avec la principauté de Lucques, reversible, à la mort de cette princesse, au grand-duc de Toscane. Toujours guidé par des sentimens désintéressés, l'empereur déclara que, si le repos de l'Europe exigeait que sa fille renonçât à toute souveraineté, il était prêt à y consentir, s'en remettant aux puissances du soin de satisfaire aux justes demandes d'indemnités qu'elle serait en droit de présenter.

Des difficultés s'élevèrent néanmoins, sur la restitution de Plaisance, que l'Autriche voulait temporairement conserver comme un point militaire important; tandis que la cour d'Es-

pagne rejetait toute idée de démembrement du duché de Parme, à moins d'égale compensation en Italie.

Le congrès répondit au plénipotentiaire espagnol, par une déclaration du 9 juin, que l'infant don Charles-Louis était appelé à posséder, au lieu des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, la principauté de Lucques, avec une indemnité de cinq cent mille francs de rentes perpétuelles. L'ex-reine d'Etrurie, l'infante Marie-Louise, refusa cet arrangement pour son fils, dont elle était tutrice; et l'archiduchesse Marie-Louise conserva les duchés de Parme, sans qu'ils fussent désormais reversibles au jeune Napoléon.

Postérieurement à cette décision, à la demande de la France et de l'Espagne, par convention du 10 juin 1817, à Paris, les puissances alliées arrêtèrent que les dispositions de l'acte du congrès du 9 juin, relatives au duché de Parme, étaient maintenues à l'égard de l'archiduchesse Marie-Louise; mais, après son décès, la reversion devait avoir lieu en faveur de l'infant don Charles-Louis et de ses descendans mâles. Au moment où ce prince rentrerait en possession de Parme, le duché de Luc-

ques passerait sous la domination du grand-duc de Toscane.

Ainsi, par ces dispositions nouvelles comme par l'annulation du traité de Fontainebleau, le fils de Napoléon, jusqu'alors appelé duc de Parme, se trouva tout à coup sans nom, sans titre et sans héritage.

L'empereur devait pourvoir à cet état de choses : il était dans ses sentimens paternels de donner à son petit-fils un rang, un titre, une existence; de lui fournir une compensation de ces Etats que d'abord on lui avait assurés par la convention de Fontainebleau. Quoique l'invasion de Napoléon eût donné lieu aux puissances d'annuler ce traité, l'empereur ne pouvait imputer à son petit-fils les actes de son père et l'en rendre responsable. Il consentait à tous les sacrifices, à tous les ménagemens qu'exigeait la politique; mais il voulut les concilier avec ce que lui dictaient son équité et sa tendresse pour l'enfant que la Providence avait remis à ses soins.

Ce fut dans ce but que, par une patente du 22 juillet 1818, l'empereur régla d'une manière définitive la position du jeune prince.

*Nous donnons*, dit cet acte, *au prince Fran-*

*çois-Joseph-Charles, fils de notre bien-aimée fille l'archiduchesse Marie-Louise, le titre de duc de Reichstadt.* Pendant quelque temps il avait été question de faire porter au prince le titre de duc de Modling, du nom de la résidence des anciens margraves d'Autriche. Mais, la terre de Modling n'appartenant plus à la maison impériale, on crut qu'il y aurait de l'inconvenance dans une semblable désignation, et l'on choisit le titre de duc de Reichstadt, nom de l'une des terres qui devaient former son apanage.

Le même acte réglait les armoiries, et décidait que désormais, tant à la cour que dans toute l'étendue de l'empire, le prince François-Joseph-Charles, duc de Reichstadt, prendrait rang immédiatement après les princes de la famille impériale, et les archiducs d'Autriche.

Un acte particulier lui conférait la propriété éventuelle des terres Bavaro-Palatines, situées en Bohême, comme nous l'avons déjà dit, pour en jouir lui et ses descendans mâles, avec reversion à la couronne d'Autriche en cas d'extinction de la postérité masculine : les revenus en étaient évalués à 500,000 fr.; mais il ne de-

vait entrer en possession de cet apanage que lorsque Marie-Louise aurait cessé d'exister; jusque là, jouissant des duchés de Parme, Plaisance et Guastalla, elle devait fournir à l'existence de son fils.

On a remarqué, dans les actes relatifs au duc de Reichstadt, la suppression du nom de Napoléon; moi-même j'en fus frappé quand ces pièces me furent communiquées; je ne pus m'empêcher d'en faire l'observation à un homme d'Etat célèbre.

« Pour juger une détermination, me répon-
« dit-il, il faut se placer dans la situation et se
« reporter à l'époque où elle a été prise. Tel acte
« qui paraissait indispensablement nécessaire, il
« y a quatorze ans, pourrait être aujourd'hui
« considéré d'une manière absolument diffé-
« rente.

« Qu'on recule par la pensée jusqu'à cette
« époque où l'Europe, après une lutte et une
« oppression de tant d'années, s'était levée pour
« venger son honneur et reconquérir son indé-
« pendance : qu'on se rappelle l'indignation et
« la fureur des peuples quand, pour prix d'une
« confiance imprudente, Napoléon, brisant
« les traités, s'élança de l'île d'Elbe, compro-

« mit de nouveau leur existence, et sembla « rendre inutile, en un moment, tant de sang « versé sur les champs de bataille. La victoire « n'apaisa pas d'abord cette fureur.

« Aujourd'hui la haine a fait place à la mo- « dération. A cet égard les idées se sont modi- « fiées et ont pris une direction différente. « Mais alors l'Allemagne, indignée, regardait « sa haine contre Napoléon comme un lien de « vertu qui devait unir les peuples : c'était une « religion; c'était un fanatisme; le nom de l'op- « presseur des nations leur inspirait un senti- « ment d'horreur.

« Rappelez-vous combien peu il était alors « resté populaire, même en France; combien « de familles avaient sollicité pour leurs en- « fans l'honneur d'être nommés par le grand « capitaine, qui, dans son infortune, cédant « au ressentiment général, changèrent contre « un nom moins célèbre celui de Napoléon, « ou, du moins, le réduisirent à ses deux der- « nières syllabes.

« Mais des raisons d'un ordre plus élevé dic- « tèrent cette détermination. L'Europe venait « de reconnaître combien il y avait eu danger « pour elle de laisser à un guerrier si entrepre-

« nant le prestige attaché au titre d'empereur.
« En donnant à tous les rois et souverains qu'il
« avait créés dans sa famille le nom de Napo-
« léon, à l'exemple des successeurs de Jules et
« d'Octave qui portaient le titre d'Auguste et
« de César, il l'a classé parmi les insignes du
« rang impérial, il en avait fait une dénomina-
« tion de dynastie, à laquelle évidemment il
« voulait attacher une signification d'autorité
« et de puissance. L'empereur d'Autriche, qui
« avait déjà sacrifié toutes ses affections à la
« sûreté et au bonheur de ses sujets, avait à
« cœur de leur prouver, ainsi qu'à l'Europe,
« que, dans aucune situation, ses sentimens
« paternels ne l'emporteraient sur ses prin-
« cipes et son amour pour son peuple. C'est
« essentiellement dans ce but qu'il ôta au jeune
« prince son nom de dynastie, comme il lui
« avait refusé le titre d'empereur, pour que
« dès lors des noms, tous consacrés en Autri-
« che, prouvassent qu'il ne serait plus désor-
« mais qu'un prince autrichien. »

Toutes les difficultés relatives à la possession du duché de Parme étaient levées : Marie-Louise se rendit dans ses nouveaux Etats, et le jeune enfant resta, dès lors, auprès de l'empereur.

C'était un spectacle touchant que l'intimité qui s'établit, dès les premiers instans, entre le monarque et le jeune prince. Un instinct secret semblait indiquer à l'enfant que toute son existence devait se réfugier désormais sous la protection de son aïeul. L'empereur éprouvait cet intérêt profond que devait nécessairement lui inspirer un être qui lui tenait de si près, et qui, si jeune, était déjà cependant le jouet d'une inconcevable destinée : ils ne se quittaient plus. Un établissement de jeux, proportionnés à l'âge de l'enfant, se trouvait dans l'appartement même de l'empereur, qui prenait plaisir à être témoin de son adresse, de son agilité, et des transports de sa joie. Le jeune duc pénétrait même dans le cabinet de travail où ce monarque, un des plus habiles légistes de son royaume, décide habituellement lui-même un grand nombre d'affaires de haute administration, et, avec soin et conscience, examine les requêtes que lui remettent ses sujets dans les audiences qui sont accordées sans difficulté au plus humble des habitans de l'empire. La présence du jeune prince venait faire diversion à ses graves travaux : sa conversation l'intéressait. L'enfant lui parlait avec une

confiance entière, parce qu'il était sûr de recevoir des réponses proportionnées à son intelligence, et des explications faites avec ce sentiment bienveillant qui leur donne tant d'attrait pour celui qui les écoute.

Dans un de ces momens d'épanchement, le jeune duc s'approcha d'un air préoccupé, et, s'appuyant sur les genoux de l'empereur :

— « Mon grand papa, lui dit-il, n'est-il pas vrai, quand j'étais à Paris, j'avais des pages?

— « Oui; je crois que vous aviez des pages.

— « N'est-il pas vrai aussi qu'on m'appelait le roi de Rome?

— « Oui; l'on vous appelait le roi de Rome.

— « Mais, mon grand papa, qu'est-ce donc être roi de Rome?

— « Mon enfant, répondit l'empereur, quand vous serez plus âgé, il me sera plus facile de vous expliquer ce que vous me demandez : pour le moment, je vous dirai qu'à mon titre d'empereur d'Autriche je joins celui de roi de Jérusalem, sans avoir aucune sorte de pouvoir sur cette ville..... Eh bien! vous étiez roi de Rome comme je suis roi de Jérusalem. » Cette réponse frappa l'enfant; il garda le silence, et sembla long-temps réfléchir.

Ceux qui connaissent le genre de vie de l'empereur et ses habitudes domestiques, savent que son intérieur ne diffère pas de celui d'un bon père de famille. Pendant les séjours que, dans la belle saison, il fait à la campagne, l'enfant le suivait dans ses terres et dans ses maisons de plaisance. Leur société devenait de plus en plus intime. Ils prenaient ensemble leurs repas, et quand, par des raisons de santé ou d'affaires, l'empereur voulait être seul à sa table, on savait que cet ordre ne concernait jamais le duc de Reichstadt, compagnon nécessaire et inséparable de son aïeul.

Après avoir lutté avec une constance admirable contre les souffrances cruelles qui au printemps de ses jours minaient lentement son existence, l'impératrice, fille de Béatrix, avait terminé en Italie sa courte et pénible carrière : son époux, sa famille, l'empire, payèrent à sa mémoire un juste tribut de douleur et de regrets. Le temps n'a pas encore effacé le souvenir du charme indicible qu'elle savait répandre autour d'elle.

Dans la suite, l'empereur crut devoir appeler à partager son trône une des filles du roi de Bavière, la princesse Caroline-Auguste. La nou-

velle impératrice justifia bientôt aux yeux de l'Autriche le choix de son époux par les qualités de son noble caractère, par l'élévation d'un esprit éclairé. L'empire aime à voir confiés à son affection touchante les jours si précieux de son souverain. Elle partagea les soins et la tendresse de l'empereur pour le duc de Reichstadt, que chérissaient aussi tous les membres de la famille impériale. Celui des princes avec qui le jeune duc se trouvait en relations plus intimes d'affections et d'habitudes, était le second fils de l'empereur, l'archiduc François, qui, plus rapproché de son âge, se plaisait à partager ses joies et ses amusemens.

Nulle différence n'existait, du reste, dans la manière dont on traitait le duc de Reichstadt et les jeunes archiducs dans la famille; il recevait les mêmes soins et les mêmes témoignages de tendresse; à la cour on lui rendait les mêmes honneurs.

L'intérêt que faisait naître généralement la situation si extraordinaire de ce jeune enfant, et la beauté remarquable de ses traits, inspirèrent à plusieurs artistes le désir de reproduire son image. A l'époque du congrès de Vienne, Isabey et d'autres peintres habiles

étaient venus dans la capitale de l'Autriche consacrer par leur art le souvenir de tant de monarques, de princes, d'hommes d'Etat, de personnages illustres qui prirent part à cette grande réunion européenne. Ils firent des portraits remarquables du jeune prince. Celui que quelques années plus tard on dut au talent du célèbre Lawrence, lors de son séjour à Vienne, a été reproduit avec bonheur par la gravure.

Un peintre français depuis long-temps établi à Vienne, recommandable par son talent et par son caractère, et qui, de concert avec un autre habile artiste français, l'architecte Moreau, a fondé sur les bords du Danube le bel établissement des bains de Diane, M. Hummel, fut appelé pour peindre le jeune prince, alors âgé de cinq ans. Il le trouva jouant avec une multitude de figures de soldat, parmi lesquelles il remarqua des Cosaques irréguliers; cherchant à captiver son attention, pour éviter son impatience :

— « Avez-vous jamais vu des Cosaques, monseigneur? lui dit le peintre.

— « Oui certainement j'en ai vu : ce sont eux qui nous ont escortés en France.

— « S'ils étaient comme ceux que vous avez

là, avec le cou et les jambes nus, ils devaient avoir bien froid.

— « Non, ils ne sentent pas le froid, parce qu'ils sont d'un pays où l'on y est accoutumé. »

Il répondait également à toutes les questions du peintre avec une justesse frappante, mais toujours après quelques instans de réflexion.

— « Je veux être soldat, lui disait-il dans la même séance : je me battrai bien ; je monterai à l'assaut.

— « Mais, monseigneur, vous trouverez les baïonnettes des grenadiers qui vous repousseront, qui vous tueront peut-être.

— « Est-ce que je n'aurai pas une épée pour écarter les baïonnettes? » répondit-il avec fierté.

Quand le portrait fut presque terminé, et qu'il fut question du costume, le peintre demanda au comte de Dietrichstein : « De quel ordre dois-je décorer le prince? — De l'ordre de Saint-Etienne que l'empereur lui a envoyé au berceau. Mais, M. le comte, j'en avais encore beaucoup d'autres, dit l'enfant. — Oui, mais vous ne les portez plus. » Il se contenta de cette réponse.

Outre les preuves d'intelligence que donnait le jeune prince, il montrait aussi déjà de la

fermeté et de l'adresse : on le remarqua dans quelques circonstances. Le général italien Pino avait offert à l'empereur un jeune lion, récemment dérobé à la mamelle de sa mère; trop faible encore pour être nuisible, il jouait, avec les chèvres qui le nourrissaient, dans un des parcs de la ménagerie de Schœnbrünn; il attirait l'attention du public qui venait le visiter; on le caressait comme un chien docile. Un jour, accompagné de ses enfans et du jeune prince, l'empereur voulut aller voir le lion : la plus jeune des archiduchesses parut effrayée, non de cet animal, mais d'une des chèvres qui courait vers elle d'un air menaçant. — « Ne craignez pas, dit l'enfant, en saisissant adroitement la chèvre par les cornes, je l'empêcherai bien de vous approcher. — Voyez, dit l'empereur en souriant, il est bien jeune, et cependant il sait déjà comment on doit prendre la difficulté. »

J'ai parlé plus haut du séjour que fit à Vienne l'illustre peintre anglais Lawrence; à son souvenir se lie une anecdote que je tiens du savant conseiller aulique chevalier de Hammer; elle peint le tact prématuré, le sentiment de dignité et de convenances du duc de Reichstadt.

Dans l'année 1819, l'ambassadeur de Perse, Mirza-Abul-Hassan-Chan, fit son entrée à Vienne, et déposa aux pieds de l'empereur et de l'impératrice les présens que leur offrait son souverain. Parmi ces objets précieux qui, en grande partie, consistaient en nombreux tissus de cachemire, on remarquait le portrait du monarque persan, encadré d'une riche bordure, en pierre de jade de la Chine, un volumineux manuscrit du poète Feth-Ali, composé de quarante mille distiques, et intitulé le *Livre du Roi des Rois*, à l'imitation du poëme fameux de Ferdussi, et principalement le cimeterre de Timur, si célèbre en Europe sous le nom de Tamerlan. Abul-Hassan, alors ambassadeur, aujourd'hui premier ministre de Perse, est un homme d'esprit, ayant de l'instruction, mais beaucoup de singularités dans les manières, et surtout une assurance poussée jusqu'à l'extrême. Il avait parcouru plusieurs cours de l'Europe. A Londres, Lawrence avait fait son portrait, pour le roi d'Angleterre : retrouvant le peintre à Vienne, il s'empressa de le visiter, dans son atelier, accompagné de M. de Hammer, interprète de la cour. Le duc de Reichstadt était curieux de voir le Persan; il se rendit en

même temps que lui chez Lawrence. Abul-Hassan lui fut présenté, et se mit aussitôt à converser en anglais avec le comte de Dietrichstein, en se laissant aller à toute la pétulante vivacité de son imagination et de son caractère. Frappé de ces manières étranges et bruyantes, le jeune duc, qui avait alors huit ans, dit avec une extrême gravité : — « Voilà un Persan bien vif; il me paraît que ma présence ne lui cause pas le plus léger embarras. »

Les études du duc de Reichstadt furent dirigées d'après le mode constamment suivi pour les princes de la famille impériale : de nombreux résultats ont démontré l'excellence de cette éducation. On connaît généralement la haute instruction à laquelle se sont élevés les archiducs d'Autriche. Un des grands hommes de guerre de notre siècle, l'archiduc Charles, est un écrivain militaire supérieur. L'archiduc Jean, qui vit dans l'Autriche intérieure comme un simple habitant des montagnes, y cache des connaissances aussi variées qu'étendues. L'archiduc Reynier est profondément versé dans les sciences administratives et politiques, comme son frère Louis dans les sciences militaires; l'archiduc Ferdinand, connu par son brillant

courage, l'est aussi par son instruction, et son frère Maximilien est un des plus habiles ingénieurs de l'époque actuelle; d'après ce que m'en ont dit des hommes éclairés, il n'est aucun cours des sciences de la guerre dont il ne fût en état d'être un habile professeur.

Les études auxquelles sont soumises les premières années de l'éducation des princes autrichiens, ne diffèrent pas du système prescrit et suivi par l'université impériale. Dans la monarchie autrichienne, l'enseignement est sévère, les cours se suivent régulièrement; ils sont développés par des hommes habiles, avec un soin particulier, surtout ceux où l'on étudie les langues anciennes et les auteurs classiques. Dans ce pays, où elle est consacrée aux discussions des savans, à la rédaction de plusieurs actes, où elle est même employée dans les délibérations politiques des diètes hongroises; dans ce pays, où elle est presque encore vivante, la langue latine est enseignée, non seulement comme la langue des sciences, mais en même temps surtout comme la science des langues. Le duc suivit avec succès tous les cours prescrits, sans en excepter l'étude approfondie du droit public et du droit privé.

Désirant reproduire avec fidélité les détails que j'ai recueillis, je ne me restreins pas aux formes sévères de l'histoire; j'écris une simple notice, dans laquelle je raconte les faits, tels que j'ai su les observer, et je retrace les impressions que j'en ai reçues; mais, afin de leur conserver leur véritable physionomie, je rapporterai quelquefois les narrations que j'ai entendues des personnes dont la bienveillance m'a fourni les documens de cet écrit.

Un des hommes qui, par sa situation précédente, pouvait me communiquer, à cet égard, les renseignemens les plus exacts et les plus intéressans, était, sans contredit, le capitaine Foresti : appelé auprès du duc de Reichstadt, dès les premiers instans de son arrivée à Vienne, il fut attaché à ce prince comme l'un de ses gouverneurs. Sans interruption pendant seize années, il le suivit dans toutes les circonstances de son éducation, et assista au développement complet de son intelligence.

Natif de Trente, dans le Tyrol méridional, le capitaine Foresti avait fait des études distinguées à l'académie du génie à Vienne ; il servit avec honneur dans les grandes guerres de l'Autriche, particulièrement en Italie. L'es-

time qu'il méritait par son instruction; par son caractère et sa conduite, appela sur lui le choix de l'empereur, quand, au mois de septembre 1815, il confia l'éducation du duc de Reichstadt à la direction supérieure du comte Maurice Dietrichstein. C'est un homme éclairé, modeste, sage, ferme, d'un caractère solide, point sujet à l'enthousiasme: j'ai reconnu en lui l'accent simple et austère de la vérité.

Je n'ai vu le capitaine Foresti qu'après la mort du duc de Reichstadt, et à l'occasion des renseignemens circonstanciés que je désirais recueillir. Le général comte Hartmann me mit en relation avec lui, afin de m'offrir le moyen le plus sûr de bien connaître celui dont je voulais retracer les souvenirs avec exactitude. Le capitaine Foresti répondit à mes demandes avec complaisance et franchise. Nous eûmes plusieurs conférences dans l'appartement même qu'avait occupé le prince, au palais de l'empereur. Là nous étions entourés de ses armes, de ses livres, de ses derniers écrits, de ses derniers souvenirs: tout, autour de nous, était imprégné de la vie intellectuelle de celui dont l'existence venait de s'éteindre si prématurément. Voici ce que, dans cette situation, et

visiblement ému, me racontait le capitaine Foresti :

« A l'époque même où le jeune prince fut confié au comte de Dietrichstein, je fus appelé auprès de lui, pour remplir les fonctions de son gouverneur. Je partageai cette marque honorable de confiance avec M. Collin, connu par ses succès littéraires, par sa belle tragédie d'*Essex* et plusieurs autres pièces qui sont restées sur la scène : il était frère du célèbre poète Henri Collin, l'auteur de *Régulus*, de *Coriolan*, de tant de productions, l'honneur du théâtre autrichien.

« Jusqu'au moment où le prince passa sous notre direction, on avait évité de fatiguer son enfance d'un travail pénible, mais on s'était appliqué à développer son intelligence par des soins assidus, par des entretiens à portée de sa compréhension. Sous les ordres immédiats de M^me^ la comtesse de Montesquiou se trouvaient deux dames plus spécialement chargées de s'occuper habituellement de son éducation, M^me^ Soufflot et sa fille : toutes deux étaient instruites et parfaitement convenables aux fonctions qu'on leur avait confiées. La jeune personne, surtout, était extrêmement distin-

guée par un caractère aimable, par une imagination vive et pénétrante : c'est elle qui, le plus habituellement, cultivait l'esprit de son jeune élève, en lui racontant des histoires à sa portée, en lui faisant des lectures dont le choix l'intéressait, qui donnaient lieu à des demandes, à des explications, à des entretiens assidus. Employée avec un discernement remarquable, cette méthode contribua à donner de l'action et du développement aux facultés naturelles de l'enfant. Aussi l'on jugea qu'il était susceptible de commencer à recevoir son éducation sous la direction de gouverneurs, dès qu'il eût atteint l'âge de quatre ans et demi. L'éducation des princes d'Autriche commence généralement vers la cinquième année; mais, à cet égard, il n'y a ni règle, ni époque fixe dans la famille impériale : les facultés individuelles sont seules consultées en semblable circonstance.

« L'enfant était à cet âge remarquablement beau, ses mouvemens avaient de la grâce et de la gentillesse. Il parlait déjà facilement et avec cet accent particulier aux habitans de Paris. Nous prenions plaisir à l'entendre nous exprimer, dans le langage naïf de son âge, des pensées, des observations d'une extrême justesse.

« Il était nécessaire qu'il s'habituât de bonne heure à l'usage de la langue allemande : il devait l'entendre beaucoup parler autour de lui; il fallait donc qu'il fût bientôt en état de ne rester étranger ni à ce qu'on pouvait dire en sa présence, ni par suite aux moyens d'instruction qui devaient en résulter. Mais quand nous voulûmes essayer de lui faire prononcer quelques mots allemands, tout à coup il opposa une volonté négative déterminée, comme une résistance désespérée : on eût dit qu'en parlant cette langue, il craignait d'abdiquer sa qualité de Français; il soutint fort long-temps, pour son âge, cette résolution qui dut s'évanouir enfin. Alors il apprit l'allemand avec une prodigieuse facilité, il le parla bientôt dans la famille impériale. C'était une satisfaction réelle d'assister au travail facile de cette jeune imagination. Les fautes même qu'il commettait fréquemment décelaient une vive intelligence, et une véritable réflexion. Il s'appuyait sur des analogies, sur des observations étymologiques fort ingénieuses, il y avait déjà dans cette jeune tête une faculté de logique très-intéressante à observer.

« Les enseignemens qu'il avait reçus jusque-

là ne l'avaient pas soumis aux fatigues de l'étude : c'est moi qui me chargeai du soin assez pénible de lui montrer à lire. Il avait de l'aptitude, assez de docilité; mais souvent il se glissait entre mes jambes pour échapper au dégoût et à l'ennui des leçons. Afin de donner à son travail plus d'attrait, plus d'activité, un jeune enfant, Émile Gobereau, venait partager ses études : c'était le fils d'un valet de chambre de Marie-Louise. Je leur enseignais à lire à tous deux ensemble. L'émulation qui résultait de la simultanéité des leçons fit faire de rapides progrès à mon élève.

« Nos travaux se faisaient alors dans l'appartement de Marie-Louise. Cette princesse, toujours à portée d'entendre les exclamations de la joie, et quelquefois les expressions du chagrin, ou du mécontentement, venait souvent auprès de son fils encourager ses bonnes dispositions par ses éloges, ou réprimer ses défauts par un blâme sévère.

« Il montrait dès lors les qualités distinctives de son caractère : bon pour les subalternes, ami de ses gouverneurs, mais sans démonstration vive, il obéissait par conviction, mais presque toujours il commençait par essayer de la

résistance. Il aimait à produire de l'effet. En général, on voyait qu'il pensait beaucoup plus qu'il ne voulait dire : nous dûmes nous attacher à régler en lui cette disposition, qui aurait tendu à le rendre dissimulé : nous y parvînmes par des soins assidus et avec assez de difficulté. Du reste, il recevait nos réprimandes avec fermeté; et quelque mécontentement qu'il en éprouvât, jamais il ne conservait de rancune; il finissait toujours par convenir de la justice des représentations qu'on lui avait faites. Quand dans la journée nous avions senti quelque mutuel refroidissement, par suite d'une leçon sévère, le soir, en prenant congé de nous, il était le premier à nous tendre une main amicale, en nous priant de lui pardonner et d'oublier ses torts.

« Son amour-propre le portait à profiter rapidement des moindres observations qui lui signalaient ce qui pouvait ressembler à un tort, et surtout à un ridicule. Il nous donna dans ce genre une singulière preuve de la fermeté de son caractère, quand il prenait une résolution. A cette époque il n'avait pas cinq ans. Quand il voulait donner à ses assertions beaucoup de force, il se servait du mot *vrai*, qu'il employait

même aussi quelquefois, alors qu'il avait intérêt à nous tromper. En prononçant ce mot d'un air presque solennel, il levait sa petite main avec beaucoup de grâce, pour faire un geste affirmatif.

« Le 12 décembre 1815, jour anniversaire de la naissance de l'archiduchesse Marie-Louise, l'enfant voulut adresser un compliment à sa mère : on rédigea à la hâte quatre vers que je ne vous donne pas pour de la poésie; je ne sais comment j'ai pu me les rappeler après un si long intervalle; mais j'ai totalement oublié quel fut l'improvisateur qui les écrivit dans le moment nécessaire.

Autant que moi, personne, ô ma chère maman,
Ne doit bénir ce jour prospère,
*Vrai*, ne lui dois-je pas le bonheur si touchant,
Et si doux à mon cœur, de vous nommer ma mère?

« Dans peu d'instans l'enfant eut appris et retenu le quatrain : alors on lui fit l'observation qu'on y avait employé le mot *vrai*, parce que lui-même s'en servait continuellement, que c'était en lui un mot d'habitude, une sorte de manie : il devint sérieux; on le conduisit à sa mère, à l'heure de son déjeûner; il courut

se jeter dans ses bras, avec empressement, lui dit beaucoup de choses aimables; mais jamais il ne voulut consentir à réciter les vers. Il n'en dit pas la raison, mais nous ne pûmes pas en douter. Depuis cette époque il renonça complètement à son mot favori : dès lors il ne le prononça plus une seule fois.

« Il me donna d'autres preuves de l'empire qu'il avait déjà sur lui-même. Jusqu'au départ de Marie-Louise pour ses États de Parme, il conserva près de lui une femme qui le soignait avec une affection au-dessus de tout éloge. Mme Marchand, mère du premier valet de chambre de Napoléon, restait de nuit près de l'enfant qui, le matin, était accoutumé à recevoir ses caresses empressées : c'est elle qui assistait à son réveil, et qui était chargée du soin de le vêtir. Aussi elle recevait chaque jour ses premières paroles. Au départ de Marie-Louise, Mme Marchand retourna en France, en même temps que M. le comte de Bausset, qui avait aussi beaucoup d'affection pour le jeune prince. Dès ce moment je passai les nuits dans sa chambre. La première fois je craignis qu'à son réveil, il ne se livrât au vif chagrin de l'enfance, en ne retrouvant plus, près de lui, celle qu'il

était accoutumé à revoir chaque matin. En s'éveillant, il s'adressa à moi sans hésiter, et me dit, avec un calme étonnant pour son âge : « Monsieur de Foresti, je voudrais me lever. »

« Il y avait dans son caractère un trait distinctif, il ne pouvait tolérer la pensée qu'on voulût le tromper; aussi il détestait les contes et les fables. La morale ne pouvait pas recourir à ce moyen pour le persuader; il restait insensible à ce genre de narration : C'est faux, disait-il, à quoi cela est-il bon?

« Toutefois le génie poétique de Collin sembla triompher en quelque sorte de cette tendance absolue à repousser tout ce qui ne paraissait pas exactement vrai. Sur les hauteurs qui dominent Schœnbrünn, à droite des élégantes arcades de la Gloriette, au fond d'une allée sombre, on trouve une enceinte qui, séparée entièrement par des arbres touffus, de la vue de Vienne et des vastes plaines du Danube, est en présence de l'aspect riant des hauteurs, des collines, des montagnes qui vont en s'élevant jusqu'aux cimes du Schneeberg. Là, dans la forme des chalets de la Suisse, ou plutôt du Tyrol, on a construit une chaumière, que pour cette raison on a nommée Tyroler-

Haus'. Cette construction rustique, en harmonie avec les montagnes qui l'environnent, transporte l'imagination bien loin de la capitale. C'est dans ces lieux tranquilles que Collin menait souvent le jeune duc. Il lui racontait alors l'histoire de Robinson-Crusoé. L'imagination de l'enfant s'échauffait à ces récits. La solitude, le silence complétaient son illusion; il se croyait dans un désert, et Collin l'excitait alors à fabriquer lui-même une multitude de petits ustensiles, nécessaires aux besoins de la vie; il s'en acquittait avec adresse. On avait fait de ces objets une collection, qui était déposée dans le pavillon qu'on appelle encore la maison du duc de Reichstadt. Le gouverneur et l'élève, réunissant leurs efforts et leur industrie, étaient parvenus à creuser une caverne semblable à celle que décrit l'habitant de l'île déserte.

« Ses souvenirs étaient restés assez distincts relativement à la situation brillante où il s'était trouvé en France : il y pensait, et souvent il en était occupé. Il n'ignorait pas qu'on l'avait appelé roi, et que son père était un grand homme. Un jour, dans une réunion de la famille impériale, un des archiducs lui montra une de ces

petites médailles d'argent qu'on avait frappées à l'époque de sa naissance, et qui furent distribuées au peuple après la cérémonie de son baptême : son buste y était représenté. On lui demanda : — « Savez-vous quelle est cette « image? — C'est moi, répondit-il sans hésiter, « quand j'étais roi de Rome. »

« Son extrême curiosité sur sa situation passée, sur l'histoire de son père, sur son existence actuelle, sur les causes de sa chute, nous mettait tous les jours dans un extrême embarras : les réponses évasives ne pouvaient pas suffire à le contenter : c'était pour nous un supplice. Heureusement enfin l'empereur arriva. Nous nous empressâmes de lui faire part des questions continuelles que nous faisait l'enfant, en le priant de nous donner ses ordres à cet égard. L'empereur nous répondit : — « La vérité doit être la base de « l'éducation du prince : vous devez répondre li- « brement à toutes les questions qu'il vous adres- « sera ; c'est le meilleur et le seul moyen de cal- « mer son imagination et de lui inspirer la con- « fiance dont vous avez besoin pour le guider. »

« Dans les premiers temps il nous interrogeait avec avidité, et avec une affluence d'idées surprenante. Nous trouvant autorisés à lui ré-

pondre nous le faisions avec une extrême franchise. Ce que l'empereur avait prévu ne manqua pas d'arriver : après quelques jours il fut comme rassasié de cette conversation ; alors il devint plus calme, plus réservé sur ce sujet. Ce qui semble incroyable, c'est qu'à aucun âge, dans aucune circonstance, nous ne lui avons entendu articuler un regret relatif à sa situation passée ; mais, comme je vous l'ai déjà dit, ses paroles étaient loin de révéler tous les secrets de son âme. Plus tard on voyait qu'il appréciait les fautes que son père avait commises, mais jamais il n'a prononcé un seul mot à cet égard.

« La nouvelle de la mort de Napoléon fut portée à Vienne par un courrier de MM. de Rostschild. A cette époque, le comte de Dietrichstein avait été obligé de s'absenter pour se rendre à Wurtzbourg ; l'empereur me chargea d'annoncer ce lugubre événement au jeune prince, qui venait de terminer sa dixième année..... C'était le 22 juillet à Schœnbrünn ! Dans le même lieu, le même jour, où lui-même, onze ans après, devait expirer, je lui annonçai la fin de l'existence de son père. Il pleura amèrement, et sa tristesse dura plusieurs jours. — « M. de Fo-« resti, me dit-il alors, mon père était bien loin

« de penser en mourant que c'est de vous que je « reçois des soins si affectueux et tant de preuves « d'attachement. » Dans ce moment, le prince faisait allusion à une circonstance de ma vie que je lui avais racontée. Dans la campagne de 1809, fait prisonnier à l'affaire de Ratisbonne, je fus conduit avec quelques autres officiers autrichiens devant l'empereur des Français : il était à cheval, entouré de son nombreux état-major, dans lequel se trouvaient plusieurs maréchaux; il était fort agité. — « Où donc est l'archiduc? » nous répéta-t-il plusieurs fois. — Alors, en s'adressant à moi, il s'emporta sur ce que l'Autriche avait voulu profiter contre lui de la guerre d'Espagne, et lui suscitait des obstacles qui l'empêchaient de terminer cette lutte sanglante. Je fus étonné de son emportement envers des officiers dont le devoir était de servir fidèlement leur souverain, sans se permettre d'examiner et de discuter les causes de la guerre.

« Quand je lui annonçai la mort de son père, le jeune prince, avec beaucoup de discernement, fit ce rapprochement remarquable que le prisonnier, traité durement par Napoléon, était destiné par la Providence à être un jour le guide et l'ami fidèle de son fils.

« Le duc de Reichstadt porta le deuil de son père pendant long-temps, ainsi que toutes les personnes de son service; nous le prîmes aussi, comme ses gouverneurs.

« L'éducation préparatoire aux études classiques dura, pour le prince, jusqu'au moment où il eut atteint sa huitième année. Avant cette époque, nous nous contentions de l'exercer assidûment, par le moyen de nombreuses lectures, à la connaissance des langues française, allemande, italienne. J'avais soin de noter les mots qu'il n'avait pas compris, pour faire de nouveaux appels à sa mémoire. Chaque jour je lui faisais faire quelques exercices de grammaire, mais sans insister sur un travail trop métaphysique pour un enfant qui apprend beaucoup plus facilement les langues vivantes par l'usage que par le raisonnement. De semblables exercices continuèrent pendant le cours de l'éducation.

« A l'âge de huit ans, M. Collin lui enseigna les premiers élémens des langues anciennes, et le dirigea dans les études classiques dont je lui faisais la répétition. Ce travail l'intéressait peu; il y apportait plus d'intelligence que d'ardeur; ses pensées se dirigeaient, avec toute leur éner-

gie, vers un autre genre d'occupations, celles relatives à l'art militaire. Comme on voulait faire marcher simultanément cette double instruction, on avait divisé les cours: les jours étaient alternativement consacrés aux études classiques et aux études militaires.

« Pour suppléer à l'émulation que seule peut créer la concurrence des élèves, en même temps pour s'assurer que l'instruction était suivie avec attention, avec assiduité, l'empereur avait institué deux commissions chargées d'examiner le prince à des époques déterminées. La commission des études classiques était composée des gouverneurs, du prélat de la cour, et du conseiller aulique Summaruga, chargé de la surveillance spéciale des écoles publiques. La commission à laquelle était confié l'examen des études militaires comptait au nombre de ses membres un officier major, colonel du génie, le major Weiss, professeur à l'académie militaire, et les gouverneurs.

« La surveillance active et éclairée de ces deux réunions d'hommes éminens par leurs talens éprouvés et par leur réputation, fut un stimulant actif pour l'imagination du jeune prince : il ambitionnait le suffrage de ses juges,

et, dès son enfance, nous en vîmes les heureux résultats. Nous soumettions aux examens ses travaux rédigés d'une manière correcte. Vous pourrez vous en convaincre par vous-même, continua M. de Foresti, en me présentant plusieurs cahiers très-proprement et lisiblement écrits, quelquefois même d'une belle écriture. C'étaient des traductions faites en latin de textes allemands : elles étaient des années 1821 et 1822, toutes signées *Franciscus*. Les corrections et les observations, faites par les commissaires, étaient notées à l'encre rouge.

« Le duc de Reichstadt continua ses cours d'études classiques, reprit M. de Foresti, sous la direction de M. Collin jusqu'en 1824, où nous eûmes le malheur de perdre cet homme si distingué par son mérite et ses talens. Il fut dignement remplacé par M. Obenaus, conseiller de régence de Basse-Autriche; il avait déjà été gouverneur de l'archiduc François-Charles, et avait donné d'utiles leçons à plusieurs des membres de la famille impériale, notamment au prince héréditaire, aujourd'hui roi de Hongrie.

« Le prince, à cette époque, était arrivé déjà à un degré d'instruction élevé. Le baron Obe-

naus lui fit un cours de philologie latine, appliqué particulièrement à l'étude développée des *Odes* et de l'*Art poétique* d'Horace, à l'explication des *Annales* de Tacite, et surtout des *Commentaires* de César sur la guerre des Gaules, ouvrage de prédilection pour le duc qui le préférait à toutes les productions des auteurs latins.

« A ces études succédèrent celles de la philosophie théorique et pratique, dans ses généralités et dans ses diverses branches; les cours furent terminés par l'enseignement du droit naturel, politique et administratif. M. Obenaus, qui a de hautes connaissances dans ces diverses parties, avait rédigé des ouvrages destinés à l'éducation du prince. Il en avait rassemblé les matériaux dans les écrits des philosophes et des publicistes les plus célèbres de l'Allemagne, de la France et de l'Italie.

« Comme vous pouvez le penser, l'empereur ne négligeait pas de fonder l'éducation du duc de Reichstadt sur sa véritable base. L'enseignement religieux lui était donné par le prélat de la cour Wagen, homme de mœurs douces et exemplaires, d'une vaste érudition dans la plupart des connaissances humaines. Il

avait écrit, pour le prince, un recueil d'instructions dogmatiques et morales. Deux fois par semaine, il lui donnait des leçons, que l'érudition, et les manières persuasives du professeur rendaient intéressantes à l'élève : il s'attachait, à la fois, à éclairer son esprit, à parler à son cœur; il ne négligeait pas de lui présenter des instructions relatives à sa situation particulière, et aux devoirs qu'elle lui imposait. Jouissant, par sa vertu et sa tolérance, de la considération générale, il avait su inspirer au prince de l'estime et de l'affection.

« Le duc de Reichstadt, ayant un goût décidé pour les études historiques, connaissait déjà un grand nombre d'historiens, et, dans ce genre, avait certainement plus de lecture qu'aucun jeune homme de son âge, lorsqu'en 1825, M. Obenaus commença à lui donner des leçons formelles et systématiques sur l'histoire universelle et sur l'histoire spéciale des Etats d'Autriche, jusqu'à la révolution de France, en 1830. En nommant M. Obenaus, l'empereur lui avait donné ordre d'instruire le jeune duc des événemens de nos jours, et particulièrement de ceux relatifs à la vie de son père : il lui avait aussi recommandé expressément de

lui enseigner toutes les sciences nécessaires pour un officier d'un rang supérieur. Aussi à l'étude suivie de l'histoire, nous ajoutâmes celle des sciences politiques, et de la statistique dans tous ses développemens. C'était surtout dans ce genre de connaissances que se plaisait plus particulièrement l'esprit du prince. Il aimait à s'occuper de spéculations historiques, il y portait de la pénétration et une grande justesse de jugement. Sa mémoire était excellente pour les événemens et pour les noms; il n'en était pas de même pour les dates, et généralement pour tout ce qui s'exprime par des chiffres. Sa propension et son aptitude n'étaient pas pour les calculs, différant en cela de son père qui en avait le goût et la facilité.

« Cependant, vers sa douzième année, je commençai à lui donner des leçons de mathématiques. Il s'occupa, avec intelligence, de l'étude de la géométrie, et des opérations trigonométriques, pour la levée des cartes. Nous nous accoutumions à faire des travaux sur le terrain, et le duc put offrir à l'empereur une carte topographique d'une partie de l'Autriche dressée et exécutée par lui-même, avec beaucoup d'exactitude et de précision.

« Quand ces études préliminaires furent terminées, il reçut des leçons suivies du major Weiss, dont j'ai déjà parlé : c'est un officier d'un grand mérite, auteur de plusieurs ouvrages estimés et regardés comme classiques, sur l'architecture civile, et particulièrement sur l'architecture militaire. Cet habile professeur fit au duc de Reichstadt un cours complet de fortification provisoire et permanente, en commençant par l'étude des systèmes anciens, antérieurs à l'invention de la poudre, et à l'emploi du canon. Il lui développa tous les travaux, tous les systèmes qui précédèrent les grandes conceptions de Vauban, et les modifications de Cormontaigne, Montalembert, Carnot, Chasseloup, l'école de Mézières, soit dans la défense; soit dans l'attaque des places fortes, avec les approches et les tranchées; soit dans les ouvrages provisoires de fortifications de campagne. C'est sur ce programme étendu que le jeune duc subit plusieurs examens devant la commission, alors, présidée par le savant colonel Schindler, professeur à l'académie du génie. Je puis dire, avec vérité, que le prince étonna, par son intelligence et par son instruction, ceux qui furent

témoins des séances pendant lesquelles il fut interrogé.

« La commission lui donnait des problèmes qu'il devait résoudre par des travaux graphiques appuyés de mémoires et de démonstrations. » En disant ces paroles, M. de Foresti me montrait une suite de plusieurs plans de fortifications provisoires et permanentes, mis au trait, lavés, et coloriés de la main du duc de Reichstadt; des cartes de défilement, avec les indications des mouvemens de terrain, exécutées, à la plume, avec franchise et intelligence. Ces différentes pièces avec leurs échelles, et leurs notes indicatives sont datées des années 1829 et 1830, elles sont toutes signées : *Franz von Reichstadt.*

M'étant moi-même beaucoup occupé de travaux graphiques et des arts du dessin, je pouvais avoir une opinion sur ces ouvrages : je les ai vus, avec un extrême intérêt, comme des preuves vivantes de l'intelligence qui vient de s'éteindre, et j'ai cru même devoir donner le conseil de réunir et de déposer dans la bibliothèque ou dans les archives impériales ces témoins irrécusables des talens que montrait déjà ce jeune prince.

« Je vous ai entretenu des commissions qui surveillaient les travaux du duc de Reichstadt, reprit M. de Foresti, je dois vous dire aussi qu'habituellement la famille impériale assistait à leurs examens. Le premier eut lieu en présence de l'empereur et de l'impératrice : il dura pendant trois heures, et Leurs Majestés ne se fatiguèrent pas d'assister au jeu de cette intelligence qui se développait par ces exercices. Vous savez que notre impératrice est aussi distinguée par son instruction que par la tournure de son esprit, et la noblesse de ses sentimens : son affection pour notre jeune prince était extrêmement utile aux progrès de ses moyens; elle le gardait souvent auprès d'elle, aimait à s'entretenir avec lui, à cultiver sa raison par un entretien éclairé. Souvent elle faisait de lui son lecteur; il parcourait ainsi des ouvrages, dont elle lui apprenait à discuter la composition et à juger le mérite, en lui faisant des observations pleines de tact et de finesse.

« L'empereur et l'impératrice assistèrent aussi au dernier examen qu'eut à subir le prince à la fin de ses études : il fut interrogé sur le code de législation militaire que lui avait fait étudier M. Obenans. Cet examen se faisait dans

la matinée du 1er mars 1830. Il fut soudainement interrompu par la nouvelle d'une des plus effrayantes catastrophes dont Vienne puisse conserver le souvenir. La débâcle subite du Danube, pendant la nuit, avait produit une terrible inondation. Jamais les eaux ne s'étaient élévées à une telle hauteur. Le fleuve, rompant toutes ses digues, s'était précipité, avec fureur, dans les faubourgs de Léopoldstadt, de Rossau, roulant d'immenses glaçons, qui frappaient, comme des béliers, contre les édifices, et en renversaient plusieurs. Le canon avait annoncé vainement la débâcle; surpris, pendant la nuit, dans leur premier sommeil, beaucoup d'habitans des faubourgs furent submergés, sans pouvoir échapper à leur sort. L'eau et les glaces avaient envahi les portes; les fenêtres des rez-de-chaussée ne pouvaient pas laisser d'issue, elles sont fermées par des grilles de fer. Le nombre des victimes fut considérable; quelques unes parvinrent à se soustraire à la mort, en se réfugiant sur des meubles élevés, en se suspendant avec effort à des corniches, à des poutres, luttant ainsi contre les eaux et les glaçons qui venaient les frapper.

« Dans cette circonstance, guidés par leurs

sentimens habituels pour les habitans de Vienne, l'empereur et les membres de la famille impériale se portèrent, avec empressement, partout où il y avait un malheur à secourir, un exemple de courage à donner. Ils parcoururent, dans des bateaux, les lieux, théâtre de ces scènes de désolation; et le roi de Hongrie, ce prince si généreux, que la Providence vient de nous conserver contre la fureur d'un ingrat assassin, ce prince, dis-je, eut le bonheur de sauver un jeune enfant au milieu des flots; aujourd'hui, il le fait élever sous sa protection.

« Afin de prendre part à l'action bienfaisante de la famille impériale, le duc de Reichstadt voulait s'associer aux dangers qu'elle affrontait pour remplir ces devoirs sacrés; mais sa faible constitution faisait déjà une loi de s'opposer à tout ce qui pouvait compromettre ses jours. Ses médecins avaient expressément recommandé, à cet égard, les plus grands ménagemens : le développement rapide et excessif de la taille du jeune homme avait redoublé leurs craintes. Il se soumit avec chagrin aux défenses de l'empereur. Il chercha à s'en dédommager en donnant tout ce qu'il possédait, avec une extrême générosité, afin de fournir aux secours

abondans qui furent distribués dans cette circonstance.

« Stimulés par l'exemple du souverain, inspirés d'ailleurs par leurs propres sentimens, les habitans de Vienne agirent, envers les malheureux, avec une activité de bienveillance, au niveau de cette grande infortune. Tous rivalisèrent de bienfaisance et de générosité; échappant à des fêtes qui les réunissaient, dans cette nuit désastreuse, les jeunes gens des premières familles coururent braver les plus grands dangers, et parvinrent à sauver plusieurs victimes. Au moyen d'abondantes collectes d'argent, de meubles, de vêtemens, une commission de dames, sous la direction de Mmes la comtesse de Schoenborn et Pereira, parvint à réparer les pertes qu'avait causées l'inondation. Les propriétaires fournissaient des objets de consommation, les commerçans des vêtemens et des meubles, les ouvriers les produits de leur industrie. Les banquiers, MM. de Rothschild, Eskélès, Arnstein, Geymüller, Sina et plusieurs autres firent, dans cette circonstance, un noble et généreux emploi de leurs grandes fortunes. Tous les malheurs qui pouvaient être réparés par la bienfaisance furent complètement effacés.

« Je reviens à la suite des travaux et de l'éducation du prince. Nous continuâmes à l'occuper de l'étude des langues et de la littérature des peuples modernes. Il eut, pendant long-temps, un professeur habile, M. Podevin, que la mort nous enleva malheureusement avant la fin de l'éducation. C'est avec lui particulièrement qu'il s'occupait de l'étude approfondie des classiques français; il s'accoutumait à les analyser et à les apprécier dans leurs plus parfaits ouvrages. Il avait cultivé sa mémoire en apprenant beaucoup de fragmens de *la Henriade*, des tragédies de Racine et de Corneille. Le génie mâle de Corneille le frappait surtout; mais, en général, il était peu sensible aux charmes de la poésie. Il n'appréciait que la vérité et l'élévation des pensées; il ne concevait pas qu'il y eût un mérite spécial dans l'harmonie des expressions et une séduction puissante dans la forme du rhythme cadencé.

« La Bruyère était celui des auteurs français qu'il préférait; il relisait et méditait avec soin ses *Caractères* : il admirait la profondeur de ses observations. Cette prédilection tenait essentiellement à la nature de son esprit. Peu confiant, peut-être par suite de sa position, qu'il

jugeait avec discernement, il portait sur les hommes un regard scrutateur : il savait les interroger, les examiner : il les devinait. Ses idées à leur égard étaient généralement sévères ; mais souvent nous étions obligés de reconnaître la vérité et la justesse de ses observations.

« Le prince s'occupa aussi avec suite et succès de la littérature allemande. Il connaissait nos grands poètes, parmi lesquels il distinguait Goëthe, et surtout Schiller ; il savait un grand nombre des beaux passages de ses tragédies ; il admirait, dans ses personnages, leur caractère d'individualité, et la chaleur de leur langage passionné. Il a beaucoup travaillé sur la *Guerre de Trente-Ans*, ouvrage de ce beau génie. Le goût particulier du prince l'a porté à lire avec suite et intérêt les écrits volumineux de Schmidt, de Müller, et de nos célèbres historiens allemands.

« Plus spécialement chargé de diriger ses études sur la littérature italienne, je puis vous donner une connaissance complète de tous ses travaux en ce genre. Il avait pour professeur spécial l'abbé Pina, Piémontais, très-versé dans les connaissances de la langue et des auteurs de l'Italie. Le jeune homme avait donné sa pré-

férence à *la Jérusalem* du Tasse, dont il savait des stances nombreuses. Je m'attachais à l'exercer à écrire correctement dans cette belle langue; il faisait des traductions d'auteurs allemands et français. Nous avons conservé ces travaux qu'il mettait au net, et qui sont écrits avec correction dans un style élégant et facile. Vous pouvez vous assurer par vous-même qu'il a beaucoup produit, quoique souvent il semblât avoir peu d'ardeur pour ce genre d'étude. »

M. de Foresti me montra plusieurs cahiers volumineux écrits en italien par le prince; c'étaient :

La *Biographie du prince de Schwarzenberg;* j'en lus avec curiosité plusieurs passages, où il était question de Napoléon; ils étaient écrits sans passion et avec franchise.

Les *Biographies de Piccolomini*, *de Tilly*, *de Wallenstein*, extraites de l'ouvrage de Schiller.

La *Vie de Montécuculli*, traduite de Schell, officier rédacteur du *Journal militaire.*

Les *Caractères* de La Bruyère, plusieurs lettres de Voltaire.

Le livre troisième de la *Campagne de Russie*, par M. de Chambray.

Un discours funèbre, en l'honneur de Washington, prononcé par Fontanes, aux Invalides, l'an VIII de la république française.

Enfin, un livre de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, de M. de Chateaubriand, où cet illustre écrivain traite de l'existence actuelle de la Grèce et de son avenir.

Il y avait en outre un grand nombre de lettres et de compositions italiennes, dans lesquelles le jeune homme trouvait à exercer sa plume et à former son style.

« Les titres des divers ouvrages sur lesquels nous l'avons exercé, reprit M. de Foresti, prouvent assez notre indépendance dans le choix des lectures que nous lui faisions faire; ils démontrent à eux seuls la fausseté de ces assertions généralement répandues en France, que nous cherchions à l'éteindre, en lui cachant la vérité sur les événemens de l'histoire. Loin de là; dès qu'il eut atteint sa quinzième année, le comte Dietrichstein se fit un devoir de mettre sous ses yeux tous les écrits, sans exception, qui ont été publiés sur l'histoire de son père, et sur la révolution française. Aussi personne n'avait lu et ne savait autant que lui à cet égard.

« Nous avons mis un grand intérêt à appuyer ses études d'histoire sur les deux bases essentielles de la chronologie et des connaissances géographiques : il s'en occupa avec beaucoup de suite. Voilà un recueil volumineux qu'il a écrit en français; il contient une analyse raisonnée et des extraits des meilleurs voyages dans les différentes parties du monde. Voilà encore un autre recueil en français sur des questions de morale. Tous ces écrits étaient soumis à un examen et corrigés soigneusement; il était tenu de les remettre au net. Vous voyez combien il a rempli ce devoir avec suite.

« Pendant son cours de philosophie, il étudia la physique et les diverses sciences naturelles qui s'y rattachent, sous la direction du savant professeur de l'université, M. Baumgartens, dont les talens sont généralement connus, et qui sait développer avec intérêt et lucidité les systèmes des plus hautes connaissances. Il est auteur d'un cours de physique très-estimé. Il conduisit son illustre élève à l'Observatoire pour suivre les enseignemens astronomiques du savant Littrow, qui faisait prendre part au prince à ses observations et lui indiquait l'usage et la manœuvre des beaux et nombreux

instrumens de cet établissement universitaire, confié à son habile direction.

« Nous allions aussi habituellement, avec M. Baumgartens, suivre les cours et étudier les différentes collections de l'école polytechnique. Cette institution n'est pas ici, comme en France, consacrée à l'éducation des jeunes militaires destinés à des armes spéciales : c'est un établissement tout en faveur des classes commerciales et industrielles; il a été fondé par l'empereur régnant en 1816 : c'est alors que ce prince posa la première pierre du bel édifice qu'il destinait à cette école. L'inscription qui le décore en explique parfaitement le but :

A LA CULTURE, A L'EXTENSION,
AU PERFECTIONNEMENT DE L'INDUSTRIE,
DES ARTS CIVILS, ET DU COMMERCE.
FRANÇOIS Ier.

« L'institut polytechnique est divisé en trois classes : l'école réale, destinée à un cours préparatoire de deux années, et dans laquelle on enseigne les élémens des sciences mathématiques et naturelles, de l'histoire générale, la géographie, les langues allemande, française,

italienne, anglaise et slave, et où l'on donne aussi des instructions méthodiques de religion et de morale.

« La section commerciale où l'on étudie les formes du style, les mathématiques, les sciences, la géographie et l'histoire dans leurs rapports avec le commerce, la tenue des livres, et la connaissance des marchandises.

« La section technique, consacrée à l'enseignement de la chimie dans toutes ses applications aux arts et métiers, de la mécanique, de la géométrie pratique, de l'architecture civile et hydraulique, et de la technologie.

« Une fabrication de beaux instrumens de physique, des collections très-riches de minéralogie, d'outils, de modèles de machines, de tous les instrumens employés dans les arts et métiers, de nombreux échantillons de toutes les fabrications indigènes, donnaient à M. Baumgartens les moyens d'appeler l'attention du prince sur une multitude d'objets qu'il pouvait ainsi lui faire mieux juger, en les mettant immédiatement sous ses yeux; par là, ne le laissant étranger à la connaissance essentielle d'aucun des produits industriels de l'Empire, et lui faisant acquérir des données exactes, non

seulement sur la théorie des sciences, mais sur plusieurs de leurs applications pratiques et de leurs résultats qui intéressent au plus haut point la haute administration.

« Il me reste à vous parler du duc de Reichstadt sous le rapport des arts : il n'en avait ni le goût, ni le sentiment : quelques leçons de musique avaient été promptement abandonnées. Il dessinait assez correctement ; mais on eût dit que les procédés mécaniques du dessin avaient pour son activité quelque chose de trop matériel, et qui absorbaient trop un temps dont il sentait assez l'importance, pour ne rien dissiper des momens qu'il devait consacrer à développer ses facultés intellectuelles, en acquérant des connaissances indispensables à la carrière qu'il voulait parcourir. Vous avez vu ses travaux graphiques pour la fortification, c'est là ce qu'il appréciait particulièrement dans l'art du dessin.

« Pour se perfectionner dans ce genre de connaissance, il voulut étudier l'architecture civile sous les rapports de l'art. C'est Nobile de Trieste qui fut appelé à lui donner des leçons ; elles étaient faites en italien. Le prince les suivait avec intérêt et succès ; il prenait plaisir à

l'entretien de Nobile, homme d'esprit qui a développé ses talens par ses études en Italie, et particulièrement à Rome. C'est à lui que nous devons deux monumens qui se rattachent à l'histoire de Napoléon : le premier est la belle porte de la cour, connue sous le nom de *Burg-thor*, qui, par sa disposition, rappelle les propylées d'Athènes, et, par sa masse imposante, a quelque analogie avec les édifices de l'Egypte. Après la paix de 1809, Napoléon, avant de retirer ses troupes, avait fait renverser en grande partie les fortifications de Vienne. Cet acte de violence donna lieu, dans la suite, à la reconstruction des remparts, au nouvel arrangement des glacis et à l'érection de cette porte triomphale décorée de la devise de notre empereur, règle constante de toute sa conduite :

JUSTITIA REGNORUM FUNDAMENTUM.

« Le second édifice honore également le talent de Nobile : voici ce qui donna lieu à son érection. Dans l'intention d'orner le Corso de Milan, Napoléon avait ordonné à Canova d'exécuter, en marbre de Carrare, un groupe colossal de Thésée vainqueur d'un centaure. Le

statuaire montra dans l'exécution de cet ouvrage les ressources de son beau talent, qui toutefois s'appliquait plus volontiers à reproduire des sujets moins sévères et des formes plus gracieuses. Cependant, malgré quelque roideur dans des lignes trop symétriques, malgré la disproportion du centaure, d'une stature trop inférieure pour pouvoir lutter contre le héros, ce groupe est une magnifique production. La figure de Thésée est d'une grande noblesse; sa tête, armée d'un casque léger, a quelque chose de l'expression de l'Apollon Pythien; son mouvement contre le centaure abattu est plein de vérité, de cette force calme, de cette colère divine dont les anciens nous ont transmis de si sublimes modèles. La chute de Napoléon avait laissé le groupe dans l'atelier du sculpteur : à son passage en Italie, l'empereur d'Autriche le vit et l'acheta 80,000 florins pour le faire placer à Vienne. Nobile construisit alors le temple de Thésée sur le modèle de semblables monumens antiques, particulièrement de celui d'Athènes. Là, le groupe isolé, éclairé d'une lumière supérieure, produit un grand effet, surtout lorsqu'à une certaine distance de l'édifice l'œil plonge dans l'intérieur du temple à

travers les arbres qui l'ombragent entre les colonnes du péristyle. Alors, dans le vague du clair-obscur, le marbre se présente comme enveloppé d'une vapeur mystérieuse qui lui prête un charme indéfinissable : on reste dans l'incertitude si l'on aperçoit une statue, un bas-relief, ou une admirable peinture.

« Nous allâmes quelquefois avec Nobile contempler l'effet de son ouvrage et de la création de Canova dans le jardin du Peuple (Wolksgarten), où le soir le charme d'une musique harmonieuse, que répercute au loin l'élégante colonnade en hémicycle qui l'entoure, vient disposer l'âme à l'admiration des chefs-d'œuvre de l'art.

« Doué d'une grande dextérité pour les exercices du corps, le prince se montrait adroit et agile dans ses jeux avec les enfans de son âge, surtout avec l'archiduc François, dont il était le compagnon habituel. Dès son bas âge on le laissa s'accoutumer à monter à cheval; mais ce ne fut que lorsqu'il eut atteint sa quatorzième année qu'il reçut des leçons suivies et régulières d'équitation. Il acquit bientôt une grande habileté dans cet exercice qu'il aimait : chacun a pu voir avec quelle grâce, avec quelle hardiesse

il guidait les chevaux les plus fougueux; soit quand les yeux étincelans de contentement et d'ardeur il parcourait le front des troupes dans les manœuvres; soit quand il se mêlait aux nombreux cavaliers qui, sur les bords du Danube, tantôt à travers les brillans équipages, tantôt au milieu des troupeaux agiles de biches et de cerfs, parcourent rapidement les allées populeuses ou les sites agrestes de notre pittoresque et magnifique Prater.

« Son goût prononcé pour l'état militaire, avait engagé l'empereur à accéder à sa demande de porter un uniforme : avant même qu'il eût atteint sa septième année, on lui donna l'habit de simple soldat. Il apprit le maniement des armes avec un grand zèle et une véritable application, et quand, pour le récompenser de sa bonne conduite et de son exactitude à l'exercice, on lui accorda les insignes du grade de sergent, il fut au comble de la joie, et courut se vanter à ses jeunes amis de l'avancement qu'il avait obtenu par son mérite. Il parcourut plus tard les degrés de la hiérarchie militaire, et apprit ainsi jusqu'aux détails les plus minutieux du service.

« Dans les essais que son enfance fit du mé-

tier de soldat, il était en faction à la porte des appartemens de l'empereur. Toutes les fois qu'un homme de la cour passait devant lui, il présentait les armes avec beaucoup de gravité, mais jamais quand c'était une femme. Quelqu'un s'amusa à lui en faire des reproches. « Je suis prêt, répondit-il avec vivacité, « à présenter aux dames tout..... excepté les « armes. »

« Son respect et sa déférence pour les militaires se manifestaient dès sa plus tendre jeunesse, dans toutes les occasions. La place du prince à la table impériale était à côté de l'archiduc François : pendant un séjour de l'empereur à Schlosshof, château situé dans le voisinage de Presbourg, plusieurs personnes distinguées furent admises au dîné du monarque. Un jour le jeune prince n'alla pas s'asseoir à sa place accoutumée, et chercha à reculer vers l'extrémité de la table; on lui en demanda la raison. — « Je vois ici des généraux, dit-il, ils doivent tous passer avant moi. »

« Nous avions aussi habitué son enfance à se servir de petites armes qu'il maniait avec beaucoup de dextérité et de précision; mais bientôt il fut impossible de lui faire continuer

ses exercices qu'on ne lui eût donné des armes ordinaires. Il tint de bonne heure à n'être pas traité comme un enfant.

« Je me souviens à ce sujet d'avoir entendu raconter par une dame de la cour une anecdote qui peint parfaitement cette disposition. Chaque année, au retour du printemps, l'empereur avait l'habitude de donner une fête dans les magnifiques serres qu'il a fait construire près de son palais. Là, au milieu de toutes les richesses du monde végétal, des tables étaient dressées, auxquelles s'asseyaient seules l'impératrice et les femmes qu'elle avait invitées : tous les hommes circulaient dans l'espace qui séparait les dames des fleurs dont elles étaient environnées. A l'époque de l'une de ces fêtes, le duc de Reichstadt avait atteint sa douzième année ; il n'avait pas encore commencé à prendre ce développement remarquable qui, sans doute plus tard, lui a été si funeste; mais la beauté de ses traits était distinguée. L'impératrice l'apercevant l'appela auprès d'elle, lui témoigna sa tendre affection, et voulut le faire placer parmi les dames qui montraient pour lui un bienveillant empressement. Le jeune prince rougit beaucoup; il refusa de s'asseoir,

en disant d'un air sérieux : « Ma place doit être avec les hommes. »

« On a remarqué toujours en lui tant de réflexion, qu'à proprement parler il n'a presque pas eu d'enfance. Vivant habituellement avec des personnes d'un âge différent du sien, il semblait se plaire dans leur conversation. Sans avoir, dans ses premières années, rien d'extraordinaire, son intelligence était néanmoins précoce ; sa repartie était aussi vive que juste ; il s'exprimait avec précision et un choix de termes remarquables par leur exactitude et leur élégance. Ayant une connaissance profonde de la théorie des langues française et allemande, il écrivait en général très-purement et d'une manière distinguée ; quelquefois au contraire, avec une négligence de style qui altérait alors jusqu'à son orthographe, ce qui était en opposition absolue avec son instruction très-réelle et ses lectures si vastes et si assidues.

« Il nous a toujours traités avec bonté, mais sans ces épanchemens affectueux qui n'étaient pas dans ses habitudes. Depuis la fin de son éducation, je l'ai souvent visité, jusques aux jours qui précédèrent immédiatement sa mort.

Même dans ses momens les plus pénibles, il me témoignait une bienveillante satisfaction de me revoir. Je lui conserverai toujours un profond et religieux souvenir. »

# CHAPITRE IV.

## SOMMAIRE DU CHAPITRE IV.

Leçons d'histoire et de politique par le prince de Metternich. — Considérations sur Napoléon. — Confiance du duc de Reichstadt dans l'empereur. — Son respect pour la mémoire de son père. — Le poète Barthélemy à Vienne. — Voyage à Gratz. — Le chevalier Prokesch d'Osten. — Ecrit sur la bataille de Waterloo. — Entretiens sur l'Orient, sur l'Egypte. — Impression que produit le prince sur M. de Prokesch. — Opinions du prince sur les grands hommes de Plutarque. — Son admiration pour Annibal. — Considérations sur la vie militaire du duc de Reichstadt. — Départ de Gratz.

## CHAPITRE IV.

Aux études classiques et militaires, il importait que le duc de Reichstadt joignît des connaissances plus directement applicables à sa situation; il était essentiel d'augmenter ses lumières, afin qu'il pût aisément distinguer et reconnaître les erreurs dont il était probable qu'on chercherait à l'entourer pour le séduire. Il avait étudié l'histoire sous des maîtres habiles; le comte de Dietrichstein lui avait fourni les nombreux ouvrages qu'on avait publiés sur l'histoire de son père; mais il n'avait encore, sur cette époque, que les notions généralement reçues : il était indispensable de le conduire plus avant dans la connaissance approfondie de la vérité, et de lui apprendre à la discerner

au milieu de cette multitude d'écrits, où l'on trouve souvent peu d'accord, peu d'exactitude, et tant de passion.

L'empereur, toujours occupé du développement moral de son petit-fils, confia le soin de l'initier dans la politique et la philosophie de l'histoire, à l'homme qui, par sa longue expérience, sa position élevée et ses hautes lumières, était certainement le plus en état de répondre aux sages intentions du monarque. Le prince de Metternich fut expressément chargé de tracer au duc de Reichstadt une histoire exacte et complète de Napoléon.

« Je désire, lui dit l'empereur, que le duc respecte la mémoire de son père, qu'il prenne exemple de ses grandes qualités, et qu'il apprenne à reconnaître ses défauts, afin de les éviter, et de se prémunir contre leur fatale influence. Parlez au prince, sur le compte de son père, comme vous voudriez qu'on parlât de vous à votre propre fils. Ne lui cachez, à cet égard, aucune vérité; mais enseignez-lui à honorer sa mémoire. »

Dès lors le prince de Metternich dirigea le duc de Reichstadt dans les hautes études historiques. En mettant sous ses yeux des documens

irrécusables, il l'accoutumait à connaître la bonne foi des factions, la justice de l'esprit de parti; il s'attachait à former son esprit aux habitudes d'une saine critique, à éclairer sa raison, en lui enseignant à apprécier les actions et les événemens, dans leurs causes, aussi bien qu'à les juger dans leurs résultats. Il traçait au jeune prince le tableau fidèle de la carrière extraordinaire de Napoléon, de son avènement au trône, de son règne, et de sa chute, en lui expliquant ce que cette existence avait eu de grand, d'habile, d'élevé dans la guerre, l'administration et la politique; mais aussi ce qu'elle avait eu d'injuste, de violent et d'exagéré. Ce tableau, qu'il mettait sous ses yeux, avait pour objet de lui démontrer que ce fut l'abus des mêmes qualités, comme l'influence des mêmes défauts qui, après avoir contribué à élever Napoléon, le précipitèrent, plus tard, du faîte de la grandeur et du pouvoir. Les hommes qui montent au-dessus de leur niveau, jusqu'aux hauteurs du rang suprême, ne peuvent y parvenir en effet que par un prodigieux ensemble de grandes qualités et de défauts non moins remarquables, dont l'exagération doit généralement entraîner leur chute. Quelque vaste

que fût le génie de Napoléon, il ne serait jamais parvenu à créer son immense empire, s'il n'eût été sans cesse activé par le stimulant d'une ambition ardente; c'est cette ambition même, trop confiante dans les ressources de talens incontestables, qui creusa le précipice où devait s'engloutir l'édifice étonnant de sa fortune. Il manquait à Napoléon cette qualité essentielle qui seule peut assurer le bonheur des peuples et la solidité des trônes : la modération; mais, avec la modération, il ne serait jamais parvenu à l'empire.

Le duc de Reichstadt recevait ces hautes instructions avec un grand empressement : la justesse et la pénétration de son esprit lui en faisaient apprécier toute l'importance. A proportion qu'il lisait des ouvrages relatifs à l'histoire de nos jours, il consultait le prince de Metternich dans tous ses doutes; il aimait à lui soumettre ses observations, à recevoir de lui des indications précises, à interroger son expérience et son habileté reconnues sur tant de grands événemens, auxquels il avait pris une part si active. Des études, ainsi dirigées, avaient l'immense avantage de s'appuyer sur des documens positifs, sur des pièces diplomatiques.

Cette ressource si rare, et si habilement employée, montrait au jeune homme l'histoire dans sa nudité, et non déguisée sous ces ajustemens fantastiques dont se plaisent à la revêtir les passions intéressées des partis, ou les rêveries de quelques imaginations brillantes. Elle n'est, pour un grand nombre d'écrivains et de lecteurs, qu'une apparence trompeuse : à ses yeux, elle s'offrit avec les formes austères de la réalité; et la réalité parle un langage bien différent de celui des passions ou de l'erreur. Le jeune prince avait de l'élévation dans l'esprit; il s'accoutumait à entendre la vérité; il la vit, il l'aima : sa conduite prouva dès lors combien la sagesse de l'empereur avait saisi la juste direction à donner à son petit-fils dans la situation difficile où il était placé, et combien les leçons de son ministre avaient produit d'heureux résultats.

Dès ce moment le jeune duc montra un habituel empressement à se rapprocher du prince de Metternich. Dans toutes les circonstances marquantes, si multipliées de nos jours, il désirait entendre son opinion sur les événemens actuels, comme il avait appris à la consulter sur les époques antérieures. Dans leurs com-

munications confidentielles et fréquentes, il lui révélait combien son intelligence active, pénétrante, et naturellement avide de renommée, était capable de reconnaître les illusions et de les dissiper.

La confiance du jeune prince dans l'empereur ne connaissait pas de limites : elle était le résultat de son estime, de son respect pour le caractère du monarque, et de l'affection vraiment filiale dont il payait les sentimens de prédilection que lui montrait cet excellent père.... Aucun des enfans de l'empereur ne lui parlait avec plus de franchise et de liberté que le duc de Reichstadt; mais aussi aucune démarche n'était faite auprès de lui, aucune dépêche ne lui était adressée, aucune lettre ne lui parvenait en cachette, qu'il ne se hâtât de tout confier à son aïeul.

A toutes les époques il fut entouré d'actives et nombreuses intrigues. En conséquence on dut s'attacher à le préserver de la rencontre de personnes dont on pouvait suspecter les intentions. Cette surveillance qu'il connaissait, et dont il appréciait parfaitement les motifs, était commandée par toutes les convenances. On conçoit, si elle n'avait pas eu lieu, combien

d'hommes remuans auraient profité de cette facilité pour essayer d'exploiter, à leur profit, leur zèle officieux et leurs mauvais conseils. On ne devait pas tolérer, pour le duc de Reichstadt, ce qu'on n'admet pour aucun prince. Dans plusieurs circonstances, s'entretenant des grands souvenirs de Napoléon, de sa situation personnelle, de son avenir, et des efforts qu'on ferait pour l'entraîner dans des combinaisons et des mouvemens politiques, il disait à l'empereur et au prince de Metternich : « L'objet essentiel de ma vie doit être de ne pas rester indigne de la gloire de mon père; je croirai atteindre ce but élevé si, autant qu'il sera en mon pouvoir, je parviens, un jour, à m'approprier quelques unes de ses hautes qualités, en m'efforçant d'éviter les écueils qu'elles lui ont fait rencontrer. Je manquerais aux devoirs que m'impose sa mémoire, si je devenais le jouet des factions et l'instrument des intrigues.... Jamais le fils de Napoléon ne peut consentir à descendre au rôle méprisable d'un aventurier. »

On se rappelle le voyage que fit à Vienne, il y a quelques années, M. Barthélemy, l'auteur d'un poëme sur Napoléon en Egypte, et qui, associant avec M. Méry des talens dignes d'être

employés à un meilleur usage, insultait de ses vers satiriques le ministère qui gouvernait la France à cette époque; les deux poètes secondaient avec zèle les efforts des révolutionnaires qui, dès lors, sapaient ouvertement le trône paternel des Bourbons. Aujourd'hui leur association semble s'être dissoute: M. Barthélemy publie seul la *Némésis*, son ami a sans doute refusé sa muse aux chants qui invoquent et célèbrent les fêtes du triangle d'acier, et qui ne craignent pas d'annoncer à la France le bonheur qu'elle doit attendre de cette liberté qui va de nouveau:

. . . . . Marcher d'un pas puissant,
Le front dans la tempête, et les pieds dans le sang.

M. Barthélemy vint à Vienne en 1828: comme auteur, il reçut un accueil empressé de plusieurs personnes distinguées par leur position sociale, leurs talens dans les sciences et la littérature. Il demanda à être admis auprès du duc de Reichstadt, pour lui offrir son poëme: ses opinions exagérées étaient connues par ses publications, et faisaient présumer les couleurs dont il peindrait l'audience qu'il voulait obtenir; elle ne lui fut pas accordée.

Ayant ainsi reçu une réponse négative du comte de Dietrichstein, M. Barthélemy chercha du moins à rencontrer le jeune prince; il l'aperçut au spectacle dans la loge de la cour. Il peignit cette vision dans l'écrit qu'il intitula : *le Fils de l'homme ;* et son ressentiment de poète, s'associant à d'autres pensées, s'exhala dans ces vers :

. . . . . Je ne puis, sans douleur,
Contempler ce visage éclatant de pâleur;
On dirait que la vie à la mort s'y mélange :
Voyez-vous comme moi cette couleur étrange?
Quel germe destructeur, sous l'écorce agissant,
A sitôt défloré ce fruit adolescent?
Assailli, malgré moi, d'un effroi salutaire,
Je n'ose pour moi-même éclaircir ce mystère;
Le noir conseil des cours aux peuples défendu,
Est un profond abîme où nul n'est descendu;
Invisible dépôt, il est dans chaque empire
Une énigme, un secret qui jamais ne transpire :
C'est ce secret d'Etat que, sur le Crucifix,
Les rois, en expirant, révèlent à leurs fils.
Faut-il vous répéter un effroyable doute?
Ecoutez; ou plutôt que personne n'écoute :
S'il est vrai qu'à la cour, malheureux nourrisson,
La moderne Locuste ait transmis sa leçon,
Cette horrible pâleur, sinistre caractère,
Annonce de ton sang le mal héréditaire;
Et peut-être aujourd'hui, méthodique assassin,
Le cancer politique est déjà dans ton sein.

Une semblable insinuation n'était pas de

nature à être accueillie en France; celui qui l'avait articulée ne pouvait y croire lui-même, puisqu'il avait séjourné à Vienne; puisqu'il avait été frappé, ainsi qu'il en convient dans ce même écrit, du spectacle d'un peuple qui chérit son souverain comme un père, et qui professe autant d'attachement que de respect pour ses vertus. Le scandale de cette publication fut augmenté par les inconvéniens d'une poursuite, de débats publics, et d'un plaidoyer en vers satiriques: c'était le premier exemple de Thémis admettant les Muses à altérer, par leurs accens, la sévérité du langage des lois et l'austère dignité de leur sanctuaire.

Il est des coups qui ne sauraient atteindre à une certaine élévation : le poëme fut lu, dans la famille impériale, en présence du duc de Reichstadt, avec une froide indifférence. Le jeune prince se contenta de faire l'observation qu'on avait eu raison de ne pas laisser arriver jusqu'à lui l'auteur d'un semblable écrit. L'opinion publique s'indigna à Vienne; et les personnages distingués qui, pour faire honneur aux lettres, avaient accueilli l'auteur, s'affligèrent qu'il eût répondu à leur hospitalité en insultant l'Autriche dans ses sentimens les plus

sacrés et les plus chers. Le poète n'avait, sans doute, cherché qu'une occasion d'éveiller l'attention publique par la violence de ses accusations : pourquoi ne présume-t-il pas mieux de ses talens? Les succès du scandale sont faciles, il est vrai; mais ils sont éphémères; et le regret d'avoir produit un libelle doit survivre aux applaudissemens qu'il peut obtenir.

L'empereur d'Autriche est dans l'usage de visiter annuellement quelques unes des provinces de son vaste Empire, et de s'assurer ainsi par lui-même que l'administration marche entièrement d'accord avec ses intentions paternelles. Au mois de juin 1830, ce prince parcourait les riches et pittoresques contrées de la Styrie : l'impératrice était avec lui; Marie-Louise et le duc de Reichstadt l'accompagnaient. A Gratz, parmi les personnes qui se hâtèrent d'aller présenter leurs hommages à la famille impériale se trouvait alors un homme, jeune encore, distingué par l'activité de son esprit, ses travaux dans l'art militaire, ses services intelligens dans la diplomatie, et par de nombreux ouvrages qui révélaient en lui les talens d'un écrivain. Le lieutenant-colonel, chevalier Prokesch d'Osten, arrivait alors d'o-

rient; il avait successivement visité la Grèce, l'Asie-Mineure, la Terre-Sainte, l'Egypte, la Nubie. Ses observations étaient celles d'un homme instruit, capable de voir, de juger et d'écrire.

Tandis qu'il visite ses Etats, l'empereur a l'habitude d'inviter à sa table les personnes qu'il veut distinguer; il admit à cet honneur M. de Prokesch qui, pendant le repas, répondit à plusieurs questions de ce prince et de l'impératrice, et raconta des détails intéressans sur les missions qu'il avait remplies, sur les pays qu'il avait parcourus; il se trouvait placé auprès du duc de Reichstadt; ce moment décida d'une amitié et de relations intimes qui ne devaient cesser qu'avec la courte existence du jeune prince.

Afin qu'on puisse juger plus facilement la nature de ces relations, mieux apprécier l'influence qu'elles eurent désormais sur le duc de Reichstadt, je crois devoir donner quelques indications rapides sur celui qui dès lors devint le confident habituel de ses pensées.

M. de Prokesch est né en 1795. Son père, fort estimé de l'empereur Joseph II, habitait une terre en Styrie, dans la délicieuse vallée de

la Münz. Elevé, avec soin, dans l'étude des langues anciennes, de la philosophie et du droit, il fut entraîné dans la carrière des armes par l'enthousiasme général de la jeunesse allemande en 1813, et il fit, avec distinction, les trois campagnes mémorables de cette époque. Après la paix, ses travaux mathématiques furent distingués et lui méritèrent d'être appelé, comme professeur, à l'académie militaire des cadets à Olmütz. Ses relations avec le baron de Kavanagh, aide-de-camp du maréchal prince de Schwarzenberg, le firent connaître de cet illustre chef de l'armée autrichienne, qui le prit en affection et l'attacha à sa personne en qualité d'officier d'ordonnance. Plusieurs de ses écrits, pour la plupart publiés alors dans le journal militaire autrichien, attirèrent sur lui l'attention publique, et obtinrent l'assentiment d'officiers habiles et expérimentés; aussi le maréchal le choisit pour rédiger l'histoire de ses campagnes. Cette confiance établit entre eux des relations intimes et constantes. Déjà M. de Prokesch avait terminé la relation de la campagne de 1812; il en avait fait la lecture au prince, et l'avait rectifiée d'après ses observations : la publication de cet important ou-

vrage était convenue; elle fut tout à coup arrêtée par un malheureux événement qu'on ne pouvait s'empêcher de prévoir. La santé du prince de Schwarzenberg déclinait rapidement; à quarante-deux ans une attaque d'apoplexie était venue l'atteindre et gêner ses facultés physiques, sans néanmoins détruire ni son intelligence, ni sa vive et généreuse sensibilité. L'espoir de trouver quelques soulagemens à ses maux le conduisit à Leipsick : c'est là, qu'après avoir langui quelque temps, il succomba, dans la force de l'âge, à un anévrisme au cœur, cause de l'apoplexie symptomatique dont il avait été frappé. Il mourut le 15 juin 1820, jour où, sept ans auparavant, il avait conduit les armées alliées sur les hauteurs environnantes; il expira dans la même chambre où le roi de Saxe avait été fait prisonnier avec son état-major. Son cercueil sortit de Leipsick le 19, anniversaire de son entrée dans cette ville, à la tête des troupes de l'Europe triomphante.

Ecrire et publier la vie du prince fut pour M. de Prokesch une consolation : il voulut élever un monument de reconnaissance et de respect à sa noble mémoire. Malgré les nombreux obstacles qui tenaient à la nature d'un sem-

blable travail, malgré une absence de près d'une année que l'auteur fut obligé de consacrer à des travaux géodésiques dans les monts Carpathes, son ouvrage parut, en 1822, sous le titre de : *Mémoires du maréchal, prince Charles de Schwarzenberg ;* sous le rapport du style, cet écrit jouit, en Allemagne, d'une réputation classique.

Le goût des arts et des lettres, l'importance qu'avaient prise alors les questions relatives à l'existence de la Grèce, inspirèrent à M. de Prokesch la pensée d'un voyage qui lui offrait un grand intérêt d'étude et de curiosité; il en obtint l'autorisation, et se rendit à Missolonghi. Au lieu d'y trouver ce généreux accord, indispensable pour le succès d'une entreprise glorieuse, il n'y rencontra que la discorde, que les combats haineux de toutes les passions déchaînées. Il se hâta d'échapper à ce spectacle affligeant. Pendant trois ans, il parcourut successivement la Grèce, les îles de l'Archipel, l'Asie-Mineure, l'Egypte, la Nubie.

Profitant de l'impunité que semblait leur assurer la prévention des partis, les habitans des côtes de la Grèce, au lieu de s'organiser pour conquérir et défendre leur indépendance,

avaient tourné tous leurs efforts au développement effrayant de la piraterie : cinq cents bâtimens, et près de quarante mille hommes étaient employés à ce honteux brigandage. Le commerce autrichien, très-considérable dans ces parages, éprouvait des pertes continuelles, et faisait entendre de justes réclamations; elles ne restèrent pas infructueuses; vingt-un vaisseaux, armés de sept cents canons, allèrent protéger les intérêts des sujets de l'Empire contre de nouveaux attentats; et M. de Prokesch fut nommé chef d'état-major de la flotte. Il rendit alors des services signalés à son pays, soit par l'activité et l'énergie qu'il déploya contre les pirates, soit par son habileté dans les missions délicates qui lui furent confiées auprès de Capo d'Istria, président de la Grèce, des pachas de Smyrne, de Saint-Jean d'Acre, d'Alep, de Damas, et particulièrement auprès du vice-roi d'Egypte. Méhémet-Ali le distingua, lui témoigna une entière confiance; dans des relations habituelles et intimes, il déploya, à ses yeux, toutes les ressources d'un grand caractère, toutes les vues, toutes les qualités d'un esprit supérieur. Au lieu de se perdre dans les spéculations théoriques d'une fausse philanthropie,

M. de Prokesch eut le bonheur d'être véritablement utile à l'humanité, en parvenant à établir le premier cartel d'échange entre les prisonniers grecs et égyptiens : la dextérité et le courage avec lesquels il soutint cette négociation parvinrent à la faire réussir : Capo d'Istria lui en adressa des remercîmens publics, aussi bien que le chef de l'armée égyptienne, ce même Ibrahim-Pacha qui conduit aujourd'hui son armée victorieuse dans les plaines de la Syrie.

Désigné par son gouvernement pour le poste de ministre résident en Grèce, M. de Prokesch fut rappelé à Vienne, en 1830, afin d'y attendre la formation du nouvel Etat. C'est alors que j'eus occasion de le connaître : je le rencontrai souvent chez le prince Joseph de Schwarzenberg, dont l'affection pour l'illustre maréchal son frère s'est continuée, pour ainsi dire, dans tous les officiers qui servirent sous ses ordres, et qui gardent à sa mémoire un respect religieux. Moi-même, accueilli par le prince avec cette noble hospitalité et ces sentimens élevés, si d'accord avec sa haute position sociale, j'ai souvent trouvé des consolations à mon exil dans une famille qui, à tant de grands souvenirs, réunit tant de bienveillance, de vertus

sociales et de vraie dignité; où les filles de cette princesse, dont une terrible catastrophe a uni le souvenir à l'histoire du duc de Reichstadt, rappellent par leurs grâces et le charme de leur esprit, aussi étendu que cultivé, tout ce que fut leur aimable mère.

La conversation de M. de Prokesch m'avait vivement intéressé; ses relations intimes avec le duc de Reichstadt étaient généralement connues : à la mort de ce prince, et à l'époque où j'eus la pensée d'écrire ces souvenirs, il était absent de Vienne : une mission relative aux affaires d'Italie le tenait éloigné depuis quelque temps. Je regrettais avec raison les éclaircissemens qu'il pouvait me donner, et j'attendais son retour avec impatience. Il arriva, je le revis à Dornbach, un des plus vastes et des plus beaux parcs de l'Autriche. De ce site remarquable on voit se développer Vienne, sa vaste enceinte, ses remparts, ses nombreux édifices, ses hautes tours que domine la flèche élégante et colossale de sa majestueuse basilique, le Danube qui, après avoir enlacé de ses bras l'île de Lobau, se prolonge dans la plaine qu'ont rendue si célèbre les noms d'Essling, d'Aspern et de Wagram. Du côté opposé, ce ne sont plus

que de riantes prairies, entourées de collines, d'où s'échappent des eaux abondantes, qui tombent en cascades dans des lacs transparens qu'ombrage la végétation vigoureuse d'arbres séculaires : les hauteurs, couvertes de forêts, vont en grandissant jusqu'aux cimes élevées des dernières montagnes de la chaîne des Alpes. C'est dans ce séjour que le maréchal Lascy passa les dernières années de sa glorieuse carrière : en mourant, il voulut confier à l'amitié du prince de Schwarzenberg les lieux qu'il avait affectionnés, et le soin de sa sépulture. Il repose dans le parc : une chapelle, au milieu d'un bois sombre, renferme sa tombe et celle de son neveu, le brave général Brown.

En nous promenant dans ces beaux sites, je fis part à M. de Prokesch de mon projet, et je le priai de m'assister des précieux documens qui étaient à sa disposition : il répondit à ma demande avec beaucoup d'empressement et de bienveillance ; et, après qu'il m'eut raconté plusieurs circonstances intéressantes de la vie, du caractère du prince, et sur différentes époques de leurs liaisons, nous convînmes de nous réunir pour traiter ce sujet avec plus d'attention, de détails, et de développement.

Le lendemain j'étais chez lui; je le trouvai entouré de souvenirs de Rome, d'Athènes, de l'Egypte, de la Terre-Sainte, de tous les lieux qu'il avait parcourus. Auprès de nous se trouvaient quelques volumes de son journal, des lettres, des armes, et différens objets qu'il devait à l'amitié du duc de Reichstadt. Il s'exprima en ces termes :

« Après mes longs voyages et mes nombreuses missions, j'étais allé à Gratz visiter ma famille. L'empereur, qui parcourait alors la Styrie, s'arrêta dans cette ville. Content de ma conduite, et des renseignemens que j'avais pu lui fournir, ce prince me témoigna sa satisfaction, en m'invitant à sa table; je m'y trouvai placé à côté du duc de Reichstadt, que j'avais vu souvent avec l'intérêt qu'il inspirait généralement; mais, jusque-là, je n'avais jamais eu l'occasion ni de lui parler, ni de l'entendre.

« — Je vous connais depuis long-temps, me dit le jeune prince; je me suis beaucoup occupé de vous.

« — Comment! Monseigneur, lui répondis-je, ai-je pu mériter cet intérêt de votre part?

« — J'ai lu, j'ai étudié votre ouvrage sur la bataille de Waterloo, et j'en ai été tellement

satisfait que je l'ai traduit en français et en italien. »

« J'avais effectivement publié un écrit sur la campagne de 1815. Il est dans mes sentimens, comme dans les préceptes et les exemples que j'ai reçus d'hommes supérieurs, tels que le prince de Schwarzenberg, qu'un militaire honorable doit combattre l'ennemi avec fermeté; mais qu'il ne doit jamais nier ou déprécier son mérite. Il faut laisser au vulgaire et aux passions étroites des partis l'engouement pour les succès, et les insultes pour les revers. Autrichien, j'avais combattu Napoléon avec zèle, comme l'ennemi de mon pays; militaire, j'admirais ses grands talens, et je n'avais pu voir, sans un sentiment pénible, le mépris avec lequel on traitait généralement ses dernières combinaisons, parce qu'elles avaient été malheureuses. J'avais écrit mon ouvrage en dehors des questions de la politique; je n'avais considéré ce sujet que dans ses rapports avec la stratégie. D'après l'opinion que je développais, la guerre est un jeu mixte, dont les succès reposent sur un ensemble de dispositions habiles, favorisées par certaines circonstances. Heureux dans la plupart de ses guerres, Napoléon avait montré

de grands talens, un véritable génie; mais la fortune semblait alors se plaire à lui prodiguer de constantes faveurs : les élémens se prêtaient aux mouvemens rapides de ses troupes; ses courriers arrivaient, sans obstacles, porter ses ordres à des généraux qui les exécutaient avec précision : il surprenait les plans; il interceptait les correspondances de ses adversaires; il déjouait ainsi tous leurs calculs; il renversait toutes leurs opérations. Mais, dans la dernière guerre, tout avait tourné contre lui; des pluies abondantes et continuelles avaient retardé le mouvement de ses troupes et les avaient harassées de fatigues; ses courriers furent interceptés; ses généraux ne purent exécuter des ordres qui ne leur étaient point parvenus. Il ne fut pas abandonné de ses talens, mais il fut trahi par la fortune et tandis que, dans cette campagne, le vulgaire n'apercevait que l'étendue de la catastrophe, l'homme de guerre savait y retrouver encore les conceptions du grand capitaine.

« Cet écrit parut dans le *Journal des Sciences militaires*, en 1819; je ne me doutais pas alors qu'il serait, un jour pour moi, l'heureuse occasion d'une bienveillance, dont le souvenir me sera toujours cher.

« Le comte Maurice de Dietrichstein me reprocha, avec beaucoup de politesse, de n'avoir pas déjà, depuis long-temps, demandé à être présenté au duc de Reichstadt; il m'engagea à venir le visiter le plus souvent possible : je me hâtai de me rendre à cette invitation qui m'honorait et m'intéressait réellement.

« Dans notre premiere entrevue, le prince m'adressa des questions multipliées sur l'Orient, sur son état actuel, sur le caractère des habitans, et particulièrement des hommes qui, par leur caractère et leurs talens, pouvaient être susceptibles d'avoir de l'influence sur l'avenir de leur pays. Ce sujet l'amena à me parler de la campagne de son père en Syrie; des causes qui l'arrêtèrent devant Saint-Jean-d'Acre; il s'échauffa et s'exalta en traitant des possibilités qu'aurait pu amener, dans de telles circonstances, la prise importante de cette ville, des immenses résultats qu'aurait su en faire sortir l'esprit vaste et actif de Napoléon : sous ce rapport, il mesurait les objets sur une échelle fort large.

« Pendant que nous étions dans tout le feu de cette première conversation, on annonça M. de N*** : cette visite le contraria beaucoup;

je voulais me retirer : « Restez, me dit-il, le « général ne sera qu'un mal passager. » Effectivement il se retira bientôt après, et nous recommençâmes notre entretien avec un nouvel intérêt. Afin que nous fussions tout-à-fait à l'aise, le comte de Dietrichstein nous ramena sur l'histoire de Napoléon; l'expression du duc était celle d'un vif attachement, d'une admiration passionnée pour la mémoire de son père : il s'animait en parlant de ses actions qu'il connaissait dans tous leurs détails, aussi bien que dans leur ensemble; et, en me remerciant de la justice que je lui avais rendue, dans mon écrit sur Waterloo, il me témoigna le désir de le relire avec moi, et m'engagea à venir le voir souvent pendant son séjour à Gratz, où il resta encore quelques jours : j'acceptai cette faveur avec reconnaissance, et je n'eus garde de manquer à ma promesse. Depuis ce moment, j'ai exactement noté dans mon journal toutes les circonstances qui m'ont frappé, pendant mes relations habituelles avec ce jeune prince; en parcourant ce recueil, nous retrouverons successivement les observations que j'y ai consignées.

« La première impression, que produisit sur

moi ce jeune homme extraordinaire, dépassa de beaucoup l'idée avantageuse que, d'après l'opinion générale, je m'étais formée de ses moyens. Je ne m'étais pas attendu à trouver, dans cette extrême jeunesse, réunies à la fois et à un si haut point, la pénétration de l'esprit et la solidité du caractère. J'eus le bonheur de lui inspirer promptement autant de confiance que lui-même faisait naître en moi d'intérêt et d'attachement : en me parlant, il semblait que son cœur cherchait à s'épanouir, et il m'expliquait le sentiment qu'il éprouvait alors, en me disant que j'étais pour lui un homme entièrement de son choix. Dès le début de nos relations, je m'attachai à lui donner des avis francs et sincères ; et, par la suite, je ne négligeai aucune occasion de l'avertir des imperfections que je remarquais en lui : je lui reprochais des indices de légèreté, en opposition avec son sens généralement si droit et si sévère ; un défaut ordinaire d'application aux choses qui n'entraient pas dans ses idées : je lui répétais qu'une des études les plus utiles, et les plus indispensables pour lui, était de s'habituer, de bonne heure, à se vaincre dans tous ses désirs, et qu'il devait s'efforcer de triompher

de tous les obstacles qui pouvaient nuire au développement complet de ses facultés intellectuelles. Il me savait gré de ces observations, et se montrait disposé à en profiter.

« De son côté, le comte de Dietrichstein me manifestait une véritable satisfaction des relations qui s'étaient établies entre nous. Il était bien aise, me disait-il, que je fusse en mesure d'en profiter, pour l'aider à combattre quelques dispositions dans le caractère du jeune prince : il lui trouvait trop de tenacité dans ses idées : dans son cœur était beaucoup de bonté, mais encore plus d'amour-propre. Il se laissait aller à une grande négligence dans plusieurs de ses travaux, même quelquefois dans l'application des règles de l'art d'écrire que cependant il connaissait d'une manière approfondie.

« Une de nos premières conversations porta particulièrement sur l'Egypte : je pus lui donner sur ce pays, que j'avais entièrement parcouru, et sur les améliorations qu'y crée chaque jour l'homme extraordinaire qui le gouverne, les nombreuses notions que je venais d'y recueillir si récemment.

« — Quel souvenir a-t-on conservé de mon père, en Egypte? me dit-il. »

« — On s'en souvient comme d'un météore qui a passé sur ce pays, en l'éblouissant. »

« — Je conçois cette opinion de la part d'Ibrahim et de Méhémet-Ali, dont l'esprit élevé est susceptible de former un pareil jugement; mais le peuple qui eut alors à supporter les malheurs de la guerre, n'en a-t-il pas conservé un profond ressentiment? »

« — Depuis ce temps, l'inimitié des habitans contre Napoléon a fait place à d'autres inimitiés; il n'est resté pour ses souvenirs qu'une grande admiration. La haine qui existe entre les Turcs et les Arabes est si active, qu'aujourd'hui le mal actuel a totalement effacé la mémoire du mal qu'on eut à subir, à une autre époque. »

« — C'est une explication que je conçois..... mais, en général, la multitude considère un grand homme, comme elle regarde un beau tableau, sans pouvoir se rendre compte de ce qui constitue son mérite : aussi les traces qu'il laisse dans sa mémoire doivent s'effacer promptement. Il n'y a que les esprits supérieurs qui puissent juger, apprécier les grands hommes, et conserver leur souvenir. »

« L'objet habituel de nos entretiens était ses

études sur l'art militaire : en traitant de ces théories qui absorbaient toutes ses pensées et tous ses désirs, il m'étonnait par la justesse de ses aperçus. Plutarque était pour lui un auteur de prédilection; il avait médité ses écrits, et il aimait à me parler des grands hommes de l'antiquité qu'il jugeait lui-même, avec un discernement remarquable. Les talens solides et créateurs de César lui semblaient de beaucoup préférables aux triomphes éblouissans d'Alexandre; mais de tous les grands capitaines, celui qu'il admirait le plus c'était Annibal. « C'est le plus haut génie militaire de l'antiquité, me disait-il; c'est l'homme le plus habile dans la stratégie de l'époque. On lui reproche de n'avoir pas su profiter des succès qu'il avait obtenus; mais conçoit-on la différence qui aurait existé entre Annibal, chef d'un empire, disposant librement de ses ressources, et le simple général d'une république jalouse, d'un sénat composé de ses envieux, et d'esprits étroits qui, par de honteux calculs, lui refusaient les moyens d'assurer le triomphe de sa patrie? Annibal a le mérite d'avoir formé Scipion à la victoire; et l'un des plus grands phénomènes de l'antiquité, c'est de voir ce général

faire triompher si long-temps, par son génie, une nation de marchands d'un peuple entier de soldats. »

« Nos pensées se dirigèrent dès lors habituellement sur les devoirs de la vie militaire, sur les études qui pouvaient le mieux développer l'intelligence à cet égard, sur la suite qu'il fallait y mettre, et l'ardeur avec laquelle il était nécessaire de s'y porter.

« — Vous avez un noble but devant vous, Monseigneur, lui dis-je : l'Autriche est devenue votre patrie adoptive; vous pouvez, par vos talens, vous préparer à lui rendre dans l'avenir d'immenses services. »

« — Il me répondit ces paroles remarquables : « Je le sens comme vous : mes idées ne doivent pas se porter à troubler la France ; je ne veux pas être un aventurier; je ne dois pas surtout servir d'instrument et de jouet au libéralisme. Ce serait déjà pour moi le but d'une assez noble ambition que de m'efforcer de marcher, un jour, sur les traces du prince Eugène de Savoie; mais comment me préparer à un si grand rôle? comment atteindre à une semblable hauteur?... Je désire pouvoir trouver autour de moi des hommes dont les talens et

l'expérience me facilitent les moyens de fournir, s'il est possible, cette honorable carrière. »

« Le prince quitta Gratz, en me donnant de véritables témoignages de bienveillance et d'affection; et moi-même je m'éloignai, pour faire successivement deux voyages en Suisse et en Prusse : avant de nous séparer, je lui offris une belle médaille antique d'Alexandre-le-Grand, que j'avais rapportée de mes expéditions en Grèce. »

# CHAPITRE V.

## SOMMAIRE DU CHAPITRE V.

Révolution de juillet 1830. — Partis en France. — Opinion de Napoléon sur la légitimité. — Démarches en faveur du duc de Reichstadt. — Réponse de l'empereur. — Arrivée à Vienne d'agens d'un parti impérial. — Proposition à l'Autriche. — On soumet au prince de Metternich un projet de projet de constitution impériale. — Articles de cette constitution relatifs à la souveraineté. — La religion. — L'établissement et le vote des budgets. — La pairie et les majorats. — Extension de la base électorale. — Concentration de l'éligibilité. — Une section tout entière sur la loi de la presse. — Entretien du prince de Metternich avec les agens du gouvernement impérial. — Premier mouvement du duc de Reichstadt, en apprenant la révolution de juillet. — Sa visite au prince de Dietrichstein. — Conseils du prince. — Son inquiétude. — Lettre de la comtesse Camerata. — Sa rencontre avec le duc. — Formation de la maison du prince. — Anxiétés du prince sur sa position relativement à la guerre. — Travaux et lectures militaires. — Succès dans le monde. — Une inclination combattue. — Une amitié réelle. — Plan de conduite rédigé par le prince. — Un bal chez l'ambassadeur d'Angleterre.

## CHAPITRE V.

Le mois de juillet 1830 vit s'écrouler à la fois le trône et la prospérité de la France. Jamais la fortune publique n'avait pris un tel développement qu'à cette époque : quinze ans d'un gouvernement paternel avaient effacé les traces désastreuses des confiscations, des violences, des banqueroutes de la révolution, de ses vingt années de guerres sanglantes, terminées par deux invasions onéreuses. Jamais l'industrie n'avait eu un semblable essor : la richesse du pays et l'aisance générale se manifestaient par des améliorations dans toutes les existences, par de nombreuses et florissantes entreprises, par d'élégantes constructions qui s'élevaient de toutes parts. Jamais moins d'abus

n'avaient été signalés, malgré l'active malveillance d'une presse ennemie; pas une violation de domicile, pas un attentat à la liberté individuelle ne purent être reprochés à l'administration de Louis XVIII et de Charles X. Jamais la France ne vit à la fois autant de richesse, de bonheur et de liberté; jamais le trône ne vit réunis plus de vertus, plus de tolérance, plus d'amour du pays, plus de vraie générosité. Les membres de la famille royale semblaient rivaliser entre eux pour protéger tous les établissemens utiles, pour secourir toutes les infortunes, si d'accord ainsi par leurs sentimens avec le prince, qui, à son retour de l'exil, répondait aux acclamations dont il fut entouré : « Il n'y a rien de changé en France; je n'y vois « qu'un Français de plus. » Quinze années de bonheur et de prospérité ont dit à la France ce qu'était pour elle la présence de ces Français de plus : les deux années qui viennent de s'écouler lui apprennent trop cruellement les funestes résultats de leur absence.

On sembla se fatiguer de l'uniformité du bonheur; on ne pouvait pas le nier, on le calomnia; on accusa les intentions du monarque; on le signala comme suspect; on s'arma contre

lui du refus du budget et de l'impôt; on s'efforça, par tous les moyens, de rendre son gouvernement impossible. Ceux-là même qui enseignaient à la multitude qu'on avait calomnié les agens et le régime de la terreur l'entretenaient des complots de la légitimité; à la voix de ces hommes à qui une révolution nouvelle était nécessaire pour contenter leur cupidité ou leur ambition, un peuple abusé se laissa entraîner à briser lui-même son bonheur, et à se replonger, au profit de quelques factieux, dans toutes les incertitudes d'une situation sans base, pour se livrer de nouveau à toutes les frayeurs, à toutes les tortures de l'anarchie.

Pendant que les souverains légitimes furent assis sur le trône de France, une communauté de haines implacables lia contre eux une opposition composée d'élémens hétérogènes; c'étaient les fanatiques sectaires des idées d'égalité absolue qui voulaient une révolution avec tous ses résultats; des doctrinaires qui prétendaient faire triompher leurs théories, sans se mettre en peine de leurs conséquences inévitables; enfin, ceux qui, en plus grand nombre, sans changer les conditions du pouvoir, aspiraient à le faire tourner à leur profit, en le confiant

à un prince de leur choix. Dans cette dernière catégorie se trouvaient plusieurs généraux, des officiers qui se rappelaient l'importance de leur situation militaire sous le gouvernement impérial : ce parti aurait voulu appeler au trône le duc de Reichstadt ; mais comment triompher de la rigidité des principes et de la sagesse de l'empereur ? Nul doute que si ce monarque avait alors accordé son petit-fils à leurs entreprises, ils ne l'eussent proclamé pour leur chef ; nul doute que si au moment de la révolution de juillet il se fût trouvé à leur disposition, le nom glorieux de Napoléon ne l'eût facilement emporté sur d'autres souvenirs. Dans de semblables circonstances les peuples aiment à s'emparer de ce qui leur rappelle l'intelligence et la force : il y a dans cet instinct le sentiment d'une haute vérité.

Les grands talens, le génie même n'excusent pas l'usurpation, mais du moins ils la font concevoir : celui qui possède ces qualités éminentes et si rares qui seules donnent le pouvoir d'exercer une grande influence, celui-là, dis-je, peut seul, sans ridicule, s'asseoir sur un trône qui ne lui était pas destiné : les peuples perdent leur bonheur, mais ils sont éblouis par la

grandeur des entreprises dans lesquelles les précipite l'ambition d'un chef habile, par la gloire, dont il fait rayonner le joug de fer qu'il leur impose. Mais, si les talens et le génie peuvent obtenir des couronnes, ils ne suffisent pas pour les assurer : combien sur le rocher de Sainte-Hélène l'esprit élevé de Napoléon rendait un éclatant hommage à ce principe social, sur lequel repose essentiellement le bonheur des nations, aussi bien que la stabilité des trônes!

« Ce qui m'a perdu, disait-il, c'est surtout « que ma dynastie n'était pas assez ancienne : « je me serais relevé du pied des Pyrénées même « si seulement j'eusse été mon petit-fils : et ce « que c'est pourtant que la magie du passé!..... « J'étais l'élu des Français, leur nouveau culte « était mon ouvrage; dès que les anciens ont « reparu, voyez avec quelle facilité ils sont re- « tournés aux idoles. »

Quand Napoléon lui-même a reconnu son insuffisance à suppléer au principe, à l'importance duquel il rend un tel hommage, il y a de quoi réfléchir pour ceux qui, après lui, pourraient être tentés d'usurper des couronnes.

Dans la conviction de ces hautes vérités, au-

tant que par des sentimens de droiture naturelle, l'empereur refusait le duc de Reichstadt à l'espoir et aux manœuvres des partis! « Comme « souverain, disait-il, je ne travaillerai jamais « volontairement contre mon principe; comme « père de famille, j'aime trop mon petit-fils « pour le livrer à des expériences politiques. »

Dès lors d'autres combinaisons durent être employées : on s'allia à d'autres conspirateurs. Les doctrinaires se chargèrent d'entraîner un peuple mobile sur le terrain de l'imitation : leurs journaux, et particulièrement *le Globe*, l'organe le plus habile de leurs principes, développèrent la pensée de la conspiration, avec un calme et un sang froid qui seuls auraient pu révéler toute la gravité du mal, toute l'imminence du danger. Comme l'Angleterre, la France avait vu une assemblée criminelle envoyer son roi à l'échafaud; après avoir eu mieux que Cromwell, elle avait eu aussi sa restauration; un roi qui avait achevé son règne sur le trône comme Charles II; un roi qu'on accusait de catholicisme, comme Jacques II; il fallait bien en conclure une révolution de 1688.... On s'apercevrait plus tard que, comme l'Angleterre, on n'aurait pas une aristocratie puissante pour do-

miner cette révolution et lui fixer des limites, que ce grand mouvement ne serait pas le résultat d'une conviction et d'un intérêt religieux, servant de liens aux différentes classes du peuple; qu'on ne trouvait pas aisément un Guillaume, courageux, politique, guerrier habile, digne rival enfin de Louis XIV, et ralliant l'Europe pour lutter avec constance contre ce grand monarque... Dans le moment, on ne voulut pas s'arrêter aux différences qui étaient frappantes; on fit une révolution de 1688.

Mais bientôt la France abusée s'aperçut de la déception. Un grand intérêt général avait provoqué et fait réussir la révolution anglaise : pas un principe n'avait été ébranlé; pas une existence n'avait été détruite : on avait confié le timon de l'État à une main habile et puissante; et l'Angleterre avait marché dans une voie de gloire et de prospérité, sous la conduite d'un grand homme. En France des intérêts individuels et chétifs avaient allumé des passions furieuses; la révolution renversait toutes les existences : c'était un pillage de places et de dignités; mais la prospérité s'écroulait, mais les institutions étaient détruites ou remises en question; mais des vanités envieuses et mes-

quines dénaturaient la faible pairie dans son principe essentiel, disputaient au nouveau roi ses appointemens, rognaient avec jalousie les traitemens des maréchaux, des ambassadeurs, des fonctionnaires, des magistrats; et cependant, sous la direction de ceux qui n'avaient cessé de promettre le meilleur des gouvernemens, au meilleur marché possible, commerce, industrie, crédit, bonheur public, ordre, liberté, considération extérieure, tout s'amoindrissait... tout, excepté la dette publique et le budget de l'Etat. On n'avait plus d'ailleurs la compensation de la gloire. Dans cette position, dans le mécontentement d'un tel désordre, dans le ressentiment de tant de prétentions trompées, on se rappelait la mémoire de Napoléon.... Si du moins on avait le fils du grand homme! Ainsi, dès les commencemens de cette révolution se renouèrent d'actives intrigues, afin d'engager l'Autriche à se prêter à des combinaisons nouvelles. Pour prix de l'établissement de Napoléon II, la France offrirait aux puissances européennes toutes les garanties désirables d'union et de paix; on organiserait les conditions du pouvoir de telle manière que l'autorité ne serait plus un vain mot, et que

l'anarchie comprimée n'oserait plus lever sa hideuse tête et menacer le monde social.

A peu près à l'époque de mon arrivée à Vienne, y vint aussi un personnage dont le nom célèbre dans les fastes de la révolution et de l'empire est mêlé à toutes les époques de l'histoire de nos convulsions politiques, et qui, redoutable à tous les partis, fut souvent invoqué par eux à cause de l'habileté qu'on reconnaissait à celui qui le portait alors. Cet homme venait chargé de faire des propositions positives en faveur du duc de Reichstadt, mais sous le voile d'une toute autre mission. Ses communications furent écoutées, mais avec un calme froid qui déconcerta ses projets : il s'éloigna peu de temps après. De nombreuses tentatives se succédèrent dans le but de faire paraître le jeune duc, soit en France, soit en Italie : quelques unes des propositions furent développées avec suite; elles étaient soutenues d'exposés circonstanciés sur la composition du parti, son but, ses ressources, ses moyens d'exécution : se basant toujours sur le danger pour l'Europe de laisser ainsi la France sans guide, sans pouvoir, sans gouvernement. Ici c'étaient des hommes pratiques qui ne se con-

tentaient pas de disserter sur de simples théories, ils présentaient un plan déjà combiné, une nouvelle constitution impériale, dans laquelle ils s'occupaient bien plus de donner au pouvoir l'autorité suffisante pour se consolider que de rester conséquens avec ces mots de libertés publiques exploités par plusieurs d'entre eux, aux grands applaudissemens de la foule oublieuse d'un langage bien différent, tenu à une autre époque, à la vérité.

Etablissant les droits du nouvel empereur sur la doctrine de l'hérédité, ils les font remonter au vote national, auquel ils attribuent l'établissement du trône de Napoléon : mais, arrêtant à cet acte l'intervention du peuple, ils déclarent, dans l'article premier de leur constitution, que la souveraineté réside essentiellement dans la personne de l'empereur, et que le gouvernement est placé sous sa direction, sous son impulsion suprême.

Plus habiles que les architectes de la révolution nouvelle, ils n'abjurent pas l'expérience des siècles, les leçons de tous les législateurs, de toutes les époques et de tous les pays; ils ne refusent pas à l'édifice social la seule base sur laquelle on puisse l'asseoir, sans laquelle

il n'y a pas de société humaine possible. Elèves de Napoléon, ils se rappellent qu'il a proclamé la religion, le seul lien qui puisse unir par de mutuels devoirs les peuples et les rois; qu'il avait trop d'élévation dans l'esprit pour descendre jusqu'à l'inconcevable pensée de l'athéisme de la loi, et surtout de la constitution: en conséquence, ils déclarent que la religion catholique, étant celle de la majorité des Français, est la religion de l'Etat.

Frappés du danger imminent de mettre chaque année en question l'existence du gouvernement et la vie même de l'Etat au gré de l'ambition de quelques factieux, du caprice des assemblées délibérantes, ils divisent la loi des finances, et le budget des dépenses ordinaires est voté pour plusieurs années.

Convaincus que la société ne saurait se soutenir uniquement par d'éphémères individualités, ils rendent au souverain le droit de créer à son gré des pairs héréditaires : ils veulent la création de titres et la fondation de majorats.

Ils étendent la base électorale à tous les Français jouissant des droits civils et contribuant aux charges de l'Etat; telles sont les seules conditions qu'ait à remplir l'électeur; ainsi, nul

d'entre eux n'est soumis à cette formalité décriée du serment qui n'a conservé son caractère sacré que pour ceux qui aiment mieux renoncer à tous les droits que de se souiller par l'idée d'un parjure; par une disposition toute aristocratique, le droit d'éligibilité est concentré dans les trente électeurs les plus imposés de l'arrondissement, et les hommes les plus recommandés par leur position sociale ou les services militaires. L'élu ne peut être pris en dehors de la localité de l'arrondissement. Ainsi sont brisées les intrigues, l'action despotique des comités extérieurs, et la dictature de la capitale.

L'article 2 abolit la peine de mort pour tout autre crime que le meurtre. L'article 12 défend d'infliger la peine des travaux publics et de la flétrissure pour crimes politiques. Ces dispositions philanthropiques, en harmonie avec l'esprit du siècle, ne peuvent être ici l'objet d'une discussion relativement à leur utilité sociale: je me contenterai d'indiquer qu'elles ont été invoquées généralement par tous ceux qui prétendaient à s'occuper de grands mouvemens politiques. Dans un pays qui, dans quarante années, a subi tant de formes successives de

gouvernement, où sans cesse on tremble d'une nouvelle explosion, il est assez naturel que les partis qui veulent continuer ces terribles jeux commencent par tomber d'accord d'une sorte de capitulation par laquelle ils se garantissent mutuellement la vie sauve. « Il n'y a que les morts qui ne reviennent pas, » disait pour son excuse, un homme qui, sans doute, croyait alors qu'il y avait encore à excuser ce que quelques uns proclament aujourd'hui comme digne d'apothéose.

Quant à leur manière d'entendre la liberté de la presse, j'en donnerai une idée exacte, en copiant, sans réflexion et textuellement les articles qui sont relatifs à cet important sujet, dans le projet de constitution proposée à l'Autriche.

## SECTION III.

### De la liberté de la presse.

Article 13. La liberté de la presse est consacrée comme un droit des Français, en tant qu'elle ne lèse aucun intérêt général ou privé.

Art. 14. Toutes publications sur des matières

politiques, ou des questions d'Etat, ou des mouvemens de troupes étant de leur nature susceptibles de porter préjudice au corps social des Français, sont soumises à l'examen préalable d'un conseil composé :

Pour Paris et le département de la Seine, de cinq pairs de France et de cinq membres de la chambre des députés, à chacune de leurs sessions.

Pour les autres départemens de la France, de trois commissaires élus par les conseils généraux des départemens, à chacune de leurs sessions.

Art. 15. Sont exceptés de tout examen préalable les comptes rendus des séances législatives, ou publication des discours prononcés à la tribune de la chambre des pairs, ou de la chambre des députés, les arrêts de jugement des cours de justice.

Art. 16. Toute infraction à ces dispositions est poursuivie devant les cours d'assises, comme une tentative de délit contre la tranquillité de l'Etat.

Art. 17. Toutes offenses de la presse contre la morale publique; tous écrits qui blesseraient des intérêts privés, seront poursuivis d'office,

ou à la requête des parties lésées devant le tribunal de police correctionnelle.

Ces propositions motivées, cette constitution formelle, furent présentées au prince de Metternich pour lui prouver qu'on voulait faire du gouvernement et non de la doctrine; il n'entra pas dans la discussion des moyens; il se contenta de dire : « Que demandez-vous, et qu'attendez-vous de nous? »

— « Que vous nous laissiez conduire le duc de Reichstadt à la frontière de France : sa présence, le nom magique de Napoléon, renverseront en un instant le frêle édifice qui pèse en chancelant sur notre patrie, et qui sans cesse vous menace de ses ruines.

— « Quelle garantie aura le duc de Reichstadt de son avenir?

— « L'amour et le courage des Français l'entoureront et formeront un rempart autour de lui.

— « Au bout de six mois il se trouverait entouré d'ambitions, d'exigences, de ressentimens, de haines, de conspirations; il se trouverait au bord d'un abîme. Je vous l'ai déjà dit : l'empereur tient trop à ses principes et à ses

devoirs envers ses peuples, aussi bien qu'au bonheur de son petit-fils, pour jamais se prêter à de semblables propositions. Du reste, vous vous abusez entièrement sur l'issue de votre entreprise, ou plutôt sur la durée de ses résultats. Faire du bonapartisme sans Bonaparte est une idée absolument fausse. Lorsqu'avec son génie, qu'on ne retrouvera pas facilement, Napoléon parvint à dompter et à s'assujétir la révolution française, il lui fallut un ensemble de circonstances qui favorisèrent ses projets; une suite non interrompue de victoires qui, en lui assurant le dévouement de ses soldats, fascina l'esprit des peuples par un mélange de crainte et d'enthousiasme; ébloui par la continuité de ses propres triomphes, il crut en lui-même, et tous partagèrent sa foi; mais une telle force n'était que viagère et encore à la condition de la constance des succès; les revers auraient abattu son ascendant quand ils n'auraient pas d'abord renversé son trône.

« D'ailleurs, lorsqu'il survint tout à coup au milieu de vos orages politiques, il trouva pour le seconder un cortége de dieux inférieurs; des réputations bien ou mal acquises, mais nullement contestées; des généraux habiles à la

guerre; des administrateurs dressés aux affaires; des gens sans passé à la vérité, et n'étant pas pour la plupart de portée à créer de l'avenir, mais qui du moins faisaient du présent par habitude. Dans l'état actuel, que pourrait Bonaparte lui-même au milieu d'une cohue, dont l'ombrageuse et puérile vanité ne peut laisser vivre une réputation pendant vingt-quatre heures; où tous ceux qui ont été se sont survécu; où toutes les illustrations se sont évanouies devant les sarcasmes de la presse; où quiconque fut applaudi expire sous les sifflets, instrumens de justice ou d'envie? Il semble qu'un génie malveillant ait entrepris d'écraser la France sous le niveau d'une nullité universelle : tout se détruit et se décompose : sous le marteau des démolisseurs, la société se réduit en poudre. Napoléon reconstruisit un édifice avec les matériaux de la société renversée, et vous vous acharnez à détruire même les décombres.

« Les hommes supérieurs se continuent rarement dans leurs héritiers : ils ont sur la société une grande influence, mais ils n'y sont que de rares accidens; il existe d'autres conditions d'ordre, de stabilité et de bonheur : l'ex-

périence, aussi bien que la raison, vous indiquent que toutes ces conditions ne sauraient se trouver que dans la vérité des principes. »

J'ai affaibli en les répétant des paroles que j'ai retrouvées dans ma mémoire, parce qu'elles me frappèrent quand je les entendis. Ces sages réponses écartaient successivement des propositions renouvelées avec une constance égale à la persévérance des refus, et qui se continuèrent même à l'époque de la maladie du duc de Reichstadt.

Aujourd'hui ces négociations me semblent appartenir à l'histoire, sauf toutefois les ménagemens de la prudence pour des noms qui ne doivent pas être compromis; il est dans mes sentimens, comme dans mes principes, d'éviter de nuire à qui que ce soit; mais quand un jour les circonstances le permettront, la publication complète de ces documens jettera un jour singulier sur la marche, la souplesse, les moyens, l'habileté et la composition des partis.

La révolution de 1830 émut fortement l'imagination du duc de Reichstadt, et fit naître dans son esprit une agitation, une fermentation de pensées qu'il lui était difficile de maîtriser. Au moment où la nouvelle récente et

confuse des événemens de Paris laissait encore du doute sur leurs résultats et permettait de croire à la possibilité d'une lutte, son premier mouvement fut de dire avec vivacité : « Je « voudrais que l'empereur me permît de mar- « cher avec ses troupes au secours du roi Char- « les X. » Je tiens ce fait de deux personnes en relation directe avec le prince; toutes deux dans une position sociale très-élevée, néanmoins professant des sentimens politiques absolument opposés. Mais dans la position et à l'âge du duc de Reichstadt, ses idées à cet égard ne pouvaient avoir beaucoup de constance; elles variaient et se succédaient avec une rapidité qui lui causait à la fois de la tristesse et de la fatigue.

Ce fut à cette époque qu'il souhaita plus vivement de connaître le prince de Dietrichstein et de s'entretenir avec lui. Le prince, frère aîné du comte Maurice, est un homme remarquable par ses vastes connaissances, ses talens variés, la vivacité de son esprit, et un caractère vraiment généreux. L'indépendance de ses idées, la liberté avec laquelle il les exprime, son admiration connue pour les grandes qualités de Napoléon, inspirèrent au jeune homme le

désir de l'entendre et de le consulter; il alla le visiter dans sa belle habitation à quelques lieues de Vienne. Le prince parla au duc de Reichstadt un langage qui dut lui inspirer de la confiance. Toutefois, loin de flatter les pensées secrètes qui pouvaient se trouver au fond de son cœur, il lui dit la vérité; et quelques jours après il lui adressa un résumé de leur entretien, que le jeune duc a lu souvent depuis avec attention.

Le prince de Dietrichstein m'a obligeamment communiqué cet écrit : il renferme un tableau de la situation de la France, exact, parfaitement tracé, semé d'aperçus lumineux : il démontre la faiblesse réelle de ceux qui songent au rétablissement du système impérial, le peu de chances que le duc de Reichstadt pourrait trouver dans un parti qui, depuis la perte du chef, dont le génie avait eu seul la puissance de rallier autour de lui tant d'élémens hétérogènes, tendait évidemment à se diviser, à s'amoindrir chaque jour, et enfin à disparaître. Mais, s'emparant des dispositions actives du jeune homme, il leur signale un noble but. Il prononce le grand nom d'Eugène de Savoie : il excite le duc par des considérations élevées, à

ne pas rester au-dessous de ce que l'opinion publique a le droit d'attendre et d'exiger du fils de celui qui atteignit une si haute renommée. Il lui adresse des conseils sur la manière dont il doit cultiver ses facultés, sur la direction qu'il doit leur imprimer, afin qu'elles ne restent pas incomplètes et inutiles, et comme lui-même est profondément versé dans les sciences militaires, il lui donne à cet égard les avis les plus éclairés sur le genre d'instruction qu'il doit particulièrement s'attacher à obtenir.

C'est surtout dans ses confidences intimes qu'on peut apercevoir la trace de l'inquiétude morale qui agitait alors le duc de Reichstadt, et que devaient augmenter les démarches dont il fut l'objet. A cet égard je reprends le récit de M. de Prokesch.

« A mon retour de mes voyages, me dit-il, je retrouvai le duc de Reichstadt triste, pensif, préoccupé; la révolution de France venait d'éclater, et avec elle la pensée des approches de nouvelles guerres. Le jeune prince jugeait l'état des choses avec un véritable discernement, et il me fit part de sa conviction, que désormais la France allait être soumise à des oscillations continuelles qui agiraient fortement sur

l'Europe entière. « Dès son arrivée à Vienne, « me dit-il, le général Belliard a demandé à me « voir; on a éludé sa requête, et l'on a agi sage- « ment : que pouvait avoir à faire avec moi l'am- « bassadeur extraordinaire de Louis-Philippe? « Voulait-il me demander mon adhésion à ce qui « vient de se passer en France? »

« Je m'efforçai de ramener cette imagination active vers les travaux utiles qui pouvaient à la fois la calmer et lui donner une direction avantageuse. Il suivait mes conseils; nous lisions, nous écrivions ensemble. Son voyage à Presbourg, pour le couronnement du roi de Hongrie, interrompit quelque temps nos relations, qui se renouvelèrent à son retour.

« Un jour, m'étant rendu chez lui, suivant ma coutume, il vint au-devant de moi avec une agitation visible : « Lisez cette lettre, me dit- « il, et donnez-moi un conseil. » Je pris l'écrit qu'il me présentait, et je lus à haute voix ce qui suit :

Vienne, 17 novembre 1830.

*Au duc de Reichstadt.*

« Prince,

« Je vous écris pour la troisième fois : dites-

« moi si vous avez reçu mes lettres, et si vous
« voulez agir en archiduc autrichien ou en prince
« français : dans le premier cas, donnez mes
« lettres; en me perdant vous acquerrez une
« position plus élevée, et cet acte de dévoue-
« ment vous sera attribué à gloire; mais si au
« contraire vous voulez profiter de mes avis, si
« vous agissez en homme, vous verrez com-
« bien les obstacles cèdent devant une volonté
« calme et forte : vous trouverez mille moyens
« de me parler que seule je ne puis embrasser.
« Vous ne pouvez avoir d'espoir qu'en vous;
« que l'idée de vous confier à quelqu'un ne se
« présente même pas à votre esprit. Sachez que
« si je demandais à vous voir, même devant
« cent témoins, ma demande serait refusée, sa-
« chez que vous êtes mort pour tout ce qui est
« français, pour votre famille. Au nom des hor-
« ribles tourmens auxquels les rois de l'Europe
« ont condamné votre père, en pensant à cette
« agonie de banni par laquelle ils lui ont fait
« expier le crime d'avoir été trop généreux en-
« vers eux, songez que vous êtes son fils, que
« ses regards mourans se sont arrêtés sur votre
« image : pénétrez-vous de tant d'horreurs, et
« ne leur imposez d'autre supplice que de vous

« voir assis sur le trône de France. Profitez de « ce moment, prince... J'ai peut-être trop dit : « mon sort est entre vos mains, et je puis vous « dire que si vous vous servez de mes lettres « pour me perdre, l'idée de votre lâcheté me « fera plus souffrir que tout ce qu'on pourrait « me faire endurer.

« L'homme qui vous remettra cette lettre, « se chargera aussi de votre réponse : si vous « avez de l'honneur, vous ne m'en refuserez « pas une.

« NAPOLEONE CAMERATA.

« Cette lettre, me dit-il, datée du 17 novembre, ne m'est parvenue qu'aujourd'hui 24. Je ne sais qui l'a placée sur ma table où je l'ai trouvée. Quoi qu'il en soit, j'ai seulement à présent l'explication d'une scène qui s'est passée dernièrement, et que je n'avais pas su comprendre. Un soir, je rentrais au château impérial avec Obenaus : en montant l'escalier, je fus frappé de l'aspect inattendu d'une jeune femme entièrement enveloppée d'un manteau écossais : elle s'avança vers moi avec rapidité, m'arrêta, et, sans aucune explication, elle prit ma main, la serra vivement, et la porta à ses

lèvres, avec l'expression de la plus grande tendresse. Je ne savais que penser d'une scène aussi imprévue : Obenaus qui partageait mon étonnement, rompit le silence :

— « Madame, que faites-vous? quelle est « votre intention ?

— « Qui me refusera, s'écria-t-elle avec une « exaltation extrême, de baiser la main du fils « de mon souverain ? »

« Elle s'éloigna, et nous nous égarâmes dans de nombreuses suppositions sur cette apparition si subite et si étrange. Actuellement je ne doute plus que je n'aie vu alors la comtesse Camerata. Vous sentez que je ne prendrai pas pour guides de ma conduite, et pour garans de mon avenir, des personnes d'un caractère aussi exalté; mais je me trouve dans un embarras véritable : il est dans mes sentimens envers l'empereur, comme dans la dignité de ma situation, de ne lui cacher ni mes pensées, ni mes démarches : lui taire cette circonstance me semblerait un tort à son égard; d'un autre côté, je ne voudrais pas nuire à la comtesse; elle manque de prudence; mais elle a droit à mes égards; d'ailleurs c'est une femme : cependant mon premier devoir est envers l'empereur. Ne pour-

riez-vous pas aller trouver de ma part le comte de Dietrichstein, lui confier ce qui se passe, en lui demandant de tout arranger de manière à ce que la comtesse Camerata n'éprouve aucune persécution, aucun désagrément, et qu'on ne la force pas à s'éloigner de Vienne? » Après avoir attentivement examiné cette affaire, j'approuvai sa résolution, et je me chargeai volontiers de la mission qu'il m'avait confiée. Le lendemain je reçus un billet ainsi conçu :

« Depuis que je vous ai vu, j'ai reçu une « nouvelle lettre de la comtesse Camerata. C'est « le valet de chambre d'Obenaus qui avait mis « sur ma table la première que je vous ai con- « fiée : renvoyez-la-moi; il est plus convenable « que je la communique moi-même au comte « de Dietrichstein. J'arrangerai les choses de « manière à éviter toute tracasserie et tout scan- « dale; mais je ne veux pas répondre : qu'il ne « soit plus question de cela. J'espère vous revoir « à six heures pour reprendre nos lectures.

« François de Reichstadt. »

« La comtesse Camerata, fille d'Elisa Bacciochi, est mariée à un riche seigneur italien :

remarquable par une imagination d'une incroyable activité, par la résolution de son caractère; elle excelle, dit-on, à guider un cheval, à manier des armes; on dit aussi que, de tous les parens de Napoléon, c'est elle qui lui ressemble le plus par ses traits, sa physionomie et l'ensemble de ses manières. Depuis cette époque, elle rencontra plusieurs fois le duc de Reichstadt dans les promenades, au Prater et dans les environs de Vienne, mais sans avoir aucune relation avec lui. Elle resta encore quelque temps dans la capitale de l'Autriche; elle habitait l'hôtel du Cygne, dans la rue de Carinthie; mais, après un séjour de peu de semaines, elle partit, et se dirigea vers Prague.

« On pensait alors à la formation de la maison militaire du prince; il m'exprima plusieurs fois, avec une bonté touchante, combien il désirerait de m'en voir faire partie. J'avais même été inscrit sur une liste d'officiers parmi lesquels l'empereur devait choisir ceux qu'il voulait placer auprès de son petit-fils, mais on jugea qu'ailleurs mes services pourraient être plus utiles; mon nom fut effacé de la liste. Le prince me dit avec bienveillance : « Je vous

« fixerai près de moi, quand ma volonté réglera « entièrement ma conduite. »

« Il savait que je n'approuvais pas le projet qu'on avait annoncé de l'envoyer major dans un régiment en garnison à Prague, sous la direction de quelques officiers choisis. Cette position pour lui ne me paraissait ni avantageuse, ni convenable; c'était, à mon avis, une fausse situation d'émancipation; il allait se trouver, trop jeune, en relations trop directes avec des militaires, parmi lesquels il était toujours à craindre que tous n'eussent pas également la réserve et la mesure que devait imposer la position si particulière et si délicate du jeune prince.

— « Je sais que vous blâmez le projet de m'en- « voyer à Prague, me dit-il; mais songez qu'il « importe à mon développement d'arriver, par « mon émancipation, à l'usage complet de ma « volonté : il faut que je m'habitue à être moi- « même, que je voie et que je sois vu; c'est le « seul moyen d'arriver à la connaissance des « choses et des hommes..... Que pense-t-on de « moi dans le monde?.... Du reste, mon plus « grand avantage actuel serait que l'opinion « publique s'occupât très-peu de ma personne,

« et qu'elle ne me supposât pas de grandes qua-
« lités.... L'imagination aime à aller si loin dans
« ses hypothèses, et il est si dangereux d'avoir
« affaire à ses mécomptes, le jour, où enfin elle
« aperçoit la réalité.

« Comment espérer d'ailleurs de se trouver
« au niveau des circonstances extraordinaires
« qui dominent le monde, dans l'époque ac-
« tuelle? Quel malheur pour moi si je me trou-
« vais aujourd'hui sur un trône! Dans ce
« moment, la flatterie et le monde pourraient
« facilement s'emparer de mes passions et me
« maîtriser.... et j'ignore absolument ce que je
« saurais être dans l'action..... Les travaux, la
« réflexion, le temps, et surtout l'expérience,
« peuvent seuls mûrir mon jugement et m'ap-
« prendre si j'ai le droit de compter sur mes
« facultés. »

« Les préparatifs de guerre auxquels partout la révolution avait donné lieu; les entretiens des militaires qui comptaient bientôt entrer en campagne; les journaux et les orateurs qui, de jour en jour, prenaient une attitude plus belliqueuse, agissaient fortement sur cette jeune imagination. Le désir de prendre une part active dans une guerre prochaine, était pour lui

une passion qui, se croisant avec des idées oscillantes, le mettait souvent dans un état de pénible angoisse.

« Être militaire, et rester inactif quand tout « s'ébranle autour de moi, disait-il alors, ce « serait une situation affreuse : d'un autre côté, « prendre part à une guerre d'agression contre « la France! que penserait-on de moi?.... Mais « la victoire seule décide de l'opinion des hom- « mes.... Les succès sont la condition essentielle « de la popularité aussi bien que de la gloire.... « Je ne porterais les armes que dans le cas où « la France attaquerait l'Autriche; mon devoir « serait alors de défendre ma patrie adoptive... » Un moment après, il me dit, d'un ton ému: « Et cependant le testament de mon père me « dicte un devoir qui dirigera les actions de « ma vie. »

« Nos travaux militaires continuèrent avec activité : j'avais pris pour base habituelle de nos entretiens un volume d'extraits que j'ai recueillis dans plusieurs ouvrages français, italiens, anglais, allemands, sur la science de la guerre, étudiée dans ses causes, ses moyens, ses accidens, et ses résultats. Ces opinions, diversement exprimées, ces aperçus pris de

points de vue différens, offraient un grand intérêt au jeune prince qui copia presque entièrement ce recueil, quoique fort volumineux. Nous prenions l'habitude de discussions orales sur ces textes variés, dans diverses langues; j'étais frappé de la précision de son jugement et de la finesse de ses remarques. Il n'avait pas une grande promptitude de compréhension; mais une puissance réelle de plonger jusqu'au fond d'une idée, quand il l'avait saisie; il était éminemment doué de la faculté d'esprit que nous exprimons en allemand par cette figure: *bien enfoncer le clou.*

« Nous lûmes, pendant cette époque, avec beaucoup de suite, Vaudoncourt, Ségur, Norvins, les *Aphorismes* de Montécuculli, les *Mémoires* du prince Eugène de Savoie, le volumineux écrit de Jomini : tous ces ouvrages furent successivement discutés, comparés, soumis à une critique raisonnée; ils sont couverts de remarques, de notes marginales qu'y faisait le prince.

« Mais nos études s'attachèrent plus particulièrement aux principes de stratégie appliqués à la campagne de 1799 par l'archiduc Charles. Cet ouvrage précis et sévère dans ses vues,

semé de grandes pensées, plein d'aperçus remarquables, sur la marche de l'administration militaire, ne pouvait être écrit que par un grand capitaine, dont une vaste expérience avait développé les talens : il honore aussi son caractère; appréciateur généreux du mérite d'autrui, l'archiduc ne se montre trop sévère qu'envers lui-même. Le duc de Reichstadt, qui avait pour ce prince un respect profond, aimait à étudier ses ouvrages; il en a fait des analyses et des extraits nombreux.

« Dans nos entretiens, comme dans nos travaux, le duc tendait toujours à généraliser les idées, à les agrandir : les considérations de détail, les formes réglementaires semblaient comprimer son esprit et le fatiguer : il aimait à parler de la marche du monde moral et politique; et alors il se portait en avant avec une extrême ardeur. A travers un calme apparent, je remarquais en lui un mouvement intérieur continuel, d'une excessive activité, et en même temps cette réflexion profonde, cet œil analytique et scrutateur, habile à plonger dans le cœur des hommes, à y saisir tous les élémens des jugemens sévères qu'il prononçait sur eux. Les circonstances particulières de sa position,

en le forçant à se replier habituellement sur lui-même, avaient sans doute contribué à lui faire contracter ces habitudes de méfiance et de préventions austères.

« Dans les cercles et les bals de la cour, il fut entouré d'un empressement et d'un intérêt remarquables : sa situation attirait l'attention générale : son esprit, sa facilité d'expression, la vivacité de ses reparties, l'élégance de sa mise et de ses manières, la grâce de sa taille élevée, la beauté de ses traits lui assuraient des succès marquans. Les dames, pour qui, en général, il se montrait aimable et prévenant, l'accueillaient toujours avec une extrême bienveillance. Il me confia que son cœur s'était laissé préoccuper des charmes et de l'esprit, plein de vivacité, d'une femme jeune et belle, la comtesse ***, qu'il avait plusieurs fois rencontrée à la cour, dont la conversation l'avait vivement intéressé, et qui paraissait flattée de ses soins. Je vis quel danger pouvait avoir pour ce jeune prince une préoccupation dont les résultats, en outre qu'ils l'éloigneraient de ses travaux et de ses devoirs, l'exposeraient à une réputation de légèreté à laquelle il importait de le soustraire. Je lui fis ces observations, qu'il écouta avec intérêt. Je

lui répétai que tout homme qui aspire à remplir dignement un rôle élevé doit commencer à savoir se maîtriser lui-même, et que l'étude qui pouvait le mieux fortifier son âme, c'était de l'habituer à triompher de la passion dont il me parlait; qu'il la combattrait avec d'autant plus de facilité, qu'elle n'avait pas encore eu le temps de prendre sur lui un grand empire; que, dans la situation où il était placé, aucune de ses actions n'était sans importance, parce qu'elles étaient surveillées par la curiosité publique; il lui importait donc de ne donner lieu ni aux critiques de la malignité, ni surtout aux remarques des hommes graves dont l'opinion devait lui être précieuse: à l'époque où il devait consacrer tous ses momens à acquérir les connaissances indispensables à son développement intellectuel, il ne fallait pas qu'on le vît dissiper son temps aux soins assidus d'une vaine passion, avec une légèreté qui ne lui serait pas pardonnée; il appartenait trop à l'histoire pour qu'il lui fût permis de faire du roman. Il convint de la justesse de mes conseils, me promit de s'y conformer, en évitant tout ce qui pourrait lui inspirer de la faiblesse; et, après quelques rechutes, dont il me fit part aussitôt

avec franchise, il triompha complètement d'un sentiment qui aurait pu le mettre dans une situation fâcheuse, embarrassante, et qui, sous beaucoup de rapports essentiels, n'aurait pu manquer de lui être nuisible.

« Dans ce même temps, il s'attacha d'une amitié réelle à un jeune Hongrois, aussi distingué par son esprit que par sa position sociale, le comte Maurice d'Esterhazy; il me parla avec beaucoup d'intérêt de cette nouvelle liaison, dont je me félicitai avec lui : il était si important pour ce jeune prince de rencontrer dans toutes ses relations des sentimens élevés, et des moyens intellectuels qui garantissent qu'il ne trouverait jamais autour de lui que d'honorables influences. Malheureusement le jeune comte était attaché à la diplomatie : un voyage à Naples mit fin à des habitudes qui ne pouvaient qu'être avantageuses et profitables au duc de Reichstadt.

« Ce singulier jeune homme me communiqua alors un travail très-intéressant : c'était un plan, tracé par lui-même, sur la direction qu'il croyait devoir lui être donnée. Dans cet écrit, semé d'aperçus piquans, il considérait sa position dans ses rapports avec la France et l'Au-

triche; il signalait les écueils qui l'entouraient, les moyens de le préserver de ces dangers, les ressources dont on pouvait avantageusement se servir pour influer sur son esprit et son caractère, pour combattre ses défauts, modérer son ambition, en régler les mouvemens, et par là donner de l'utilité à des dispositions qui, abandonnées à elles-mêmes, pourraient devenir nuisibles, pour le préparer enfin à un avenir honorable, en accord avec le rang où la Providence l'avait placé. Par des circonstances particulières, qui donnaient à cet ouvrage un caractère très-remarquable, le prince crut devoir le détruire quelques jours après me l'avoir communiqué. Je le regrette vivement aujourd'hui; ce serait un monument d'un haut intérêt. Il s'y jugeait lui-même avec une sagacité surprenante: c'était un portrait exactement ressemblant de son être moral, où il n'avait oublié ni ses défauts ni ses qualités.

« Le 25 janvier 1831 fut une époque remarquable dans la vie du duc de Reichstadt. Jusqu'alors il n'avait assisté qu'aux bals et aux fêtes de la cour: pour la première fois il parut dans une grande réunion chez l'ambassadeur d'Angleterre, lord Cawley; il y eut beaucoup

de succès : le comte de Dietrichstein, qui avait pour lui une affection si vive et si sincère, en éprouvait une joie évidente. Le jeune duc avait été frappé de tout ce que cette assemblée renfermait de circonstances singulières. Le lendemain il me parut tout attristé. — « Combien, « me dit-il, de semblables soirées sont vides et « pénibles !... Quels contrastes frappans étaient « réunis dans la même salle ! Je voyais autour « de moi deux princes de la maison de Bourbon, « le baron de Kentzinger, envoyé par Charles X, « le maréchal Maison, ambassadeur de Louis-« Philippe, le prince Gustave Wasa, héritier « naturel du trône de Suède, le comte de Loe-« venhielm, ministre du roi Charles-Jean !.... « J'ai causé pour la première fois avec le maré-« chal Marmont : mon père le citait comme un « homme d'esprit : son entretien s'est trouvé « d'accord avec cette opinion. Je dois le rece-« voir aujourd'hui. Je suis bien aise de me trou-« ver en relation avec des Français : je désire « ne pas rester absolument inconnu en France, « où l'on a des idées si peu exactes sur ma « situation. »

# CHAPITRE VI.

## SOMMAIRE DU CHAPITRE VI.

Le maréchal Marmont à Vienne. — Sa rencontre avec le prince chez lord Cawley. — Il lui donne des leçons de stratégie sur les campagnes de Napoléon. — Fin des leçons. — Portrait du duc de Reichstadt. — Opinion du duc sur le maréchal. — Le maréchal Maison se fait présenter au prince. — Administration de Marie-Louise à Parme. — Révolution. — Le prince veut marcher au secours de sa mère. — M. de Prokesch part avec une mission pour l'Italie. — Lettre du duc de Reichstadt. — Fin de l'éducation. — Le général comte Hartmann, et les capitaines baron de Moll et Standeiski sont attachés à sa personne. — Le duc est nommé lieutenant-colonel. — Narration du comte Hartmann. — Exercices et fatigues militaires. — Maladie qui en résulte. — Le docteur Malfatti raconte la maladie du prince. — Le cholera à Vienne. — On en profite pour forcer le prince à retrouver des forces dans le repos. — Le duc semble se rétablir. — Remarque singulière de l'organisation physique et morale du prince. — Byron et Lamartine.

## CHAPITRE VI.

Par suite des événemens de Paris et de la révolution de France, le maréchal Marmont arriva à Vienne vers la fin de l'année 1830. Se trouvant dans la même résidence que le fils de Napoléon, il était naturel qu'il éprouvât un vif désir de le voir et de le connaître; toutefois il jugea convenable d'observer une grande réserve dans ses démarches pour parvenir à ce but, et quelques semaines se passèrent, sans qu'il crût devoir former aucune demande à cet égard.

De son côté, dès qu'il apprit l'arrivée du maréchal, le jeune prince manifesta qu'il lui serait agréable de s'entretenir avec un des plus anciens compagnons d'armes de son père, le

seul même qui existe aujourd'hui de tous les aides de camp de ses premières campagnes; il voulait l'interroger sur une multitude de faits que nul autre ne pouvait lui expliquer, puisqu'ils avaient rapport à des faits dont il restait comme le seul témoin.

Le comte de Dietrichstein prévint le maréchal du désir du prince, et lui annonça qu'il pourrait le rencontrer le soir même au bal que donnait l'ambassadeur d'Angleterre. Le maréchal se rendit, avec exactitude, à cette fête : il y vit enfin le duc dont les regards le cherchaient, et se dirigèrent vers lui avec empressement. Le comte de Dietrichstein vint l'avertir qu'il allait le présenter au prince, dont ils s'approchèrent aussitôt.

— « Monsieur le maréchal, lui dit le duc de « Reichstadt, je ne saurais vous exprimer quelle « satisfaction j'éprouve de voir un des généraux « les plus illustres qui ont combattu sous les « ordres de mon père : vous particulièrement « qui avez été son aide de camp, dans ses pre- « mières campagnes : vous étiez avec lui en « Italie, vous l'avez suivi en Egypte, en Alle- « magne. J'ai étudié son histoire, avec une pro- « fonde attention; j'aurais un grand nombre de

« questions à vous adresser sur beaucoup de « faits que je désire éclaircir.

— « Je suis entièrement à vos ordres, Mon- « seigneur, répondit le maréchal. »

Pendant ce temps, tous les yeux attentifs semblaient vouloir écouter cet entretien qu'on ne pouvait entendre, mais dans lequel le prince paraissait fort animé, et le maréchal très-ému. Dès les premiers momens, la curiosité avait été portée au plus haut point : chacun cherchait à observer cette rencontre publique du fils de Napoléon, avec un des officiers les plus marquans de son armée, et l'effet que produisait, sur le jeune prince, l'entretien d'un ancien compagnon d'armes de son père.

Profitant du mouvement du bal, le maréchal quitta un instant le duc de Reichstadt, et s'approchant du prince de Metternich, il lui fit part de sa demande en lui disant qu'avant de répondre, il avait voulu être sûr de ne pas contrarier les intentions de l'empereur.

— « Monsieur le maréchal, lui dit le prince, « les intentions de l'empereur sont positivement « que le duc de Reichstadt connaisse la vérité « telle qu'elle est : la lui cacher serait très-im- « politique, et même me semblerait criminel.

« Napoléon était certainement un grand homme; « et c'est en racontant à son fils ses grandes « actions et ses grandes qualités, que nous « avons acquis le droit de lui signaler, et le « pouvoir de lui faire apprécier les excès et « les funestes résultats de son ambition dé- « mesurée. Voyez-le librement, Monsieur le « maréchal, aussi souvent que vous le désire- « rez l'un et l'autre : répondez, sans aucune « contrainte, aux questions qu'il pourra vous « adresser. Je n'y mets qu'une seule condition, « c'est que vous lui direz la vérité tout entière, « sans lui déguiser ni le bien, ni le mal : il « saura vous entendre. »

Le maréchal se rapprocha alors du duc de Reichstadt, pour prendre ses ordres sur le jour et l'heure des conférences. Le jeune prince lui dit, avec beaucoup de mesure : « Dans la situa- « tion où nous sommes placés l'un et l'autre, il « est convenable d'abord de s'assurer de l'assen- « timent du prince de Metternich, et de donner « son attache à nos réunions. — J'y avais songé « comme Votre Altesse, répondit le maréchal, « et j'avais prévenu ses désirs, en obtenant pour « moi l'agrément du prince. » Le jour fut alors fixé au lendemain, et l'on convint que les con-

férences dureraient de onze heures du matin à deux heures.

A la science approfondie des théories stratégiques, le maréchal unit des notions étendues et variées dans plusieurs branches des connaissances humaines. Ayant pris une part active aux grands événemens du siècle, sa position l'a mis à portée de connaître presque tous les hommes de notre époque qui ont marqué dans les sciences, les arts, les lettres, la guerre et la politique. Doué d'une prodigieuse mémoire, d'une grande vivacité d'esprit, il s'exprime avec facilité; sa conversation est pleine de faits, animée, intéressante, soit qu'il traite de sujets sérieux, soit qu'il raconte les anecdotes nombreuses de sa vie active et agitée.

On conçoit combien les récits du maréchal devaient attacher le jeune prince : pour la première fois, il entendait la voix d'un compagnon d'armes de son père lui raconter des faits, dont lui-même avait été ou l'acteur, ou le témoin. C'était un des guerriers célèbres de l'époque qui lui expliquait les mouvemens des armées où il avait eu de grands commandemens. Ces narrations animées avaient une vie qui répondait mieux à l'active imagination du duc de

Reichstadt, que la lettre morte des livres, dont les nombreuses contradictions avaient laissé dans son esprit beaucoup d'incertitude. Le maréchal trouva qu'il n'ignorait rien de ce qu'on a écrit sur les grands événemens du siècle : tous les ouvrages historiques qui parlent de son père, il les avait lus, analysés, et avait parfaitement retenu ce qu'ils offraient de saillant.

Bientôt les conversations ne suffirent plus; il fallut donner à ces entretiens une direction méthodique qui les rendît plus substantiels et plus utiles. A la demande du jeune prince, le maréchal adopta la forme de leçons de théorie militaire sur différentes campagnes de Napoléon.

Outre les moyens que lui fournissaient ses connaissances et ses souvenirs, le maréchal avait en ce moment à sa disposition d'utiles ressources : il s'occupe de la rédaction de mémoires étendus qui, sans doute, auront un grand intérêt, puisqu'à la position convenable, pour observer les faits et les connaître, il réunit la faculté de discuter ses observations, de les classer, et de les transmettre avec précision et lucidité.

Les leçons eurent lieu régulièrement et se succédèrent sans interruption, pendant trois mois : le jeune homme leur prêtait une vive

attention : ses yeux brillaient d'intelligence : dans son profond regard, le maréchal croyait retrouver les yeux et l'âme de Napoléon. Il suivait les indications avec une insatiable avidité. Ses remarques étaient justes, précises; ses demandes annonçaient une haute conception; mais il en adressait rarement, parce qu'il évitait, autant que possible, d'interrompre des enseignemens qui absorbaient toutes ses facultés. Toutes les fois qu'un appel était adressé à sa mémoire, elle se trouvait imperturbable, aussi bien que son jugement. La justesse de ses idées l'attachait particulièrement à la gloire des premières campagnes de son père, qui servirent aussi de base principale aux leçons du maréchal.

Il manifestait, par momens, combien, avec ses goûts militaires, il sentait que sa position était fausse, et contrarierait nécessairement sa carrière, parce que la politique ne pourrait jamais s'empêcher de douter de ses intentions et de sa bonne foi.

Quand le maréchal eut épuisé les matériaux de ses leçons, il en prévint le duc de Reichstadt, qui en témoigna beaucoup de regret, et insista pour que les entretiens habituels continuassent encore : le maréchal lui fit sentir

qu'aussi long-temps que leurs entrevues avaient eu un but positif d'instruction, leur utilité en garantissait la convenance; que désormais la malveillance pourrait faussement interpréter des relations sans objet déterminé, et qu'il fallait éviter ce grave inconvénient. En conséquence, il fut convenu que désormais le maréchal se bornerait à venir lui rendre ses devoirs en le visitant seulement tous les quinze jours.

Avant de se séparer, le prince voulut donner à son instituteur militaire un souvenir de leurs relations et de sa reconnaissance : le jour qui termina les leçons, il lui remit son portrait : c'est une aquarelle peinte, avec talent, par Daffinger, un des artistes les plus distingués de Vienne, et qui a le mieux réussi à rendre la physionomie profonde et active du duc de Reichstadt. Il est représenté à mi-corps, assis vis-à-vis du buste en marbre de son père, ayant l'air d'écouter, avec beaucoup d'intérêt, en dehors du tableau. Au-dessous du portrait, il a écrit de sa main ces quatre vers que, dans la *Phèdre* de Racine, Hippolyte adresse à Théramène, et dont il a modifié seulement le premier hémistiche :

Arrivé près de moi, par un zèle sincère,
Tu me contais alors l'histoire de mon père;
Tu sais combien mon âme, attentive à ta voix,
S'échauffait au récit de ses nobles exploits.

Depuis cette époque, le maréchal alla régulièrement visiter le prince, comme il le lui avait promis : il ne discontinua pas, même pendant sa longue maladie, des visites qui avaient l'avantage de le distraire de ses maux, et d'occuper cette vive imagination. Du reste, le prince ne lui parla jamais de ses souffrances, pas même alors que la maladie avait commencé à attaquer en lui les organes de l'ouïe et de la parole, tant ce jeune homme avait de force d'âme contre sa faiblesse physique; tant il mettait de persévérance à dissimuler ses maux, pour échapper, s'il était possible, à des soins et des restrictions qu'il redoutait plus que la douleur et la maladie.

Un an s'était à peine écoulé, depuis ces leçons militaires, le prince n'était plus. Le maréchal voulut aller rendre les derniers devoirs à ses restes; mais, arrivé à la porte de la chapelle mortuaire, il ne put se décider à en franchir le seuil, et à contempler, dans l'immobilité du dernier sommeil, ces traits qu'il avait

vus naguère animés d'une vie intellectuelle si ardente, et presque exagérée.

Le duc de Reichstadt parla souvent de ses entretiens avec le maréchal, au prince de Metternich, à plusieurs des personnes qui étaient auprès de lui; il leur rendit compte des impressions qu'avaient produites sur son esprit ces relations nouvelles. « Le maréchal, leur di-
« sait-il, est certainement un homme doué de
« beaucoup de talens et de connaissances; mais
« il est né sous une étoile funeste : spéculations,
« entreprises, politique, excepté la guerre, rien
« ne lui a réussi. On a beaucoup parlé des rela-
« tions que nous avons ensemble, on a voulu en
« induire des plans et des projets d'ambition.
« Si j'avais formé de semblables projets, j'aurais
« redouté l'influence de son malheur, que sou-
« vent, je crois, on lui a imputé comme un tort.
« Quand le maréchal retournera en France, s'il
« me demande mes ordres pour ce pays, je lui
« dirai d'aller, de ma part, saluer la colonne de
« la place Vendôme; il a pris assez de part à son
« érection, pour qu'il puisse noblement se char-
« ger d'un semblable message. »

« Le maréchal Maison voulut aussi se faire présenter au duc de Reichstadt, continua M. de

Prokesch. Le jeune prince me raconta leur rencontre dans un bal de cour. « Le maréchal Maison m'a abordé, me dit-il, il m'a été présenté; « j'ai reçu son compliment, et je lui ai répondu: « Monsieur le maréchal, vous avez été, sous « mon père, un général distingué : c'est actuellement la circonstance qui se présente à « mon souvenir. Je l'ai beaucoup entretenu de « la campagne de 1814 : nous n'avons touché « qu'à des questions entièrement militaires. En « évitant, avec soin, tout ce qui pouvait avoir « un caractère politique. » J'appris ensuite que le maréchal Maison avait été fort satisfait de l'entretien du jeune prince, dont il parlait avec de grands éloges.

« La révolution de France avait porté ses fruits; une propagande active agitait le nord de l'Italie; chaque jour on recevait des nouvelles inquiétantes, et l'on apprit bientôt que des troubles venaient d'éclater à Parme. Marie-Louise avait gouverné ses Etats avec sagesse, et son administration avait été marquée par plusieurs établissemens d'une haute utilité : de vastes ponts sur la Trébia et le Taro avaient assuré des communications souvent difficiles, et quelquefois entièrement interrompues : des systèmes

de digues, élevées par ses ordres, défendaient les plaines contre l'action de ces torrens dévastateurs; de nombreux édifices, des hôpitaux, des établissemens d'éducation et d'utilité publique avaient augmenté les ressources du pays, en offrant à la classe ouvrière tous les avantages de grands travaux, continués sans interruption pendant plusieurs années successives. La duchesse de Parme avait évidemment gouverné à l'avantage du pays confié à sa domination : mais la reconnaissance n'est pas la vertu des révolutionnaires. Après avoir résisté avec constance aux entreprises et aux exigences des factieux, l'archiduchesse fut contrainte de se retirer à Plaisance, pour se mettre à l'abri des fureurs qu'étaient venues attiser contre elle les bandes armées des révoltés de Reggio.

« A la première nouvelle des mouvemens qui avaient eu lieu, effrayé pour sa mère, mais en même temps satisfait de la fermeté qu'elle venait de montrer, le duc de Reichstadt courut demander à l'empereur la permission d'aller promptement au secours de sa mère : ce monarque refusa d'accéder à sa demande, en lui en expliquant les motifs. Il se soumit, mais avec un extrême regret.

— « Comment suis-je assez malheureux, me « disait-il, pour être obligé de perdre la pre- « mière occasion qui se présentait à moi de « montrer à ma mère tout mon dévouement « pour elle. Il m'eût été si doux de la secourir, « si honorable de tirer pour la première fois « mon épée dans l'intérêt de sa cause, pour « châtier ceux qui l'insultent et la menacent.... « et, dans de telles circonstances, je suis réduit « à lui offrir des consolations stériles ! » Il lui adressa une lettre touchante, où il lui témoignait que, s'il avait dépendu de sa volonté, il aurait déjà volé à son secours. « C'est la première « fois, lui disait-il, qu'il m'a été pénible d'obéir « aux ordres de l'empereur. »

« Il insista de nouveau, mais sans succès, pour obtenir l'objet de sa demande. Jamais je ne l'avais vu si agité; des pleurs s'échappaient de ses yeux. Il se montrait impatient de la guerre; on eût dit qu'il était dans les tourmens d'une fièvre continuelle : il ne pouvait se captiver à aucun travail. Je lui en fis des reproches. « Com- « ment, lui dis-je, parviendrez-vous à jouer un « grand rôle, si vous ne vous décidez pas à sa- « voir triompher de vous-même ? Une contra- « riété doit-elle ainsi détruire l'équilibre de votre

« âme? doit-elle suffire pour vous écarter de tra-
« vaux indispensables à votre instruction, à
« votre perfectionnement intellectuel? »

— « Le temps est trop court; il marche trop
« rapidement, pour le perdre en longs travaux
« préparatoires : le moment de l'action n'était-il
« pas évidemment venu pour moi? »

« Les affaires d'Italie avaient appelé toute l'attention de l'empereur d'Autriche; il s'agissait de rétablir le calme, dans les Etats romains. Les Marches, les Légations étaient dans un état d'extrême effervescence, produite à la vérité par un petit nombre d'agitateurs, mais par les menées actives d'un vaste système de propagande. Il était d'une haute importance d'arrêter ces mouvemens dès l'origine, puisqu'ils tendaient à compromettre de proche en proche le repos de l'Italie entière : les troubles qui s'étaient manifestés à Parme en offraient une preuve irrécusable. Je reçus une mission pour Rome, et je pris congé du duc de Reichstadt. Dans les derniers jours que je passai près de lui, il me donna ce dessin que vous voyez : il représente un des chevaux arabes de son père. Lui-même l'a exécuté : c'est un lavis au bistre, fait avec intelligence; et une connais-

sance pratique des chevaux. Vous savez du reste qu'il avait peu le goût et le sentiment des arts.

« Dans cette circonstance, je lui offris un fusil albanais que m'avait donné Ibrahim, lors de l'échange entre les prisonniers grecs et égyptiens. Il voulut à son tour que j'eusse de lui un souvenir précieux; il me donna sa montre, sur laquelle il a fait graver son nom, et la date du jour où il me l'envoya, avec cette lettre, qui vous donnera un aperçu des pensées et du style d'un jeune homme qui terminait alors sa vingtième année. Ceci est son expression habituelle : dans la continuité de nos relations, il n'étudiait pas avec moi les formes de son style qui offrait souvent d'étranges inégalités, et d'incroyables disparates.

Vienne, le 31 mars 1831.

« Depuis le commencement de notre amitié, « c'est aujourd'hui la première fois que nous « nous séparons pour un temps considérable. « Des jours riches en faits, pleins de grands « événemens, passeront sans doute avant que « nous puissions nous revoir. Pour moi, le sable

« ne coulera peut-être que pour marquer la « suite de pesans et stériles devoirs : peut-être « l'honneur et la voix du destin exigeront de « moi ce qui m'est le plus difficile, le sacrifice « du vœu le plus ardent de ma jeunesse, à l'in- « stant même où son accomplissement se pré- « sente à mes yeux avec de si vives, de si sédui- « santes couleurs. Dans quelle position que le « sort puisse me placer, comptez toujours sur « moi : la reconnaissance et l'amitié m'attache- « ront toujours à vous. Les soins que vous avez « voués à mon développement militaire, vos « observations d'une courageuse sincérité, la « confiance que vous m'avez accordée, enfin la « sympathie de nos natures doivent vous garan- « tir la durée de mes sentimens.

« L'amitié ne juge pas la valeur matérielle « des souvenirs : elle ne les considère que dans « le prix qu'elle-même sait leur donner. Accep- « tez donc cette montre ; c'est la première que « j'ai portée : elle ne m'a pas quitté depuis six « ans. Puisse-t-elle marquer pour vous des heures « toujours fortunées ! puisse-t-elle vous indiquer « le véritable moment de la gloire ! mais, en « l'interrogeant, rappelez-vous toujours que « c'est vous qui m'avez enseigné le véritable

« emploi du temps, et la science plus difficile « de l'attendre.

« Si je comprends bien le but de votre mis- « sion, ce n'est pas une affaire qui puisse suffi- « samment occuper vos facultés, mais vous qui « connaissez le monde et qui savez le voir, elle « vous présente une avantageuse occasion d'ap- « précier ce mouvement révolutionnaire dans « sa nature et dans ses liaisons, de juger de la « force actuelle de cette nation relativement à « son avenir; elle vous conduit enfin sur cette « terre qui nous a laissé un modèle presque « inabordable de puissance et de grandeur.

« J'écrirai dans peu à ma mère, en lui parlant « de vous avec toute la chaleur des sentimens « que vous avez su inspirer à votre sincère ami,

« F. DE REICHSTADT. »

Le prince était arrivé au terme de son éducation classique et militaire; il allait se séparer de ses gouverneurs qui lui avaient donné tant d'utiles leçons, tant de preuves de leur dévouement véritable, du comte de Dietrichstein, qui le chérissait d'une affection vraiment paternelle, et qui, sous tous les rapports, était si digne de sa reconnaissance et de son amitié.

Voulant désormais le laisser développer ses talens dans la carrière des armes, l'empereur attacha à sa personne des officiers connus par leur loyauté, leurs services, leurs talens et leur expérience militaire; il fit choix du général comte Hartmann, des capitaines baron de Moll et Standeiski.

Le général Hartmann, avec qui j'ai eu des relations suivies, est un brave guerrier, animé des sentimens les plus généreux. Entré au service dès l'âge de seize ans, il a obtenu ses grades sur le champ de bataille. L'empereur ne pouvait placer auprès du jeune prince un homme dont la loyauté répondît mieux à sa confiance. Les capitaines Moll et Standeiski jouissent de l'estime de l'armée; ils y ont droit par leurs services, leurs talens, leurs blessures. Sous les rapports de leur éducation et de leurs manières, leur société ne pouvait qu'être agréable au duc de Reichstadt.

Ces officiers entrèrent en relations habituelles avec le prince dès la fin de 1830; mais leur service ne commença que le 14 juin 1831. A cette même époque, étant dans l'intention d'envoyer son petit-fils dans un régiment stationné à Prague, l'empereur organisa complè-

tement sa maison; mais, quelque temps après, des considérations de santé, malheureusement trop fondées, firent renoncer à un projet qui présentait trop de dangers et d'inconvéniens; une partie de la maison du prince fut réformée; il ne conserva que sa livrée et ses chevaux.

Suivant l'usage et l'ordre établis pour les membres de la famille impériale qui se vouent au service militaire, le duc de Reichstadt avait passé par tous les grades inférieurs, et en avait successivement rempli les fonctions; il avait ainsi appris tous les détails militaires avec un zèle qu'il fallait constamment modérer, pour qu'il ne nuisît pas à ses études.

Le 15 juin 1831, il fut nommé lieutenant-colonel, et il prit le commandement d'un bataillon du régiment d'infanterie hongroise de Giulay, alors en garnison à Vienne : il se porta à ses nouvelles fonctions avec une extrême ardeur. Poli, bon, prévenant pour les officiers, les traitant en camarades bien plus qu'en prince, il exerça bientôt sur eux l'influence qu'il savait prendre sur tous ceux qui l'entouraient. Sa vie tout entière se passait dans les études de théorie, dans les champs de manœuvre et à la caserne.

« J'admirais sa passion et son intelligence militaire, me disait le comte Hartmann. Dès le quatrième jour de son commandement de bataillon, il eut la voix enrouée : je ne m'en étonnai pas; cet effet est généralement produit sur tous ceux qui n'ont pas l'habitude de commander une ligne étendue, même sur les personnes les plus robustes. En conséquence, je ne crus pas devoir l'empêcher de continuer son service.

« A cette époque, il n'y avait pas encore d'indices visibles de la maladie, quoique actuellement il soit indubitable qu'il portait dès lors les germes du mal terrible auquel il a succombé. Cependant bientôt de légères attaques de toux assez fréquentes, la prolongation de son enrouement, sa faiblesse après les fatigues me semblèrent des preuves évidentes d'une constitution bien peu satisfaisante, et qui nécessitait une attentive surveillance, de continuels ménagemens; mais le prince persistait à attribuer sa faiblesse au peu d'habitude qu'il avait de se livrer aux exercices du corps. Un mouvement actif pouvait seul guérir, disait-il, le mal qu'avait produit en lui la suite non interrompue d'une trop longue application aux études sé-

dentaires. Avec une incroyable force de caractère, il cachait soigneusement, autant qu'il était possible, tous les symptômes d'indisposition phthisique, tant il craignait que la connaissance de sa situation réelle n'amenât la décision de son retour à une vie paisible et retirée.

« Cependant, des observations attentives et suivies me mirent à même de reconnaître en partie la vérité, et de faire part de mes craintes au docteur Malfatti, médecin ordinaire du prince, et qui avait sur son esprit une grande influence, afin d'aviser ensemble aux moyens que nous devions employer pour porter un secours efficace et opportun à une santé qui se détériorait visiblement. »

Moi-même, dès mon arrivée à Vienne, j'ai désiré connaître le docteur Malfatti, qui jouit d'une grande réputation de talens, d'esprit et d'instruction générale. Ses conversations intéressantes ont répondu à l'idée qu'on m'avait déjà donnée de lui : il m'a souvent entretenu du duc de Reichstadt : voici ce qu'il m'a raconté de sa situation à cette époque :

« Je fus appelé par le duc de Reichstadt avec le titre de son médecin ordinaire, dans le mois de mai 1830. Je succédais à trois hommes d'une

haute réputation, le célèbre Franck, les docteurs Goëlis et Staudenheimer. M. de Herpex avait rempli, près du prince, les fonctions de chirurgien ordinaire. Ces médecins n'avaient pas laissé de journal de la santé du jeune duc. M. le comte de Dietrichstein eut la bonté d'y suppléer, en m'instruisant de beaucoup de détails qu'il était indispensable de connaître. Le prince mangeait très-peu et sans appétit : son estomac semblait trop faible pour supporter la nourriture qu'aurait exigée sa croissance singulièrement rapide, et même effrayante : à l'âge de dix-sept ans, il avait atteint la taille de cinq pieds huit pouces. De légers maux de gorge le faisaient souffrir de temps en temps ; il était sujet à une sorte de toux habituelle et à une journalière excrétion de mucosités. Le docteur Staudenheimer avait déjà manifesté de vives inquiétudes sur la prédisposition du prince à la phthisie de la trachée-artère : je pris connaissance des prescriptions qui avaient été décidées contre ces symptômes inquiétans.

« La connaissance personnelle que j'avais de l'existence d'une disposition morbifique héréditaire, dans la famille de Napoléon, dirigea mes premières recherches, et je m'assurai de

l'existence d'une affection cutanée (*herpes farinaceum*). Je ne pus approuver l'usage des bains froids et de la natation que le chirurgien, M. de Herpex, avait aussi combattus, peut-être par suite seulement de la connaissance qu'il avait acquise de la faible organisation de la poitrine du prince. Dans le but de réagir sur le système cutané, j'employai, avec succès, les bains muriatiques, et les eaux de Seltz coupées avec du lait.

« Le prince devait passer à l'état militaire dans l'automne suivant; c'est là où tendaient ses vœux, où se concentraient tous ses désirs : il avait déjà obtenu l'autorisation tant sollicitée. Je ne me recommandai pas à ses bonnes grâces, comme vous pouvez vous l'imaginer, lorsque je m'opposai formellement à ce changement de vie : j'en développai les raisons à ses augustes parens, dans un mémoire que je leur adressai le 15 juillet 1830. J'établissais que, dans l'état de croissance excessive, en disproportion avec le peu de développement des organes dans la disposition générale de faiblesse, particulièrement de la poitrine, toute maladie accessoire pourrait devenir extrêmement dangereuse, soit dans le présent, soit

dans l'avenir, et que, par suite, il était indispensable de mettre le prince à l'abri de toutes les influences atmosphériques, de tous les efforts de voix auxquels il serait continuellement exposé dans le service militaire.

« Mon mémoire fut accueilli par l'empereur; l'entrée au service militaire fut ajournée pour six mois. A la suite de soins assidus et de révulsions artificielles, les symptômes inquiétans se mitigèrent d'une manière visible : l'hiver se passa heureusement; mais la croissance continuait encore.

« Au printemps de l'année 1831, le prince fit son entrée dans la carrière des armes. Dès ce moment, il rejeta tous mes conseils; je ne fus plus que spectateur d'un zèle sans mesure, d'un emportement hors de limite pour ses nouveaux exercices; il crut ne devoir écouter désormais que sa passion qui entraînait son faible corps à des privations et à des fatigues absolument au-delà de ses forces. Il eût regardé comme une honte, comme une lâcheté de se plaindre sous les armes. D'ailleurs, j'avais toujours à ses yeux le tort grave d'avoir retardé sa carrière militaire; il paraissait redouter que mes observations ne vinssent encore l'interrompre. Aussi, quoiqu'il

me traitât avec une extrême bienveillance dans les relations sociales, comme médecin il ne me dit plus un seul mot de vérité. Il me fut impossible de le déterminer à reprendre l'usage des bains muriatiques et des eaux minérales qui lui avaient été si utiles l'année précédente. Le temps lui manquait, me disait-il.

« Plusieurs fois je le surpris à la caserne dans un état d'extrême fatigue. Un jour, entre autres, je le trouvai couché sur un canapé, épuisé de forces, exténué, presque défaillant. Ne pouvant me nier alors l'état pénible où je le voyais réduit :

— « J'en veux, dit-il, à ce misérable corps, « qui ne peut pas suivre la volonté de mon âme.

— « Il est fâcheux, en effet, lui répondis-je, « que Votre Altesse n'ait pas la faculté de chan- « ger de corps comme elle change de chevaux « quand elle les a fatigués ; mais, je vous en con- « jure, Monseigneur, faites attention que vous « avez une âme de fer dans un corps de cristal, « et que l'abus de la volonté ne peut que vous « devenir funeste. »

« Sa vie, en effet, était alors comme un véritable procédé de combustion ; il dormait à peine pendant quatre heures ; quoique natu-

rellement il eût besoin d'un long sommeil; il ne mangeait presque pas. Son existence était entièrement concentrée dans le mouvement du manége et de tous les exercices militaires, il ne connaissait plus le repos; sa croissance en longueur ne s'arrêtait pas; il maigrissait graduellement, et son teint prenait une couleur livide. A toutes mes questions il répondait toujours: « Je me porte parfaitement bien. »

« Dans le mois d'août il fut atteint d'une forte fièvre catarrhale: tout ce que je pus obtenir, ce fut de lui faire garder le lit et la chambre pendant un jour.

« Nous conférâmes avec le général comte Hartmann de la nécessité de mettre un terme à un régime aussi dangereux pour cette frêle existence.

« Vous vous rappelez l'époque funeste de l'invasion du choléra à Vienne, les malheurs qui signalèrent la première irruption de ce fléau, la généreuse conduite des habitans de Vienne, les sages précautions des administrateurs, les secours, les exemples que donnèrent l'empereur et les membres de la famille impériale. Inaccessible à la crainte qu'inspira cette maladie à son apparition, le duc de Reichstadt

ne voulait pas se séparer des soldats et s'éloigner de leur caserne; l'empereur ne pouvait qu'apprécier ce sentiment, conforme à ses idées sur les devoirs d'un prince; mais, pour nous, il y avait aussi un devoir sacré et pressant, c'était de sauver ce jeune homme d'une position qui tendait évidemment à le détruire. Je fis, à cet égard, un exposé de tous les dangers imminens qu'il fallait conjurer par un prompt changement de régime et par un repos absolu. Dans une situation aussi critique, la moindre atteinte du mal régnant devait être mortelle. Le comte Hartmann se chargea de présenter ce rapport à l'empereur, qui me fit transmettre l'ordre de venir le lui répéter textuellement en présence du duc de Reichstadt, à l'issue de la revue militaire qu'il devait passer le lendemain sur les glacis. Je me rendis exactement, à l'heure indiquée, sur ce champ de manœuvres, où l'empereur, se mêlant aux troupes et au peuple, voulait ainsi rassurer, par son exemple, contre les terreurs de la contagion. Quand la revue fut terminée, je m'approchai de Sa Majesté, et je lui répétai mon rapport. L'empereur s'adressant alors au jeune prince, lui dit: « Vous venez d'entendre le docteur Malfatti; vous vous

« rendrez immédiatement à Schœnbrünn.... » Le duc s'inclina respectueusement en signe d'obéissance; mais, en se relevant, il me lança un regard d'indignation. « C'est donc vous qui me « mettez aux arrêts! » me dit-il avec un accent de colère, et il s'éloigna rapidement.

« Les deux mois de repos absolu qu'il passa à Schœnbrünn furent comme un baume vivifiant pour ses organes délabrés; ses forces se rétablirent; son visage perdit cette teinte livide si effrayante, et recouvra une meilleure expression : il dormait alors pendant huit ou neuf heures de suite; la nature semblait ainsi vouloir reprendre le repos qu'elle lui avait si long-temps refusé : les douleurs qui avaient déchiré sa poitrine s'amortirent et disparurent. Son indignation contre moi s'apaisa aussi insensiblement, et céda à la bienveillance habituelle dont il m'avait honoré. Dès qu'il apprit que j'avais été atteint d'un violent accès de goutte, il s'empressa de venir me voir dans ma maison de campagne d'Hietzing. Avec une expression et une grâce parfaites, il me pria d'oublier son ressentiment et l'injustice de ses procédés, il eut la bonté de me faire de fréquentes visites; ma conversation semblait l'intéresser.

Alors, et pendant les fréquens entretiens que depuis j'eus avec lui aux différentes périodes de sa maladie, je m'attachai à l'étudier avec autant d'attention que de véritable intérêt. Il parlait sur tous les sujets, avec une rectitude d'esprit parfaite, une facilité remarquable et une grande justesse d'expression : ses connaissances sur l'histoire étaient profondes, particulièrement sur les événemens de nos jours qu'il avait analysés et réfléchis. Mais, pour moi, son trait saillant et caractéristique c'était cette disposition, cette aptitude à sonder le cœur de l'homme jusque dans ses derniers replis; cette intelligence avec laquelle il faisait jaillir la vérité par l'adresse des questions qu'il dressait comme des piéges. J'ai souvent été frappé de l'exactitude des jugemens qu'il formait, relativement à des hommes dont les apparences ne semblaient pas de nature à pouvoir l'éclairer sur la réalité de leur caractère. Cette disposition, si opposée à l'enthousiasme qu'il montrait dans tant de circonstances, n'était pas de son âge; mais, en l'observant attentivement, j'ai remarqué une singulière analogie entre son organisation physique et son organisation morale : une sorte de dualisme très-marqué. Son

autopsie a démontré, plus tard, ce qu'alors j'avais signalé : en lui, la charpente osseuse croissant, par suite du rachitisme *per longum*, était soumise encore à une maladie de l'enfance; tandis que les organes à l'état squirrheux et d'émaciation étaient déjà comme frappés de caducité, à l'exception toutefois des organes cérébraux qui, chez lui, avaient une régularité de formes et un développement remarquables. De même, sous le rapport de sa constitution morale, la vivacité de ses joies et de ses désirs, l'activité de ses volontés avaient quelquefois le caractère de l'enfance, tandis que sa réflexion profonde, que ses investigations de l'âme humaine, faites avec la froide philosophie d'un être désabusé de toute illusion, avec une tendance de sévérité, en quelque sorte misanthrope, semblaient appartenir à l'esprit chagrin de la vieillesse.

« Nous parlions souvent de littérature : il aimait à me communiquer ses idées à ce sujet. Ses penchans, parfois mélancoliques et sombres, se manifestaient dans le choix de ses lectures et dans ses préférences littéraires. Un jour, pendant un de nos entretiens, il exhalait, avec la vivacité de son âge, son enthousiasme

pour les conceptions poétiques de lord Byron. « Il y a dans ce grand poète, disait-il, un pro- « fond mystère, quelque chose de ténébreux « qui répond aux dispositions de mon âme : ma « pensée se plaît à s'identifier avec la sienne. »

— « J'admire avec vous, Monseigneur, ce « grand génie, lui répondis-je ; mais je le blâme « de se dévouer au culte du doute et du déses- « poir, quand il devrait puiser aux sources fé- « condes de l'espérance et des convictions. Le « tort de Byron est de séparer l'homme du seul « appui qui soutienne sa faiblesse, de l'écarter « du but qui seul peut consoler et ennoblir son « existence. Combien est supérieur au jouet mi- « sérable d'une aveugle destinée l'être humain, » tel que le conçoit Lamartine, dans l'épître « qu'il a adressée à lord Byron lui-même :

Borné dans sa nature, infini dans ses vœux,
L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux.

— « Voilà une magnifique et noble pensée, « dit le jeune homme ; elle me plaît autant « qu'elle me frappe. Je suis fâché de ne pas con- « naître les poésies de Lamartine.

— « Je vais vous les envoyer, Monseigneur. »

« Le lendemain quand je revins près de lui, dès qu'il m'aperçut, le prince me dit, avec empressement : « Je vous remercie du plaisir que « vous m'avez procuré. J'ai lu, j'ai relu, j'ai « admiré la méditation de Lamartine; mais j'ai « vu, avec satisfaction, qu'il partage mon goût « pour le sombre poète.

J'aime de *ses* concerts la sauvage harmonie,
Comme j'aime le bruit de la foudre et des vents.

« Mais lisons encore ensemble cette méditation que j'ai trouvée si belle. » Le jeune homme prit le livre..... sa voix s'émut et s'altéra quand il prononça ces vers que semblait lui adresser le poète :

Courage, enfant déchu d'une race divine ;
Tu portes sur ton front ta céleste origine.
Tout homme, en te voyant, reconnait dans tes yeux
Un rayon éclipsé de la splendeur des cieux.

— « Je vois avec plaisir, Monseigneur, combien vous êtes sensible aux pensées si noblement exprimées de mon poète. C'est dans cet « ordre d'idées élevées que doit se nourrir votre « âme : repoussez tout ce qui pourrait la flétrir,

« et vous écarter de la route honorable qui « vous est tracée. Si quelque jour la flatterie « tentait de vous empoisonner de ses perfides « conseils, rappelez dans votre souvenir les « deux vers qui terminent la méditation :

Dédaigne un faux encens qu'on t'offre de si bas :
La gloire ne peut être où la vertu n'est pas. »

# CHAPITRE VII.

## SOMMAIRE DU CHAPITRE VII.

Retour de M. de Prokesch à Vienne. — L'homme d'honneur et l'homme de conscience. — Lettre du duc de Reichstadt. — Réponse de M. de Prokesch. — Idées religieuses du prince. — Livre donné au prince par l'empereur et l'impératrice. — Découragement. — Opinion du prince sur un discours de M. Thiers, relativement à la pairie. — Conseils d'étude sur soi-même. — Lettre du duc de Reichstadt. — Une invitation refusée. — Quarantième anniversaire du règne de l'empereur François. — Bonheur des Autrichiens. — Sciences, lettres, arts en Autriche. — Le prince veut donner une fête militaire à l'empereur. — L'empereur ne consent pas à des fêtes extraordinaires.

# CHAPITRE VII.

« J'ÉTAIS revenu de Rome, en octobre 1831, me racontait M. de Prokesch : je trouvai Vienne déplorant la perte de plusieurs personnes recommandables qui avaient succombé au choléra; mais on était rassuré; l'habitude avait dissipé la crainte d'un mal, dont la présence et le danger semblaient déjà complètement inaperçus. La cour était à Schœnbrünn; je m'établis à Hietzing, afin d'être plus à portée de voir le jeune prince. Je le trouvai dans un état de santé qui me parut satisfaisant. Il me reçut avec une cordialité parfaite, et me parla de ses pensées, de son avenir, de ses travaux, des observations que, depuis mon départ, il avait faites sur les hommes : « Hier, dit-il, je m'entretenais de ce sujet

« avec le maréchal Marmont; je lui exposais « combien j'étais frappé de la différence que « j'avais remarquée entre l'homme d'honneur « et l'homme de conscience, et je lui dévelop- « pai toutes mes idées à cet égard. Le maréchal « parut tout surpris du sujet de conversation « que je venais de choisir... « Une nuit, me dit- « il, pendant la campagne de 1813, l'empereur « Napoléon m'avait fait appeler près de lui, « notre entretien se prolongea. Il posa la même « question que vient de traiter Votre Altesse; et « après avoir expliqué ses raisons, avec beau- « coup de feu, il donna la préférence à l'homme « d'honneur. » — « Pour moi, continua le jeune « prince, ma conviction est que l'homme de « conscience est bien préférable, parce que sa « base est réelle, solide, et qu'elle est prise en « dehors des passions humaines. »

« Le lendemain, je reçus de lui la lettre suivante :

Schœnbrünn, 2 octobre.

« Il vous serait bien difficile de comprendre « tout le plaisir que j'ai senti hier, en vous re- « voyant si inopinément; mon âme était comme « inondée de satisfaction, et je m'étonnais moi-

« même, en reconnaissant toute l'étendue de « l'influence que vous avez su prendre sur « mon être.

« Combien d'idées se croisent dans ma tête « sur ma position, sur la politique, l'histoire, « notre grande science stratégique qui détruit « et conserve les empires. Tout cela pour ar- « river à son entier développement, pour par- « venir à la maturité, a besoin de la lumière « vivifiante de vos connaissances, de vos soins « et de vos conseils. Combien d'aperçus diffé- « rens se pressent dans mon esprit; mais la « révélation d'une semblable situation intel- « lectuelle aurait pu être interprétée comme « un tort de ma part : par suite, j'ai dû rejeter « toutes ces idées dans les ténèbres, à propor- « tion qu'elles en surgissaient. Je vous revois... « vous ne me condamnerez pas, lorsque mes « pensées prendront un vol trop hardi..... et « vous ne vous empresserez pas de les abattre.

« Pendant votre absence, mon imagination a « trituré plus particulièrement deux sujets, d'a- « bord les relations de la politique actuelle de « l'Europe. J'ai examiné tous les résultats qu'il « était possible d'en tirer. Le sens obtus du vul- « gaire se contentera de la marche apparente des

« choses ; mais un regard dans l'avenir me donne « une grande méfiance de ceux qui peuvent mesu- « rer leur sécurité sur une semblable échelle. Je « suis toujours de l'opinion qu'une pacification « véritable, basée sur la justice et la stabilité des « droits, sur la sûreté et la loyauté des rapports « entre les nations, ne saurait être obtenue trop « de bonne heure, et que, pour atteindre ce but, « il vaut la peine de faire de grands sacrifices.

« Le second objet de mes réflexions médita- « tives, c'est la religion ; mais un tel sujet est « trop élevé ; il mérite trop de temps et d'at- « tention pour que j'essaye même de l'aborder « dans ces lignes.

« Si vous ne pouvez pas, sur-le-champ, m'oc- « troyer une réponse, j'enverrai la prendre de- « main à dix heures.

« F. DE REICHSTADT. »

« Je vous communiquerai la réponse que j'adressai immédiatement au prince : on me l'a renvoyée depuis sa mort : elle vous montrera le sérieux de mes relations avec un si jeune homme :

« CHER PRINCE,

« L'impression que, dans vos aimables lignes,

« vous me dites avoir éprouvée en nous re-
« voyant, ressemble à celle que j'ai ressentie
« moi-même, et cependant je suis bien plus
« avancé que vous dans la vie; mes sentimens
« usés me rendent méfiant contre de telles im-
« pressions. Jugez donc de mon attachement
« pour vous, si, en m'approchant de votre
« cœur, le mien se sent ainsi pénétrer de jeu-
« nesse et de confiance.

« La Providence, qui ne connaît pas de ha-
« sards, a peut-être quelque noble projet en
« nous unissant : puisse-t-il en être ainsi! Tâ-
« chons d'être préparés à l'accomplissement de
« ses desseins. Le nombre des personnes capa-
« bles de marcher dans la carrière scabreuse
« des actions, n'est pas grand : vous, mon
« Prince, vous portez le signe de cette mission,
« dans votre destinée, dans les facultés de votre
« âme, dans la direction de vos désirs, dans les
« qualités de votre cœur et de votre tête.

« Les grandes pensées, qui vous ont parti-
« culièrement occupé, furent de tout temps
« l'objet des méditations de tous les hommes
« qui réfléchissent. Actuellement, vous êtes à
« l'époque où vous devez considérer ces ques-
« tions dans leur vérité absolue : plus tard,

« vous examinerez ce qu'elles ont d'applica-
« ble, et avec quel alliage l'or pur de la vérité
« doit être combiné, pour en fabriquer une
« monnaie qui puisse avoir cours. La sagesse
« des plus sages a si souvent échoué sous ce
« rapport; les catastrophes de tous les temps
« ont été le résultat d'erreurs commises à cet
« égard. Plus d'une âme noble et généreuse
« croit semer du froment, et ne fait naître que
« des plantes inutiles; tel croit offrir aux na-
« tions et aux individus le calice de la vie, et
« ne leur donne que la coupe empoisonnée de
« la mort.

« Platon et Socrate pouvaient s'arrêter à con-
« sidérer ces questions dans leur essence même;
« César et Napoléon étaient obligés de les
« aborder, sous le rapport de leur application;
« et tous deux sont tombés, l'un sous le poi-
« gnard, l'autre dans l'abandon; parce que la
« vanité des nations ne sait pas toujours sup-
« porter l'alliage que la vérité doit recevoir,
« pour devenir une sève vitale. Sans doute, la
« justice doit toujours être notre étoile polaire;
« mais la grande base du faisable, c'est l'ap-
« plicable. Si j'avais vécu du temps de César,
« j'aurais regardé Brutus comme un furieux ab-

« surde; si j'avais été Français sous Napoléon, « j'aurais regardé L... et les autres faiseurs de « systèmes libéraux, comme les perturbateurs « de la société humaine.

« Sur combien d'objets, mon Prince, n'avons- « nous pas à nous entretenir! Versez votre « cœur dans celui qui se rapproche du vôtre. « Echanger des idées, c'est développer la véri- « table vie.... Demain, je viendrai vous féliciter « sur votre jour de fête. »

« Le lendemain, nous nous entretînmes du grand sujet de la religion : il en parla d'une manière touchante. Les sophismes de plusieurs ouvrages, la conduite de quelques individus, avaient jeté des doutes dans son esprit, mais son âme était demeurée religieuse, et s'il parlait de ses doutes, c'était comme un homme qui sent le besoin de les attaquer et de les vaincre. J'avais publié une relation de mon voyage dans la Terre-Sainte. Il s'échauffait en parlant de ces souvenirs bibliques, et, dans cet instant, son cœur, ordinairement si ferme, semblait un métal en fusion, et devenu malléable contre sa nature.

— « Les lectures que j'ai faites, me dit-il,

« quelques exemples que j'ai eus sous les yeux,
« m'ont jeté dans l'incertitude. Le spectacle de
« pratiques minutieuses poussées quelquefois
« jusqu'à l'excès, jusqu'à la superstition, et ce-
« pendant en opposition dans les mêmes indi-
« vidus, avec leur conduite morale, a produit
« sur moi une impression fâcheuse. Mais d'un
« côté, à l'exemple de tous les législateurs qui
« l'ont précédé, mon père a hautement proclamé
« que la religion était la base indispensable de
« tout édifice social : ce qui est aussi nécessaire
« à la société humaine, ne saurait être en dehors
« de la vérité : ceci a parlé à ma raison. Ce qui
« a parlé à mon cœur, où se trouve essentielle-
« ment le siége de la pensée religieuse, c'est ma
« connaissance intime de l'empereur. Pour lui,
« la religion n'est pas seulement un mot sur les
« lèvres, une pensée intime de l'âme; c'est une
« force vitale, dont on voit l'action continuelle:
« soit qu'il prie, soit qu'il parle, soit qu'il agisse,
« je retrouve en lui toujours également l'homme
« profondément religieux : ce spectacle habituel
« m'a parlé un langage qu'heureusement j'ai su
« entendre. J'ai compris, j'ai senti tout ce qu'il
« y avait de sublime dans la religion, pouvant
« seule éclairer la marche de l'homme, au mi-

« lieu des incertitudes et des ténèbres qui l'en-
« tourent. »

« La chaleur extraordinaire de son langage m'avait électrisé : je lisais, dans cette âme vivement exaltée, toute cette force surnaturelle qui, sans doute, l'a soutenu, dans sa longue agonie. De sa nature peu communicatif, ne voulant pas surtout se montrer faible, au moment de ses plus grandes souffrances, alors qu'il voyait approcher son dernier jour, il se sera réfugié dans l'intimité de sa pensée religieuse comme dans le sein d'un ami.

« En terminant cette conversation où il venait de se révéler à moi sous un nouvel aspect, il me montra un livre de prières intitulé : *Albach Heilige Anklaenge*, saintes Harmonies, par Albach. L'empereur et l'impératrice le lui avaient donné en commun, voulant associer ainsi leur pensée à la sienne. Sur la première page étaient écrites ces lignes tracées de leur main :

« *Gott volle dir in jedem Ereignisse des Le-*
« *bens, in jedem Kampfe, Licht und Kraft ver-*
« *leihen.*

« *Dies der Heisse Wunsch deiner dich lieben-*
« *der Gross-altern.*

FRANZ. CAROLINA-AUGUSTA.

« Que dans chaque événement de votre exis-
« tence, que dans chaque combat intérieur de
« votre âme, Dieu vous assiste de sa lumière et
« de sa force : c'est le désir le plus ardent d'aïeux
« qui vous chérissent. »

— « Ce livre m'est bien cher, dit-il, ces lignes
« tracées par des parens que je respecte, et que
« je chéris ont pour moi un prix inestimable...
« et cependant, ajouta-t-il, en détachant la pre-
« mière feuille, je vous les donne. En voyant ce
« souvenir de moi, rappelez-vous mon amitié.
« Que ce que j'avais de plus cher reste entre vos
« mains, comme un monument de celui de nos
« entretiens qui, à mes yeux, a le plus d'impor-
« tance. »

« En relisant, avec vous, cette page de mon journal, en revoyant cette feuille si précieuse, continua M. de Prokesch, je retrouve toute l'émotion que me firent alors éprouver cette action et ces paroles, c'est un souvenir sacré pour mon cœur.

« Je passai trois mois à Vienne, et je le vis habituellement; souvent il me paraissait triste, abattu, découragé, comme fatigué de la vie. Je faisais de continuels efforts pour ranimer son

action morale, en réveillant son intérêt sur toutes les grandes questions qui s'agitaient à cette époque. Un jour, je lui envoyai le discours de M. Thiers sur la pairie, en le recommandant à son attention. Voilà la réponse qu'il me fit :

« Je trouve que les raisons contenues dans « ce discours en faveur de l'institution de la « noblesse sont concluantes, parce qu'elles sont « appuyées du témoignage continuel de l'his- « toire, parce qu'elles sont prises dans la con- « naissance du cœur humain, et de ces qualités « intimes qui seules déterminent l'action de « l'homme social; mais l'orateur ne me satisfait « pas également quand il traite de la pairie. Il « me reste à apprendre quelle a pu être, jus- « qu'ici, l'utilité véritable de cette institution « en France. Je vois bien des argumens en fa- « veur de l'hérédité, mais quelle force offre tout « cela au moment d'épreuve?

« F. DE REICHSTADT. »

« Cherchant un moyen de le déterminer à un travail qui pût l'intéresser, je lui demandai d'écrire des méditations sur son propre carac-

tère, et sur celui des personnes qu'il était à portée d'étudier. Remarquez, lui disais-je, tout ce que vous pouvez découvrir en vous qui mérite l'éloge où le blâme. S'exercer à penser sur soi-même, sur ses propres idées, sur ses qualités et ses défauts, ses vœux et ses espérances, est une étude utile pour former notre jugement et pour parvenir à une amélioration morale. Ce qu'il y aurait de dangereux pour votre cœur, en y appelant la vanité, je chercherai à le tempérer par des observations sévères. Bien écrire amène à bien penser; bien penser conduit à bien agir. Ecrivez-moi, comme si j'étais absent; cet exercice vous sera utile. Je vous répondrai avec droiture; je saurai vous blâmer. On n'est digne d'un ami tel que vous, qu'en ne craignant pas de lui déplaire.

Il me répondit par la lettre suivante :

8 novembre 1831.

« Votre lettre me présente un mode excel-
« lent de parvenir peu à peu à prendre quel-
« que empire sur moi-même, et à me préparer,
« par une connaissance intime de mes facultés
« et de mon caractère, à mettre en pratique de

« sages conseils. C'est, je le conçois, dans « une appréciation exacte de nos intentions « et de nos ressources que nous pouvons trou- « ver le moyen d'arriver par un chemin plus « sûr à l'exécution de nos idées qui, sans « cela, gissent inutiles comme des enfans « mort-nés : la tête les procrée; mais il leur « manque la force vitale qu'elles ne peuvent « recevoir que de l'action, et de leur appli- « cation aux objets extérieurs. En se jugeant « avec sévérité, on apprend à ne pas vouloir « l'impossible.

« Mais, mon ami, pour le travail que vous « exigez de moi, il faut du temps, et dans la « multitude de mes occupations, je crains qu'il « ne me manque. Venez me voir ce soir.

« F. DE REICHSTADT. »

« Il m'écrivit encore plusieurs fois avec bienveillance, des lettres remplies de raison; mais il n'y avait plus en lui la même action vitale. Ses idées prenaient de plus en plus une teinte de sombre tristesse.

« Le 13 janvier 1832, je le trouvai agité : il avait été invité à un bal chez le maréchal Maison, il en était extrêmement contrarié. « J'ai

« demandé à l'empereur, me dit-il, si j'étais « obligé de m'y rendre : il m'a laissé libre d'agir « à cet égard, comme je le jugerais à propos. Je « n'ai aucun motif de me plaindre du maréchal; « mais décemment il est impossible que je me « trouve chez l'ambassadeur de Louis-Philippe, « au moment même où son gouvernement dirige « contre moi un arrêt de bannissement et de « proscription : il y aurait, dans une situation « semblable, une inconvenance qui choquerait « probablement tous ceux qui en seraient té- « moins, et qui, sans aucun doute, me blesse- « rait profondément moi-même. »

« A cette époque, je fus nommé lieutenant-colonel; le duc eut l'extrême bienveillance de me donner son épée, sur laquelle il fit graver son nom. De mon côté, je le priai d'accepter l'hommage d'un manteau de Béabite : c'est une vaste draperie noire dont un côté est couvert de riches broderies d'or. Ce manteau avait appartenu à un chef de ces schismatiques arabes, qui succomba dans l'expédition où le pacha d'Egypte parvint à les soumettre.

« Au commencement de février, chargé d'une nouvelle mission pour l'Italie, je pris congé du prince : alors il était malade. Mais que j'é-

tais loin cependant de prévoir que, dans ce moment, je lui disais un dernier, un éternel adieu!..... »

Une joie était encore réservée au duc de Reichstadt. Les peuples de l'empire d'Autriche se préparaient à célébrer le quarantième anniversaire du règne de leur souverain. Chacun parlait avec attendrissement des vertus du monarque, de sa justice et de son amour pour ses sujets, de son attachement inflexible à ses devoirs, de sa constance dans ses revers, des grands et pénibles sacrifices que jamais il n'avait hésité à faire aux intérêts de son pays. On se félicitait qu'au milieu de tant de crises, pendant quarante ans, la Providence l'eût conservé sur le trône; on faisait des vœux ardens pour la prolongation de sa carrière et de son règne.

Heureux et sage peuple! Sachant apprécier les bienfaits qui lui sont départis, il en jouit avec calme, et se félicite, au milieu des révolutions qui l'entourent, d'avoir passé près d'un demi-siècle, sans subir aucun changement.

Victime des convulsions qui, dans ce même période, ont bouleversé le sol de ma patrie, le spectacle d'un tel bonheur public me ramenait

malgré moi, au souvenir des nombreux anniversaires qu'avaient tour à tour célébrés les partisans des quatorze formes de gouvernement qui, dans ces mêmes quarante années se sont si rapidement succédés en France. Depuis que l'empereur François a ceint le diadème, un forfait exécrable a tranché les jours de Louis XVI et de Marie-Antoinette. L'héritier infortuné de leur couronne brisée a été lâchement assassiné par les lentes tortures d'une atrocité sans exemple. Un niveau de fer a successivement écrasé l'aristocratie des rangs, de la richesse, du talent, de la vertu, du crime même. La convention et ses terribles comités, le directoire et ses agens ont célébré les fêtes sanglantes du crime : le consulat et l'empire ont aussi consacré de sanglans anniversaires, mais du moins illustré par le courage des guerriers et par l'éclat des victoires. Trois fois la révolution a renversé le trône légitime, trois fois, sous ses débris, ont disparu le bonheur et la liberté de la France.

L'opinion que j'énonce sur le bonheur réel dont jouit paisiblement l'Autriche, n'est pas le résultat d'une préoccupation qu'auraient pu créer mes idées politiques. Il s'agit ici d'un fait

dont sont également frappées toutes les personnes qui voient et qui réfléchissent, à quelque parti qu'elles puissent appartenir. A cet égard, je puis citer une autorité peu suspecte : dans son ingénieux ouvrage sur l'Allemagne, Mme de Staël présente un tableau particulier de l'Autriche plus remarquable par les grâces du style, et la finesse des aperçus que par la fidélité des observations. Voulant parler, avec une sorte de pitié dédaigneuse, de ce pays et de son gouvernement, elle lance contre lui un singulier sarcasme : « Ce peuple, dit-elle, où il n'y a que du bonheur!..... » Comme si le bonheur des peuples n'était pas le plus noble but auquel puisse atteindre un sage gouvernement! comme si savoir être heureux n'était pas pour les nations, comme pour les individus, le terme le plus élevé d'une saine philosophie! Et d'ailleurs que de conditions suppose le bonheur d'un pays? une prospérité matérielle suffisante pour les besoins de la population; une proportion habituelle entre les consommations et les produits; la modération qui ne substitue pas généralement aux besoins réels de la vie, les excessives prétentions du luxe et de la vanité; un équilibre constant entre les devoirs du

gouvernement et les devoirs du peuple; de la part de celui-ci un respect filial pour l'autorité, une parfaite confiance dans ses intentions; de la part du gouvernement, une constante et paternelle sollicitude, une justice abordable à tous les rangs, sans distinction; l'égalité la plus absolue devant la loi; une liberté réelle pour tous ceux qui font consister la liberté dans la paisible jouissance de leurs droits, et non dans la possibilité d'ameuter les peuples, par les sophismes et la calomnie, contre ceux qui les gouvernent, de les précipiter dans tous les malheurs, comme dans tous les désordres, au nom d'une souveraineté imaginaire dont, à leur préjudice, leurs corrupteurs profitent seuls, en s'en proclamant les agens indispensables.

M^me^ de Staël prend soin elle-même de signaler une des conditions essentielles de ce bonheur public dont elle semble faire si peu de cas : « L'administration, dit-elle, est conduite avec beaucoup de sagesse et de justice : les affaires se traitent d'après un certain ordre que rien au monde ne dérangerait; des règles invariables en décident; et tout se passe dans un silence profond. Ce silence n'est pas l'effet de

la terreur, car que peut-on craindre dans un pays, où les vertus du monarque et les principes de l'équité dirigent tout? »

Quel plus bel éloge pour un gouvernement! quelle plus belle situation pour un peuple! jouir en silence de son bonheur et de sa liberté, sous un pouvoir équitable.

Mais on conçoit facilement que la pensée de Mme de Staël repose sur ce que ce bonheur a quelque chose de matériel, de végétatif, d'immobile, en opposition avec l'activité, et le mouvement nécessaire au vol audacieux de l'imagination, au développement des grands talens et des grandes renommées.

Et d'abord que sont les grandes renommées, le plus souvent achetées à si haut prix, et toujours partage exclusif d'un bien petit nombre d'individus, pour les mettre en balance avec le bonheur paisible des nations entières? D'ailleurs, l'opinion qui voudrait condamner les peuples de l'Autriche, sous le rapport intellectuel, a-t-elle le plus léger fondement? Je sais que ce pays mal connu, et surtout mal jugé, parce qu'il a eu la sagesse et la force de ne pas céder au torrent qui ravage le monde, est représenté comme courbé sous un joug de fer,

dans les ténèbres d'une complète ignorance.... Nulle part, l'instruction primaire n'est plus soignée, plus complète, plus étendue, plus générale. Avec les enseignemens de la religion, chaque enfant doit recevoir ceux de la lecture, de l'écriture et du calcul. Par suite, pas un seul individu, en Autriche, qui n'ait la possibilité d'acquérir le degré d'instruction nécessaire, pour perfectionner son intelligence, dans la position sociale où la Providence l'a placé; et c'est, sans doute, une des causes qui donnent à ce peuple, jusque dans ses plaisirs, cet air de décence et de dignité qui tient à la culture des facultés intellectuelles.

Nulle part les études classiques ne sont plus solides, plus fortes, plus sévères; les cours sont longs; après les études préparatoires, ils durent encore dix ans. Aussi ne sont-ils suivis que par des élèves à qui une position aisée permet de se préparer lentement, et avec des études assidues, aux carrières qui réclament une instruction solide et profonde. C'est encore un avantage social d'une haute importance qu'une trop grande multitude ne soit pas entraînée, par l'appât d'une facilité funeste, à se presser inutilement et avec désespoir aux

avenues de ces positions où si peu d'individus sont accueillis par la fortune : car un tel état de choses crée inévitablement des malheurs, des mécontentemens, et par suite doit provoquer de nombreux désordres.

Quel Français n'a été frappé, dans les sociétés autrichiennes, d'entendre parler sa langue avec tant d'élégance et de pureté, de s'y retrouver entouré des habitudes, des usages, des traditions de sa patrie? Les femmes surtout s'y distinguent par leur parfaite éducation; familières à l'usage des principales langues de l'Europe, elles s'expriment dans toutes avec facilité. Initiées aux nombreuses productions des diverses littératures, elles les apprécient avec discernement, en parlent avec délicatesse, et par suite de leurs connaissances générales, aucun sujet ne leur est étranger, leur conversation a du charme, et de la solidité. Le suffrage de sociétés semblables ne peut manquer de stimuler le talent, quand il se fait connaître.

Certes, il y a plus que du bonheur dans les Etats que gouvernèrent glorieusement les Rodolphe, les Maximilien, les Charles-Quint, les Marie-Thérèse; qu'illustrèrent les armes des

Tilly, des Wallinstein, des Eugène, des Daun, des Landon, des Lascy, des Schwarzenberg. Et, de nos jours, croit-on qu'il n'y ait qu'une existence obscure et sans chaleur, dans un pays qui compte au nombre de ses savans les Hammer, les Jacquin, les Litrow, les Mohs, les Sternberg, les Baumgarten, qui, dans la littérature, voit briller des poètes tels que Sedlitz et Grillpartzer; d'élégans écrivains, comme Mme Pichler; des historiens, comme le profond Hormaÿr, et l'ingénieux Maïlath; qui, dans la peinture, voit se succéder les productions des Euder, des Kraft, des Nipp, des Daffinger, des Amerling? Peut-on méconnaître l'enthousiasme des arts dans la capitale, où j'ai vu célébrer, avec transport, l'année séculaire de cet illustre Haydn, qui termina ses jours, au milieu d'une fête que Vienne décernait à son génie? Qu'on voye ce peuple couvrir encore de ses applaudissemens les ouvrages immortels de Mozart, et les savans accords de la lyre énergique de Beethoven, ou répandre des larmes aux accens passionnés de ce poétique Schubert, enlevé trop tôt aux espérances et à la gloire des arts de l'Autriche.

Il y a encore plus que du bonheur, dans un

pays dont l'Europe connaît les habiles publicistes, les célèbres politiques, les savans ingénieurs, les illustres guerriers, et ce grand capitaine qui s'est reposé de ses travaux militaires, en les discutant dans un ouvrage, monument de ses talens et de ses hautes connaissances.

Lorsque, dans les promenades publiques qui environnent Vienne, ce noble archiduc, suivant l'usage de la famille impériale, se confond dans la multitude, conduisant avec lui sa jeune famille, le respect des Autrichiens, l'orgueil national avec lequel ils s'empressent d'indiquer aux étrangers ce prince dont le nom européen honore la patrie, prouvent assez que le sentiment de la gloire est loin de leur être étranger.

N'étant pas guidés par une imagination mobile, par suite peu sujets à l'engouement, les Autrichiens n'offrent pas chez eux un théâtre facile et commode aux prétentions vaniteuses de la médiocrité. Les réputations ne s'obtiennent que par des travaux utiles, des talens éprouvés, de grands services rendus au pays; mais difficiles à obtenir, elles ont une longue durée. En Autriche, il y a place pour la gloire, il n'y en a pas pour la popularité.

En rendant cette justice à l'existence autrichienne, je suis loin de contester qu'on ne pût y signaler quelques défauts, quelques inconvéniens; surtout, je suis loin d'oublier les dons précieux départis à mon pays; Français, je jouis du culte que je vois rendre autour de moi aux lettres, aux Muses, aux sciences, aux arts, aux grands souvenirs de ma patrie : mais j'ai une idée trop élevée de tous les avantages dont nous jouissons, pour penser qu'afin de les faire valoir, il soit nécessaire de nier ceux des autres peuples; pas plus que je ne crois qu'un général honorerait son mérite, en cherchant à déprimer les talens ou la valeur de ses rivaux. En général, nous l'emportons, je crois, sur les Autrichiens par l'active vivacité de notre imagination, et par d'autres qualités de l'esprit; mais il y a des compensations dans leur caractère, et certainement ils l'emportent sur nous par leur constance et leur bonheur.

Je demande grâce pour cette digression, qui, du reste, n'est pas hors de mon sujet; car, pour faire connaître un personnage historique, il est nécessaire d'offrir un tableau exact des circonstances de temps, de lieux, de mœurs dont il fut entouré.

Le duc de Reichstadt voulut donner à l'empereur une fête militaire, pour célébrer ce quarantième anniversaire, dont s'occupait tout l'empire. Il parla à ce sujet au général Hartmann, qui se chargea de conférer avec les officiers, sur les préparatifs qui devraient avoir lieu. Le duc y portait toute son ardeur naturelle, et toute la vivacité de sa tendresse filiale pour son aïeul. Mais ses projets furent arrêtés.

Les préparatifs, que partout on se mettait en devoir de faire, ne pouvaient pas rester ignorés de l'empereur. Au milieu des nombreux sacrifices que les dangereux mouvemens des nouvelles révolutions venaient d'imposer à ses peuples, il ne voulut pas qu'une circonstance qui lui était personnelle pût aggraver les dépenses publiques; en conséquence, il manifesta son intention positive de n'accepter aucune fête, de ne tolérer aucun préparatif. « Pourquoi vouloir me dédier des fêtes extraordinaires, parce qu'il y a quarante ans que je règne? disait ce bon prince : on croirait que vous avez l'intention de m'avertir que le temps est venu de prendre ma retraite. » Il faisait allusion ainsi à la coutume où sont les employés, en Autriche, de se retirer quand ils ont atteint

la quarantième année de leur service, parce qu'alors ils ont droit à une pension équivalente à la totalité de leurs appointemens.

Les fêtes projetées furent supprimées : on s'en tint à celles du cœur, et à ces témoignages d'affection filiale que, dans les revers, aussi bien que dans la prospérité, les Autrichiens n'ont cessé de prodiguer à leur respectable monarque.

Plusieurs princes avaient voulu, dans cette circonstance, se rendre à Vienne, afin de donner à l'empereur des marques de leur attachement à sa personne; il les pria de se contenter de lui écrire. Parmi les félicitations que lui adressèrent ceux que, dans la terrible époque où nous vivons, la Providence a condamnés à ces hautes positions sociales, il en est qui durent pénétrer profondément l'âme de l'empereur : il y a quelque chose de si noble et de si touchant dans les expressions de la vertu en butte aux orages, faisant des vœux dans son infortune pour la prolongation d'un bonheur qui ne fut jamais son partage.

# CHAPITRE VIII.

## SOMMAIRE DU CHAPITRE VIII.

Le duc de Reichstadt se rétablit à Schœnbrünn. — Les chasses ramènent sa maladie. — Le prince se dérobe aux prescriptions de la médecine. — Mort de deux présidens du conseil aulique de guerre. — Funérailles du général Frimont. — Aggravation de la maladie. — Consultations de médecins. — On décide de l'envoyer à Naples. — Réponse du prince de Metternich. — Joie et espérances du jeune duc. — Pensée touchante de l'archiduchesse Sophie. — Arrivée de Marie-Louise à Schœnbrünn. — Entrevue déchirante. — Une aigle renversée. — Derniers jours du prince. — Sa mort. — Deuil général. — Le baron de Moll se rend à Lintz, auprès de l'empereur. — L'empereur et Marie-Louise récompensent les services rendus au duc de Reichstadt. — Autopsie. — Le corps est transporté de nuit à Vienne. — Exposition dans la chapelle de la cour. — Funérailles.

## CHAPITRE VIII.

« Le séjour du prince à Schœnbrünn lui fut évidemment avantageux, sous le rapport de la santé, me dit le général Hartmann : il vivait dans l'intimité de la famille impériale, continuait à s'occuper de lectures militaires, montait à cheval chaque jour, pendant plusieurs heures, et assistait à toutes les grandes manœuvres, avec le commandant général. L'empereur se proposait ainsi de ménager sa voix et ses moyens physiques, en même temps qu'il lui fournissait l'occasion de s'exercer dans l'art militaire, dans ses rapports avec les grands commandemens. Une seule fois, à la grande revue où l'empereur fit exercer les troupes sous ses yeux, il demanda à Sa Majesté, et en

obtint la permission de prendre le commandement de son bataillon.

« Peu après, il voulut suivre l'empereur aux grandes chasses qui ont lieu dans cette saison. L'humidité, le froid et la fatigue renouvelèrent ses accidens et ses souffrances. Son état de faiblesse n'avait jamais entièrement disparu; il se manifestait par une propension à un sommeil qui ressemblait à de l'engourdissement, des symptômes fâcheux se déclarèrent de nouveau. Ses mains devinrent jaunâtres, circonstance souvent observée dans le prince, dès ses premières années, qu'on avait attribuée successivement à des engelures, à l'insensibilité de la peau, à un défaut de force vitale, et qui avait résisté à tous les efforts de l'art.

« Cependant le duc de Reichstadt, chagriné d'être privé de ses habitudes militaires, cherchait à dissimuler ses maux : il avait la ferme volonté de n'être pas malade, et, quoiqu'il eût une véritable confiance dans les talens du docteur Malfatti, et qu'il l'honorât de son affection, il s'efforçait d'échapper, par ses réponses, à ses observations attentives, et il refusait de se sommettre à des prescriptions qui lui auraient été salutaires. Aussi un jour le docteur lui di-

sait, dans son mécontentement : « Comme « prince bon et aimable, j'ai pour vous un pro- « fond attachement; mais je ne vous aime pas « comme malade.

— « Et moi, répondit le prince, je vous aime « beaucoup comme savant et homme d'esprit... « mais vous savez que je déteste la médecine. »

« Nous quittâmes Schœnbrünn le 16 novembre 1831. Le duc de Reichstadt pressa l'empereur de lui laisser reprendre son service militaire. Sa Majesté n'y consentit pas; il était évidemment dans une situation trop fâcheuse.

« La fin de l'année fut marquée par la mort rapide et rapprochée des deux présidents successifs du conseil aulique de la guerre : les généraux comte de Giulay et baron de Frimont. Le général Frimont avait plus de cinquante ans de service : distingué par ses talens, sa bravoure et sa loyauté, il jouissait de la plus grande considération dans l'armée. Le jeune prince sollicita instamment l'autorisation de suivre avec les troupes le convoi du vieux guerrier, et de lui rendre ainsi les derniers honneurs militaires. L'empereur approuva ce sentiment de respect ponr la mémoire de l'illustre général; mais une nouvelle indisposition du duc de

Reichstadt nous força à le retenir jusqu'au 2 janvier : alors il reprit ses travaux de prédilection.

« Quelques ménagemens auxquels on s'efforçât de l'assujétir, la fatigue sur ce corps déjà usé par la souffrance, détermina bientôt une nouvelle maladie, et vint mettre fin à son service militaire, quoique peu de temps après l'empereur l'eût nommé colonel en second du régiment où il avait servi. Il fut atteint d'une fièvre rhumatique catarrhale et bilieuse, laquelle, par les soins éclairés du médecin, arriva à sa crise principale au septième jour, après quoi, elle passa du caractère de fièvre subcontinue à celui d'intermittente quotidienne.

« Une grande difficulté se présentait pour le traitement de ce mal, c'était l'état critique de la poitrine et des viscères, particulièrement du foie; cet état faisait redouter qu'agissant sur ces organes fortement affectés, la fièvre, accessoire dans l'origine, ne devînt secondaire de nature suppuratoire.

« Le docteur Malfatti avait décidé d'envoyer le prince aux bains d'Ischl, dès que la saison le permettrait. Il en espérait des effets heureux, si l'on pouvait atteindre l'époque favorable.

« Des remèdes administrés avec intelligence suspendaient le mal, arrêtaient la fièvre; mais alors, l'esprit actif du jeune prince le précipitait dans des entreprises imprudentes qui ravivaient la maladie, et en aggravaient les symptômes. Le docteur Malfatti était au désespoir. « Il semble, disait-il, qu'il y ait, « dans ce malheureux jeune homme, un prin- « cipe actif qui le pousse à se suicider : tous « les raisonnemens, toutes les précautions « échouent contre cette fatalité qui l'entraîne. »

« L'équinoxe du printemps fut une époque funeste. Les pluies, que bravait le prince, lui occasionèrent des refroidissemens, de la fièvre, réveillèrent ses maux chroniques, et provoquèrent des engorgemens au foie, et des excrétions de nature suspecte.

« Dans le mois d'avril, à ce pénible état se joignirent des symptômes d'accélération de pouls par intervalle, avec sentiment de froid. L'amaigrissement résultant des expectorations et de la suspension des facultés digestives frappèrent les docteurs Reiman et Wiehrer, que, pendant un violent accès de goutte, le docteur Malfatti avait désignés pour le suppléer dans ses visites au prince. Le régime que

l'accord de ces trois médecins prescrivit au malade, arrêta la fièvre qui avait pris le caractère d'accès.

« Une amélioration notable dans l'état du prince avait engagé ceux qui le soignaient à lui permettre de prendre l'air à cheval et en voiture; mais c'était à la condition de l'exercice le plus modéré; il se soumit pendant quelque temps. Un jour, s'étant obstiné à sortir par un temps froid et humide, saisi par l'action de l'air, il courut long-temps de toute la vitesse de son cheval. Le soir, il alla encore se promener au Prater, en voiture découverte. Ce site, dans une île du Danube, est extrêmement humide; il y resta jusqu'après le coucher du soleil; un accident renversa même sa voiture. Cette journée imprudente fut suivie d'un accès violent et d'une fluxion de poitrine qui détermina les plus graves accidens, et notamment la perte de l'ouïe de l'oreille gauche.

« Par ordre de l'empereur, et sur la demande du médecin ordinaire, eurent lieu à Vienne et à Schœnbrünn plusieurs consultations où furent appelés les docteurs Vivanot, Wiehrer, et Turckeim. Dans une de ces réunions médicales, je prévins les médecins, au nom de

l'empereur, que, sans s'arrêter à aucune considération politique quelconque, ils devaient examiner s'il pourrait être avantageux au duc de Reichstadt de se rendre dans tout autre pays que les États d'Autriche, et prononcer une décision à cet égard. Après avoir discuté sur la situation du malade, et fixé le traitement à suivre contre la maladie, ils décidèrent qu'il pourrait être avantageux de conduire le duc de Reichstadt en Italie, et surtout à Naples.

« La possibilité d'un tel voyage causa au jeune homme une joie indicible : « Mais, « dit-il, croyez-vous qu'il n'y aura aucun ob- « stacle?... L'empereur est absent... Voyez le « prince de Metternich : demandez-lui s'il est « possible que j'entreprenne ce voyage. »

« Je me hâtai d'aller porter cette demande au prince de Metternich, qui me répondit avec empressement : « Dites au duc de Reich- « stadt, qu'excepté la France, dont il ne dé- « pend pas de moi de lui ouvrir l'entrée, il « peut se rendre dans quelque pays qui lui « convienne. L'empereur met en première « ligne le rétablissement de la santé de son pe- « tit-fils. »

« A mon retour, le prince fut on ne peut

plus satisfait de la réponse que je lui rapportais : il s'attacha avec transport à une espérance qui ne devait pas être réalisée.

« Des alternatives de soulagemens et de souffrances plus vives se succédaient d'une manière affligeante. Le prince trouvait des consolations à ses maux dans les soins affectueux de la famille impériale, particulièrement de l'archiduc François et de l'archiduchesse Sophie qui avait pour lui la bienveillance d'une sœur. Cette princesse, d'un esprit si remarquable et si cultivé, était comme une providence bienfaisante pour les jours d'angoisse de l'infortuné jeune homme, dont l'état allait sans cesse en empirant.

« D'après les usages des princes de la famille impériale, ils doivent recevoir le viatique en présence de la cour rassemblée. On craignait d'annoncer au duc de Reichstadt que le moment était venu pour lui d'accomplir ce dernier devoir. Le prélat de la cour, Michel Wagner, qui avait instruit son enfance, se sentait à peine la force de lui faire cette proposition. L'archiduchesse Sophie, qui déjà avait donné au jeune prince tant de preuves d'intérêt affectueux et compatissant, se chargea de voiler pour lui cette terrible vérité, en lui persua-

dant d'associer leurs prières, lui, pour sa guérison, elle, pour sa prochaine délivrance. Cette cérémonie fut faite au milieu du triste et profond recueillement d'une assemblée nombreuse qui assistait au sacrifice, sans que le prince pût s'en apercevoir. Quel spectacle que cette réunion de ces deux membres de la famille impériale, tous deux au pied des autels! l'un pâle, défait, expirant déjà, recevait le sacrement de mort, à peine sur le seuil de la vie; l'archiduchesse, dans tout l'éclat de la beauté, de la jeunesse, de la maternité, se préparait, par cet acte religieux, à consacrer la naissance de son second enfant!... Elle avait un caractère profondément touchant, cette pensée qui unissait ainsi dans une même prière la vie et la mort, le cercueil et le berceau.

« Apprenant la triste situation de son fils, l'archiduchesse Marie-Louise était partie de Parme pour venir le joindre : elle s'arrêta à Trieste, pour voir l'empereur qui s'y trouvait dans ce moment: une grave maladie la força d'y rester quelques jours. Toutefois, dans la vive inquiétude occasionée par les nouvelles qu'elle avait reçues, elle n'attendit pas son rétablissement, et arriva, le soir du 24 juin, dans

un état d'accablement et de souffrance difficile à décrire. Malgré son extrême émotion, elle voulut aller joindre immédiatement le prince qu'on avait déjà préparé à revoir sa mère. Il avait appris son arrivée avec une vive satisfaction; il l'attendait avec impatience, et avait même sollicité la permission d'aller à sa rencontre. Ses forces n'étaient déjà plus suffisantes, pour soutenir une semblable épreuve.

« L'archiduchesse me fit inviter, ainsi que le docteur Malfatti, à rester auprès du malade, de crainte que l'émotion qu'il pourroit éprouver ne réclamât nos secours. Il n'y a pas de couleurs pour peindre ce lugubre embrassement : ce jeune homme, naguère si beau, actuellement sans voix, avec l'empreinte de la mort, se soulevant sur son lit de douleur, pour presser dans ses bras défaillans sa mère mourante, qui venait recevoir son dernier soupir. Tous deux restèrent comme anéantis dans leur vive émotion : nous eûmes de la peine à les calmer. Cependant l'archiduchesse avait fait violence à sa douleur, en retenant ses sanglots et ses larmes; elle se retira, pendant quelques momens, pour donner un libre cours à ses pleurs. Mais bientôt elle revint auprès de

lui : tous ses soins, tous ses instans lui furent dès lors voués sans réserve. Le retour désiré de sa mère parut, pendant quelques jours, suspendre les maux du duc de Reichstadt. Cette dernière consolation avait, en quelque sorte, ranimé un instant sa vie qui s'éteignait.

« La population de Vienne prenait un vif intérêt à la triste situation du prince : on interrogeait sur son état, tous ceux qui pouvaient en donner quelques renseignemens : de toutes parts arrivaient l'indication des remèdes, la proposition de spécifiques qui prouvaient beaucoup plus l'affection que le jugement de ceux qui les adressaient. Lorsqu'un personnage important est dans une situation aussi critique, le vulgaire dans les événemens naturels croit toujours lire des présages : la chaleur extrême qui régnait à cette époque était interrompue par de fréquens orages. La foudre renversa une des aigles impériales qui décorent et dominent le palais de Schœnbrünn, et l'on crut que le destin avait ainsi proclamé l'arrêt de mort dont il allait frapper le fils de Napoléon.

« Le prince s'affaiblissait visiblement et son état s'aggravait chaque jour. On le transportait parfois dans une enceinte particulière des

jardins de Schœnbrünn, souvent on le plaçait sur le balcon saillant de son appartement, afin qu'il pût chercher cet air que n'aspirait plus qu'avec effort sa poitrine déchirée. Bientôt, il fut impossible de l'ôter de son lit. Il était dans cette fluctuation d'espoir et de découragement, symptôme caractéristique de sa maladie; mais quand il nous parlait de sa mort prochaine, c'était avec la fermeté impassible d'un brave.

« Le 21 juillet, dans la matinée, ses souffrances devinrent si poignantes; il éprouva de telles angoisses, que, pour la première fois, il avoua à son médecin qu'il souffrait. Alors il manifesta un profond dégoût de la vie. « Quand donc se terminera ma pénible exis- « tence? » disait-il, au milieu des tourmens d'une fièvre dévorante. Dans cet instant même Marie-Louise entrait : il eut la force de commander à son âme; avec un calme apparent, il répondit à ses demandes craintives, qu'il était bien; il chercha même à la rassurer sur son sort. Pendant le reste du jour, quoique ses souffrances n'eussent pas diminué, il prit part à ce qu'on disait autour de lui, et parla plusieurs fois, avec satisfaction, du voyage qu'il devait faire en automne.

« Le soir, le docteur Malfatti nous annonça qu'il y avait tout à redouter pour la nuit suivante. Le baron de Moll ne quitta pas la chambre du prince, mais à son insu; car il ne pouvait supporter la pensée que quelqu'un restât de nuit auprès de lui. Pendant quelque temps, il parut s'assoupir; vers trois heures et demie, il se leva tout à coup sur son séant, et s'écria: —« Je succombe!... je succombe!... » (*Ich gehe unter!...*) Le baron de Moll et son valet de chambre le prirent dans leurs bras, cherchant à le calmer. — « Ma mère!... ma mère!... » s'écria-t-il : ce furent ses dernières paroles... Espérant d'abord que c'était une faiblesse passagère, le baron de Moll hésitait encore à aller avertir l'archiduchesse ; cependant, quand il vit les traits du prince se fixer, et prendre un caractère de mort, il le confia au valet de chambre, et courut avertir la grande-maîtresse de Marie-Louise et l'archiduc François, à qui le prince avait demandé de l'assister dans ses derniers momens. Tous accoururent éperdus. Marie-Louise s'était cru la force de rester debout près de son fils expirant; elle tomba à genoux à côté de son lit. Le duc de Reichstadt ne pouvait plus parler : ses yeux éteints,

se fixant sur sa mère, cherchaient à lui exprimer les sentimens que sa bouche n'avait plus la faculté d'articuler... Alors, le prélat qui l'assistait lui montra le ciel; il leva les yeux pour répondre à sa pensée... A cinq heures huit minutes, il s'éteignit sans convulsions, dans cette même chambre qu'avait occupée Napoléon triomphant; à cette même place où, pour la dernière fois, dictant la paix en conquérant, il s'endormait dans toutes les illusions de la victoire et des triomphes, se promettant un glorieux hymen, et l'éternité de sa dynastie... C'était le 22 juillet, anniversaire de l'acte qui avait donné au duc de Reichstadt son dernier nom et son dernier titre; anniversaire du jour où le jeune prince apprit, à Schœnbrünn, la mort de Napoléon!

« Marie-Louise, anéantie de douleur auprès des restes de son fils, tomba dans un état que sa récente maladie rendait dangereux. L'annonce de cette mort, depuis si long-temps prévue, plongea la famille impériale dans l'affliction. L'archiduchesse Sophie, alors en couches, fut dans un état de saisissement qui donna des inquiétudes. La cour était en larmes; et la funeste nouvelle, arrivant rapidement à Vienne,

y causa un deuil général. On s'abordait, on se racontait ce triste événement; on s'entretenait des qualités aimables, de l'extérieur noble, de la figure intéressante, de l'intelligence active du jeune prince. Les hommes les plus simples étaient frappés du contraste de cette existence qui s'éteignait sans souvenirs, avec la vie de Napoléon, si vaste, si pleine d'événemens, si remarquable par la grandeur des revers, autant que par l'éclat des triomphes. Toute cette histoire se déroulait alors à tous les yeux, comme un vaste tableau. Ainsi, une fin silencieuse terminait ce terrible drame; ainsi, cette postérité, acquise par tant de sang, était flétrie et détruite dans son germe!... Un fleuve immense, dont les eaux furieuses avaient épouvanté le monde de ses ravages, venait se perdre dans l'Océan comme un faible ruisseau!

« En se rappelant que le génie de Napoléon avait jeté des feux dévorans, on s'était flatté que le duc de Reichstadt serait pour l'empire une lumière bienfaisante, qu'on regrettait de voir s'éteindre prématurément; on s'affligeait aussi pour le cœur paternel de l'empereur, qui serait brisé quand il apprendrait la fin de ce jeune prince, pour qui toujours il avait mani-

festé une affection particulière, soit que le duc de Reichstadt l'intéressât par le charme de son esprit, et par l'attachement profond qu'il lui montrait; soit qu'il voulût le dédommager ainsi de l'avoir sacrifié à ses devoirs de souverain, quand, pour sauver son peuple, il consentit à sa naissance, et quand, pour assurer la paix du monde, il brisa lui-même la couronne que Napoléon avait déposée sur le jeune front du fils de Marie-Louise.

« Immédiatement après la mort du prince, le baron de Moll partit de Schœnbrünn, chargé d'annoncer à l'empereur ce triste événement, et de lui remettre quelques lignes baignées des larmes de sa fille. Il arriva de nuit à Lintz. La ville, illuminée, célébrait la présence du souverain, et prolongeait les fêtes qui avaient marqué cette journée. Revenant à Vienne, l'empereur s'y était arrêté pour assister aux manœuvres des troupes qu'on y avait réunies, et aux épreuves du nouveau système de fortifications inventé par l'archiduc Maximilien. Le contraste de cette allégresse publique, de ces illuminations, de ces danses, avec le triste message qui lui était confié, avec le souvenir si présent des dernières angoisses d'un prince

qui lui était si cher, redoublèrent la douleur du baron de Moll. Il se rendit promptement au palais de l'empereur. L'amertume de ce message confié à l'impératrice, fut adoucie par les soins consolateurs de cette princesse. Dès qu'il fut averti de l'arrivée du baron de Moll, l'empereur voulut le voir : il lui fit raconter, répéter tous les détails de ces tristes scènes, et, son cœur se brisant à ce récit, trois fois sa profonde douleur éclata en abondantes larmes. L'impératrice partageait les regrets de son auguste époux, qui déplorait de voir s'éteindre ainsi tant de nobles espérances, tant de belles qualités. — « J'avais compté, disait ce prince, « que, si la Providence ne devait pas le conser- « ver à ma tendresse, j'aurais du moins la con- « solation de recevoir son dernier soupir!... » Après ces momens donnés à la vive expression d'une juste douleur, l'empereur renvoya le baron de Moll à Marie-Louise, lui annoncer qu'il allait l'attendre dans ses terres de Persenbeug, pour pleurer librement ensemble celui qui fut l'objet de leur espoir et de leur affection.

« Dans l'incertitude de sa mort, n'ayant d'ailleurs aucune fortune actuelle dont il pût disposer, le prince n'avait fait aucune disposi-

tion testamentaire. Marie-Louise récompensa généreusement tous les services rendus à son fils : elle accorda des pensions aux gens de la maison du prince. Avant de se séparer de nous, elle me conféra, ainsi qu'à MM. de Moll et Standeiski, son ordre de Constantinien Saint-Georges de Parme, et elle nous laissa de précieux souvenirs de celui que nous avons perdu.

« A l'arrivée de l'empereur, j'allai mettre à ses pieds l'hommage de ma douleur et de mes profonds regrets. Ce bon prince me reçut les larmes aux yeux; et, après m'avoir exprimé son affliction d'une perte aussi sensible, il ajouta : — « Je ne puis rien désormais pour lui; « mais, du moins, je suivrai le sentiment qui « était dans son âme : je n'abandonnerai aucun « de ceux qui l'ont servi; je les prends tous au- « près de moi. »

« Quelques jours après, je reçus de l'empereur la lettre suivante :

« Mon cher comte Hartmann,

« En considération de vos qualités person- « sonnelles et militaires, qui me sont connues, « je vous avais employé auprès de mon bien- « aimé petit-fils feu le duc de Reichstadt. Vous

« avez parfaitement répondu à ma confiance, « et par vos services, et particulièrement par « les soins fidèles que vous lui avez consacrés. « Pour vous donner une preuve de ma recon- « naissance, je vous accorde la croix de com- « mandeur de mon ordre impérial de Léo- « pold.

« Par les mêmes raisons, j'accorde la croix « de chevalier du même ordre au capitaine de « cavalerie baron de Moll, et au capitaine Stan- « deiski, également employés auprès du duc de « Reichstadt ; ce que vous aurez à leur faire « connaître.

« Baden, ce 1er août 1832.

« FRANÇOIS. »

Le duc de Reichstadt resta exposé à Schœnbrünn, sur son lit de mort, pendant la journée du dimanche. Le lundi 23 juillet, on procéda à l'autopsie cadavérique : l'état squirrheux et carcinomateux de ses poumons, l'absence presque absolue du sternum, et la faible construction de sa poitrine resserrée, indiquaient évidemment les causes irrémédiables de sa mort, et démontraient qu'aucun secours n'aurait pu sauver son existence.

Dans la nuit suivante, il fut transporté à Vienne, en litière, à la lueur des flambeaux. Le peuple se pressait sur son passage, en foule, mais avec ordre, et dans un morne silence. On le déposa dans la chapelle de la cour, dans cette antique partie du palais commencée par Ottocare, et terminée par le fils de Rodolphe de Habsbourg.

Le 24, dès huit heures du matin, le peuple se pressait dans les cours du palais, pour contempler une dernière fois les traits immobiles de celui qu'on avait vu animé d'une vie si active. Je me rendis à la chapelle avec le comte de Paar, aide de camp et ami fidèle du maréchal prince de Schwarzenberg. Pour arriver jusqu'à cette scène funèbre, nous traversâmes les galeries somptueuses connues sous le nom de Salles des Miroirs et des Chevaliers, tout imprégnées encore des majestueux souvenirs de Joseph II et de Marie-Thérèse; nous pénétrâmes dans les galeries de la chapelle.

Le comte était profondément ému à la pensée de cette ère immense, dont nous apercevions le dernier terme. Investi de la confiance intime du maréchal de Schwarzenberg, il avait rempli plusieurs missions auprès de Napoléon;

il s'était entretenu avec lui; il avait pris part aux sanglantes batailles qui avaient signalé le passage de ce terrible guerrier. Après avoir combattu à Marengo, après avoir assisté aux deux occupations de la capitale de l'Autriche, il avait servi, comme allié de Napoléon, contre la Russie, avait vu son dernier triomphe à Dresde, et avait pris part aux dispositions qui déterminèrent sa chute à Leipzick. Suivant le maréchal jusque sous les murs de Paris, c'est lui qui fut chargé de signer cette capitulation mémorable, dernier résultat de tant de conquêtes!

Depuis cette époque, que de grands changemens dans cette vaste scène du monde!... Que de grands personnages ont disparu!... Schwarzenberg, enlevé dans la force de l'âge au service de son pays et à l'estime de l'Europe! Blücher, succombant dans la victoire sous son héroïque vieillesse! Alexandre, Constantin, réveillés par la tempête de leurs philanthropiques illusions, et moissonnés par la douleur aux extrémités de la Russie!... Louis XVIII est à Saint-Denis... Charles X à Holy-Rood, exilé d'une révolution qui n'a respecté ni ses cheveux blancs, ni ses vertus, ni les sublimes

malheurs de l'orpheline du Temple, ni l'innocente enfance de cet autre orphelin, que, frappé d'un poignard libéral, de son lit de mort le duc de Berry léguait à la France éplorée... Cette princesse, que nous allâmes demander à Naples, en lui promettant le bonheur, notre amour, et un trône pour son fils... avec un courage intrépide, que ne peuvent méconnaître ses plus implacables ennemis, avec une constance inébranlable, bravant des périls de chaque moment, elle est allée sur cette terre baignée du sang généreux de son époux, réclamer ce trône promis à son fils, ou du moins, pour elle-même, l'asile et la paix du tombeau!... Les Condé!... ne réveillons pas ici ces funestes souvenirs... Si, du moins, celui en qui vient de s'éteindre cet héroïque nom était aussi tombé de la mort des soldats!... Proscrites par une révolution dont épouvantent les grands souvenirs, les cendres de Napoléon gisent, prisonnières des Anglais, sur le rocher de Sainte-Hélène... Et son fils!... ce fils dont la naissance fut conquise par tant de victoires... le voilà... sous nos yeux... éteint, avec toutes les espérances de sa postérité, avec toutes les illusions de sa dynastie!...

« J'assistai au baptême de ce prince, me dit le comte de Paar, et je me trouve à ses funérailles. Voyez-vous à côté de son cercueil, ces insignes de l'ordre de Saint-Etienne, je suivais le prince de Schwarzenberg, quand, par ordre de l'empereur, il attacha cette même décoration au berceau du roi de Rome. »

Le cœur pénétré de tristes réflexions, deux fois nous circulâmes autour des restes du fils de Napoléon. La chapelle était drapée de noir, et ornée de linteaux aux armes du prince; aux différens autels, des prêtres offraient le sacrifice. Au centre, sur trois degrés recouverts de velours noir, ornés d'armoiries, et entourés de trois rangs de grands candélabres d'argent, s'élevait un double cercueil ouvert; l'extérieur était revêtu de velours rouge, orné de broderies d'or, et supporté sur quatre globes de vermeil, des anses de même métal étaient aux extrémités du cercueil, dont les faces étaient ornées de couronnes d'or. A droite, sur un coussin de velours étaient placés la couronne ducale et le collier de Saint-Etienne; à gauche, le chapeau militaire, l'épée et la ceinture, marque distinctive du grade. A la tête du cercueil, une coupe et un vase d'argent renfermaient le

cœur et les entrailles qui, suivant l'usage, devaient être déposés dans la cathédrale et dans l'église des Augustins. Des officiers de la garde allemande et hongroise, dans leurs somptueux uniformes rouges, étincelans d'or et de broderie, étaient placés aux quatre angles. Des huissiers du palais maintenaient l'ordre parmi la foule qui circulait en silence. Tous les yeux étaient tristement dirigés vers le prince. Sa stature semblait devenue colossale. Ses traits, flétris par une longue souffrance, conservaient toutefois un caractère de beauté, de noblesse, et de résignation : ses lèvres amaigries s'étaient légèrement contractées; et sa figure, en qui la maladie avait produit l'effet de l'âge, nous parut avoir une frappante ressemblance avec les représentations de Napoléon sur son lit de mort. Il était en bottes et éperons, revêtu d'un pantalon bleu brodé d'argent, et d'un habit blanc avec ses décorations. C'était l'uniforme du régiment où il avait appris le métier des armes, et dont le prince Gustave Wasa fut nommé propriétaire, après la mort du président de guerre comte de Giulay. Ainsi, par un de ces jeux du destin, dont notre siècle est si prodigue, le fils détrôné de Napoléon servait

dans le régiment de l'héritier détrôné du grand Gustave!... Cet aspect, cette pensée rappelèrent etunirent dans mon souvenir ces deux mémorables batailles de Lutzen, dont la première couronna d'une mort victorieuse la carrière brillante du héros suédois, la seconde sembla un dernier sourire de la fortune à celui à qui si long-temps elle avait constamment prodigué ses inconstantes faveurs.

Absorbés par de sombres méditations, nous dîmes au prince un éternel et religieux adieu, et nous traversâmes, en sortant du palais, des troupes nombreuses que nous crûmes rassemblées pour ses funérailles : elles célébraient les obsèques d'un brave chevalier de Marie-Thérèse, le général comte Orelly. La mort avait respecté ses jours dans de nombreuses batailles; et elle semblait avoir suspendu ses coups, pendant quatre-vingt-douze ans, pour frapper le vieux guerrier, en même temps qu'elle moissonnait le prince à l'aurore de son existence.

Le soir à cinq heures, j'étais sur la place de Joseph; une foule nombreuse se pressait dans les avenues : le peuple se mêlait aux troupes qui devaient escorter le convoi, et traversait

avec empressement les intervalles entre les pelotons des hussards de Saxe-Cobourg. Le magnifique piédestal de la statue équestre, que la piété de l'empereur régnant a élevée à la mémoire de Joseph II, avait offert au peuple un moyen de voir plus facilement le funèbre convoi. Sur les vastes degrés du monument, sur les élégantes bornes de granit poli qui l'environnent, la multitude formait un groupe admirable : cette pyramide animée était couronnée par de jeunes enfans, dont les têtes fraîches et naïves contrastaient avec la sévérité des figures de bronze qui décorent les bas-reliefs, où ils s'étaient placés. Dominant cette scène imposante, la statue du fils de Marie-Thérèse étendait son bras colossal, comme pour protéger le peuple, et semblait présider à ces grandes funérailles.

Un grand nombre de jeunes orphelins portant des torches ouvraient la marche : le clergé sortait en procession de l'église des Augustins : le régiment de Wasa bordait la haie et formait l'escorte. Le cortége se mit en mouvement. Fermé et recouvert d'une large croix de drap d'argent, le cercueil fut déposé dans une voiture de forme antique, recouverte de maro-

quin rouge, et ornée d'une broderie de clous dorés. Conduits en main par des valets de pied aux livrées d'Autriche, six magnifiques chevaux blancs, richement caparaçonnés, traînaient ce char funèbre que précédait une autre grande voiture de parade, où se trouvaient les ecclésiastiques spécialement chargés des funérailles. Les officiers du prince, sa maison, les équipages de la cour suivaient le convoi. A la porte de l'église sépulcrale, les religieux gardiens du tombeau des empereurs reçurent le corps qui fut porté dans le chœur, où l'accompagnèrent le roi, la reine de Hongrie, la famille impériale et les dignitaires de la cour. Après les absoutes, il fut descendu dans les souterrains. M. le comte de Czernin, remplissant les fonctions de grand maître de la cour, ayant constaté devant les assistans la présence des restes mortels du duc de Reichstadt, fit fermer le cercueil, pour la dernière fois, de deux clefs, dont l'une fut remise par le comte aux religieux, l'autre dut être déposée au trésor impérial.

Avant les funérailles, les officiers du prince avaient porté le vase qui contenait les entrailles dans les caveaux de l'antique basilique de

Saint-Etienne, un des monumens les plus solennels du moyen âge. Le cœur, renfermé dans une coupe d'argent, fut déposé dans l'église des Augustins, près du tombeau de Léopold II, du vaillant et illustre maréchal Daun, non loin de ce beau mausolée de Marie-Christine, touchante et sublime conception du génie de Canova, et peut-être le chef-d'œuvre de son immortel ciseau.

# CHAPITRE IX.

## SOMMAIRE DU CHAPITRE IX.

Le chevalier de Prokesch à Rome. — Visite à Lætitia. — Anecdote de l'enfance de Napoléon. — Bénédiction donnée au moment de la mort. — Lettre d'un ami du prince. — Visite à Schœnbrünn. — La chambre de Napoléon. — Enceinte réservée dans les jardins de Schœnbrünn. — Lettre de Marie-Louise. — Appartement du prince à Vienne. — Ses livres. — Remarques sur l'ouvrage de M. de Norvins. — Portrait de Napoléon par Gérard. — Ossian. — Le trésor impérial et le berceau du roi de Rome. — Tombeaux de la famille impériale.

## CHAPITRE IX.

« Je n'eus pas la consolation d'arriver à Vienne assez à temps pour dire au prince un dernier adieu, me raconta M. de Prokesch : je partais de Rome à l'instant même où il expirait!... Quelles que fussent les tristes nouvelles que j'avais reçues, je ne pouvais croire à la possibilité si prochaine d'une perte aussi cruelle...

« La mission dont j'étais chargé à Rome m'avait mis en relation avec le prince Gabrielli, homme distingué, qui représentait son gouvernement dans la discussion des affaires militaires. J'eus occasion de rencontrer chez lui la princesse Gabrielli, sa belle-sœur, fille du prince de Canino: c'est une femme aimable et

spirituelle, dont la conversation m'intéressa. Elle me demanda avec empressement des détails sur le duc de Reichstadt, et elle écouta ce que je lui en racontai avec la plus grande attention. Quelques jours après, on me demanda si je ne me sentirais pas d'éloignement pour aller visiter la mère de Napoléon. Je répondis que je me rendrais volontiers chez elle; qu'on aurait une bien fausse idée de mon gouvernement si l'on supposait que, dans une telle démarche d'un agent de sa confiance, il apercevrait un autre motif que le désir de porter des consolations à l'âge avancé d'une mère, réclamant des nouvelles d'un être qui devait rester cher à son cœur.

« Le 21 juillet, veille de mon départ, je me rendis chez Lætitia. A travers son âge et ses cruelles infirmités, elle a conservé de la dignité dans sa contenance. Depuis sa chute, elle ne peut pas quitter son canapé; elle me fit placer à côté d'elle: son émotion et ses larmes me touchèrent; elle me parlait du jeune duc avec le sentiment du danger qui menaçait prochainement ses jours; elle-même avait l'air mourant. Cependant les détails que je lui donnai sur le prince firent diversion à sa douleur,

par l'intérêt qu'elle y attacha; elle se ranimait insensiblement en s'informant avec soin de ses penchans et de ses qualités, en recueillant chacune de mes réponses. Je lui dis que, d'après mes observations, le prince, doué de la rare faculté d'approfondir les questions les plus délicates, manquait néanmoins habituellement de promptitude dans ses conceptions.

— « En cela, répondit-elle, il ressemble à ce « que fut son père dans ses premières années: « aussi, au début de ses études, Napoléon fut « celui de mes enfans qui me donna le moins « d'espérances; il resta long-temps avant d'a- « voir quelque succès; mais quand, plus tard, « pour la première fois, il obtint une bonne at- « testation de ses maîtres, il me l'apporta avec « empressement; après me l'avoir montrée, il « la posa sur une chaise, et s'assit dessus avec « la fierté d'un triomphateur... »

« Après avoir prolongé cet entretien, je pris congé de Lætitia. Elle me remercia des consolations que je lui avais apportées; et, s'attendrissant à mes adieux, ses mains s'étendirent vers moi pour me chercher; elle a perdu la vue. « Depuis notre séparation à Blois, me « dit-elle, je n'ai plus revu le fils de Napoléon.

« Mon âge, sa cruelle maladie, nous mettent « également tous deux au bord de la tombe... « Je ne le verrai plus!... Vous allez le rejoin- « dre... Je n'ai personne à qui je puisse confier « ma bénédiction maternelle, que je voudrais « cependant lui donner avant de mourir... lais- « sez-moi la déposer sur votre tête... » Au moment même où cette scène avait lieu à Rome, commençait la dernière agonie du prince, qui devait expirer dans quelques heures!

« C'est en route que j'appris ce triste événement. D'après les regrets qu'a laissés le duc de Reichstadt, vous comprendrez quelle dut être la douleur de ceux qui lui furent particulièrement attachés! Pour vous donner une idée de nobles sentimens exprimés, dans votre langue, avec la véritable éloquence du cœur, lisez la lettre que m'a écrite de Naples le jeune Hongrois dont il avait désiré faire son ami :

« Naples, 14 juillet 1832.

« Vous aurez le bonheur de voir encore l'in- « téressant jeune homme qui touche déjà au « terme de sa trop rapide carrière... Vous rece- « vrez ses adieux!... Il doit se sentir quitter la « vie en exilé, cherchant autour de lui quel-

« qu'un habitué à comprendre sa langue, pour « lui adresser ses derniers regrets !... Peut-être « vous est-il réservé de les recueillir... J'envie « votre sort, sans espérer de pouvoir le parta- « ger...

« Malheureuse victime ! de tant de grandeurs « n'hériter que la mort !... Mais peut-être est- « elle un bien pour lui... Pourquoi le plaindre ? « Sa destinée n'offrait que peu de chances de « bonheur ; et, dans les alternatives que laissait « entrevoir son avenir, la mort se présentait « souvent comme le cas préférable... La gloire, « une gloire *sans tache*, eût été soumise à tant « de conditions sévères, difficiles à réunir ! ses « devoirs eussent été nombreux, souvent op- « posés, peut-être incompatibles... Une gloire « incomplète eût été un malheur pour lui, et « la médiocrité un crime !

« Mais l'on ne peut se défendre d'un profond « sentiment de douleur en le voyant disparaître, « avant d'avoir été connu, en voyant s'étein- « dre à son aurore cette lumière si brillante !... « La malveillance, toujours active et trop puis- « sante, capable même de flétrir les plus nobles « souvenirs, aura plus d'empire encore sur un « avenir qu'une mort prématurée aura prévenu.

« L'histoire n'en fera pas justice : un enfant de « vingt ans n'a droit qu'à peu de lignes sur ses « pages ; elle ne tient compte que des souve- « nirs, et non des espérances ! Cette courte « existence sera bientôt oubliée, ignorée un « jour, et pourtant il semblait annoncer d'au- « tres destinées !

« Je ne me permets pas d'exprimer les re- « grets, plus personnels, que me laissent une « amitié et une confiance que le hasard avait « fait tomber sur moi, que je désirais justifier, « et qui formait déjà un des charmes de ma vie... « S'il en est temps encore, veuillez lui rappe- « ler un dévouement qui lui fut connu : ce sou- « venir ne saurait troubler ses derniers mo- « mens ; peut-être même éprouve-t-il mainte- « nant plus que jamais ce besoin, toujours si « vif en lui, d'un intérêt sincère !

« J'ose vous prier aussi, Monsieur le che- « valier, de vouloir bien me faire parvenir de « Vienne quelques détails sur ce douloureux « objet. Personne mieux que vous ne peut ap- « précier ce désir de ma part : je ne crois pas « abuser de votre bonté en le réclamant en « cette occasion, qui vous assurera toute ma « reconnaissance. »

Peu de jours après la mort du prince, j'allai, avec le général Hartmann, visiter les lieux qu'il avait habités. Nous entrâmes dans le grand pavillon de gauche du château de Schœnbrünn. Trois vastes pièces, somptueusement décorées de dorures, de tentures de l'Inde, de laques de la Chine, formaient l'appartement qu'occupait le duc de Reichstadt, et se trouvent contiguës à ces salles d'apparat, si remarquables par des peintures qui représentent les fêtes et les cérémonies de la cour, au temps de Marie-Thérèse et de Joseph II. Les portraits de l'empereur François de Lorraine, de Joseph, de Léopold, de l'empereur régnant, peint dans son enfance, auprès de sa mère, décorent la salle de réception, dans laquelle on remarque aussi une statue en marbre de la Prudence.

La chambre du prince était ornée d'un ameublement de soie verte, simple, mais élégant. « Voilà, me dit le général Hartmann, le canapé « sur lequel le duc de Reichstadt a si long- « temps lutté contre la mort, soutenu par son « courage, sa jeunesse, et quelquefois l'espé- « rance! Voilà le balcon où, dans ses derniers « jours, il allait chercher l'air, qui semblait

« échapper à sa poitrine épuisée. Pendant long-
« temps, il n'a jamais voulu consentir à repo-
« ser ailleurs que sur un lit de camp; plus tard,
« la violence seule de son mal le contraignit à
« accepter une couche plus commode et plus
« convenable à son état de souffrance. C'est là
« le lieu où sommeilla Napoléon; c'est dans ce
« lit que vient d'expirer son fils... Ayant passé
« une partie de ma vie sur les champs de ba-
« taille, j'ai eu sous mes yeux le spectacle ha-
« bituel de la mort : jamais je n'ai vu mourir un
« soldat avec plus de courage que ce jeune
« prince, alors qu'abandonnant les illusions de
« l'espérance, il me parlait, avec calme et
« sang-froid, des approches de son dernier mo-
« ment. »

Nous avions auprès de nous un ancien serviteur de la famille impériale; c'est lui qui nous avait ouvert les portes de cet appartement abandonné. Son attitude exprimait une profonde tristesse : « En voyant sortir d'ici les
« restes d'un prince qui nous traitait avec tant
« de bonté, j'ai ressenti, nous dit-il, la plus
« grande douleur que j'eusse éprouvée depuis
« le jour où Napoléon, vainqueur, entra à Schœn-
« brünn, et m'ordonna de le conduire dans

« l'appartement même qu'occupait alors l'em-
« pereur mon maître. C'est ici que je le guidai :
« c'est moi qui naguère fermai les portes de ce
« même appartement, où je demeurai seul
« quand sortit le convoi funèbre du duc de
« Reichstadt ! »

Nous nous rendîmes ensuite dans un jardin réservé et solitaire, caché dans les beaux ombrages de Schœnbrünn. Là, dans un pavillon retiré, dont le plafond est décoré d'une aigle aux ailes étendues, on transportait le duc de Reichstadt. Sa vue reposait sur un boulingrin de gazon, d'une fraîcheur remarquable, orné de touffes de fleurs, et au milieu des arbres qui l'environnaient, entouré d'une enceinte intérieure de sapins gigantesques. L'archiduchesse Sophie, qui chérissait cette retraite, l'avait laissée aux désirs du jeune malade.

« Le public de Vienne le cherchait avec inquiétude dans les jardins de Schœnbrünn, disait le comte Hartmann; mais, cédant à nos observations, on évitait de troubler sa solitude et cette dernière satisfaction de son existence. Autant qu'il était en son pouvoir, il cherchait à se dérober à tous les regards : « Je suis si fai-
« ble... me disait-il souvent; faites, je vous en

« conjure, qu'on ne puisse pas me voir dans « ma misère ! »

« Ici, Marie-Louise seule passait ses journées à lui prodiguer d'inutiles soins : trop sûre du malheur inévitable qui devait bientôt l'atteindre, elle maîtrisait sa douleur devant son fils; mais souvent elle se rapprochait de moi, et nous nous éloignions quelques instans, afin qu'elle pût donner un libre cours à ses larmes.

« Depuis son départ, elle m'a adressé une lettre, où elle me remercie, d'une manière touchante, de l'affection que j'avais pour son fils. Elle me parle de sa santé altérée : « Je « compte, dit-elle, chacun de mes jours qui « s'écoule ; c'est un intervalle de moins qui me « sépare d'un être si cher... Je souffre ! mais « comment songer à se plaindre quand on vient « d'être témoin de si cruelles souffrances, sup- « portées avec tant de calme, avec tant de rési- « gnation ?... »

Le logement du prince à Vienne était spacieux, mais simple. Auparavant, il avait été occupé, à différens intervalles, par le grand-chancelier d'État de l'empire germanique, par l'archiduc Rodolphe, et passagèrement par le

roi de Saxe. La salle d'attente est ornée de tapisseries représentant des marches militaires de Charles VI, en Espagne, et la salle de réception de tentures des Gobelins représentant des sujets mythologiques, d'après les tableaux de Jules Romain. Présent de Louis XV, ces tapisseries sont encadrées de riches bordures parsemées de fleurs de lys, de LL entrelacées et d'écussons aux armes de France; elles étaient couvertes, en partie, par les belles cartes encyprotypes de Brué, dédiées au comte d'Artois, et par la carte, non moins remarquable, de l'empire d'Autriche, de Mœller et Pilsach. Plusieurs instrumens de météorologie, de John Hahnackzyck, étaient appendus aux embrasures des croisées. Les ameublemens, d'une extrême simplicité, consistaient en bureaux, en tables à écrire, et trois armoires de livres: l'une renfermait les œuvres des grands poètes et des historiens célèbres de l'Allemagne, ainsi que plusieurs beaux ouvrages de la littérature italienne; les deux autres étaient entièrement consacrées aux auteurs modernes qui ont écrit sur l'histoire de nos jours, principalement de Napoléon: là je vis réunis les écrits de Bignon, d'Arnault, de Jouy, de Norvins, les divers jour-

naux des sciences militaires, les travaux de Ségur, de Jomini, de Vaudoncourt.

« Vous voyez par vous-même, me dit le capitaine Foresti, combien peu on cherchait à cacher à ce prince l'histoire de son père. Dès l'âge de quinze ans, il a reçu, par les soins du comte de Dietrichstein, toutes les publications qui ont paru sur cet inépuisable sujet. Il les a méditées, comparées, analysées, et jugées habituellement avec une saine critique. »

Je pus m'en convaincre moi-même : ayant désiré consulter l'ouvrage de M. de Norvins pour la rédaction de cet écrit, je pris le dernier volume; il était couvert de notes marginales, de rectifications, et fortement souligné dans deux endroits remarquables. Dans l'un, il est question des premiers symptômes de la maladie de Napoléon pendant ses dernières campagnes; l'autre est relatif aux adieux de Duroc expirant, à la demande qu'il adresse à Napoléon de ne pas abandonner sa fille. Aucune note n'indique quelle a été la pensée du prince. En 1830, la fille de Duroc avait cessé d'exister; et, sur la proposition de M. le dauphin, le roi Charles X fit passer sa pension, qui devait s'éteindre avec elle, à sa mère, à la veuve du

grand-maréchal du palais impérial... tant ces princes, qu'on accuse si faussement d'avoir sans cesse menacé toutes les existences créées par la révolution, se montraient généreux envers ceux qui furent si peu justes à leur égard!

Dans la chambre du duc de Reichstadt, en face de son bureau et au-dessus de son lit, on voyait un beau portrait de Napoléon, en uniforme de sa garde. Cette tête, digne du talent de Gérard, est peinte dans un champ ovale, et se rapporte à la dernière époque de l'empire: l'expression de sa physionomie a quelque chose de triste, de soucieux, de profondément sévère. Un grand corps de bibliothèque, surmonté du buste de l'empereur François, un pied d'ébène sur lequel reposaient différentes armes, la représentation en relief du château ducal de Sala, habité par Marie-Louise; tels étaient les objets les plus apparens de cette chambre.

Sur le bureau étaient encore restés les derniers écrits, les derniers travaux graphiques, les livres de prédilection du duc de Reichstadt. J'examinai ces diverses indications de ses dernières pensées : là, parmi plusieurs ouvrages, je remarquai l'*Histoire du grand Condé*, la

*Guerre des Anglais en Espagne et en Portugal*, par Jones. « Voici ses lectures de choix, me dit M. de Foresti : les *Aphorismes* de Montecuculli, dont le regard perçant lui plaisait, les *Instructions* de Frédéric, les mouvemens stratégiques de cette époque s'opérant avec des troupes moins nombreuses que de nos jours, lui paraissaient plus intéressans à étudier, parce qu'on peut en saisir plus facilement l'ensemble et la pensée. Aussi a-t-il beaucoup travaillé sur la guerre de sept ans. »

Je remarquai sur cette table les *Chants d'Ossian*, traduits en vers français par M. Baour de Lormian : « C'est, me dit M. de Foresti, un livre de poésies que, sur sa fin, le prince avait pris en affection ; chaque jour il en apprenait quelques fragmens. D'après son penchant peu poétique, j'ai soupçonné qu'il avait été dirigé, dans cette circonstance, par l'espèce de culte que rendait son père au génie du barde gallique. Du reste, il n'a appris volontairement d'autres vers que des passages de la *Jérusalem délivrée*, son poème de prédilection. »

Dans le salon, on voyait une pendule fort simple ; elle était ornée de deux aigles contemplant le feu sacré, et d'un bas-relief qui

représente l'aigle de Jupiter, enivré de nectar, s'endormant sur les genoux d'Hébé. Par un singulier concours de circonstances, me dit-on, cette pendule a cessé son mouvement le 22 juillet, à l'heure même où le prince a fini d'exister.

Les fenêtres de l'appartement donnent sur la grande cour d'honneur du château, en face des corps-de-garde. « Voilà, me dit M. de Foresti, le plus grand obstacle à l'attention du prince dans son enfance : cet appareil militaire, ces canons, ces parades, cette musique, la seule qui lui plaisait, le détournaient à chaque instant des leçons auxquelles nous nous efforcions, quelquefois vainement, de le captiver. »

Une circonstance nous conduisit au Trésor impérial. Afin de préparer des moyens de secours publics, en cas d'invasion du choléra dans les États de Parme, Marie-Louise avait fait vendre la glace ornée de vermeil et la toilette d'or qu'à l'époque de son mariage lui avait offertes la ville de Paris; alors, elle envoya à son fils le magnifique berceau de vermeil, autre hommage de la capitale. Chef-d'œuvre des talens réunis de Prudhon, Rognet, Thomire

et Odiot, ce berceau a la forme d'un vaisseau entouré de figures allégoriques, et couvert de riches ornemens. Au milieu de rayons de gloire brillent des N N, initiales d'un nom qui ne devait pas arriver jusqu'à la tombe. La Victoire, les ailes déployées, étendant ses bras comme pour protéger le sommeil de l'enfant, tenait au-dessus de son front une double couronne de lauriers et d'étoiles. Mais la Victoire ne protégea pas le sommeil du roi de Rome, et la déesse inconstante laissa tomber le diadème que lui avait confié celui qui pensait l'avoir fixée sans retour!

Quand le duc de Reichstadt reçut ce monument de son existence passée, le prince de Metternich lui demanda quelle destination il voulait lui donner.

« Nul ne rentre dans son berceau quand il « l'a quitté, dit le duc en souriant. Jusqu'ici « c'est l'unique monument de mon histoire, je « tiens à le conserver. »

Il eut alors la noble pensée d'en faire don au Trésor impérial, précieux dépôt, où, à la riche magnificence des diamans et des pierreries de la couronne, est jointe une multitude d'objets de la plus grande valeur, sous le rap-

port de la matière, de l'art, et surtout de l'importance historique; où, parmi les chefs-d'œuvre du ciseau des Michel-Ange et des Cellini, j'ai remarqué, avec un vif intérêt, le talisman de cristal, constellé au signe du lion, auquel l'âme ambitieuse du grand Wallenstein pensait qu'était attachée sa destinée, comme Napoléon croyait à son étoile.

Là, le berceau dn roi de Rome n'est pas comme un souvenir isolé : près du panneau vitré, où sont renfermés la couronne, l'épée, le sceptre et les vêtemens impériaux de Charlemagne, tout éclatans d'or et de pierreries, étonnans, pour cette époque, par la richesse et la beauté du travail, on voit la couronne, le sceptre, le glaive, le manteau royal et les insignes qui servirent au couronnement de Napoléon comme roi d'Italie. Fabriqués à la hâte, ces derniers objets ne sont que de métal doré, orné de pierreries fausses, comme si, par un amer sarcasme, le destin eût voulu dès lors indiquer que le faux éclat de ces ornemens de théâtre aurait assez de durée pour une royauté éphémère.

Ainsi, une même enceinte réunit les insignes de ces deux monarques guerriers et législa-

teurs, dont l'un fonda, l'autre détruisit le trône germanique ; dont les empires, si semblables par leur étendue, furent si différens par leur durée. Dix siècles ont passé entre ces deux grands hommes, et l'espace étroit qui sépare aujourd'hui leurs diadèmes est mesuré par le cimeterre de Tamerlan.

« Ma tombe et mon berceau seront bien rap-« prochés l'un de l'autre ! » disait le prince dans ses derniers jours. Quelques pas, en effet, nous conduisaient à l'église sépulcrale. Un religieux nous ouvrit les portes d'airain des caveaux funèbres. Là sont rangés les cercueils de cuivre qui contiennent les cendres impériales, autour du vaste monument de François Ier et de Marie-Thérèse... Entourée de Vertus qui pleurent en considérant des couronnes, la figure de bronze de la grande impératrice semble dominer cette scène de tombeaux : là dorment à ses pieds les grandeurs humaines et les illustres infortunes...

Le cercueil du duc de Reichstadt était encore resté dans le vestibule de cette lugubre enceinte : placé au centre, sur une estrade, il contrastait par l'éclat du velours, des ornemens d'or et de la croix d'argent qui le recouvraient,

avec l'aspect sombre et uniforme des tristes objets dont il était entouré. Le général Hartmann ne revit pas sans une profonde émotion ces restes silencieux d'une existence naguère si active. Il m'indiqua la place que l'empereur avait désignée pour le prince, qui reposera parmi ses enfans, auprès des êtres qui lui furent le plus chers. Le cercueil n'était pas encore recouvert de son enveloppe de cuivre. Comme toutes les autres, elle doit être ornée d'une grande croix tréflée. Au-dessous, on grave l'inscription suivante :

ÆTERNÆ . MEMORIÆ .
JOS . CAR . FRANCISCI . DUCIS . REICHSTADIENSIS .
NAPOLEONIS . GALL . IMPERATORIS .
ET .
MAR . LUDOVICÆ . ARCH . AUSTR .
FILII .
NATI . PARISIIS . 20 . MART . 1811 .
IN . CUNABULIS .
REGIS . ROMÆ . NOMINE . SALUTATI .
ÆTATE . OMNIBUS . INGENII . CORPORISQUE .
DOTIBUS . FLORENTEM .
PROCERA . STATURA . VULTU . JUVENILITER . DECORO .
SINGULARI . SERMONIS . COMITATE .

MILITARIBUS . STUDIIS . ET . LABORIBUS .
MIRE . INTENTUM .
PHTHISIS . TENTAVIT .
TRISTISSIMA . MORS . RAPUIT .
IN . SUBURBANO . AUGUSTORUM . AD . PULCHRUM . FONTEM .
PROPE . VINDOBONAM .
22 . JULII . 1832 .

« A l'éternelle mémoire de Joseph-François-
« Charles, duc de Reichstadt, fils de Napoléon,
« empereur des Français, et de Marie-Louise,
« archiduchesse d'Autriche, né à Paris le 20
« mars 1820. Salué dans son berceau du nom
« de roi de Rome. A la fleur de son âge, doué
« de toutes les qualités de l'esprit et du corps,
« d'une imposante stature, de nobles et agréa-
« bles traits, d'une grâce exquise de langage;
« remarquable par son instruction et son apti-
« tude militaire. Il fut attaqué d'une cruelle
« phthisie, et la mort la plus triste l'enleva,
« dans le château des empereurs, à Schœn-
« brünn, près de Vienne, le 22 juillet 1832. »

Prince infortuné, lorsque, dans de pénibles

angoisses, vous approchiez lentement de la tombe, vous vous écriâtes avec douleur : « Si « jeune, hélas! faut-il déjà terminer une vie « inutile et sans renommée!... Ma naissance et « ma mort, voilà donc toute mon histoire!... » Ah! votre existence ne s'éteint pas sans renommée! Privée des périlleux honneurs du pouvoir, de l'éclat terrible des batailles, vide de grands événemens, mais non de grandes qualités, votre existence offre, par son contraste avec la vie prodigieuse de votre père, une des pages les plus éloquentes de l'histoire, peut-être la plus digne de nos méditations... Elle ne s'éteint pas sans gloire, cette existence qui sut conquérir l'amour et les regrets de la famille impériale, de ce peuple que l'auteur de vos jours accabla du poids écrasant de ses victoires! Les regrets de la population de Vienne escortant, au tombeau des Césars, le cercueil du fils de Napoléon, sont pour votre mémoire une noble oraison funèbre. Les pleurs qui environnèrent votre convoi sont préférables à ceux que coûte la victoire; et la victoire fait couler bien plus que des larmes!

Si, pour donner au monde un de ses plus sublimes enseignemens, le ciel a voulu que vo-

tre fin prématurée fût le dernier terme d'une grande expiation, du moins, il a pris soin de parer la victime de ces hautes qualités, de ces dons précieux, qui la rendaient digne d'un tel sacrifice, et qui consacrent à jamais son souvenir dans la mémoire des hommes.

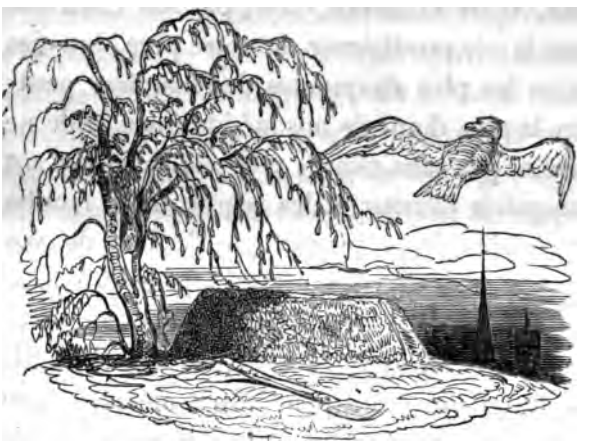

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

# PIÈCES JUSTIFICATIVES.

## PATENTE IMPÉRIALE

CONCERNANT LE DUC DE REICHSTADT. (*V.* p. 129.)

« Nous, François premier, par la grâce de Dieu, empereur d'Autriche, roi de Jérusalem, de Hongrie, de Bohême, de Lombardie et de Venise, de Dalmatie, de Croatie, d'Esclavonie, de Gallicie, de Lodomérie et d'Illyrie, archiduc d'Autriche, duc de Lorraine, de Salzbourg, de Styrie, de Carinthie, de Carniole, de la haute et basse Silésie, grand prince de Transilvanie, margrave de Moravie, comte princier de Habsbourg et du Tyrol, etc., etc., savoir faisons :

« Comme nous nous trouvons par suite de l'acte du congrès de Vienne et des négociations qui depuis ont eu lieu à Paris avec nos hauts alliés pour son exécution, dans le cas de déterminer le titre, les armes, le rang et les rapports personnels du prince François-Jo-

seph-Charles, fils de notre bien-aimée fille Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche, duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalla, nous avons résolu à cet égard ce qui suit :

1° Nous donnons au prince François-Joseph-Charles, fils de notre fille bien-aimée l'archiduchesse Marie-Louise, le titre de duc de Reichstadt, et nous ordonnons en même temps qu'à l'avenir toutes nos autorités et chacun en particulier lui donnent, en lui adressant la parole, soit de vive voix, soit par écrit, au commencement du discours et au haut d'une lettre, le titre de *duc sérénissime*, et dans le texte celui d'*Altesse sérénissime*.

2° Nous lui permettons d'avoir et de se servir d'armoiries particulières, savoir de gueule à la face d'or, à deux lions passans d'or, tournés à droite, l'un en chef et l'autre en pointe, l'écu oval posé sur un manteau ducal et timbré d'une couronne de duc; pour supports, deux griffons de sable armés, becquetés, et couronnés d'or, tenant des bannières sur lesquelles seront répétées les armes ducales. (*Voir page suivante.*)

3° Le prince François-Joseph-Charles, duc de Reichstadt, prendra rang, tant à notre cour que dans toute l'étendue de notre empire, immédiatement après les princes de notre famille et les archiducs d'Autriche.

Il a été expédié deux exemplaires parfaitement semblables et signés par nous de la présente déclaration et ordonnance qui doit servir d'information à chacun, afin qu'il ait à s'y conformer; l'un des exemplaires a été déposé dans nos archives privées de famille, de cour et d'Etat.

« Donné dans notre capitale et résidence de Vienne le 22 juillet de l'an 1818, de notre règne le vingt-septième.

« FRANÇOIS (L. S.)

« FRANÇOIS, comte de Sauran;
« *grand chancelier.* »

## EXTRAIT DU PROTOCOLE N° 181

DE LA CONFÉRENCE TENUE A PARIS, LE 4 DÉCEMBRE 1817.
(*V.* p. 130.)

« Présens :
« Le ministre d'Autriche.
« L'ambassadeur d'Espagne.
« M. le duc de Richelieu.
« L'ambassadeur d'Angleterre.
« Le ministre de Prusse.
« Le ministre de Russie.

« Les plénipotentiaires des cours d'Espagne, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie s'étant, sur l'invitation du plénipotentiaire d'Autriche, réunis aujourd'hui en conférence, celui-ci dépose au protocole, d'ordre de sa cour, la déclation suivante :

« S. M. l'empereur d'Autriche, croyant qu'il est de l'intérêt général de fixer le sort du prince François-Charles, fils de S. M. l'archiduchesse Marie-Louise, duchesse de Parme, Plaisance et Guastalla, au moment même où la succession dans ces duchés vient d'être réglée définitivement entre les six cours, appelées par l'art. 99 de l'acte du congrès de Vienne à prendre en considération et à fixer les termes de cet arrangement, annonce aux cinq autres puissances ses intentions suivantes :

« S. M. I. et R. A^que^ s'est décidée à renoncer pour elle et ses successeurs, en faveur du prince François-Charles et de sa descendance directe et masculine, à la possession des terres de Bohême, connues sous le nom de Bavaro-Palatines, possédées aujourd'hui par S. A. I. et R. le grand duc de Toscane, lesquelles terres devaient, en vertu de l'art. CI de l'acte du congrès, rentrer dans le domaine particulier de S. M. I. et R. A^que^, à l'époque de la réunion du duché de Lucques au grand duché de Toscane.

« La réversion de ces terres au domaine particulier de S. M. I. n'aura, en conséquence, lieu qu'après le décès du prince François-Charles, s'il ne devait point laisser de descendance directe et masculine, et dans le cas contraire, après l'extinction de cette descendance. »

## RAPPORTS DU JOURNAL OFFICIEL

SUR LA NAISSANCE DU ROI DE ROME. (*V.* p. 23.)

21 MARS 1811.

« Aujourd'hui 20 mars, à neuf heures vingt minutes du matin, l'espoir de la France a été rempli : S. M. l'impératrice est heureusement accouchée d'un prince ; le roi de Rome et son auguste mère sont en parfaite santé.

« Le 19, entre huit et neuf heures du soir, S. M. ressentit les premières douleurs. Les princes et princesses de la famille, les princes grands dignitaires, les ministres, les grands officiers de la couronne, les grands officiers de l'empire et les dames et officiers de la maison, avertis par la dame d'honneur, se sont rendus au palais des Tuileries.

« Depuis neuf heures jusqu'à six heures du matin les douleurs se sont succédées avec des intervalles ; à six heures elles se sont ralenties ; mais à huit elles ont repris avec plus de vivacité, sans interruption, et se sont terminées par la plus heureuse délivrance.

« L'empereur, qui pendant tout le travail n'a pas cessé de prodiguer à l'impératrice les soins les plus touchans, a montré à cet heureux instant la plus vive satisfaction, et sachant avec quelle impatience le peuple français attendait le moment où il pourrait partager sa joie, S. M. a donné l'ordre de faire tirer les salves de cent un coups de canons, qui devaient annoncer à la France ce grand événement.

« Dès que l'enfant a été présenté à S. M. l'empereur, la gouvernante l'a présenté à S. A. S. Mgr le prince archi-chancelier de l'empire, qui avait assisté à l'accouchement.

ministres étrangers, M. d'Argainaratz, aide des cérémonies, pour leur annoncer cet événement.

« S. Exc. M. le duc de Cadore, ministre des relations extérieures, a dépêché de suite des courriers extraordinaires aux ambassadeurs et ministres de l'empereur dans les cours étrangères, pour leur faire part de l'accouchement de l'impératrice.

« Les lettres aux princes et princesses, parens de l'empereur et de l'impératrice, ont été écrites de la main de l'empereur, et portées par des officiers de sa maison.

« S. Exc. M. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur, a envoyé des courriers dans les départemens pour les informer de la naissance du roi de Rome; LL. EExc. MM. le duc de Feltre et le comte Decrès, ministres de la guerre et de la marine, ont envoyé des ordres dans les villes de guerre et dans les ports pour que les mêmes salves d'artillerie soient tirées et que les flottes soient pavoisées.

« S. A. S. Mgr le prince de Neufchâtel et de Wagram, major-général de l'armée, a envoyé dans tous les pays et places occupés par les armées françaises, l'ordre de tirer les mêmes salves qu'à Paris.

« Toute la nuit qui a précédé l'heureuse délivrance de l'impératrice, les églises de Paris étaient remplies d'une foule immense de peuple qui élevait ses vœux au ciel pour le bonheur de LL. MM. Dès que les salves se firent entendre, on vit de toutes parts les habitans de Paris se mettre à leurs fenêtres, descendre à leurs portes, remplir les rues et compter les coups de canon avec une vive sollicitude; ils se communiquaient leurs émotions, et ont laissé enfin éclater une joie unanime lorsqu'ils ont vu que toutes leurs espérances étaient

« S. A. S. s'est rendue immédiatement dans le salon de l'impératrice, où elle a fait dresser par S. Exc. M. le comte Regnaud de Saint-Jean d'Angély, secrétaire de l'état de la famille impériale, le procès-verbal de la naissance et l'acte civil qui a été signé comme témoins par S. A. I. Mgr le grand duc de Wurtzbourg et S. A. I. Mgr le prince Eugène, vice-roi d'Italie.

« Ces formalités étant remplies, S. M. l'empereur s'est rendu dans le salon et a apposé sa signature sur les registres, qui ont été signés aussi par S. A. I. Madame mère, S. M. la reine d'Espagne, S. M. la reine Hortense, S. A. I. Mme la princesse Pauline, S. A. I. Mgr le prince Borghèse, et S. A. I. Mgr le prince vice-roi d'Italie.

« Au même instant le roi de Rome, suivi par le colonel-général de la garde de service, et précédé par les officiers de son service, a été porté par Mme la comtesse de Montesquiou, gouvernante des enfans de France, dans son appartement.

« L'empereur a reçu ensuite les félicitations des princes, princes grands dignitaires, des ministres, des grands officiers de la couronne et des grands officiers de l'empire.

« S. M. a envoyé à l'instant le premier page au sénat, et le second au corps municipal, pour les informer de la naissance du roi de Rome.

« Des pages ont été aussi envoyés au sénat d'Italie et aux corps municipaux de Milan et de Rome pour leur porter cette nouvelle.

« S. Exc. M. le comte de Ségur, grand maître des cérémonies, a envoyé chez les ambassadeurs, M. le baron du Hamel, maître des cérémonies, et chez les

ministres étrangers, M. d'Argainaratz, aide des cérémonies, pour leur annoncer cet événement.

« S. Exc. M. le duc de Cadore, ministre des relations extérieures, a dépêché de suite des courriers extraordinaires aux ambassadeurs et ministres de l'empereur dans les cours étrangères, pour leur faire part de l'accouchement de l'impératrice.

« Les lettres aux princes et princesses, parens de l'empereur et de l'impératrice, ont été écrites de la main de l'empereur, et portées par des officiers de sa maison.

« S. Exc. M. le comte de Montalivet, ministre de l'intérieur, a envoyé des courriers dans les départemens pour les informer de la naissance du roi de Rome; LL. EExc. MM. le duc de Feltre et le comte Decrès, ministres de la guerre et de la marine, ont envoyé des ordres dans les villes de guerre et dans les ports pour que les mêmes salves d'artillerie soient tirées et que les flottes soient pavoisées.

« S. A. S. Mgr le prince de Neufchâtel et de Wagram, major-général de l'armée, a envoyé dans tous les pays et places occupés par les armées françaises, l'ordre de tirer les mêmes salves qu'à Paris.

« Toute la nuit qui a précédé l'heureuse délivrance de l'impératrice, les églises de Paris étaient remplies d'une foule immense de peuple qui élevait ses vœux au ciel pour le bonheur de LL. MM. Dès que les salves se firent entendre, on vit de toutes parts les habitans de Paris se mettre à leurs fenêtres, descendre à leurs portes, remplir les rues et compter les coups de canon avec une vive sollicitude; ils se communiquaient leurs émotions, et ont laissé enfin éclater une joie unanime lorsqu'ils ont vu que toutes leurs espérances étaient

remplies, et qu'ils avaient un gage de la perpétuité de leur bonheur.

« Le soir le roi de Rome a été ondoyé dans la chapelle du palais des Tuileries, par S. Em. Mgr le cardinal grand-aumônier, et le *Te Deum* a été chanté en présence des personnes dont il a été fait mention ci-dessus.

21 MARS 1811.

« Hier, 20 mars, à neuf du soir, le roi de Rome a été ondoyé dans la chapelle des Tuileries.

« S. M. l'empereur, accompagné des princes, princesses et grands dignitaires, précédé et suivi des deux témoins, des grands officiers, des ministres, des grands aigles de la Légion-d'Honneur, des officiers de service, des pages portant des flambeaux, et des hérauts d'armes, s'est rendu à la chapelle, où il avait été préparé pour lui, au milieu de la nef, un fauteuil surmonté d'un dais avec un prie-dieu. Le roi de Rome, précédé de ses officiers, était porté par sa gouvernante. M. le maréchal duc de Conégliano portait la queue de son manteau.

« Les tribunes de la chapelle étaient occupées par les personnes de la cour.

« S. M. a été reçue à la porte de la nef par S. Em. le cardinal grand-aumônier, qui lui a présenté l'eau bénite.

« Il avait été placé entre l'autel et la balustrade, sur un tapis de velours blanc, un socle de granit surmonté d'un magnifique vase de vermeil, formant les fonts baptismaux.

« Les deux témoins étaient S. A. I. et R. l'archiduc, grand-duc de Wurtzbourg, oncle de S. M. l'impératrice, et S. A. I. le prince Eugène, vice-roi d'Italie.

« A la droite de l'autel étaient les cardinaux, et à la gauche les évêques en camail et en rochet.

« Tout le monde étant placé, S. Em. le cardinal grand-aumônier a entonné le *Veni Creator*, qui a été exécuté par la musique de la chapelle.

« Après le *Veni Creator*, S. Em. s'est approchée des fonts baptismaux, vers lesquels l'empereur, averti par S. Exc. le grand-maître des cérémonies, s'est avancé avec l'enfant et les témoins, et S. M. a présenté l'enfant à l'ondoiement.

« Cette cérémonie a été suivie du *Te Deum*, chanté par la musique de la chapelle.

« Pendant le *Te Deum*, le roi de Rome, porté par sa gouvernante et accompagné de ses officiers de service, d'un aide de camp de l'empereur, de quatre chambellans, de deux écuyers et d'un maître des cérémonies, précédé par quatre pages, a été reporté dans son appartement.

« LL. EExc. M. le comte de Lacépède, grand chancelier de la Légion-d'Honneur, et M. le comte de Marescalchi, grand chancelier de l'ordre de la Couronne-de-Fer, après avoir pris les ordres de l'empereur, ont porté au roi le grand cordon de ces ordres.

« Il a été tiré pendant la cérémonie un très-beau feu d'artifice, et les plus brillantes illuminations ont fait éclater, dans la ville entière, les témoignages de l'allégresse publique.

22 MARS 1811.

« Hier 21 mars, à deux heures après midi, l'empereur étant sur son trône, entouré des princes, princes grands dignitaires et des grands officiers de la couronne, le grand chambellan, d'après ses ordres, a successivement introduit dans la salle du trône :

« Les dames du palais;

« Les dames épouses des grands officiers de l'empire;

« Les duchesses;

« Les dames des princesses;

« Et toutes les dames présentées;

« Les cardinaux;

« Les ministres de France et d'Italie, et du grand duché de Berg;

« Les grands officiers de l'empire;

« Les grands aigles et les grands dignitaires de la couronne de fer;

« Le président du sénat;

« Le plus ancien président des sections du conseil d'Etat;

« Les ducs;

« Les officiers des maisons de Leurs Majestés, des princes, des princesses;

« Et tous les hommes présentés.

« Sa Majesté a daigné recevoir l'hommage de leurs félicitations et leurs révérences à l'occasion de l'heureuse naissance de S. M. le roi de Rome.

« Aujourd'hui 22 mars, à deux heures, l'empereur étant sur son trône, entouré des princes de sa famille, des princes grands dignitaires, des cardinaux, des ministres, des grands officiers, des grands aigles de la Légion-d'Honneur et des officiers de service près Sa Majesté, a reçu les grands corps de l'Etat.

« Le sénat a été conduit à l'audience de Sa Majesté par un maître et un aide de cérémonies. Introduit par S. Exc. le grand maître, et présenté par S. A. S. le prince vice-grand électeur. S. Exc. M. le comte Garnier, président, a porté la parole en ces termes :

« Sire,

« Le sénat vient offrir à Votre Majesté ses vives et « respectueuses félicitations sur le grand événement « qui comble nos espérances et qui assure le bonheur « de nos derniers neveux. Nous venons les premiers « faire retentir jusques aux pieds du trône ces trans- « ports de ravissement et ces cris d'allégresse que la « naissance du roi de Rome fait éclater dans tout l'em- « pire. Vos peuples saluent par d'unanimes acclamations « ce nouvel astre qui vient de se lever sur l'horizon de « la France, et dont le premier rayon dissipe jusqu'aux « dernières ombres des ténèbres de l'avenir. La Provi- « dence, Sire, qui a si visiblement conduit vos hautes « destinées, en nous donnant ce premier-né de l'em- « pire, veut apprendre au monde qu'il naîtra de vous « une race de héros, non moins durable que la gloire « de votre nom et les institutions de votre génie.

« Du haut de ce trône où nous contemplons la ma- « jesté souveraine dans toute sa pompe, vous nous « avez plus d'une fois fait entendre ces nobles et tou- « chantes paroles : *Que le bonheur de vos peuples est « le premier besoin de votre cœur.* Devenu époux et « père, vos affections les plus intérieures se confondent « dans l'amour que vous portez à vos sujets. L'auguste « impératrice, qui relève l'éclat du diadème par tant « de grâce et de vertus, vous est plus chère encore « comme mère du prince appelé à régner un jour sur « les Français; et quand vos regards paternels s'atta- « chent sur le roi de Rome, vous pensez aussitôt que, « sur cette tête si précieuse, reposent les destinées de « ce peuple toujours présent à votre souvenir.

« Permettez, Sire, que, dans ce jour, le sénat con- « fonde aussi ses sentimens les plus chers avec les pre-

« miers de ses devoirs, et que nous ne séparions point « notre tendresse respectueuse pour le fils du grand « Napoléon, d'avec les saintes obligations qui nous « attachent à l'héritier de la monarchie; de même que « dans l'hommage que nous venons présenter à Votre « Majesté, nous ne séparerons point l'humble offrande « de notre amour pour votre personne sacrée, d'avec « le tribut de notre profond respect et de notre iné- « branlable fidélité. »

« Sa Majesté a répondu :

« Sénateurs,

« Tout ce que la France me témoigne dans cette cir- « constance va droit à mon cœur. Les grandes desti- « nées de mon fils s'accompliront. Avec l'amour des « Français, tout lui deviendra facile.

« J'agrée les sentimens que vous m'exprimez. »

« Le conseil d'Etat, conduit et introduit de la même manière, a été présenté par S. A. S. le prince archi-chancelier de l'empire. Son Exc. M. le comte Defermon, le plus ancien des présidens de section, a dit :

« Sire,

« Le plus heureux événement vient de combler tous « les vœux; les membres de votre conseil d'Etat en adres- « sent à la divine Providence leurs actions de grâces, « et à Votre Majesté leurs vives et respectueuses félici- « tations.

« Dans l'effusion de nos cœurs, nous ne pouvons « nous lasser de répéter : Napoléon-le-Grand sauva la

« France de l'abîme où l'anarchie menaçait de l'englou-
« tir, confondit les projets des puissances qui voulaient
« sa ruine, et recula ses frontières à leurs plus an-
« ciennes limites.

« Napoléon donna à ses peuples ce Code immortel
« qui doit devenir celui des nations, fit respecter la
« religion, en rétablit la discipline dans sa pureté pri-
« mitive, et garantit la liberté des consciences.

« Napoléon enfin associa à ses hautes destinées
« l'auguste épouse qui s'est acquis tant de droits à notre
« amour et à notre reconnaissance, et il revivra dans
« ses enfans pour sa félicité et celle de ses sujets.

« Sire, Votre Majesté partagera sa tendresse pater-
« nelle entre eux et le noble héritier de ses titres de
« gloire. Elle éprouvera les charmes de cette double
« affection, si digne de son grand cœur.

« Le roi de Rome, élevé sous les yeux de son auguste
« mère, formé par les leçons et les exemples du pre-
« mier des législateurs et du plus grand capitaine, en
« perpétuera le génie et les vertus, et chez nos neveux,
« se perpétueront pour lui les sentimens d'admiration,
« de respect et d'amour dont nous sommes pénétrés
« pour ses augustes parens. »

« Sa Majesté a répondu :

« Messieurs les conseillers d'État,

« J'ai ardemment désiré ce que la Providence vient
« de m'accorder. Mon fils vivra pour le bonheur et la
« gloire de la France. Nos enfans se dévoueront pour
« son bonheur et sa gloire.

« Je vous remercie des sentimens que vous m'expri-
« mez. »

« Après ces audiences, la Cour de cassation, la Cour des comptes, le conseil de l'Université, la Cour impériale, le chapitre de Paris, le corps municipal et l'état-major de la place, les consistoires luthérien et calviniste et l'Institut, ont été conduits successivement dans la salle du trône par un maître et un aide des cérémonies, introduits par S. Exc. le grand-maître, et présentés par S. A. S. le prince archichancelier de l'empire et admis à faire leurs révérences à Sa Majesté.

« L'empereur a reçu ensuite le corps diplomatique, qui a été conduit à l'audience de Sa Majesté par un maître et un aide des cérémonies introduit par S. Exc. le grand-maître, et présenté par S. A. I. le prince Eugène, archi-chancelier d'Etat.

« A cette audience ont été présentés :

« Par S. Exc. M. le prince de Schwarzenberg, ambassadeur d'Autriche :

« M. le comte de Grünne, général-major.

« Par S. Exc. M. de Cetto, ministre de Bavière :

« M. le comte de Wreden, général de cavalerie ;

« M. Hazzi, capitaine du génie.

« Par S. Exc. le comte d'Ensiedel, ministre de Saxe :

« M. Sokolnichi, général de division ;

« M. Jordan, son premier aide de camp ;

« M. Joseph Bielinski, gentilhomme du duché de Varsovie ;

« M. le comte de Beust, chambellan du roi de Saxe.

« Par S. Exc. M. le comte de Wintzingerode, ministre de Westphalie :

« M. le comte de Bulow, ministre des finances ;

« M. le comte de Beust, auditeur au conseil d'Etat, inspecteur général des mines du roi de Westphalie.

« Le sénat, le conseil d'Etat et les autres corps qui

avaient été admis à présenter leurs hommages à S. M. l'empereur, ont été reçus chez le roi de Rome pendant l'audience diplomatique. Sa Majesté était couchée dans le berceau dont la ville de Paris lui a fait présent, et qui était placé sur une estrade et surmonté d'un dais. Elle avait près d'elle Mme la comtesse de Montesquiou, gouvernante des enfans de France; derrière la gouvernante, les deux sous-gouvernantes; à droite et à gauche du berceau, les officiers de service près de Sa Majesté. Les corps ont été introduits et présentés successivement dans la salle par M. le comte de Seyssel d'Aix, maître des cérémonies. M. le président du sénat et le plus ancien président des sections du conseil d'Etat ont prononcé des discours auxquels Madame la gouvernante a répondu.

« Les autres corps ont été nommés successivement par le maître des cérémonies, et ont fait leurs révérences à Sa Majesté en traversant ses appartemens. »

26 AVRIL 1811.

« Vienne, le 26 mars.

« Il serait difficile d'exprimer l'impatience avec laquelle on attendait ici la nouvelle de la délivrance de S. M. l'impératrice des Français. Dimanche 24, à dix heures du matin, l'incertitude a cessé. La dépêche télégraphique qui annonçait cette heureuse nouvelle a été remise à M. l'ambassadeur de France, quatre jours et une heure après cet événement, par M. le chef d'escadron Robelleau, premier aide de camp de M. le général Desbureaux, commandant la 5e division militaire. Le bruit en fut bientôt répandu et causa une joie générale.

« M. de Tettenborn, aide de camp du prince de Schwarzenberg, parti de Paris le 20 dans la journée,

et arrivé quatorze heures après M. le chevalier Robelleau, confirma cette heureuse nouvelle. Enfin, un courrier du cabinet français arriva dans la matinée du 25, porteur de la lettre officielle par laquelle l'empereur Napoléon en faisait part à son auguste beau-père.

« Le contentement de Sa Majesté fut extrême et partagé par toute la cour. M. l'ambassadeur de France étant indisposé et retenu chez lui, le premier secrétaire d'ambassade se rendit au palais, où il fut introduit dans le cabinet de l'empereur, et eut l'honneur de remettre lui-même à Sa Majesté la lettre de l'empereur son maître.

« Le dimanche même, le chambellan de jour avait été envoyé par l'empereur à M. l'ambassadeur de France pour le complimenter. L'ambassadeur a également reçu les félicitations de M. le comte de Metternich et de tout le corps diplomatique.

« Demain, il y aura grand cercle à la cour, à l'occasion de la naissance du Roi de Rome; tout annonce que cette réunion sera très brillante. »

## RAPPORT DU JOURNAL OFFICIEL

SUR LA CÉRÉMONIE DU BAPTÊME DU ROI DE ROME, ET SUR LA FÊTE QUI L'A ACCOMPAGNÉ. (*V.* p. 27.)

11 JUIN 1811.

Cette fête destinée à célébrer la naissance du roi de Rome, le jour même de la cérémonie de son baptême, fête qui, sur tous les points de l'empire et dans une si grande partie de l'Europe, a fait entendre à la fois les mêmes accens d'allégresse, a commencé à Paris le

8 juin. A quatre heures, tous les spectacles, ouverts gratuitement, ont été remplis d'une foule immense, qui a saisi avec un empressement et une intelligence qui appartiennent bien au caractère français, toutes les allusions que le spectacle pouvait offrir à la circonstance, et accueilli avec les plus vifs applaudissemens les productions nombreuses qu'elle avait fait naître. C'est en chantant et en répétant dans toutes les parties de la ville les refrains qu'elle venait d'entendre que cette multitude est sortie des théâtres, où son allégresse et son enthousiasme avaient si vivement éclaté.

A sept heures du soir, LL. MM. II. et le roi de Rome sont arrivés de Saint-Cloud au palais des Tuileries : un concours nombreux leur servait de cortége; la cour du palais et la terrasse du jardin ont été à l'instant couverts d'une foule de spectateurs, et les cris de *Vive l'empereur! Vive l'impératrice! Vive le roi de Rome!* ont retenti de toutes parts.

Le 9, à deux heures, tous les postes des lieux que devait traverser le cortége ont été occupés par la garde impériale et les troupes de ligne formant la garnison de Paris : les Tuileries, la place de la Concorde, les boulevards, étaient garnis de spectateurs; un grand nombre d'édifices et de maisons particulières étaient revêtus de tapisseries, de feuillages, et offraient dans leur direction des emblèmes ingénieux.

« A cinq heures, les chasseurs de la garde formant la tête du cortége, se sont mis en mouvement : à cinq heures et demie le canon, qui depuis la veille se faisait entendre de distance en distance, a annoncé la sortie de LL. MM. du palais des Tuileries, précédées, accompagnées et suivies conformément au programme du cérémonial. Pour la première fois tous les regards ont

pu se porter sur l'auguste enfant dont le nom royal allait être consacré sous les auspices de la religion. L'effet que sa vue a produit sur toutes les âmes est inexprimable; *Vive le roi de Rome!* a été une acclamation non interrompue sur tous les lieux du passage. LL. MM. étaient saluées du même cri auquel leurs noms augustes se mêlaient dans toutes les bouches avec l'accent de l'amour, du respect et de la reconnaissance; elles ont paru sensibles à ce double hommage qui n'en formait réellement qu'un seul, et elles ont daigné en donner les plus touchans témoignages à la foule répandue sur leur passage.

« Le sénat était parti à quatre heures de son palais; le conseil d'Etat des Tuileries; le corps législatif de son palais; la Cour de cassation, la Cour des comptes, le conseil de l'Université, précédant le grand-maître, du lieu ordinaire de leurs séances; le corps municipal de Paris et les maires et députés des 49 bonnes villes appelés à la fête de l'Hôtel-de-Ville de Paris; ces différens corps ont marché sous l'escorte qui leur avait été assignée.

« Il avait été construit, devant la principale porte de l'église de Notre-Dame, pour l'arrivée et le départ du cortége, un portail en forme de tente, soutenu par des colonnes et orné de draperies et de guirlandes; l'intérieur de l'église était richement décoré.

« Les tribunes du chœur étaient occupées à droite par les princes étrangers, à gauche par le corps diplomatique, dans le pourtour par les femmes des ministres et des grands officiers, et par les maisons de la famille impériale.

« Tous les cardinaux et les évêques étaient placés dans le sanctuaire.

« Dans le chœur, le sénat et le conseil d'Etat, ayant derrière eux les maires et députés des bonnes villes.

« Dans la partie supérieure de la nef étaient placés à droite et à gauche, selon leur rang, le corps législatif, la cour de cassation, les grands officiers de la Légion-d'Honneur, la Cour des comptes, le conseil de l'Université, la Cour impériale, l'état-major de Paris; le reste de la nef et les travées de la nef et du chœur étaient remplis par les personnes invitées.

« A cinq heures et demie, le clergé est entré processionnellement dans l'église et est allé occuper les places qui lui étaient destinées.

« Un peu avant sept heures, le cortége impérial est arrivé; LL. MM. ont été reçues à la porte de l'église par le cardinal grand aumônier, qui leur a présenté l'eau bénite. Le cortége s'est avancé dans l'ordre suivant :

« Les huissiers,

« Les hérauts d'armes,

« Le chef des hérauts d'armes,

« Les pages,

« Les aides des cérémonies,

« Les officiers d'ordonnance de service,

« Les maîtres des cérémonies,

« Les préfets du palais de service,

« Les officiers de service près le roi de Rome,

« Les écuyers de l'empereur de service ordinaire et extraordinaires,

« Les chambellans de service ordinaire et extraordinaire.

« Les écuyers de jour,

« Les chambellans de jour,

« Le premier écuyer,

« Les grands aigles de la Légion-d'Honneur,

« Les grands-officiers de l'empire,

« Les ministres,

« Le grand-chambellan, le grand-écuyer et le grand-maître des cérémonies,

« Les honneurs de l'enfant, savoir :

« Le cierge, porté par S. A. Mme la princesse de Neufchâtel;

« Le chrémeau, porté par Mme la princesse Aldobrandini;

« La salière, portée par Mme la comtesse de Beauveau;

« Les honneurs des parrain et marraines, savoir :

« Le bassin, porté par Mme la duchesse d'Alberg;

« L'aiguière, portée par Mme la comtesse Vilain XIV;

« La serviette, portée par Mme la duchesse de Dalmatie.

« Devant le roi de Rome, à droite, S. A. I. et R. Mgr le grand-duc de Wurtzbourg, représentant S. M. l'empereur d'Autriche, parrain; à gauche S. A. I. MADAME, marraine; et S. M. la reine Hortense, représentant S. M. la reine de Naples, marraine.

« Le roi de Rome porté par Mme la gouvernante, et revêtu d'un manteau d'un tissu d'argent, doublé d'hermine, ayant à droite et à gauche les deux sous-gouvernantes et sa nourrice; la queue du manteau de S. M. portée par M. le maréchal duc de Valmy.

« L'impératrice sous son dais, porté par des chanoines, la queue du manteau de S. M. portée par son premier écuyer;

« La dame d'honneur et la dame d'atours, le cheva-

lier d'honneur et le premier aumônier, à droite et à gauche du dais ;

« Derrière le dais, S. A. I. Mme la princesse Pauline, la queue du manteau de S. A. portée par un officier de sa maison ;

« Les dames du palais ;

« LL. AA. SS. le duc de Parme, archi-chancelier de l'empire ; le prince de Neufchâtel et de Wagram, vice-connétable ; le prince de Bénévent, vice-grand-électeur ;

« LL. AA. II. le prince Borghèse, duc de Guastalla, et le prince Eugène, vice-roi d'Italie, grand-duc héréditaire de Francfort ;

« LL. MM. le prince Joseph-Napoléon, roi d'Espagne, et le prince Jérôme-Napoléon, roi de Westphalie ;

« L'empereur sous son dais, porté par des chanoines.

« A droite et à gauche du dais, les aides de camp de S. M. ;

« Derrière le dais de S. M. le colonel-général de la garde de service, le grand-maréchal et le premier aumônier ;

« Les dames d'honneur des princesses ;

« Les dames et officiers de service près LL. AA. II.

« L'empereur et l'impératrice s'étant placés sur leurs prie-dieu, dans la partie supérieure de la nef, le roi de Rome à droite de l'empereur, les parrain et marraines à droite du roi de Rome, et les princes et princesses, les ministres, les grands-officiers et les grands-aigles, les dames et officiers ayant pris place autour de LL. MM. selon leur rang, le grand-aumônier a entonné le *Veni Creator*, après lequel S. Em. s'est rendue

à l'entrée du chœur; Mme la gouvernante, avertie par le grand-maître des cérémonies, a conduit le roi de Rome à la grille du chœur, et S. Em. a fait la cérémonie des catéchumènes.

« Cette cérémonie achevée, et le grand-maître des cérémonies ayant prévenu LL. MM.; M. le cardinal a conduit l'enfant par les langes dans le chœur, et LL. MM. toujours entourées des princes et princesses, précédées et suivies de leurs grands-officiers et officiers, sont allées prendre place sur leur trône dans le chœur, pour la cérémonie du baptême; le cortége occupait autour du trône les mêmes places qu'autour des prie-dieu. Après la cérémonie du baptême, le grand-maître ayant fait une révérence à LL. MM. et au roi de Rome, Mme la gouvernante a remis le roi de Rome entre les mains de l'impératrice; M. Duverdier, chef des hérauts d'armes, s'est avancé au milieu du chœur et a crié trois fois *Vive le roi de Rome!* Ces cris répétés par tous les spectateurs se sont prolongés un très-long temps, pendant lequel l'impératrice debout tenait son enfant sur les bras; l'empereur l'ayant pris dans les siens l'a élevé avec une émotion touchante qui a pénétré tous les cœurs du plus vif enthousiasme. L'orchestre, composé des musiciens de la chapelle impériale et conduit par M. Lesueur, directeur de la musique de S. M., a exécuté le *Vivat*.

« Après cette proclamation, Mme la gouvernante ayant repris l'enfant, a fait une révérence à l'empereur, et le roi de Rome, accompagné de son cortége, est sorti par la porte du sanctuaire pour se rendre à l'archevêché, d'où il est parti pour retourner aux Tuileries.

« Ensuite le grand-aumônier a entonné le *Te Deum*, qui a été exécuté par l'orchestre.

« Le *Te Deum* a été suivi du *Domine salvum*, après lequel S. Em. a donné la bénédiction épiscopale.

« LL. MM., reconduites par S. Em. jusqu'à la porte de l'église avec le même cérémonial qu'à l'arrivée, ont recueilli de nouveau les témoignages universels de l'amour et de l'allégresse publics, et sont remontées en voiture pour se rendre avec leur cortége à la fête de l'Hôtel-de-Ville.

« LL. MM. sont arrivées à huit heures; le corps municipal a été les recevoir. M. le conseiller-d'Etat préfet, comte Frochot, a eu l'honneur de les haranguer au nom de la ville de Paris, et les a conduits dans les appartemens qui leur étaient destinés après avoir traversé la salle du trône, où se trouvaient seulement les personnes de la suite de LL. MM., les maires et députés des bonnes villes, et les magistrats de Paris. Les salles des Fastes, préparée pour le concert, et de Saint-Jean, disposée pour le banquet, étaient occupées par les personnes invitées.

« L'empereur a daigné recevoir dans son appartement quatre présentations :

« *Première présentation :* Les conseillers d'État préfets de la Seine et de police, le maître des requêtes chargé des travaux de Paris et du canal de l'Ourcq, les secrétaires-généraux des deux préfectures, les sous-préfets du département, le conseil de préfecture, le directeur des contributions, le receveur-général du département, le médecin du département et des prisons, l'architecte et les ingénieurs en chef, le conseil, les notaires, et les avoués de la préfecture.

« *Seconde présentation :* Les maires et adjoints, les membres du conseil municipal.

« *Troisième présentation :* Le conseil d'administration

et la commission des hospices et secours, le directeur du Mont-de-Piété.

« *Quatrième présentation :* La chambre de commerce.

« Le grand-maréchal du palais ayant averti l'empereur qu'il était servi, S. M. a traversé de nouveau la salle du trône pour se rendre à l'appartement de l'impératrice, d'où LL. MM. sont allées prendre place au banquet dans l'ordre suivant :

« L'empereur ; à sa gauche l'impératrice, la reine de Hollande, la princesse Borghèse, le grand-duc de Wurtzbourg, le grand-duc de Francfort; à sa droite Madame mère, le roi d'Espagne, le roi de Westphalie, le prince Borghèse, le prince vice-roi.

« La table était placée sur une estrade; les deux fauteuils de LL. MM. surmontés d'un dais; les dames du palais et les personnes du cortége de LL. MM. étaient placées au bas de l'estrade en face de la table. Le service a été fait par les officiers de la maison de S. M. La décoration de la salle offrait les armes des 49 bonnes villes, Paris, Rome, Amsterdam placées les premières, les 46 autres par ordre alphabétique.

« Après le banquet, LL. MM. sont allées prendre place dans la salle du concert.

« Le Conservatoire impérial a exécuté devant elles une cantate intitulée *le Chant d'Ossian*, et dont les paroles sont de M. Arnault et la musique de M. Méhul, tous deux membres de l'Institut.

« Cette cantate a produit la plus vive sensation. M. Lays chantait la partie d'Ossian : le chœur des *Ombres héroïques*, placé dans une tribune élevée, formait un contraste heureux avec la partie qui avait précédé : l'illusion était complète, l'effet dramatique, et

cette belle composition, exécutée avec beaucoup d'ensemble, a réuni tous les suffrages.

« Après le concert, LL. MM. se sont rendues dans la salle du trône, où toutes les personnes invitées se sont trouvées réunies et faisaient cercle; l'empereur a daigné la parcourir en s'adressant avec la plus touchante affabilité au plus grand nombre des personnes qui le composaient, et leur a laissé, en échange de leur hommage respectueux, le souvenir de ses paroles bienveillantes.

« Avant de se retirer, LL. MM. ont été invitées à passer dans le jardin factice qui avait été formé au-dessus de la cour de l'Hôtel-de-Ville : la décoration en était très-élégante : au fond du jardin, le Tibre était figuré par d'abondantes eaux, dont le cours était disposé avec beaucoup d'art et répandait une douce fraîcheur.

« LL. MM. ont quitté l'Hôtel-de-Ville vers onze heures et demie; après leur départ, le bal s'est ouvert dans la salle du trône; il a été très-brillant, très-animé, coupé à une heure par un magnifique souper, et il a continué long-temps après la naissance du jour.

« Une seconde partie de la fête avait été disposée à l'extérieur par le corps municipal. Dans la matinée du même jour, les mariages des jeunes filles pauvres dotées par la ville, et unies à des militaires, ont été célébrés dans chaque arrondissement municipal. Les réjouissances publiques ont consisté en jeux de toutes espèces, et distribution aux Champs-Elysées.

« Les jeux ont commencé à deux heures au carré Marigny et au grand carré des Champs-Elysées. On y avait disposé sur divers points des théâtres de danseurs de corde et de voltigeurs, de sauteurs et de faiseurs de tours de force et d'adresse, d'escamoteurs, etc., etc.

« A trois heures, les exercices d'équitation ont commencé, ainsi que ceux d'exercice et de voltige dans un cercle placé au milieu du grand carré; un grand tournois, composé de six escadrilles de cinq chevaux chacun, de quatre hérauts d'armes, douze trompettes, un juge, quatre hérauts de banc, et six porte-bannières, a succédé aux exercices. Dans ce tournois, les coureurs ont exécuté le jeu de bague, la course à l'épée, au pistolet, le combat de la lance et celui au sabre. Le vainqueur a été promené en triomphe et aux acclamations d'une multitude innombrable de spectateurs.

« Les mâts de cocagne, les jeux de bague et les orchestres de danse occupaient le carré Marigny. Tous ces divertissemens ont duré jusqu'au feu d'artifice.

« Ce feu a été tiré sur la place de la Concorde; il était divisé en trois actes et offrait dans chacun d'eux des décorations enblématiques et allégoriques très-ingénieusement disposées. Après l'explosion de la grande girande, un ballon lumineux s'est élevé et s'est perdu dans les airs.

« L'illumination du palais des Tuileries, celle du Carrousel formant un nouvel ordre d'architecture en harmonie avec les deux galeries, celle du jardin, des Champs-Elysées et de la place de la Concorde, étaient d'une très-grande richesse. Le palais du Corps-Législatif en offrait une dont la disposition était d'un effet neuf et d'une extrême élégance dans son apparente simplicité. Tous les édifices publics étaient aussi décorés d'illuminations brillantes; beaucoup de maisons particulières avaient composé leur decoration d'emblèmes, de transparens et de devises.

« A une heure du matin, l'immense population de eette capitale n'était pas encore retirée de ces lieux si

beaux de leur nature, si riches des monumens qui y sont réunis, et rendus si brillans par le secours d'un art où il ne paraît plus possible de rien imaginer. Le passage des voitures avait été sévèrement interdit : toutes les issues étaient ouvertes et faciles, la circulation était aisée, la foule était partout, et l'encombrement n'était nulle part ; aucun accident fâcheux n'a troublé ce beau jour et la nuit paisible qui lui a succédé.

## INSTRUCTIONS

POUR M. LE BARON DE STURMER, COMMISSAIRE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE ET APOSTOLIQUE A L'ILE DE SAINTE-HÉLÈNE.

(*V.* p. 103.)

Les puissances alliées étant convenues de prendre les mesures les plus propres à rendre impossible toute entreprise de la part de Napoléon Bonaparte, il a été décidé et arrêté entre elles qu'il serait conduit à l'île Sainte-Hélène, qu'il y serait spécialement confié à la garde du gouvernement britannique ; que les cours d'Autriche, de Russie et de Prusse y enverraient des commissaires, destinés à y résider, pour s'assurer de sa présence, mais sans être chargés de la responsabilité de sa garde, et que Sa Majesté Très-Chrétienne serait invitée à envoyer également un commissaire français au lieu de la détention de Napoléon Bonaparte.

Ensuite de cette décision, sanctionnée par une transaction particulière entre les cours d'Autriche, de Russie, de la Grande-Bretagne et de Prusse, en date de Paris, le 2 août 1815, Sa Majesté l'empereur, notre

auguste maître, a daigné vous destiner à résider à Sainte-Hélène en qualité de son commissaire.

« La garde de Napoléon Bonaparte étant spécialement confiée au gouvernement britannique, vous n'êtes sous ce rapport chargé d'aucune responsabilité; mais vous vous assurerez de sa présence par les moyens et de la manière dont vous conviendrez avec le gouverneur; vous aurez soin de vous convaincre, par vos propres yeux, de son existence, et vous en dresserez un procès-verbal qui devra être signé par vous et par vos collègues, et contre-signé par le gouverneur de l'île. Chacun de MM. les commissaires sera tenu de soumettre tous les mois à sa cour un exemplaire de ce procès-verbal muni de leurs signatures et du contre-seing du gouverneur.

« Vous éviterez, avec le plus grand soin, toute espèce de relations avec Napoléon Bonaparte et les individus de sa suite; vous vous refuserez positivement à celles qu'ils pourraient chercher à établir avec vous, et dans le cas où ils se permettraient sous ce rapport des démarches directes, vous en rendriez compte sur-le-champ à M. le gouverneur.

« Quoique vous ne soyez nullement responsable de la garde de Bonaparte, ni de celle des individus qui composent sa suite, s'il parvenait à votre connaissance qu'ils s'occupent des moyens de s'évader ou d'entretenir des rapports au dehors, vous en préviendriez sans délai M. le gouverneur.

« Vos fonctions se bornant à celles qui vous sont indiquées par les présentes instructions, vous vous abstiendrez, avec la plus scrupuleuse exactitude, de toute démarche isolée; notre intention positive étant que vous vous concertiez sur *tout* avec MM. vos collègues,

que vous agissiez toujours de concert avec eux, et d'accord avec M. le gouverneur.

« Vous profiterez, enfin, de toutes les occasions qui se présenteront, pour nous faire parvenir directement vos rapports.

« METTERNICH.

« Paris, le 31 octobre 1815. »

## LETTRE DE SIR HUDSON LOWE

A M. LE BARON DE STURMER. (*V.* p. 156.)

« Sainte-Hélène, ce 27 mai 1821.

« MONSIEUR LE BARON,

« Il n'existe plus!... Une maladie héréditaire, suivant l'opinion des personnes de sa famille, l'a conduit au tombeau le 5 de ce mois: un squirrhe et cancer à l'estomac, près du pylore. En ouvrant le corps, avec le consentement des personnes qui l'entouraient, on a découvert un ulcère près du pylore, qui causait des adhésions au foie; et, en ouvrant l'estomac, on a pu tracer les progrès de la maladie, l'intérieur de l'estomac, presqu'en entier, étant « *a mass of cancerous* « *disease or of schirrous portions advancing the can-* « *cer.* »

« Son père est mort de cette maladie à l'âge de trente-six ans. Elle l'aurait frappé sur le trône de France, à la tête de ses armées, tout comme ici, à la l'heure fixée par le destin, pour suivre sa propre façon de penser sur ce sujet.

« Ce n'est que depuis le 17 mars, qu'il a été confiné dans sa chambre; mais on a remarqué un changement en lui depuis le mois de novembre passé : une pâleur plus qu'ordinaire, et une manière faible de marcher. Il prenait de l'exercice, cependant, deux fois par jour généralement, dans une petite calèche; mais sa pâleur et sa faiblesse paraissaient toujours rester.

« On a offert le conseil des médecins anglais; mais il n'a pas voulu en recevoir aucune visite, jusqu'au 1er avril, le mois avant sa mort. C'est le professeur Antomarchi qui l'a soigné avant cette époque, et qui a continué, même après, jusqu'à son décès; c'est le professeur aussi qui a procédé à l'ouverture du corps, en présence de presque tous les médecins de l'île. Le docteur Arnolt, du 20e régiment, homme très-sage et d'expérience, est celui qui a été appelé à le voir au 1er avril, et qui lui a continué ses soins jusqu'au dernier moment. Il lui a marqué sa reconnaissance en lui léguant une tabatière d'or, la dernière dont il ait fait usage lui-même, et sur laquelle il avait gravé de sa propre main la lettre N; il lui a laissé aussi une somme d'argent (500 liv.).

« Le comte Montholon est devenu le principal dépositaire de ses dernières volontés : le comte Bertrand ne figure qu'en second.

« Il avait très-fortement recommandé au comte Bertrand de faire tout son possible pour se concilier avec moi, sauf toujours son point d'honneur : on m'en a même averti. Il a fait des avances, et, comme je n'ai pas de rancune dans ma disposition (autant qu'une personne peut juger d'elle-même), je ne l'ai pas repoussé.

« Ce sont toujours, cependant, les prétentions du grand-maréchal (et son amour-propre blessé) plutôt

que celles de l'empereur, qui ont gâté les affaires originairement ici; et les recommandations que l'un a reçues sont une preuve que l'autre a commencé à voir clair à la fin.

« Il y avait un codicile de testament, par lequel tous les effets, ici, ont été laissés aux comtes Bertrand et Montholon, et à Marchand. C'est Montholon qui est principal exécuteur. On ne connaît rien, ou on dit ne rien connaître du testament.

« Le temps que vous avez passé ici me fait croire que ce peu de détails aurait quelque intérêt, et je ne fais pas des excuses à cet égard pour mon intrusion. Faites agréer mes complimens et ceux de Milady Lowe à Mme la baronne de Stürmer, et croyez-moi toujours

« Votre très-fidèle et obéissant serviteur,

« H. Lowe, M.-P. »

« *P. S.* Bonaparte avait deviné lui-même la cause de sa maladie, peu de temps avant sa mort; il a désiré que son corps fût ouvert, afin, comme il a été dit par Bertrand et Montholon, de découvrir s'il y a quelque moyen de garantir son fils de la même maladie.

« Excusez mon griffonnage.

« H. L. »

## RAPPORT

### SUR L'ÉTAT DE LA SANTÉ DE SON ALTESSE LE DUC DE REICHSTADT. (*V.* p. 283.)

« D'après les souffrances passées, leur traitement médical, et les observations que je viens de faire sur la santé de Son Altesse, il résulte :

« 1° Que, par suite d'une croissance extrêmement rapide, et d'une remarquable disproportion dans le développement physique, le prince se trouve dans un état général de faiblesse, qui doit nous inquiéter, particulièrement l'état de la poitrine.

« 2° Qu'en conséquence de la faiblesse de la poitrine, Son Altesse est facilement atteinte d'affection catarrhale, et sujette à une *toux d'irritation*, qui a principalement son siége dans la trachée-artère et dans les bronches. La fréquence et la durée de cette souffrance locale n'a pas, sans une grande raison, alarmé les médecins précédens; c'est pour cela que, même à cette heure, il a été ordonné à Son Altesse de boire les eaux de Seller, au lait.

« 3° Outre le développement retardé des organes de la poitrine, je crois devoir admettre encore, comme cause de la maladie, une discrasie de tout le système cutané. J'ai retrouvé réellement, sur différentes parties du corps, particulièrement aux avant-bras et à la nuque, la peau constituée de manière à ne pas méconnaître le commencement d'un principe dartreux ; même les mains de Son Altesse offrent de telles anomalies, qu'on ne peut attribuer leur état à de simples engelures.

« Des bains adaptés et fréquens agiront favorablement sur cette discrasie.

« Une pareille constitution de la peau extérieure, qui se propage si facilement aux membranes intérieures, particulièrement sur la trachée-artère et sur les bronches, peut aussi, chez Son Altesse, baser la disposition au mal local de ces organes. Il y a toute probabilité que cette discrasie de la peau est héréditaire du côté paternel.

« Dans l'époque actuelle, l'anomalie du développement du duc de Reichstadt laisse espérer des bornes et des changemens consolans, et la discrasie herpétique cédera peu à peu, comme je l'espère, à l'usage des bains. Toutefois, aussi long-temps que le développement du prince ne sera pas terminé, il ne faudra pas perdre de vue l'une et l'autre cause; car toute maladie accessoire qui pourrait survenir pendant cette époque de croissance, serait très-significative et dangereuse, soit pour le *présent*, soit pour l'*avenir;* ce qui serait d'autant plus à craindre, que le prince n'a eu aucune maladie exanthémique de la peau, telle que la rougeole, la scarlatine, etc.

« Le prince doit éviter avec soin les grands efforts, et principalement ceux de l'organe de la voix; se garder d'échauffemens et de refroidissemens, en particulier dans les temps orageux, et observer un juste régime.

« La vigilance, pour sauver le prince de ces causes nuisibles, ne pourra jamais être assez grande, si l'on considère son tempérament vif et fougueux, si difficile à modérer.

« Je prendrai, en conséquence, le plus grand soin du prince, particulièrement en l'observant en automne, époque où les symptômes décrits se reproduisent plus facilement, et en dirigeant alors le régime et le traitement d'après les circonstances.

« Dr Malfatti.

« Vienne, le 15 juillet 1830. »

## PROCÈS-VERBAL

### DE L'AUTOPSIE DU CADAVRE DE SON ALTESSE LE DUC DE REICHSTADT. (*V.* p. 343.)

« Dans la section du cadavre de Son Altesse le duc de Reichstadt, laquelle a eu lieu à Schœnbrünn le 23 juillet 1832, les soussignés ont vu et constaté ce qui suit :

A. *Examen extérieur.*

« Le corps entièrement émacié ; outre les taches bleues particulières aux cadavres, on a trouvé les traces des sangsues appliquées au cou, et, sur le sommet de la tête ainsi que sur la poitrine, celles des frictions, instituées avec la pommade émétique ; aux deux bras, des taches de vésicatoires. La caisse de la poitrine était en proportion du corps, étroite et longue ; le sternum aplati ; le cou long.

« La longueur de son corps était de cinq pieds neuf pouces.

« La peau rude à l'attouchement, et facile à détacher.

B. *Dans la cavité de la tête.*

« La consistance du crâne était assez compacte ; cependant, le long des sutures, déjà entièrement fermées, il était transparent et adhérent sur plusieurs points à la dure-mère. En ôtant la partie supérieure du crâne, il est sorti une petite quantité d'humeur séreuse, à la suite d'une lésion de la dure-mère, occasionée par la scie ; la dure-mère extraordinairement épaisse. Dans la direction du processus falciformis, elle était forte-

ment attachée à la pie-mère par des filamens fibreux. Les vaisseaux sanguins du cerveau étaient remplis d'un sang foncé. Le cerveau, plus compact qu'il ne l'est généralement, et comme pressé par ses enveloppes. Dans le ventricule gauche du cerveau s'est trouvé près d'une demi-once de sérosité, et un drachme environ dans le ventricule droit; à la base du crâne, après avoir ôté le cerveau, une once à peu près de sérosité. Le cervelet est aussi plus compact qu'à l'ordinaire; au reste, dans un état sain.

C. *Dans la cavité de la poitrine.*

« Le sternum n'avait que la largeur d'un demi-pouce, et il était extrêmement court. Le poumon droit était attaché, en même temps, à la plevra, au mediastinum et au diaphragme. *Toute sa substance ne consistait que dans d'innombrables sacs de matières (vomiques), qui formaient une base squirrheuse, carcinomateuse, contenant une matière fluide, ichoreuse, et de la plus mauvaise odeur.* A la partie supérieure du poumon gauche, il y avait un gros tubercule, près de passer en suppuration; le reste du poumon gauche était aussi normal que le cœur et le péricarde.

« La glande thymus, bien plus grande qu'à l'ordinaire, cartilagineuse et endurcie. La substance grumeleuse à l'attouchement offrait, dans l'intérieur, le même aspect que celle du poumon, détruit lorsqu'il avait été délivré de la matière. La membrane muqueuse de la trachée-artère de tout côté corrodée, probablement par le passage du liquide ichoreux qui sortait du poumon.

D. *Dans la cavité du bas-ventre.*

« Le foie gros; sa substance cependant normale. La vessie du fiel petite, contenant peu de bile jaune; le

pancréas sain; la rate extraordinairement grande et molle; l'estomac plus petit qu'à l'ordinaire du reste normal; l'omentum et le mésentère sans graisse; les glandes mésentériques plus grandes et plus dures qu'à l'ordinaire. Rien d'abnorme dans tout le canal intestinal. Les deux reins, particulièrement le gauche, plus grands que de coutume; du reste sains, ainsi que la vessie urinaire.

« Semlitsch, chirurgien de la cour;
Jos. Malfatti, archiâtre du prince;
François Wiesner, docteur médecin;
Jos. de Hieber, médecin de la cour;
Dr Rinna, médecin de la cour;
Dr Zangerl, médecin du chateau impérial. »

## DIRECTOIRE

DONNÉ PAR M. LE COMTE DE CZERNIN, GRAND-MAITRE DE LA COUR, POUR LES CÉRÉMONIES RELATIVES A LA TRANSLATION ET AUX FUNÉRAILLES DE SON ALTESSE LE DUC DE REICHSTADT. (*V.* p. 347.)

« Après avoir exécuté l'excentration accoutumée du corps à Schœnbrünn, il y sera embaumé par les officiers apothicaires de la cour, posé sur une table couverte de drap noir, entourée de bougies allumées et un crucifix placé aux pieds; la coupe d'argent avec le cœur, à gauche des pieds; le vase de cuivre, à droite; l'un et l'autre couverts de taffetas noir, deux ecclésiastiques et deux individus de la suprême chambre feront alternativement les prières.

« A l'approche de la nuit, le curé de la cour dira la bénédiction sur le corps, qui sera mis dans le premier cercueil, couvert d'un linceul de taffetas blanc, porté en bas par les gens de la chambre ducale dans la litière de la cour prête à le recevoir, et devancé par plusieurs jockeys de la cour portant des lanternes allumées; et sera amené incognito à la ville dans l'église de la cour. Le convoi sera accompagné par M. le major-général, le chambellan baron de Moll et quelques gens de la chambre de l'auguste défunt, tous en voiture, et par l'inspecteur des équipages de la cour à cheval. Arrivé à la ligne, le convoi sera conduit par un fourrier de S. M. I. et R., par la porte de la cour, dans l'église paroissiale du château, où le curé l'accueillera et dira la bénédiction sur le corps, qui ensuite sera déposé sur le catafalque, dressé dans l'église près du maître-autel.

« L'exposition solennelle et la seconde bénédiction auront lieu le lendemain matin à huit heures. C'est en ce moment que le public pourra entrer dans l'église. Pendant la matinée, l'on dira les messes sur les autels, et les prières seront faites par les valets-de-chambre impériaux-royaux de même que ducaux, et des laquais, jusqu'au temps des funérailles.

« Après midi, à deux heures, les vases avec le cœur et les entrailles seront descendus, bénis, et puis le cœur transféré le premier par le corridor des Augustins dans la chapelle de Loretto.

« A la tête, un fourrier de la cour,

« Suivi par un garçon de la chapelle de cour, avec la croix;

« Un valet de chapelle, avec l'encensoir et l'eau bénite;

« Deux chapelains de la cour;

« Le curé de la cour;

« Un fourrier de la chambre;

« Deux valets de chambre ducaux;

« Un valet de chambre impérial-royal entre deux pages, avec des flambeaux allumés, portant la coupe d'argent avec le cœur;

« Deux arcières, et deux gardes-du-corps hongrois, enfin par dehors de deux côtés, deux trabans feront le cortége secondaire;

« M. le major général;

« Le chambellan baron Moll;

« Deux laquais impériaux-royaux et deux laquais ducaux.

« A la grille du corridor des Augustins, le cœur sera béni par le curé de la cour, et reçu ensuite par le prieur du couvent des Augustins, après quoi la procession se continuera jusqu'à la chapelle de Loretto où le cœur doit être déposé.

« Le cortége étant de retour des Augustins et arrivé à l'église paroissiale de la cour, le vase avec les entrailles sera enlevé par deux valets de chambre impériaux-royaux avec le même cérémonial, et posé, à la tête, dans la voiture ordinaire, qui l'attendra à l'escalier des Ambassadeurs, et dans laquelle se placeront, vis-à-vis du vase, M. le major-général et le chambellan baron Moll, pour le transférer à Saint-Étienne.

« Le convoi se composera de la manière suivante :

« Un valet de la cour, à cheval;

« Une voiture à deux chevaux de la cour, avec un fourrier de la chambre;

« Deux valets de chambre impériaux-royaux et deux valets de chambre ducaux, dans une voiture de la cour à deux chevaux;

« Le vase dans la voiture ordinaire à six chevaux;

« A chaque portière marcheront un laquais ordinaire impérial-royal et un laquais ducal;

« Par dehors, la voiture sera accompagnée de six hommes des gardes-du-corps des trabans, sous le commandement d'un sergent en second;

« A l'arrivée à Saint-Étienne, le vase sera descendu de la voiture ordinaire, porté sous escorte à l'église, et reçu par le prévôt du chapitre et le clergé. On donnera la bénédiction; ensuite on l'accompagnera dans le caveau dans l'ordre suivant :

« Un fourrier de la cour;

« Le clergé de la cure archiépiscopale;

« Le chapitre;

« Le cérémoniaire de la cour;

« Quatre lévites;

« Le prévôt du chapitre;

« Un fourrier de la chambre;

« Deux valets de chambre ducaux;

« Deux valets de chambre impériaux-royaux portant le vase, entre deux pages avec des flambeaux allumés, et les gardes-du-corps;

« M. le major-général;

« Le chambellan baron Moll;

« Deux laquais impériaux-royaux et deux laquais ordinaires ducaux.

« Toute la procession, à l'exception des gardes-du-corps et des laquais ordinaires, descendra dans le caveau, où se fera la bénédiction, et où le vase sera déposé.

« C'est alors que le cortége de la cour retournera sans les gardes.

« A cinq heures de l'après-midi auront lieu les funérailles. Le corps étant béni, le cercueil sera fermé et

porté, partie par des valets de chambre impériaux-royaux, partie par des valets de chambre ducaux, sous l'assistance d'un nombre égal de laquais ordinaires impériaux-royaux et ducaux, accompagné par M. le major-général, le chambellan baron Moll, et des individus de la chambre, jusqu'au char funèbre, près le chef-escalier, où le corps sera béni, posé dans le char; sur quoi le convoi funèbre se mettra en mouvement par la place Joseph et la place de l'Hôpital, à l'église des Capucins, sur le Marché-Neuf, dans l'ordre suivant:

« Un détachement de cavalerie;

« Un valet de la cour à cheval;

« Un fourrier de la chambre dans une voiture de la cour à deux chevaux;

« Les valets de chambre impériaux-royaux et ducaux en deux voitures de la cour à deux chevaux;

« Un détachement de cavalerie;

« Un valet de la cour à cheval;

« Un fourrier de la cour à cheval;

« Une voiture de la cour à six chevaux, au fond de laquelle sera M. le major-général, et en arrière le chambellan baron Moll; à chaque portière marchera un laquais ordinaire ducal;

« Les laquais ducaux;

« Les laquais impériaux-royaux, deux à deux;

« Deux fourriers de la cour impériaux-royaux à pied;

« Le cercueil dans la voiture ordinaire à six chevaux;

« Aux portières marcheront deux laquais ordinaires impériaux-royaux et deux laquais ordinaires ducaux; des deux côtés, quatre pages impériaux-royaux portant des flambeaux allumés;

« Le cortége de droite sera fait par six gardes-du-corps des arcières, celui de gauche par six gardes-du-corps hongrois, et en dehors, des deux côtés, par six gardes-du-corps des trabans, sous leur sergent en second;

« Une compagnie de grenadiers;

« Un détachement de cavalerie.

« Arrivé à l'église des Augustins, sept ecclésiastiques se joindront au convoi, sous la conduite d'un fourrier de la cour impérial-royal.

« Au portail de l'église des Capucins, le cercueil sera descendu de la voiture, porté à l'église, et déposé sur le catafalque dressé. M. le major-général et le chambellan baron Moll, après l'avoir accompagné jusque là, se rendront alors dans le prie-dieu qui leur sera assigné.

« Après la bénédiction, le cercueil sera relevé et descendu dans le caveau. Tout le clergé le devancera; il sera suivi par le représentant du premier grand-maître impérial-royal, de M. le major-général et du chambellan baron Moll. Arrivé en bas, le représentant du premier grand-maître impérial-royal fera ouvrir le cercueil par un fourrier de la chambre, montrera l'auguste corps au père gardien des Capucins, fera refermer le cercueil, et remettra l'une des clefs, reçues par le fourrier de la chambre, au père gardien, l'autre au conseiller aulique impérial-royal et directeur du bureau de la grande-maîtrise, pour être déposée dans le Trésor. Alors le cortége se séparera, et chacun se retirera individuellement.

« *Par l'office de la grande-maîtrise impériale-royale.*

« Vienne, ce 22 juillet 1832. »

## SOUVENIRS

DONNÉS PAR L'ARCHIDUCHESSE MARIE-LOUISE AUX OFFICIERS ATTACHÉS AU DUC DE REICHSTADT. (*V.* p. 342.)

« Au général comte Hartmann, un cheval de selle avec son équipement, une voiture avec deux chevaux, une pendule en forme de vase, que le prince avait reçue à Paris en cadeau de Napoléon, une canne à pomme d'or.

« Au capitaine baron de Moll, un cheval de selle équipé, une voiture, une paire de pistolets dans une cassette, un grand portefeuille en cuir de Russie.

« Au capitaine Standeiski, un cheval de selle équipé, une voiture, une bague avec les armes ducales gravées sur du jaspe, un fusil de chasse.

## EXTRAIT DU TESTAMENT DE NAPOLÉON,

EN DATE DE LONGWOOD, ILE SAINTE-HÉLÈNE, DU 15 AVRIL 1821. (*V.* p. 250.)

§ Ier.

1° Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né, il y a plus de cinquante ans.

. . . . . .

4° Je recommande à mon fils de ne jamais oublier qu'il est né prince français, et de ne jamais se prêter à être un instrument entre les mains des triumvirs qui

oppriment les peuples de l'Europe. Il ne doit jamais combattre ni nuire en aucune manière à la France; il doit adopter ma devise : « Tout pour le peuple français. »

§ II.

. . . . . .

1° Je lègue à mon fils les boîtes, ordres, et autres objets tels qu'argenterie, lit de camp, armes, selles, éperons, vases de ma chapelle, livres, linge qui a servi à mon corps et à mon usage conformément à l'état annexé, coté A. Je désire que ce faible legs lui soit cher, comme lui retraçant le souvenir d'un père dont l'univers l'entretiendra.

# NOTES BIOGRAPHIQUES.

# NOTES BIOGRAPHIQUES

## SUR LES GOUVERNEURS ET LES OFFICIERS

### ATTACHÉS AU DUC DE REICHSTADT.

### LE COMTE MAURICE DE DIETRICHSTEIN.

(*V.* p. 120.)

Le comte Maurice de Dietrichstein est né le 19 février 1775, d'une famille illustre, qui possède les charges héréditaires de grand-échanson de Carinthie et de grand-veneur de Styrie, et dont le chef fut élevé, en 1652, à la dignité de prince de l'empire, avec voix et séance au collége des princes.

Le comte Maurice suivit la carrière des armes, et s'honora par sa bravoure. Au mois de septembre 1816, l'empereur lui confia la direction supérieure de l'éducation du duc de Reichstadt, auprès de qui il continua son service jusqu'en septembre 1831. Il montra toujours pour ce jeune prince l'attachement le plus sincère, et une sollicitude paternelle, dont le duc appréciait l'étendue et savait être reconnaissant.

Dans les derniers temps de son existence, voulant laisser au comte un souvenir qui lui fût cher, le duc de Reichstadt fit exécuter pour lui son portrait par Daffinger : il est représenté tenant dans ses mains un crayon et un papier sur lequel il vient de tracer les mots : *Reconnaissance éternelle*.

Pendant la maladie du prince, le comte de Dietrichstein allait journellement le visiter à Schœnbrünn. C'était une consolation pour le malade, qui connaissait la vérité de son affection. Un devoir impérieux força le comte de se rendre à Munich. « Je ne suis donc pas si mal, dit le jeune prince en apprenant son départ; s'il me croyait en danger, M. de Dietrichstein ne m'abandonnerait pas. »

Le comte Maurice est grand'croix de l'ordre de Léopold, conseiller privé et chambellan de l'empereur. Pendant quelques années, il a été chargé de la surintendance des spectacles et des fêtes de la cour d'Autriche; mais il a résigné ces fonctions pour la direction spéciale des bibliothèques, son érudition connue le mettant à même de rendre d'utiles services à ces riches établissemens scientifiques.

## MATHIEU COLLIN.

(*V.* p. 146.)

Mathieu Collin naquit à Vienne le 3 mars 1779. Il était le second fils d'un médecin estimé, et le frère du célèbre poète Henri Collin. Il perdit son père de bonne heure, et, après avoir achevé ses études classiques, il revint auprès de sa mère aveugle, qu'il soignait avec une affection touchante. Il passait les journées à lui faire la lecture, et c'était pendant la nuit qu'il s'adonnait à son goût pour les travaux littéraires.

Dans le principe, sa préférence se portait sur les compositions du genre chevaleresque, et l'*Oberon* de Wieland était pour lui le type de la poésie romantique. L'étude des

ouvrages de Schlégel donna à son esprit une autre direction.

Quoique plus jeune de sept ans que son frère Henri, il se fit connaître, aussitôt que lui, dans le monde littéraire, et il débuta par la comédie lyrique de *Calthon et Colmal*. Ses succès ne le détournèrent pas des études sérieuses de la philosophie et du droit, qu'il étudiait, surtout par égard pour sa famille, qui le destinait à un emploi dans l'empire. Mais les événemens qui firent disparaître la constitution germanique servirent son goût pour l'indépendance et l'étude.

Il obtint, au concours, une chaire d'histoire et d'esthétique à l'université de Cracovie. Les guerres qui eurent lieu le ramenèrent en Autriche; il obtint une chaire de professeur d'histoire dans l'université à Vienne, et la place de Hofconcipist au département des finances.

Il dirigea pendant long-temps la *Gazette littéraire* de Vienne, et y montra un grand talent de critique. Ses œuvres furent publiées à Pesth; elles renferment : *la Mort de Frédéric-le-Belliqueux*, tragédie en cinq actes; *Calthon et Colmal*, comédie lyrique en deux actes; *Marius*, tragédie en cinq actes; *le Cid*, tragédie imitée de Corneille; *l'Enrôlement d'amour*, comédie romantique en trois actes; *Henri-le-Cruel*, tragédie en cinq actes; *la Guerre de Bela contre son père*; *l'Esprit du gibet*, pièce romantique en trois actes; *les Kunringer*, pièce en cinq actes; *le Ban de l'Empire*, pièce en cinq actes; *Ottocare*, tragédie en cinq actes; *Plus tenu que promis*, comédie en trois actes.

Ayant eu le malheur de perdre son frère Henri, il s'occupa de publier sa biographie et ses productions littéraires. Cet ouvrage, en six volumes, parut en 1814. Il paya aussi un tribut à la mémoire de son frère en terminant son *Oratorio de la Jérusalem délivrée*.

Les succès littéraires de Collin, et surtout la pureté et la solidité de son caractère, attirèrent sur lui l'attention de l'empereur. Il fut nommé professeur d'esthétique des archiduchesses Clémentine et Léopoldine. Plus tard, il donna à

l'archiduchesse Caroline des leçons de littérature, auxquelles assistait habituellement l'impératrice. Quand l'empereur confia l'éducation du duc de Reichstadt au comte Maurice de Dietrichstein, le comte, qui estimait les talens distingués et les sentimens honorables de Collin, l'appela auprès du jeune prince en qualité de gouverneur. Dès lors, renonçant à ses emplois et presque à ses travaux littéraires, Collin se consacra avec zèle et dévouement à ses nouveaux devoirs. Alternant avec M. de Foresti pour son service, il pouvait donner quelques instans à sa famille, qu'il chérissait. Depuis cette époque, il ne produisit d'autre œuvre poétique que sa tragédie d'*Essex*, et quelques pièces de circonstances, mais ses moyens de critique semblèrent encore se développer et s'accroître.

Collin était lié d'amitié avec plusieurs littérateurs distingués, particulièrement avec l'ingénieux Tieck, la célèbre Caroline Pichler, et le savant Hammer.

Simple dans ses goûts, son bonheur était de vivre près de sa femme et de ses enfans, ou de donner des soins pleins d'affection à son élève, dont il partageait les jeux et dirigeait la jeune imagination. C'est ainsi qu'on le voyait avec lui creuser, palissader, planter la caverne de Robinson, que les efforts réunis du maître et de l'enfant avaient créée dans le jardin de Schœnbrünn.

L'âme de Collin était pure, religieuse, loyale, fidèle, inébranlable dans ses principes; son cœur était affectueux et sensible. Il possédait la confiance et l'amitié du jeune duc.

Le 14 novembre 1823, la mort vint l'enlever à sa famille, à ses amis, à son élève : une courte maladie inflammatoire termina sa précieuse existence; il s'endormit avec résignation, en prononçant le nom de Dieu. Il est inhumé à Penzing, près du jardin qu'il avait cultivé, et qu'il affectionnait.

## LE CAPITAINE JEAN-BAPTISTE FORESTI.

(*V.* p. 144.)

Jean-Baptiste Foresti, natif de Trente, dans le Tyrol méridional, a fait ses études de mathématiques dans l'académie du génie à Vienne, d'où il est sorti en qualité d'enseigne (fahnrich). Il a fait les premières campagnes en Italie, ayant toujours servi dans l'infanterie. Il a quitté le service effectif après avoir reçu son brevet de capitaine, à la fin de l'année 1810. Il a été nommé gouverneur du prince de Parme, plus tard duc de Reichstadt, au mois de septembre 1815. Le prince n'avait alors que quatre ans et demi. Il est resté près de S. A., sans aucune interruption, jusqu'au mois de septembre 1831, c'est-à-dire pendant seize années. Ses fonctions principales auprès du prince ont été l'instruction dans les élémens des mathématiques, l'exercice continuel dans les langues italienne et française, la première instruction dans les objets militaires, et la répétition des leçons diverses que le prince recevait d'autres professeurs.

## LE BARON D'OBENAUS.

(*V.* p. 160.)

Le baron Joseph d'Obenaus, conseiller de régence impériale et royale de Basse-Autriche et gouverneur de S. A. Mgr le duc de Reichstadt, naquit à Tirne, ville libre royale de Hongrie; il fut élevé, dès l'âge de cinq ans, à Vienne, où il reçut l'instruction dans les études allemandes, latines, philosophiques et juridiques, fut revêtu du grade de docteur en droit et en politique, incorporé à la faculté des jurisconsultes, où il suppléa, en 1807, le professeur des sciences politiques de l'université de Vienne.

Par inclination, de même que par sa situation, Obenaus

se voua de bonne heure à l'enseignement, et c'est ainsi que, pendant ses études, il eut part à l'éducation de Henri de Hess, colonel et maréchal-général de logis des troupes autrichiennes en Italie, en répétant avec lui depuis la première classe latine jusqu'à la seconde année du droit. En 1802, il dirigea les études privées du jeune comte Eugène Wrbna (fils du grand chambellan de Sa Majesté); l'an 1804 et 5. avec le jeune comte François de Taaffe, de la philosophie théorique et pratique; et, l'an 1805 et 6, des études privées des sciences politiques et du droit privé autrichien avec le jeune comte Charles Pachta, conseiller du gouvernement actuel à Milan.

Au commencement de l'année 1806, Obenaus se chargea de l'éducation du jeune comte Louis de Taaffe, second président actuel de la suprême justice, et, à la fin de l'an 1807, on l'appela à la cour impériale comme gouverneur de S. A. I. l'archiduc François-Charles.

Pour seconder le développement intellectuel et moral de son auguste élève, Obenaus se chargea lui-même, pendant le cours de l'éducation, de plusieurs leçons, savoir :

De la grammaire et du style allemands;

De la géographie dans toute son étendue;

De l'histoire universelle et de l'histoire des états d'Autriche jusqu'en 1815;

De la philosophie théorique et pratique;

Du droit de la nature, du droit public et du droit des gens;

De la seconde partie de la loi pénale civile;

Des sciences politiques, c'est-à-dire de l'économie nationale, des finances et de la police;

De la statistique dans toute son étendue.

Simultanément avec cette éducation, par l'ordre de S. M. l'empereur, il donna aussi des leçons à LL. AA. II.

L'archiduchesse Léopoldine, plus tard impératrice du Brésil;

L'archiduchesse Clémentine, actuellement princesse de Salerne,

Et l'archiduchesse Caroline, plus tard princesse de Saxe. Il leur enseigna la géographie et la statistique depuis l'an 1807 jusqu'en 1819.

Il enseigna à S. A. I. le prince héréditaire, aujourd'hui roi de Hongrie, la géographie et la statistique dans toute leur étendue, et l'histoire universelle de même que l'histoire des états d'Autriche jusqu'à la seconde restauration des Bourbons en 1815.

En récompense de ses services, particulièrement à l'égard de l'archiduc François-Charles, l'empereur accorda au gouverneur Obenaus, en 1818, le grade et le traitement de conseiller de régence de Basse-Autriche, et après qu'il eut achevé l'éducation de l'archiduc François-Charles, au mois de septembre 1824, il le décora de la croix de chevalier de l'ordre de Saint-Etienne, et l'adjoignit comme conseiller de régence surnuméraire, avec un supplément personnel de 2,500 fr. par an, au gouvernement de Basse-Autriche.

Au mois de janvier 1825, l'empereur le choisit pour gouverneur du duc de Reichstadt, en lui réservant cependant le grade et le rang de conseiller de régence, avec l'ordre exprès d'instruire le duc dans l'histoire, particulièrement dans celle de Napoléon, et de cultiver soigneusement avec lui toutes les sciences requises pour un officier d'un rang supérieur.

Le duc de Reichstadt étant déjà parvenu au mois de janvier 1825, d'après le plan d'instruction, jusqu'à la première classe des humanités, Obenaus continua son éducation en lui faisant suivre,

Les deux classes des humanités;

La philologie latine, en parcourant avec lui les fables de Phèdre, quelques odes et l'*Ars poetica* d'Horace; le *Bellum gallicum*, huit livres de J. César; *de moribus Germanorum*, de Tacite; l'*Anabasis* (*Retraite des dix mille*), de Xénophon; le premier discours *in Catilinam*, *de Amicitiâ* et *de Officiis*, trois livres de Cicéron;

L'histoire universelle et l'histoire des Etats d'Autriche

*jusqu'à la troisième expulsion des Bourbons* AU MOIS DE JUILLET 1830;

La philosophie théorique et pratique;

Le droit de la nature, le droit public et le droit des gens;

La loi pénale civile et MILITAIRE (ARTICLES DE GUERRE);

Les sciences politiques;

La statistique dans toute son étendue.

Les examens multipliés de ces cours se suivirent en présence de LL. MM. l'empereur et l'impératrice, de Marie-Louise, des archiducs Ferdinand, François-Charles, et de l'archiduchesse Sophie, à la satisfaction générale.

En récompense de ses services, la duchesse de Parme conféra au gouverneur Obenaus, en 1826, la croix de chevalier, et en 1830, celle de commandeur de l'ordre de Saint-Constantin et de Saint-George. L'an 1827, Obenaus reçut, en sa qualité de chevalier de l'ordre de St.-Etienne, le baronat de l'Autriche.

Au mois de juin 1831, l'on considéra l'éducation du duc de Reichstadt comme achevée, le duc entra comme lieutenant-colonel dans le régiment d'Ignace Giulay, et Obenaus rentra dans le rang de conseiller de régence qui lui était réservé.

C'est de cette façon qu'Obenaus fut comblé de la distinction, vraiment rare, d'instruire six membres de l'auguste famille impériale, pendant près de vingt-quatre années (depuis 1807 jusqu'à 1831) en plus de matériaux que six professeurs, employés régulièrement aux lycées et aux universités, ne sont obligés d'exposer, et, en enseignant pendant vingt-quatre années sans vacances, jamais moins de douze, quinze heures par semaine, pendant quelques années même vingt, vingt-quatre heures par semaine, donnant ainsi plus de leçons à la cour impériale que tout professeur d'une université impériale-royale n'est obligé de donner en quarante ans.

## LE GÉNÉRAL COMTE HARTMANN.

(*V.* p. 278.)

Le général comte Hartmann entra au service militaire, à l'âge de seize ans. Il remplit différentes fonctions dans deux régimens de cavalerie, et dans quatre régimens d'infanterie, pendant les campagnes des années 1805, 1809, 1813, 1814 et 1815. Il obtint tous ses grades sur le champ de bataille, excepté ceux de colonel et de général.

L'empereur l'appela au mois d'octobre 1830 auprès du duc de Reichstadt; il n'entra cependant dans toutes ses fonctions auprès de ce prince que le 1er juin 1831. Depuis ce moment, il ne le quitta plus qu'à sa mort, le 22 juillet 1832.

## LE CAPITAINE BARON DE MOLL.

(*V.* p. 278.)

Jean-Bernard de Moll, fils du baron Sigismond de Moll, autrefois chargé d'affaires de la cour d'Autriche près de la république cisalpine en 1802-1805, puis sénateur du royaume d'Italie, natif du Tyrol italien, a reçu sa première éducation à Vienne. A l'âge de treize ans, rappelé dans sa patrie, qui se trouvait alors sous la domination de la France, il entra, en 1812, comme élève à l'école militaire de Pavie, où il se trouvait lors des événemens politiques de 1813 et 1814. Il continua ses études militaires jusqu'au mois de septembre 1815; il fut nommé, à cette époque, enseigne au régiment d'infanterie Archiduc-Charles. Il se trouva, en 1821, attaché à l'état-major du lieutenant-général comte Bubna, pendant les événemens du Piémont. Après cette courte campagne, il fut envoyé, avec plusieurs officiers de l'état-major-général, dans le duché de Parme, pour

en lever la carte. Durant cet emploi, il reçut le brevet de premier lieutenant au régiment de chevau-légers, comte Nostitz; quitta l'Italie après la fin des travaux graphiques, pour rejoindre son régiment et y faire son apprentissage dans l'arme de la cavalerie. Nommé capitaine, en mai 1830, il suivit son régiment à Salzbourg, d'où la confiance de S. M. l'empereur l'appela, en octobre de la même année, à Vienne pour être attaché au duc de Reichstadt, auprès de qui il n'a commencé son service qu'en juin 1830.

## LE CAPITAINE JOSEPH STANDEISKI.

(*V.* p. 278.)

Joseph Standeiski, capitaine, né en 1792, à Brüx en Bohême, fils d'un capitaine autrichien tué sur le champ de bataille à Pignerol dans la campagne de 1799, fut admis, en 1802, à l'académie militaire impériale et royale à Wiener-Neustadt. Son éducation militaire étant achevée, il entra, le 1er mai 1809, comme enseigne dans le régiment d'infanterie de ligne Froon, actuellement prince Emile de Hesse, et fit, avec ce régiment, les campagnes de 1809, 1813, 1814 et 1815. Au commencement de la campagne de 1813, il fut nommé sous-lieutenant; le 26 août 1813, il fut légèrement blessé d'un coup d'épée au bras droit, dans la bataille de Dresde, à l'assaut de la redoute élevée à la barrière de Dippoldiswalde, et, le 1er avril 1814, il fut blessé d'un coup de feu à la tête dans l'affaire de Voreppe près de Grenoble; il y commandait une compagnie comme sous-lieutenant, et il eut le bonheur, par sa courageuse conduite dans cette journée devant l'ennemi, de mériter la satisfaction de S. M. l'empereur, énoncée dans un ordre du jour de l'armée. A son retour de la campagne de 1815, il resta en garnison à Prague dans un bataillon de grenadiers.

En 1823, le capitaine Standeiski, alors premier lieutenant, fut placé au département militaire du commandement

général en Bohême, où il resta employé dans cette nouvelle attribution jusqu'en 1830, sous les deux commandans généraux comte Giulay et prince Alois Lichtenstein. Il eut l'avantage d'accompagner ces deux commandans généraux dans plusieurs tournées d'inspection, et, par ce moyen, l'occasion d'étendre ses connaissances militaires et de mériter la satisfaction de ses chefs sous tous les rapports. Il fut promu, au mois de novembre 1830, par S. M. l'empereur, au grade de capitaine, avec la distinction si honorable d'être appelé à Vienne pour entrer en fonctions auprès de S. A. le duc de Reichstadt. Il y arriva au mois de décembre 1830.

Le 14 juin 1831, le capitaine Standeiski commença son service auprès du prince, et fut transféré avec lui dans le régiment d'infanterie prince Wasa. Depuis ce temps, il resta attaché au duc de Reichstadt, et l'assista dans toutes ses fonctions militaires.

# NOTES DIVERSES.

NOTES DIVERSES.

# NOTES DIVERSES.

## NOTE

SUR L'INCENDIE QUI TERMINA LES FÊTES DU MARIAGE DE NAPOLÉON AVEC MARIE-LOUISE. (V. p. 21.)

« C'était le 2 juillet : le prince de Schwarzenberg avait voulu célébrer, par une fête brillante, les noces de l'impératrice Marie-Louise. Le goût et le luxe rivalisèrent pour en préparer la magnificence. Dans le jardin du palais qu'il habitait, le prince avait fait construire une salle assez vaste pour l'imposante réunion qu'elle devait recevoir, et décorée avec la splendeur qu'exigeait le rang des convives. Cette enceinte, construite en bois, était intérieurement recouverte de draperies élégantes et de tissus légers de différentes couleurs. D'un côté, sur une estrade, étaient disposés les siéges pour l'assemblée; de l'autre s'ouvrait une vaste porte; sa magnifique décoration semblait inviter à entrer dans la salle, éclairée par une illumination éblouissante qui se propageait dans le jardin.

«Onze heures venaient de sonner. Entouré de personnages les plus distingués, Napoléon, au milieu de l'assemblée, regardait la danse : Marie-Louise, avec ses dames, était

assise à côté de l'estrade, s'entretenant avec le prince de Schwarzenberg qui se tenait auprès d'elle. Dans une galerie qui servait de communication, entre la salle et le palais, la gaze légère qui recouvrait les murs prit feu tout à coup. Aussitôt un officier de la garde, qui s'en aperçut, saisit l'étoffe allumée, et s'efforça de l'arracher; mais la flamme s'élevant au plafond, s'élança le long de la corniche, et s'empara presque simultanément de la salle entière. Les musiciens qui occupaient une tribune, à la demi-hauteur de l'enceinte, ne s'aperçurent pas plutôt de l'incendie, qu'ils se hâtèrent d'ouvrir la porte derrière eux, afin de se sauver. Le ciel était chargé d'un orage; le vent s'engouffra avec violence dans le frêle édifice, qui, en quelques instans, fut entièrement embrasé. Il est impossible de décrire la confusion de cette terrible scène. Le prince de Schwarzenberg se hâta de rejoindre Napoléon, autour de qui se pressaient les officiers de la garde, l'épée à la main; car, au premier moment, l'idée d'une trahison avait frappé leur esprit; ils semblaient s'attendre à l'explosion de je ne sais quel complot infernal. — « Je connais la construction de « ma salle, dit le prince; elle est perdue : mais les issues « sont en assez grand nombre pour que personne n'ait de « risque à courir. Sire, je vous couvrirai de mon corps. » Il se plaça à côté de Napoléon, qui, sans aucun indice de crainte, conduisit Marie-Louise hors de la salle et du jardin, et l'accompagna jusqu'à la route de Saint-Cloud. Il revint immédiatement au lieu de l'incendie.

« Le prince de Schwarzenberg, de retour avant lui, avait trouvé déjà l'édifice à moitié consumé, et ses yeux furent frappés de l'affreux spectacle des victimes. Rassuré sur le sort de ses enfans, qu'il savait rentrés dans le palais, son regard inquiet cherchait leur mère : on l'apportait évanouie, mais du moins épargnée par les flammes. Il rencontre son frère éperdu. Il apprend de lui qu'il ne peut retrouver la princesse Pauline, ni recueillir sur elle aucun indice. On ignorait encore que, victime de son héroïsme maternel, pour sauver son enfant, elle avait affronté, et trouvé la

mort dans l'incendie. On cherchait,... on attendait,.... on se berçait de vaines espérances. Ce ne fut que quelques heures après qu'on acquit enfin une horrible certitude.... Ainsi, par une affreuse catastrophe, une femme d'un esprit élevé, et d'un noble cœur, était soudainement ravie à sa famille qui l'adorait, à un époux dont elle était le bonheur, à neuf enfans aimables, tandis qu'un dixième était alors dans son sein maternel. Le destin semblait l'avoir marquée pour ce jour; ce n'était que malgré elle, et pour condescendre aux instances de son beau-frère, qu'elle avait consenti à contremander ses ordres déjà donnés pour son départ, et à prolonger son séjour jusqu'après cette fête.

« Dès les premiers momens de l'incendie, elle s'était hâtée d'arracher à la danse sa seconde fille, comme elle nommée Pauline : la première, Éléonore, était déjà soustraite au danger. Elle la conduisit rapidement vers les degrés de l'entrée où, au milieu des flammes, la foule se pressait dans un désordre effroyable. Après s'être arrêtée quelques momens par prudence, elle atteignit enfin l'escalier qui conduisait dans le jardin. Un instant de plus, elle était sauvée. Tout à coup, par sa chute, une poutre sépara la mère de sa fille, et l'escalier s'écroula sous le poids de ceux qui s'efforçaient de fuir. L'effroi, la confusion, le péril, les cris des malheureux qui tombaient, la flamme qui roulait ses vagues, comme une mer orageuse roule ses flots, une fumée étouffante, le concours de toutes ces horreurs auxquelles aucune réflexion n'aurait su résister, étourdirent à ce qu'il paraît l'héroïque princesse. Sans doute elle ne conserva plus alors que son instinct de mère : elle sentit seulement que sa fille n'était plus à ses côtés. A cette effroyable découverte, son âme dut tressaillir de terreur pour une existence si chère..... Elle s'élança de nouveau dans la salle.... Le lendemain on la retrouva à l'autre extrémité... Un lustre, tombé du plafond, avait dû l'écraser sous son poids, et la soustraire à d'affreuses douleurs; cette hypothèse avait presque quelque chose de consolant. On la reconnut à une chaîne d'or qu'elle portait autour de son

cou, et à laquelle était attaché un cœur de cristal, où elle conservait les cheveux de ses enfans.

« Au début de l'incendie, l'époux de l'infortunée princesse conversait avec l'impératrice. Dès les premiers cris du péril, il court au milieu des groupes des danseurs, se dispersant déjà comme les éclats d'une pierre qui se brise; il rencontre la vice-reine d'Italie, à qui il indique une petite porte, par laquelle elle et le prince Eugène s'échappent de la salle, dont le feu et la fumée se disputaient déjà la possession. Il la parcourt et la traverse vainement dans tous les sens; il ne parvient pas à apercevoir la princesse Pauline; il descend l'escalier qui le conduit au jardin; là il interroge tous ceux qu'il rencontre : les uns disent l'avoir vue, d'autres assurent qu'elle est hors de la salle; la voici! s'écrie tout à coup une voix : il accourt, et rencontre une femme, d'une ressemblance frappante avec la princesse. Une telle erreur dans un tel moment le pénètre d'un immense effroi; son cœur, qui a déjà parcouru toute l'échelle de la torture d'un funeste pressentiment, se sent embrasé d'un feu dévorant par la conviction soudaine de sa perte. Il court de nouveau vers la salle; l'escalier venait de s'écrouler, la foule se débat pêle-mêle dans les cendres et les débris enflammés : on dérobe à ses yeux sa fille à demi brûlée; on emporte la princesse sa belle-sœur, les cheveux épars; dans cette presse épouvantable, elle avait perdu tous les diamans de sa coiffure. Ses yeux se fixent, à la lueur horrible de l'incendie, sur une figure gémissante dont les vêtemens ont brûlé sur son corps, un diadème d'or ardent s'est enfoncé dans le front de l'infortunée : c'est la princesse de la Leyen. Un officier suédois qui venait de l'enlever de la salle, encore tout saisi d'étonnement et d'horreur, assure avoir vu marcher une femme au milieu des flammes. Eperdu, le prince s'élance vers l'entrée, il s'efforce de monter sur les débris embrasés; tout à coup le plancher s'écroule avec un fracas affreux, la fumée et la flamme en sortent comme d'une vaste fournaise... Tout est perdu....»

J'ai traduit cette narration des mémoires du maréchal

prince de Schwarzenberg, par le chevalier de Prokesch. Quoi qu'il me fût difficile de donner ainsi une idée de son style, c'est cependant une indication de la manière de sentir et de peindre de celui qui fut si avant dans l'intimité du duc de Reichstadt. D'ailleurs ce récit a été rédigé sous l'inspiration directe du prince Joseph de Schwarzenberg et de tous les membres de cette illustre famille qui furent témoins de cette affreuse catastrophe.

La jeune princesse Pauline fut long-temps dans un état qui donnait les plus grandes craintes pour sa vie.... On lui cachait la mort de sa mère; mais inquiète de son absence, elle interrogeait son père avec angoisse, épiant sur sa physionomie les traces d'une douleur qu'il s'efforçait de lui dérober. Elle guérit alors. Depuis, mariée au prince de Schoenburg, des circonstances malheureuses rouvrirent ses blessures mal cicatrisées, et plusieurs années après le terrible incendie, elle en fut encore victime.

## NOTE

SUR LES POESIES RELATIVES AU DUC DE REICHSTADT. (*V.* p. 26.)

Jamais événement ne fut chanté par tant de poètes que la naissance du roi de Rome. Le *Moniteur*, après avoir cité les vers, les stances, et les noms de plus de quatre-vingts auteurs, s'excuse de n'en avoir fait connaître que la moindre partie. Au milieu de ce torrent d'éloges, et de ces brillantes prédictions qui ne se sont pas vérifiées, une seule voix, et c'était celle d'une femme, fit entendre les mots austères *de devoirs à accomplir;* elle signala la fragilité du pouvoir humain devant la seule puissance réelle et impérissable. M^me^ Dufresnoy disait, dans les vers qu'elle adressait au prince nouveau-né :

Le Dieu qui, sur ta tête, a placé la couronne,
Qui mit le sceptre dans tes mains,

Et de sa grâce t'environne,
N'est pas un de ces dieux rêvés par les humains.
De sa puissance, sans seconde,
Tout l'univers vient t'avertir.
D'un mot il a créé le monde,
*D'un mot il peut l'anéantir.*
Au peuple qu'il soumet à ton obéissance,
Roi chrétien, fais chérir sa loi.
.....
.....

Ce fut dans cette circonstance que, pour la première fois, se révéla au public le talent de M. Casimir Delavigne, alors élève de rhétorique au lycée Napoléon. Voici les stances de ce jeune poète (adressées à Marie-Louise) qui furent citées dans le journal officiel :

Tu parus, aussitôt les peuples de la France
Entourèrent ton char de leurs concerts joyeux;
Devant toi marchait l'espérance;
Et ce jour à jamais heureux,
D'un jour plus doux encor nous donna l'assurance.
Jeune immortelle, il naît de ton sein généreux
Ce fils que ta présence annonçait à l'empire;
Un doux transport déjà se mêle à tes douleurs,
Et sur ces traits souffrans, où la beauté respire,
Le souris maternel brille au milieu des pleurs.

Telle, dans sa course légère,
Dissipant un brouillard obscur,
Du jour l'aimable messagère
Apparaît sur son char d'azur.
A la terre qui se réveille,
La déesse de sa corbeille
Prodiguant les trésors divers,
Par ses pleurs et par son sourire
Annonce le dieu, dont l'empire
Va s'étendre sur l'univers.

Reçois, royal enfant, les vœux de la patrie;
Qu'un laurier paternel ombrage ton berceau!

Que la gloire et les arts, embellissant ta vie,
Consacrent à jamais le règne le plus beau!
Enfant chéri du ciel, attendu par la terre,
Promis à la postérité,
Puisses-tu, sous les yeux de ton auguste père,
Croître pour l'immortalité!
Et vous, peuples heureux de ces heureux rivages,
O vous, dont sa naissance a comblé tous les vœux,
Goûtez un bonheur sans nuages,
Qui doit s'étendre un jour à nos derniers neveux!
Bannissez la crainte importune;
Par un vent favorable en son cours entraîné,
Le vaisseau de l'Etat, de gloire environné,
Porte César et sa fortune.

La mort du duc de Reichstadt est certainement un sujet plus poétique encore que la naissance du roi de Rome; et cependant, jusqu'à présent, il a donné lieu à un bien moindre nombre de productions. Parmi celles qui sont arrivées jusqu'à moi, j'ai remarqué l'ode de M. Hugo; elle renferme de grandes pensées et de belles images; mais le talent de ce poète me fait regretter qu'il ne conserve pas toujours la pureté de sa première manière, comme dans la strophe suivante :

Tous deux sont morts.... Seigneur, votre droite est terrible;
Vous avez commencé par le maître invincible,
Par l'homme triomphant;
Puis vous avez enfin complété l'ossuaire;
Dix ans vous ont suffi pour filer le suaire
Du père et de l'enfant!
Gloire, jeunesse, orgueil, biens que la tombe emporte;
L'homme voudrait laisser quelque chose à la porte;
Mais la mort lui dit: Non!
Chaque élément retourne où tout doit redescendre :
L'air reprend la fumée, et la terre la cendre;
L'oubli reprend le nom.

Pendant que, sur les bords du Danube, je rédigeais cette Notice, un poète, ami de ma jeunesse et compagnon de

mes premières études, chantait bien loin de moi; et cependant nos pensées semblaient se confondre sur un même sujet. Je reproduis ici l'ode de M. Alexandre Guiraud, comme un noble et bel ouvrage: me félicitant de retrouver, dans cette association de nos travaux, un souvenir de notre amitié et de notre ancienne fraternité littéraire.

LES DEUX PRINCES.

Ils sont deux partageant les regrets de la France,
Tous deux proscrits à l'âge où l'on n'est qu'innocent;
Eux que d'un saint transport d'amour et d'espérance
Notre heureuse patrie accueillit en naissant.
L'un se meurt à Schœnbrünn, l'autre aux rochers du barde
Gravit, sans se douter que la mort le regarde;
Car elle aime à lutter contre un grand avenir:
Et nous, le cœur brisé, les yeux noyés de larmes,
Nous cherchons de quel point, pour calmer nos alarmes,
L'élu du Très-Haut doit venir.

La colère du peuple a de vives morsures,
Et d'une seule haleine épuise tout un sang:
L'ambition des rois, par de moindres blessures,
Goutte à goutte et sans bruit dessèche un noble flanc.
Des tyrans aux bras nus la fureur est plus franche:
L'une est un feu subtil qui court de branche en branche,
L'autre attaque le tronc, qu'il arrache en débris;
Mais, quand l'arbre est tombé par l'un ou l'autre crime,
Le peuple, qu'il couvrait de son auguste cime,
Erre à tous les vents, sans abris.

Jeunes princes, c'est vous dont l'ombre tutélaire
Dut sur le sol français s'étendre avec amour
Mais, tout volcanisé par le feu populaire,
Il vous a loin de lui rejetés tour à tour.
Rongés par la discorde, enveloppés d'outrages,
Est-il donc à tel point battu par les orages
Qu'aucun beau rejeton n'y puisse repousser?
Et les ceps verdoyans où tant de sève abonde
Laisseront-ils ramper leur vigueur inféconde
Faute d'ormeau pour s'élancer?...

Quoi! de ces gens de cour dont la honte enhardie,
Lâche à deux souverains, menteuse à deux berceaux,
En costume français jouait la comédie,
Qu'elle débite encor sur de plus bas tréteaux,
De ces rares vainqueurs dont le courage avide
Animait tant de bras à faire un trône vide,
Nul ne s'est souvenu qu'au loin, dans l'abandon,
Vit, en ce siècle nain, un reste de grand homme,
Un fils de l'empereur, naguère roi de Rome,
Qui s'appelle Napoléon!

Ont-ils, comme le cœur, la mémoire infidèle,
Tant d'hommes qu'à l'histoire a désigné son choix,
Ceux qu'en leur vol pesant il poussait à coups d'aile,
Ceux dont la voix s'enflait de l'écho de sa voix?
Et ceux qui sur l'Europe en vingt lambeaux coupée,
A l'ombre de la sienne allongeaient leur épée,
Jusqu'à ces courtisans, des salons exhumés,
Qu'il avait rajeunis d'un reflet de sa gloire;
Jusqu'à ses favoris qu'adoptait la victoire,
Et qu'elle n'a plus réclamés?

*Fils de l'Homme*, il est bien que ton regard candide
N'ait jamais rencontré ces visages ingrats,
Ces hommes à l'œil terne, au sourire perfide,
Et dont le cœur à peine est au niveau du bras!
Meurs en paix, jeune aiglon, dont l'ardente prunelle
Réfléchit un moment la flamme paternelle;
Sors de ce monde étroit qu'accuse ton aspect:
Ne jette autour de toi ni regret, ni reproche;
Prépare un digne accueil à la mort qui s'approche,
Et sur toi plane avec respect!

Et toi, des temps nouveaux, colossal Prométhée,
Dont le vautour anglais rongea le cœur vivant,
Redescends des hauteurs où ton âme est montée:
Ton supplice s'achève au cœur de ton enfant!
Sous le même tissu d'inconsolables peines,
C'est ton sang qui bouillonne en de plus jeunes veines,
C'est ton œil qui s'enflamme et se mouille de pleurs;
Car, s'il veut remonter au jour de tes prodiges,

Sur cette terre à peine il voit quelques vestiges,
Et presque rien au fond des cœurs!

Les cœurs, où de ton nom vit encor la magie,
Battent sous le long frac du jeune amant des arts,
Ou sous l'habit bleuâtre, à la basque rougie,
Qu'un bras tout chevronné retira des hasards:
Bien souvent le récit de tes luttes dernières
Fait rouler de gros pleurs sous de larges paupières....
Vains regrets!... De plus haut que des trônes du Nord
A soufflé l'ouragan qui fit ployer nos armes:
Peuples, instruisons-nous; guerriers, séchez vos larmes....
Dieu seul est grand, Dieu seul est fort.

L'holocauste de sang le désarme et l'apaise:
Christ en livrant le sien a reconquis nos droits:
Comme l'humanité, la royauté française
Eut, pour se racheter, son calvaire et sa croix.
La révolution, en un homme incarnée,
A dû se voir en lui saisie et condamnée;
Mais la tâche imposée était grande à remplir:
C'était peu d'immoler gloire, honneurs et puissance:
A l'expiation il manquait l'innocence....
L'holocauste va s'accomplir.

O la haute leçon du néant de ce monde!
Quel long silence autour de ce brillant destin!
Comme après une aurore en espoir si féconde,
Un jour sombre a terni les flammes du matin!
C'est lui dont le berceau s'appuyait sur deux trônes,
Que deux aigles portaient tout chargé de couronnes,
Aux chants d'un peuple entier qui le suivait des yeux,
Lui qui, précipité de leurs puissantes ailes,
Veut aller demander des couronnes plus belles
Et des chants aux anges des cieux.

Je ne suis point de ceux dont l'hommage parjure
D'illégitimes vœux poursuit tous les pouvoirs;
A ma bouche jamais mon cœur ne fit injure:
Où se montrent les droits, s'attachent mes devoirs.
Mais tout ce qui, sortant de la sphère commune,
S'est hautement empreint de gloire ou d'infortune,

Suscite dans mon âme ou des chants ou des pleurs ;
Je suis homme et Français jusqu'au fond des entrailles,
Et ne puis, sans gémir, suivre les funérailles
Où passent toutes nos grandeurs.

Voilà pourquoi je chante, et qu'à d'autres fidèle
Je t'adresse pourtant un solennel adieu,
Noble enfant qui n'es point le Joas que j'appelle,
Et qu'il ne m'est permis de demander qu'à Dieu.
Toi, du moins, tu naquis dans l'ivresse des fêtes,
Et ton œil en s'ouvrant vit les plus hautes têtes
Se courber humblement autour de ton berceau ;
Mais de sa tige, hélas! tendre fleur détachée,
Lui n'a vu, près du sien, qu'une femme penchée
Comme on pleure sur un tombeau.

Dans les plis d'un drapeau l'on berça ton enfance ;
Lui, dans un drap de mort, fut presque enveloppé ;
Et, si Dieu n'eût commis un ange à sa défense,
Aux complots des méchans il n'eût point échappé.
Sous l'œil de tous les siens, en face de l'Europe,
Déjà Louvel, tout haut, traçait son horoscope
Du bout de son poignard teint du sang paternel ;
Et quand Dieu l'empêcha d'achever son ouvrage,
Un des proches survint dont l'étonnant courage
Protesta contre l'Eternel....

Enfin il est proscrit avec toute sa race,
Avec tous ses aïeux qu'il emporte en exil,
Et dont nos yeux ingrats retrouveront la trace
En tous nos jours de gloire et surtout de péril.
Proscrivez donc aussi ces monumens sans nombre
Que dans la nuit des temps domine leur grande ombre,
Ces fastes où leur nom resplendit tant de fois ;
Barricadez vos cœurs contre votre mémoire ;
Proscrivez la pitié, la justice, la gloire,
Qui les réclament par ma voix.

Des peuples ameutés ou des rois en délire,
Honte à qui, sans pudeur, flatte les passions!
Les pavés de juillet n'ont point brisé ma lyre,
Et je la sens frémir au cri des factions.

Jamais sa haute voix ne peut être étouffée :
Tout l'enfer fabuleux s'émut aux chants d'Orphée ;
La fournaise entendit chanter les saints enfans;
L'aigle chante en montant au sein de la tempête ;
Et la lyre a des sons qui, d'une noble tête,
Ecartent la foudre et les vents.

Sur un mode plaintif de crainte et de souffrance,
Si la terre d'exil t'entendit soupirer,
Maintenant que l'orage éclate sur la France,
Que ta voix, ô ma lyre! ose le conjurer!
Dispute aux passions d'un pouvoir * éphémère
Une tête de reine, une tête de mère;
Sauve un crime à la France, à l'Europe un affront:
Prends la voix de l'histoire; et, tonnant dans leur âme,
Aux Caïn de juillet montre son doigt de flamme,
Qui passe brûlant sur leur front.

C'est là qu'il gravera d'une éternelle empreinte
Ces fureurs de visir qui cherchent des muets,
Tous ces accès de haine excités par la crainte,
Ces tortures du cœur fouillé dans ses secrets :
Et de l'encens du jour, si la vapeur immonde
En voilait, un moment, la marque aux yeux du monde,
Le sang des Bonnechose et des Cathelineau,
Jaillissant à bouillons sur tous ces fronts coupables,
Viendrait y raviver ces flammes implacables
Qui se rallument au tombeau.

N'est-ce donc pas assez de ces titres de honte?
Leurs préfets haletans leur en cherchent partout :
Contre une simple femme, à les braver trop prompte,
L'armée est en campagne, et les juges debout.
Calmez-vous, grands signaux, qui, d'espace en espace,
Emportez leur caprice aussi vite qu'il passe;
C'est régir trop long-temps la France par accès :
Cessez d'épouvanter les oreilles fidèles,

* *Le Constitutionnel.*

Et laissez prendre aux vents vos heureuses nouvelles *,
Toutes chaudes de sang français.

Ah! pour votre avenir, je vous demande grâce;
Grâce! hommes du pouvoir, qu'il emporte en son cours;
L'arbitraire, en passant, laisse une longue trace
Que les plus longs remords n'effacent pas toujours.
Eh quoi! vertu, génie, immense renommée,
Vous escaladez tout de vos bras de pygmée,
Chateaubriand, Neuville, et Fitz-Jame, et Berry,
Grands noms qui, dans l'histoire, entraîneront les vôtres;
Berry, nom de martyr, plus sacré que les autres,
Qui se mêle au saint nom d'Henri!

De celle qui le porte accusez l'imprudence,
L'honneur est au courage et non pas au succès;
Moi, dans les jours honteux d'étroite dépendance,
J'aime qu'un noble élan aille jusqu'à l'excès.
Trop souvent, au dehors, sages outre mesure,
Nous bénissons du cœur quand notre voix censure.
Rendons à toute chose et son nom et ses droits;
Que notre bouche enfin s'accorde avec notre âme:
Et que, dans notre hommage, une mère, une femme,
Monte plus haut que bien des rois.

Des femmes, des enfans, voilà pour qui je chante:
D'encenser le pouvoir qu'un autre soit jaloux!
Lyre aux sons inspirés, muse à la voix touchante,
Tutrices d'orphelins, je m'abandonne à vous.
Et si notre douleur, sur ces rives perdue,
Aux bords hospitaliers ne peut être entendue,
Qu'elle s'élève au Dieu des consolations,
Et, du pied radieux de son trône suprême,
Sur ces fronts dépouillés, comme un saint diadème,
Retombe en bénédictions.

Et toi, dont les regrets sont le plus noble hommage,
France, âme de l'Europe, idole de tes fils,

* Le *Bulletin télégraphique*, qui annonçait, entre autres *bonnes nouvelles*, qu'au château de la Pénissière « tout avait été brûlé et massacré. »

Qui t'éprends d'un faux bien sur une fausse image,
Ne jette plus à Dieu d'impossibles défis :
Vois que les nations te disent insensée;
Maîtresse par le bras, reine par la pensée,
Ressaisis ton vieux sceptre, agite ton flambeau,
Et qu'avec ton grand nom, sous le ciel retentisse
Le nom le plus sacré devant Dieu, la justice :
Celui de la gloire est moins beau.

A. Guiraud.

## NOTE

### SUR LE PRINCE DE LIGNE. (*V.* p. 74.)

Le prince Charles de Ligne naquit à Bruxelles le 23 mai 1735. Il dut à sa bravoure tous ses grades militaires. Fidèle sujet de l'empereur d'Autriche, quand la Belgique fut envahie, il la quitta, et vint s'établir à Vienne, préférant à sa grande fortune une pauvreté honorable. Aimé de Frédéric, de Joseph, de Catherine, compagnon d'armes de Landon et de Lascy, il fut l'ami de tous les hommes célèbres de son temps, et brilla dans toutes les cours de l'Europe. Moqueur et malin sans méchanceté, il contait avec une grâce extrême. Sa figure ne décelait pas son esprit, ses yeux étaient ternes; mais sa tournure était extrêmement noble. Il aimait passionnément tout ce qui l'amusait. Il attachait peu d'importance à ses bons mots, mais beaucoup à ses ouvrages, qu'il écrivait cependant avec négligence. Ceux qui ont le plus de mérite sont ses portraits spirituellement touchés.

Ses propres souvenirs, et ceux que lui avait transmis son père, embrassaient un siècle entier : il en connaissait jusqu'aux moindres détails, au point qu'on a douté si les Mémoires qu'il a attribués au prince Eugène n'étaient pas authentiques.

Il était généreux, serviable, hospitalier; sa maison était le centre d'une société européenne, dans laquelle il accueillait les étrangers avec grâce et bienveillance.

A l'époque du congrès, le prince de Ligne avait près de quatre-vingts ans, et toutefois il avait conservé toute la grâce et la vivacité de son esprit. Au milieu des fêtes de Vienne, on apercevait peu les travaux de la diplomatie; ce qui fit dire au prince de Ligne : « Le congrès danse, mais il ne marche pas. »

Un jour devant lui, M. de Talleyrand se plaignait de Napoléon qui, disait-il, l'avait soupçonné pendant sept ans. « Pas assez, mon cher, dit le prince de Ligne, puisque vous êtes ici. »

Le prince mourut pendant le congrès, entouré de l'affection et des regrets de toutes les notabilités européennes. Dans ses derniers instans, et au milieu des vive souffrances, son caractère ne l'abandonna pas; après avoir reçu les derniers sacremens, il disait encore avec gaîté : « Ils sont aux abois pour trouver des cérémonies qui les occupent; ils comptent sur l'enterrement d'un maréchal.... qu'il serait malin de leur jouer le tour d'en revenir ! »

Le prince a laissé des Mémoires manuscrits dont plusieurs motifs firent retarder la publication. Son petit-fils, le prince de Clary avait hérité de son esprit aimable et de son affabilité : dans sa maison hospitalière, où se réunissait une société brillante qui le chérissait, les étrangers étaient accueillis avec une noble bienveillance, c'était un cercle européen. Le prince de Clary a cessé d'exister en 1831. Une cruelle maladie l'a enlevé dans la force de l'âge, à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Le prince de Ligne n'a pas laissé d'héritier de son nom. Son fils unique, le prince Charles, avait été tué dans la campagne de 1792. Ce fut le grand chagrin de toute sa vie. L'aînée de ses filles, mariée au prince de Clary et Aldringen, n'existe plus. La princesse Euphémie, veuve du comte de Palfy, et la princesse Flore, mariée au général baron de Spiegel rappellent par leur caractère et leur esprit les qualités aimables de leur père.

(*Extrait des Souvenirs inédits de la comtesse Rosalie Rzewuska, née princesse Lubomirska.*)

## DÉPART DE NAPOLÉON DE L'ILE D'ELBE.

(*V*. p. 75.)

La première nouvelle du départ de Napoléon, de l'île d'Elbe, arriva à Vienne, par estafette, le 7 mars, à quatre heures du matin. Le valet de chambre du prince de Metternich vint le réveiller, malgré les ordres que celui-ci avait donnés de ne pas lui porter, de nuit, les paquets qui pourraient survenir. L'Europe étant réunie à Vienne, la correspondance diplomatique ne semblait pas pouvoir offrir d'intérêt. Le prince, qui avait travaillé jusques à trois heures, se contenta de regarder l'adresse de la dépêche, et voyant qu'elle venait du consul impérial à Gênes, il ne crut pas qu'elle pût offrir aucun intérêt urgent; il la déposa sur sa table, et se rendormit sans inquiétude. Vers sept heures, il ouvrit le paquet.... A la vue de la nouvelle qui y était annoncée, il se rendit à la hâte chez l'empereur. Le monarque lui dit, sans hésiter : « Allez trouver l'empereur de « Russie et le roi de Prusse, et dites-leur que je vais in- « continent expédier à mon armée l'ordre de faire halte. » Les deux souverains adhérèrent sur-le-champ à cette résolution : à neuf heures, des courriers partaient dans toutes les directions. Le prince de Metternich, qui présidait le congrès, en réunit les membres à onze heures, il leur fit part à la fois de la nouvelle et des dispositions que venaient de prendre les trois monarques.

## NOTE

### SUR LA MORT DU MARÉCHAL PRINCE DE SCHWARZENBERG.

(*V*. p. 345.)

A l'époque de la mort du maréchal prince de Schwarzenberg, le célèbre Werner était à Vienne, où ses éloquens sermons produisaient les émotions les plus profondes, tandis que ses conceptions théâtrales y étaient couvertes d'ap-

plaudissemens. Le prince Joseph de Schwarzenberg m'a raconté que cet homme extraordinaire vint le visiter, à l'occasion de la mort du maréchal. — « Consolez-vous, prince, lui dit-il, votre illustre frère a cessé d'exister à propos. Il est mort, encore entouré de l'estime et de la reconnaissance de son pays : le temps approche où les peuples insulteront et couvriront de boue les hommes qui les ont couverts de gloire et qui leur ont rendu les services les plus signalés. » Cette prédiction s'est malheureusement vérifiée, mais ailleurs qu'en Autriche.

## NOTE

### SUR UN MOT DU DUC DE REICHSTADT, A L'ÉGARD DU MARÉCHAL MARMONT. (*V.* p. 270.)

Cette pensée du duc de Reichstadt relativement à la colonne de la place Vendôme a été reproduite par lui dans une autre circonstance. M. le baron de Larue, aide de camp du maréchal Marmont, l'avait suivi à Vienne, où il a séjourné pendant plus d'un an. Le jeune prince le vit plusieurs fois ; il aimait à lui faire raconter divers détails sur ses campagnes et sur l'armée française. Au départ de M. de Larue pour Paris, il lui écrivit un billet, dans lequel il lui disait : « Je ne connais personne en France pour « qui je puisse vous charger de mes complimens ; mais sa- « luez, de ma part, la colonne de la place Vendôme. »

## NOTE

### SUR L'ÉTAT ACTUEL DES LETTRES, DES ARTS ET DES SCIENCES DANS LA MONARCHIE AUTRICHIENNE. (*V.* p. 316 et suiv.)

L'Autriche n'est pas restée en arrière de l'essor qu'a pris la littérature de l'Allemagne, au milieu du siècle passé à

vers la fin du règne de Marie-Thérèse, elle fut illustrée par des noms célèbres, dans toutes les branches des connaissances humaines. Eckhel porta dans la numismatique la lumière de ses habiles classifications : Jacquin étendit le domaine de la botanique : Born, un des plus illustres minéralogues, fut aussi distingué par plus d'un genre de mérite dans la littérature. Van-Swieten acquit, dans la médecine, un nom célèbre, que surent obtenir aussi les Holl, les Quarin, et les Franck. La poésie fut cultivée avec succès par le jésuite Denis qui, sous le nom de Sined-le-Barde, publia des chants héroïques, à l'imitation de ceux d'Ossian. Après lui parurent les poètes Alzinger et Blumaner : le premier disputait à Wieland la palme du poème romantique ; le second, pétillant d'esprit et de verve, travestissait l'Enéide, avec plus de trait et de goût que Scarron. Schmidt écrivit sa volumineuse histoire de l'Allemagne, et Prey celle de la Hongrie; Lisganig et Trisnerer se firent un nom, parmi les astronomes.

Cet essor fut peut-être encore plus marqué, dans la Lombardie. Tandis que, sous le gouvernement éclairé du comte de Firmian, se perfectionnait l'organisation financière, et fleurissaient de nombreux établissemens industriels, la littérature y prenait un grand et rapide développement, et préparait la base sur laquelle, plus tard, devait s'élever l'édifice brillant de la littérature lombarde actuelle, qui domine celle de toute l'Italie.

Le prince de Kaunitz fut le protecteur éclairé des gens de lettres et des artistes qu'il réunissait à sa table et dans sa société. C'est sous son ministère que furent fondées l'académie des arts d'où sortit le sculpteur Zauner, l'auteur de la statue équestre de Joseph II, et l'académie des langues orientales dont fut élève le baron de Thugut : on doit à cette institution savante la nouvelle édition du grand Dictionnaire de Meninski. Joseph II augmenta et enrichit les établissemens littéraires ; l'académie de chirurgie, que fonda cet empereur, rivalise avec les plus célèbres établissemens de ce genre, par la richesse de ses préparations

anatomiques, par la perfection de ses nombreux modèles en cire.

Aujourd'hui l'Autriche ne compte pas moins d'hommes distingués, dans les sciences, que le reste de l'Allemagne. Son école actuelle de médecine est illustrée par les Hartmann, les Scherer, les Bischof, les Grohasca, etc.; l'école vétérinaire, fondée sous le règne actuel, est un des plus beaux établissemens connus dans ce genre. Le baron Stifft, premier médecin de l'empereur, Malfatti, Raiman, Senck, Turckeim, Czermack..... se sont distingués par leurs écrits et leurs travaux sur l'art de guérir. Vienne offre une réunion de vrais savans oculistes : Barth, Jager, Behr qui le premier, refoulant le charlatanisme, a présenté la science dans sa réalité, et a fondé une clinique célèbre. Le nombre et la richesse des établissemens scientifiques de Vienne démontrent assez l'importance qu'on y attache aux ressources de l'instruction. Parmi les collections précieuses, on remarque le beau cabinet de minéralogie, où de nombreux élèves vont suivre les habiles leçons du savant professeur Mohs, l'élève, l'émule, et le digne successeur de Werner. Le mariage de l'archiduchesse Léopoldine, avec l'empereur du Brésil a tourné au profit de la science. Une réunion de savans accompagna cette princesse dans son voyage ; on doit à leurs habiles travaux le grand et bel ouvrage de botanique, qu'ils publièrent à leur retour, et la riche collection du cabinet brésilien, confiée aux lumières et à la surveillance du docteur Pohl, qui avait dirigé l'expédition scientifique. Dans le même édifice, se trouve aussi le cabinet égyptien qui renferme de précieux monumens des arts et de l'histoire de l'Egypte. On connaît généralement la richesse du cabinet impérial des antiques et des médailles : le savant Eckhel a publié un ouvrage estimé sur les morceaux les plus remarquables parmi les magnifiques camées qu'il renferme.

Le mérite des ingénieurs autrichiens est attesté par les opérations géodésiques étendues sur toute la monarchie, et par les belles cartes publiées au dépôt de la guerre, aussi

remarquables par leur précision que par la pureté du travail et l'élégance de la gravure. Mais leur talent s'est surtout déployé dans l'exécution des grandes et belles routes qui ont été créées sous le règne actuel, et dont quelques unes offraient d'immenses difficultés.

Un des ouvrages les plus étonnans dans ce genre, est certainement la route qui forme la communication directe entre les Etats héréditaires de la monarchie autrichienne et le Milanais. Le point culminant de la route du Stilfser-Joch s'élève au-dessus de la mer de 1482,430 klafter, ou 8,895 pieds de Vienne, c'est-à-dire 2,814 mètres. Cette chaussée surpasse donc, en élévation, toutes les routes connues, même celles de l'Amérique; elle a presque 3,000 pieds d'élévation au-dessus de la ligne des neiges; aussi on y voit presque à ses pieds les glaciers de l'Ortels-Spitze.

| | | |
|---|---|---|
| Le point culminant du | Grand-St-Bernard est de | 2,428m. |
| | du Petit-Saint-Bernard. . . | 2,193 |
| | du Splugen. . . . . | 2,193 |
| | du Simplon. . . . . | 2,013 |

La largeur normale de la chaussée est de 5 mètres; sa pente, de 7 sur 100, et en un seul endroit, de 9 sur 100; elle franchit sur des ponts de pierre, d'une étonnante hardiesse, l'Adda et plusieurs larges torrens. Dans la vallée de Bormio, elle traverse en digue de vastes marais. 689 mètres de cette route consistent en galeries taillées dans le roc, à l'instar de la célèbre grotte de Puzuoli, mais avec la différence qu'elle est parfaitement éclairée par les fenêtres qu'on a pratiquées dans le rocher. Des plants inclinés, construits au-dessus de la route, la mettent à l'abri des avalanches, qui la franchissent sans l'atteindre.

Une autre chaussée presque aussi étonnante, construite depuis peu, est la route d'Allemagne, autre communication entre le Tyrol et le Milanais.

L'école polytechnique de Vienne pourvoit à l'enseignement de toutes les sciences nécessaires pour les fabriques et les manufactures; elle compte parmi ses nombreux profes-

seurs le savant chimiste Meisener. Le directeur de cet institut, M. Prechtl, conseiller de régence, est l'auteur du meilleur dictionnaire polytechnique publié en Allemagne. Il est aussi le rédacteur d'un journal polytechnique, qui n'est pas moins estimé que le journal de physique du professeur Baumgarten, que le journal de jurisprudence du professeur Wagner. Des sociétés savantes rédigent aussi des journaux de médecine et de théologie.

Le journal militaire, publié à Vienne, mérite d'être distingué comme une institution florissante depuis plus de vingt ans : il a été établi dans le but d'initier peu à peu les officiers de toutes les armes et de tous les grades, dans toutes les sciences militaires. Il ne se borne pas seulement à examiner les ouvrages stratégiques qui paraissent dans les différens pays de l'Europe, et à traiter scientifiquement les questions de théorie, il s'attache à les éclaircir par l'histoire; et les archives du conseil de guerre lui fournissent à cet égard des documens officiels et positifs. Cet ouvrage périodique est dirigé par M. le major Schels, auteur d'une histoire militaire et politique de l'Autriche, et de plusieurs ouvrages estimés. Parmi les officiers les plus distingués de l'armée qui ont été collaborateurs du journal militaire, on peut citer les généraux baron de Zach (frère du célèbre astronome), le comte de Rotkirch, aujourd'hui chef d'état-major le comte de Clam, actuellement chargé d'une mission extraordinaire en Prusse, le lieutenant-colonel, chevalier de Prokesch, auteur d'une excellente biographie du prince de Schwarzenberg, et qui, en 1819, a publié dans ce recueil des considérations sur les journées de Ligny, de Quatre-Bras et de Waterloo, ouvrage applaudi dans toute l'Allemagne, à cause de son style plein de nerf et de l'indépendance de ses opinions.

Les annales de la littérature, qui ont commencé à paraître en 1818, sont le plus distingué des recueils périodiques de ce genre qui sont publiés à Vienne. C'est une création du prince de Metternich, qu'il a dotée. Ce journal critique dans la forme du *Quaterly-Review*, laissant le domaine des

sciences exactes et naturelles, à leurs journaux respectifs, s'occupe principalement de philologie, de philosophie, de géographie, d'histoire et de belles-lettres : dans le principe, Gens y écrivit quelques articles de politique. Le premier rédacteur de ce journal fut Mathieu Collin, l'un des gouverneurs du duc de Reichstadt, et dont le célèbre frère Henri Collin, auteur de plusieurs tragédies qui sont restées au théâtre, telles que *Régulus*, *Coriolan*, *Balboi*, a été surpassé comme poète dramatique par Grillparzer, auteur de *Sapho*, de *Médée*, d'*Ottocare*, etc., et comme poète lyrique, par le baron Sedlitz, auteur des *Couronnes funéraires*. Castelli et Kurlauder ont le mérite de reproduire les ouvrages de la scène française sur les théâtres de Vienne; où l'on remarque aujourd'hui un grand nombre d'acteurs de mérite, tels que Anschuts, Fichtner, et Mmes Gley, Müller, Weissenthurm; cette dernière est auteur de plusieurs pièces dramatiques restées au répertoire. Il est digne de remarque que c'est à Vienne que Mlle Sontag a fait entendre ses premiers accens, et que Mlle Taglioni a essayé ses premiers pas.

Les annales de la littérature, *Jahrbücher der Litteratur*, furent la première des revues trimestrielles à l'imitation de celles de l'Angleterre qu'on a publiées en Allemagne. Dès leur fondation, le parti libéral voulut leur opposer l'*Hermès*, qui fut publié à Leipzick comme la seconde revue allemande; mais, faute de lecteurs, il cessa bientôt de paraître. La rédaction des *Jahrbücher* est actuellement confiée au poète dramatique Deinhardstein.

Parmi les journaux littéraires, un des plus remarquables est celui qui est intitulé *Journal de Vienne*, pour l'art, la littérature, le théâtre et la mode. Outre le mérite secondaire de gravures, exécutées avec une délicatesse et un fini remarquables, ce journal se distingue par la rédaction d'articles fournis par le naturaliste Natterer, par d'intéressans rapports de plusieurs voyageurs, tels que le général Welden et le lieutenant-colonel Prokesch; par le savant Littrow, un des astronomes les plus estimés de l'Allemagne, et qui

sait revêtir des charmes d'un style attrayant, l'aridité des calculs de la science.

La première plume politique de l'Allemagne, depuis la révolution française, Genz appartient à l'Autriche, puisqu'il lui a consacré tous ses travaux pendant les vingt-cinq dernières années de sa vie. Le baron Hormayr lui appartient encore, quoique actuellement il soit au service de la Bavière, puisque pendant trente ans il y a cultivé les sciences historiques; qu'il y a écrit son *Plutarque autrichien*, traduit en français par le docteur Decarro; son *Histoire du Tyrol*, celle de *la ville de Vienne*, et ses *Archives historiques*; publication utile et très-estimable, continuée aujourd'hui par le chef de la bibliothèque, Riedler, qui dans de savans articles relève les méprises involontaires, ou les accusations perfides des écrivains étrangers détracteurs de l'Autriche. Ces *Archives* sont riches en matériaux d'histoire de topographie et de statistique.

Dix ans avant la publication des *Jahrbücher*, furent fondées, à Vienne, *les Mines de l'Orient*, journal de littérature orientale, publié aux frais du comte Wenceslas Rzewuski, par le savant Hammer, traducteur des trois plus grands poètes lyriques des Persans, des Arabes et des Turcs, Hafis, Mottenebby et Baki. On doit à M. de Hammer une *Topographie de Constantinople*, un ouvrage *sur la constitution et l'administration de l'Empire ottoman*, l'*Histoire des Assassins*, celle *du premier siége de Vienne par les Turcs*, sa grande *Histoire de l'Empire ottoman*; il est encore auteur du poëme de *Schirin*, où il a déployé avec bonheur toute la richesse des images orientales. Parmi ses nombreux ouvrages, on doit distinguer celui qu'il vient de publier récemment à ses frais, la *Traduction persane de Marc-Aurèle* avec le texte grec : donnant ainsi l'exemple de la traduction en langue orientale des auteurs classiques, il a fait exécuter, pour l'impression de cet ouvrage, les premiers types de l'écriture la plus élégante des Persans; ils surpassent en finesse et en élégance les caractères anglais de ce genre : il avait aussi donné l'exemple, dans les mines

orientales, d'un journal polyglotte, dans lequel non seulement étaient admis tous les textes orientaux, mais aussi les mémoires écrits dans les différentes langues de l'Europe.

Placée aux portes de l'Orient, l'Autriche est naturellement appelée par sa position aux recherches orientales. Aussi plusieurs de ses voyageurs ont fait dans l'est d'intéressans voyages. Les deux Styriens Hammer et Prokesch ont visité la Troade et l'Egypte; le dernier a poussé son voyage jusqu'à la seconde cataracte du Nil, ainsi que les deux Lombards Accerbi et Zuccoli; le comte Etienne Szecheny, et avant lui les comtes Vincent Bathiany et Téléky, ont parcouru le Levant; le Hongrois N*** a traversé toute l'Asie pour découvrir les traces de la première demeure de son peuple : il se trouve actuellement dans le Haut-Thibet, occupé dans un couvent de lamas à transcrire leurs livres religieux et historiques. Le baron de Hugel voyage dans l'Inde; grand botaniste, il publiera sans doute à son retour un ouvrage digne de ceux qu'on doit aux travaux de Jacquin, de Host, de Wallenstein et de Kitanbel.

L'Autriche peut encore réclamer le Styrien Hermann, qui, après avoir publié plusieurs ouvrages de minéralogie, est mort au service de la Russie, où il était directeur des mines; et enfin le savant religieux Fra-Bartolomeo, connu par ses *Voyages dans l'Inde* et ses écrits sur *la Mythologie indienne*. L'auteur de l'*Histoire de Hongrie*, le comte Mailath, s'est acquis une juste réputation comme écrivain; et comme poète, son style est remarquable par sa pureté et son élégance. Personne n'ignore les succès littéraires de Mme Caroline Pichler, dont les ouvrages ont été traduits dans toutes les langues de l'Europe.

Si Vienne abonde en établissemens scientifiques et littéraires, les capitales des différentes provinces et pays de l'empire d'Autriche n'en sont pas moins pourvues. On y a établi depuis quelques années des musées nationaux, où l'on a réuni des objets d'histoire naturelle, d'archéologie, des plans, des manuscrits, des documens, des produits d'industrie, etc. C'est ainsi que les musées nationaux de

Prague et de Pesth renferment des trésors pour l'histoire, la géographie et la statistique de la Bohême et de la Hongrie. En Moravie a été fondé le *Ferdinandeum;* en Styrie, le *Johanneum*. Le premier de ces établissemens porte le nom du prince héréditaire, roi de Hongrie; le second doit son nom à l'archiduc Jean qui en est le fondateur. A ce dernier institut sont attachées une riche bibliothèque et différentes chaires polytechniques indépendantes de l'université de Gratz. Le célèbre minéralogue Mohs a formé dans le Johannée des élèves qui ont déjà rendu d'éminens services à la géologie et à toutes les sciences qui s'y rattachent. Parmi les sociétés d'agriculture établies dans toutes les villes chefs-lieux de gouvernemens, on distingue celles de Vienne et de Styrie. Cette dernière est dirigée par l'archiduc Jean, qui tous les ans parcourt tout le pays, pour présider dans les différens cantons les réunions primaires, et ensuite, à des époques de deux ou trois années, l'assemblée générale. Chaque province a ses journaux littéraires particuliers; il en paraît plusieurs à Gratz, dans la Carinthie, dans le Tyrol, dans la Gallicie. A Prague, le musée national publie deux recueils périodiques, l'un dans la langue du pays, l'autre en allemand. Le Bohême Palatzki est infatigable dans ses recherches historiques et philologiques; et son compatriote Hébert s'est acquis un nom parmi les poètes allemands.

En Hongrie, ont paru les mémoires du Musée national, auquel est incorporée la grande bibliothèque, et la riche collection de médailles du comte Széchény, père du comte Etienne, auteur de plusieurs ouvrages remarquables sur l'économie politique : les mémoires de l'académie vont y être aussi publiés incessamment. La littérature hongroise, peu connue jusqu'ici en Europe, offre cependant de l'intérêt. Schedel a fait paraître en 1828 une anthologie de la poésie de Maygars, où l'on trouve plusieurs ouvrages pleins de charme et de sensibilité. L'époque actuelle compte en Hongrie beaucoup de succès littéraires, et plusieurs auteurs distingués, outre le comte Maïlath que nous avons

déjà cité, on peut nommer Czuzor à qui l'on doit le poème épique de la bataille d'Augsbourg, Kazinczy le fondateur du Muséum Maygar et de l'Orphée, le poète élégiaque Kolesey, les lyriques Szenvey et Alexandre Kisfaludy, Dobrentey qui a reproduit sur la scène hongroise les chefs-d'œuvre de Shakespeare, Vorosmarty, poète dramatique, Charles Kisfaludy qui avec un brillant succès a enrichi le théâtre hongrois de plusieurs sujets nationaux, où il s'est montré un peintre habile des caractères, et des mœurs de sa patrie.

Dans les provinces polonaises, Dobrowski était le patriarche de toute la littérature slave, dont l'histoire a été donnée dernièrement par le professeur Schafzerik, et est encore illustrée par les travaux du savant Copitar, second conservateur de la bibliothèque impériale.

Si la Lombardie doit céder la palme des arts à Rome et à Florence, on ne saurait lui contester la suprématie dans les sciences et la littérature. Elle soutient aujourd'hui la gloire que, sous l'administration du comte de Firmian, lui assurèrent Beccaria, Verri, Parini, Volta, Spallanzani, et tant d'autres hommes illustres. Il suffirait presque de nommer le célèbre Manzonni, prosateur aussi correct et élégant que poète supérieur : son ami Grossi a publié plusieurs nouvelles en vers, écrites avec talent, dans la philosophie, la statistique et l'histoire : on peut citer les travaux de Melchior Gioja, de Mengotti, de Bossi; l'ouvrage historique qui fait le plus d'honneur non seulement à la Lombardie, mais à l'Italie entière, c'est celui de Pompéo Litta, auquel le noble auteur a consacré sa vie et sa fortune. Ferrario a publié un grand ouvrage sur les costumes de tous les peuples, des ouvrages topographiques, et des recherches sur les romans de chevalerie du moyen âge : Raynouard en a rendu compte dans le Journal des Savans, associant ses travaux à ceux de Landriani, il a fait paraître une histoire des théâtres. Les deux Pacchi ont publié l'histoire de la philosophie grecque et de savantes recherches sur l'architecture lombarde. Le comte Castiglioni n'a pas de rival dans la numismatique orien-

tale si ce n'est Traches, à Pétersbourg; et son grand ouvrage, publié aux frais de la cour, est un monument sans égal d'érudition et de luxe typograghique. Cattaneo doit être distingué parmi les antiquaires, comme parmi les astronomes : on doit citer les noms des savans de l'Observatoire de Milan, Oriani, Carlini, Cesaris, Frisiani. Le restaurateur des Palimpsestes, Maï, a commencé ses découvertes, comme bibliothécaire de l'Ambrosiana dont les trésors, moins accessibles que ceux de la bibliothèque de la Brera, ont illustré les travaux du bibliothécaire Mazzuchelli. Le bibliothécaire actuel de la Brera, le conseiller Gironi dirige la rédaction de la *Bibliotheca italiana*, journal critique qui jouit, depuis vingt ans, d'une réputation bien méritée, et qui parmi ses collaborateurs a compté Monti, Brochi, Breislak, Giordani; le premier éditeur de ce recueil périodique, le chevalier Accerbi, est connu par son voyage en Laponie; actuellement consul-général d'Autriche, en Egypte, il a parcouru ce pays jusqu'aux secondes cataractes du Nil : il complètera par l'ouvrage qu'il doit publier les travaux des voyageurs de toutes les nations, parmi lesquels un des plus récens est celui du chevalier de Prokesch.

La physique et la géométrie sont cultivées avec succès en Lombardie par Mossoti, Brambilla, Piola, Belli; et la mécanique a produit d'utiles résultats par les habiles travaux du chevalier Morosi, régulateur de la nouvelle monnaie, et à qui les manufactures de soie et les canaux doivent de si grandes améliorations. Bordoni, Borgnis, Brugnateli, Configliachi, soutiennent, avec honneur, la gloire que, dans le siècle passé, acquirent à l'université de Pavie, Volta, Spallanzani, Scarpa, Paoli. Au nombre de ses savans professeurs, l'université de Padoue distingue Franceseboni et Franceschini; le dernier marche sur les traces de Filangieri et de Beccaria, mais avec plus de talent de parole et de style. C'est à Padoue que paraissent les Annales des sciences du royaume Lombardo-Vénitien. Vérone doit à Pollini sa *Flora Veronese*. Cesari, qui vient d'y terminer sa carrière, a produit d'utiles travaux sur la philologie ita-

lienne. A Venise, le comte Cicognara s'est honoré par sa belle Histoire de la sculpture, et le cardinal Zurli par ses Recherches sur Marco-Paolo, et la Mappemonde de Fra-Mauro. Trepolo a rectifié et complété l'Histoire de Daru; Gamba s'est distingué par ses travaux de bibliographie; le bibliothécaire Bettio est un digne successeur du savant Morelly. A Venise fleurit l'athénée, société des sciences et des arts, et dans l'île de Saint-Lazare, l'institut arménien, illustré par les travaux des frères Aucher. C'est là que lord Byron a étudié la langue arménienne, et qu'il a fait plusieurs traductions.

Sous le rapport des arts l'Autriche a de nombreuses et grandes ressources : des écoles richement dotées, des collections où sont réunis les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres de l'Allemagne, de la Flandre, de la France et de l'Italie. Outre les belles et vastes galeries impériales du Belvéder, où sont rassemblés des tableaux de toutes les écoles, et qui renferment aussi cette précieuse collection d'armures, de portraits, d'objets de toute sorte appartenant au moyen âge, autrefois conservés dans le château d'Ambras, dans le Tyrol, on trouve à Vienne les belles galeries des princes de Lichtenstein, d'Esterhazy, des comtes Czernin et de Schoenborn, qui sont ouvertes au public. Une exposition annuelle donne aux artistes les moyens de faire connaître leurs talens, et une société d'amateurs des arts vient de s'établir pour assurer, par des actions, les fonds nécessaires à l'achat des meilleurs tableaux. Parmi les peintres autrichiens qui honorent leur pays, on doit citer Krafft, Peter, Waldmuller, les paysagistes Schœdelberger et Ganermann, le peintre de genre Feudi, le peintre de fleurs sur porcelaine Nipp; Bergler, Cadlick, et Fuerich de Prague, à Venise; les Schiavoni, Hayez, à Milan. Tandis qu'à Rome le paysagiste Koch a élevé son talent à la plus grande hauteur, le Styrien Tunner y marche d'un pas égal avec le célèbre Overbeck qui, dédaignant l'affectation et le faux éclat de l'art corrompu, a conservé une pureté de pensée, une chaleur et une vérité

de pinceau, dignes des plus beaux siècles de la peinture. Les peintres autrichiens ont pris la plus grande part au monument que le prince Massimi vient d'élever aux arts dans sa belle villa. Koch y a reproduit avec un rare talent les scènes terribles du Dante; Tunner a partagé avec Schorr et Veit l'honneur de retracer les sujets gracieux de l'Arioste; Overbeck et Füerich ont peint dignement les héros de la Jérusalem délivrée.

Le régénérateur de la sculpture, Canova, était né dans le territoire vénitien, ainsi que son élève et son ami le chevalier d'Este qui occupe encore son atelier à Rome. Parmi les statuaires autrichiens de l'époque actuelle, on peut citer Kœsman et Nussbaumer dont les beaux ouvrages ont répondu aux soins du gouvernement qui a fait étudier ces artistes à Rome, pendant plusieurs années.

Quant à la musique, on sait à quelle hauteur l'école allemande a élevé ses conceptions et la science des théories harmoniques. Parmi les compositeurs actuels, on peut citer Weigl, Girowetz, le comte de Gallenberg, l'abbé Stadler connu par ses psaumes, Mosel un des plus savans contrepointistes de l'époque : la société musicale vient d'élever une salle de concert, à laquelle est attaché un conservatoire; cet établissement peut rivaliser avec les plus beaux de ce genre. Pendant un demi-siècle, Vienne a tenu incontestablement le sceptre de la musique, alors qu'elle avait réuni dans son sein, Salieri, et surtout Haydn, Mozart et Beethoven.

J'ai parlé dans ma notice de la fête que Vienne décerna au génie d'Haydn, et qui fut comme le terme de son existence. En 1808, cet illustre compositeur était accablé par les infirmités et par l'âge; la société des amateurs de musique obtint de lui qu'il viendrait assister à l'exécution de son Oratorio de la Création, quoique depuis deux ans il n'eût pas quitté sa demeure. Tout ce qui avait le sentiment des arts s'était réuni pour l'attendre. Au milieu des siéges occupés par Salieri, Hummel, Girowetz, et d'autres célèbres musiciens, un fauteuil distingué était destiné à Haydn

qui ne se doutait pas des honneurs qu'on allait lui rendre; il arriva, et fut reçu par la princesse d'Esterhazy et d'autres personnes de haute distinction, au milieu des acclamations publiques. Dès qu'il fut assis, deux dames lui remirent au nom de la société, un sonnet italien de Carpani, et un poème allemand de Collin. Entouré du prince de Trauthmansdorf, du prince de Lobkowitz, le Mécène généreux de la musique, d'ambassadeurs et de ministres étrangers, Haydn si simple et si modeste était profondément ému de cette scène triomphale. Les musiciens, dirigés par l'auteur des *Danaïdes*, exécutèrent avec enthousiasme le plus bel ouvrage d'Haydn. L'illustre vieillard ne put résister à l'impression électrique qui parcourait cette grande assemblée; on fut obligé de l'emporter : en sortant, ses mains s'étendirent vers le public qui l'entourait, comme pour le bénir. Quelques jours après il avait cessé d'exister.

Les habitans de Vienne n'ont pas montré moins de respect pour Beethoven. Ce grand génie fut atteint, dans la force de l'âge, de l'infirmité la plus cruelle, pour un homme de son art, d'une complète surdité. Toutefois, ce malheur ne put arrêter son talent. Errant dans les églises, dans les cloîtres, au milieu des tombeaux, souvent dans la campagne, il semblait chercher ses sublimes inspirations. Un jour, s'arrêtant au milieu d'un chemin public, il s'était agenouillé pour retracer une de ses idées; un convoi s'avançait sans qu'il pût l'entendre. Le peuple s'arrêta tout à coup en disant : « Attendons qu'il ait fini; ne dérangeons pas la première musique de l'Autriche. »

Schubert, extrêmement estimé en Autriche, est peu connu en France, parce que son talent est essentiellement lié à la poésie allemande. Franz Schubert naquit le 31 janvier 1797, dans un faubourg de Vienne, Himmelpfortgrund, où son père était maître d'école. Il apprit la musique dans le chœur des églises; il s'y distingua par un talent prématuré et fut bientôt attaché à la chapelle de la cour. L'organiste Ruziczka lui enseigna la basse générale, et Salieri la composition. Mais lui-même indique qu'il atteignit son per-

fectionnement en écoutant l'exécution des œuvres de Haydn, Mozart et Beethoven. Il mourut d'une courte maladie inflammatoire le 19 novembre 1828, emportant les regrets de tous les artistes. Son tombeau fut placé à côté de celui de Beethoven, son modèle, et l'objet de son admiration. Il a composé beaucoup de symphonies, de quatuors, de musique religieuse, plusieurs cantates, parmi lesquelles on distingue *Prométhée*, seize opéras, dont douze furent représentés; mais son talent s'est principalement appliqué aux romans et aux ballades des plus célèbres poètes de l'Allemagne. C'est là où son génie a déployé sa souplesse, son énergie, son originalité. Nul ne l'a surpassé dans la vérité de la déclamation poétique, dans l'expression touchante de la mélodie, dans la verve des conceptions, et la nouveauté des effets d'harmonie. J'ai vu une société entière d'exilés ne pouvoir retenir ses larmes en entendant chanter une de ses pièces, intitulée : *Das Vaterland*, la Patrie.

Il fut encouragé par l'assentiment et l'admiration des hommes les plus distingués de l'Allemagne. Le célèbre Jean-Paul plaçait Schubert au premier rang des grands artistes. Ce Titan des poètes, devenu aveugle, dans les dernières années de sa vie, trouvait une consolation à son malheur en faisant exécuter devant lui les chants de Schubert. Quelques heures avant de mourir, il voulut entendre la ballade du *Roi des Aunes*, dont la mélodie et les effets harmoniques sont si d'accord avec la déchirante conception de Goëthe.

En général, il y a beaucoup de mouvement dans les arts, les lettres et les sciences de l'Autriche; mais, d'après le caractère national, c'est une action intérieure et nullement excentrique. L'Autrichien trouve sa satisfaction dans son propre suffrage et dans les éloges d'un cercle d'amis circonscrit, plutôt que dans les applaudissemens d'un public nombreux. La réunion des naturalistes, qui cette année-ci a eu lieu à Vienne, a pu mettre ce fait en évidence. Cette solennelle et nombreuse assemblée de savans étrangers a témoigné son étonnement de l'étendue et de

l'importance des travaux de tous genre que les Autrichiens ont pu lui soumettre. On m'a fait l'honneur de m'inviter à des séances auxquelles étaient venus prendre part quelques Français, entre autres M. Artaud de l'Université. Je suis convaincu qu'ils ne démentiront pas mes assertions.

## NOTE

SUR LA MALADIE ET LE TRAITEMENT DU PRINCE. (*V.* p. 280 et suiv.)

On a parlé dans divers écrits, d'une manière inexacte, de la maladie du prince, et des remèdes qui lui ont été administrés. Je crois devoir rétablir les faits, en donnant les notes que j'ai prises de mes conversations avec le docteur Malfatti. Plusieurs détails techniques n'étaient pas de nature à figurer dans une notice, mais ils peuvent servir à montrer exactement la vérité.

Appelé auprès du duc de Reichstadt, comme son médecin en titre, le docteur Malfatti apprend, par les déclarations du comte de Dietrichstein, que le prince a une faiblesse habituelle d'estomac; qu'il est sujet à une toux presque continuelle, à de légers maux de gorge, et à une journalière excrétion de mucosités, au moment de son réveil; que, depuis l'âge de quinze ans, il est souvent tourmenté par des hémorrhoïdes. Le docteur Stendenheimer avait manifesté de vives inquiétudes sur des prédispositions à la phthisie de la trachée-artère.

Le docteur Malfatti constate, dans le prince, une diathèse herpétique, embrassant l'état membraneux : en conséquence le premier traitement eut pour objet de réagir sur le système cutané, en y ramenant le vice intérieur : trente bains muriatiques, et les eaux de Seltz coupées avec du lait, produisirent l'effet attendu.

Un rapport du médecin, annexé à cet ouvrage, fit différer le commencement des travaux militaires du jeune prince jusqu'au printemps de l'année 1831. Dès lors il se livra à des fatigues hors de proportion avec ses forces, dis-

simula son état de santé et se refusa à tous les remèdes, notamment à l'usage des eaux minérales qui lui avaient été déjà d'une si grande utilité.

Au commencement du mois d'août, il fut atteint d'une fièvre catarrhale; on ne put lui faire garder le lit et la chambre qu'un seul jour.

Profitant des craintes que fit naître l'invasion du choléra, le médecin parvint à éloigner le duc de Reichstadt des fatigues militaires. Deux mois de repos rétablirent ses forces épuisées; mais bientôt il se livra de nouveau aux excès d'une extrême activité, dans plusieurs exercices, et notamment dans les chasses de l'automne. Il en résulta des crachemens mêlés de sang, circonstance qu'il s'efforça de cacher.

A la suite de nouvelles fatigues, il fut atteint, en janvier 1832, d'une fièvre rhumatique bilieuse et catarrhale qui prit un caractère aigu et inquiétant. Après la crise principale, la fièvre, de subcontinue qu'elle était, devint intermittente quotidienne. Le traitement exigeait une grande prudence, vu l'état alarmant de la poitrine, des viscères, et particulièrement du foie; quoique, dans l'origine, cette fièvre ne fût qu'accessoire, et qu'elle cédât aux spécifiques, il était à craindre qu'agissant sur les maladies chroniques, elle ne devînt facilement fièvre secondaire de nature suppuratoire. Pour cette fois on eut le bonheur de s'en rendre maître; cependant des quintes de toux plus ou moins fréquentes et de forts engorgemens au foie exigèrent un traitement suivi.

On songeait déjà à l'emploi des eaux thermales, quand la saison des bains serait arrivée; mais dès l'équinoxe du printemps, le prince, abusant d'une amélioration dans son état, se livra à de nouvelles imprudences, dont il fut impossible de le dissuader. Une récidive de fièvre, avec reviviscence des maux chroniques, en fut le triste et prompt résultat. On triompha encore de la fièvre, mais non pas des autres maladies. Toutefois, tant que prédominèrent les souffrances du foie et les hémorrhoïdes, qui souvent s'ouvraient spontanément, le mal de poitrine ne parut pas

faire autant de progrès qu'on le craignait : il se manifestait cependant par une toux assez fréquente et par une expectoration d'une nature très-suspecte. L'application répétée de cataplasmes et de sinapismes sembla procurer un soulagement en facilitant l'expectoration.

Les maux de ventre, les duretés qu'on y trouvait, les engorgemens du foie et des sécrétions bilieuses de la nature la plus âcre, accompagnées d'un dérangement complet des fonctions digestives formaient le tableau principal de la maladie.

Dans le mois d'avril, à l'état décrit, vint se joindre, par intervalles, une accélération de pouls et des symptômes de froid à l'heure de la digestion, et à chaque crise naturelle ou artificielle du bas-ventre. On voyait s'aggraver chaque jour l'état d'amaigrissement du prince, état occasioné ; non par des pertes, mais par le défaut de digestion et d'assimilation. La faible expectoration matinale devenait purulente, et prenait un caractère de plus en plus suspect. Cependant les symptômes relatifs à l'état de la poitrine ne s'aggravaient pas, la respiration restait libre, le malade pouvait se coucher indistinctement sur chaque côté ; il ne se manifestait ni sueurs, ni diarrhée. Le soir il n'y avait pas de mouvement de fièvre, c'était au contraire le moment le plus satisfaisant de la journée. Le prince pouvait sortir en voiture et à cheval, son sommeil et ses nuits étaient aussi tranquilles qu'en santé.

Vers la mi-avril, époque où le docteur Malfatti fut obligé de suspendre ses visites, par suite d'une violente attaque de goutte, il appela auprès du prince ses collègues les docteurs Reiman et Wieher, qui furent frappés de l'aspect de l'expectoration.... Il leur fit part de la pensée qu'il avait eue de recourir aux bains de tripes, vu l'état de dépérissement produit par la suspension des forces digestives : la crainte de provoquer les accès de fièvre froide l'avait fait hésiter jusque là. Les deux médecins jugeant que le remède était opportun et même urgent, en déterminèrent l'usage.

Le prince prit deux bains, pendant deux jours consé-

cutifs. Le premier amena de forts troubles dens le bas-ventre avec des évacuations bilieuses et critiques. Le second détermina une expectoration assez abondante, en partie glaireuse, en partie de l'ancien genre suspect. Le troisième jour survint la fièvre d'accès caractérisée comme précédemment et à la même heure, c'est-à-dire vers midi. Le lendemain l'accès se reproduisit encore plus fortement : et pendant que la fièvre se déployait, les symptômes du mal de poitrine diminuaient, en proportion que ceux du bas-ventre augmentaient, jusqu'à provoquer les vomissemens. Le docteur Wiehrer se garda de supprimer trop tôt la fièvre; ce ne fut qu'avec ménagement qu'il l'arrêta, par les mêmes moyens, deux fois employés avec succès.

Le prince fut bientôt en état de retourner à l'air, et de prendre un exercice modéré à cheval; quinze jours après il s'exposa à l'humidité et au froid dans une promenade du matin, et le soir il alla au Prater dans une voiture découverte, qui par un accident malheureux fut renversée avec lui. Le lendemain il fut attaqué de doubles accès, à midi, et le soir, avec une violente fluxion de poitrine. Dès ce moment la fièvre ne le quitta plus, la toux augmenta graduellement, l'expectoration prit un caractère toujours plus fâcheux, les nuits devinrent inquiètes et sans sommeil.

Quand après cinq semaines d'absence le docteur Malfatti revit le duc de Reichstadt, il fut frappé du changement rapide qui s'était opéré. La maladie était entièrement développée dans la poitrine, tandis que l'état du bas-ventre s'était sensiblement amélioré, et que les obstructions avaient diminué. L'amaigrissement, la fièvre lente, le dépérissement des forces, une toux fréquente, encore plus la nuit que le jour, l'absence du sommeil, une expectoration de la plus mauvais nature, la perte de l'ouïe de l'oreille gauche, un assoupissement continuel, tel est le triste tableau de la maladie à cette époque.

Le 23 mai, le docteur Malfatti fit transporter le prince à Schœnbrünn, pour lui procurer un air plus libre. D'accord avec les docteurs Vivanot, Turckheim et Wiehrer, il pres-

crivit l'usage du lait de vache et des remèdes, dans le but d'opérer une révulsion à la peau. Il y eut quelque amélioration, contrariée cependant par une atmosphère pluvieuse, et par une température variable; l'expectoration ne changeait pas de caractère. On essaya de joindre au lait les eaux de Seltz; mais elles occasionèrent de l'irritation : on les remplaça par le kreitzbrum. Au lait de vache, on substitua le lait d'ânesse, que le prince ne put supporter; il prit goût pour le lait aigre qui lui fit du bien, et qu'il continua de prendre pendant quelque temps. Parfois, il faisait quelques promenades en voiture; il y eut même une courte époque où la maladie parut avoir diminué.

Un jour le prince, malgré toutes les instances qui furent faites pour l'en détourner, voulut se rendre à Luxembourg, à deux lieues de Schœnbrünn. Il y alla en voiture découverte, y fit une promenade d'une heure, reçut les officiers de garde, et causa beaucoup avec eux. A son retour, il fut surpris par un terrible orage. Dans la nuit suivante éclata une violente fièvre, avec une soif ardente, une respiration accélérée et difficile. Pour la première fois le duc indiqua à son valet de chambre qu'il éprouvait une douleur passagère au côté droit de la poitrine. Un crachement de sang eut lieu, mêlé d'une grande quantité de matière fétide ichoreuse. Le médecin ne douta pas de la rupture d'une forte vomique. Une nouvelle consultation eut lieu, et forma les plus tristes pronostics.

Quelques jours après, l'arrivée de l'archiduchesse Marie-Louise sembla diminuer l'intensité du mal, par la satisfaction qu'éprouva le prince. Il y eut une suspension à l'extrême gravité de son danger, pendant environ trois semaines. La toux était moins fréquente, l'expectoration moins considérable, mais la qualité en était toujours ichoreuse. La fièvre était faible, il n'y avait ni sueurs, ni dévoiement, et le duc pouvait se coucher sur chaque côté, sans difficulté.

Dans une troisième consultation, les médecins ne doutèrent pas de la présence d'une vomique, et ils conjecturèrent que la maladie approchait de son terme.

A cette époque, la chaleur devint très-forte, le thermomètre de Réaumur marquait habituellement de 28 à 30 degrés, l'état du prince empirait, la fièvre avait de forts redoublemens, l'expectoration devint d'une telle abondance, qu'il n'y eut plus de doute sur la rupture d'une seconde vomique. La progression du mal fut extrêmement rapide; le matin du 22 juillet, à quatre heures, le prince fut saisi d'une violente sensation à la poitrine. Il passa en peu d'instans. Son agonie fut courte et tranquille.

Depuis que mon écrit est sous presse, le docteur Malfatti s'est rappelé une anecdote qui peint la préoccupation des idées militaires dans le duc de Reichstadt. Au moment où la maladie lui avait enlevé ses forces, le docteur pensa qu'il pourrait éprouver quelque consolation, en sortant de sa chambre, pour aller respirer un air plus libre dans les jardins; il ordonna de le transporter dans une chaise à porteurs. « Dans une chaise à porteurs!.... s'écria le jeune prince avec indignation. — Eh bien, Monseigneur, qu'y a-t-il donc là qui mérite votre improbation? — On voit bien que vous n'êtes pas militaire! — Il est vrai; mais je me rappelle que le maréchal de Saxe, en litière, ne gagnait pas moins des batailles. — Vous avez raison..... Ordonnez qu'on prépare la chaise à porteurs pour ce soir. »

Le duc de Reichstadt n'a pu faire de testament. Les terres Bavaro-Palatines qu'il devait posséder un jour formaient un apanage éventuel qu'il ne pouvait d'ailleurs transmettre qu'à ses descendans légitimes, s'il en eût eu. Quelques armes, ses livres, ses manuscrits, sont le seul héritage qu'il ait laissé à sa mère. Il n'a rien recueilli de Napoléon, qui par son testament lui avait légué différens objets, avec ordre à diverses personnes de les lui remettre quand il aurait atteint sa quinzième année. Au moment où le duc était déjà très-malade, M. Marchant, premier valet de chambre de Napoléon, et l'une des personnes chargées de remettre les objets légués au jeune prince, écrivit au prince de Metternich pour demander l'autorisation de se rendre à Vienne, afin d'exécuter les clauses du testa-

ment. Dans la situation où se trouvait le duc de Reichstadt, on crut ne devoir pas répondre à cette demande, qui fut inutilement renouvelée..... Dans le moment actuel M. Marchant a fait de récentes démarches auprès de l'archiduchesse Marie-Louise, afin qu'elle reçoive les objets dont il est dépositaire.

SUR LES FUNÉRAILLES. (*V.* p. 344 et suiv.)

Les cérémonies des funérailles du duc de Reichstadt ont été les mêmes qu'on observe pour les princes de la maison impériale. J'avais vu l'année précédente les obsèques de l'archiduc Rodolphe, c'étaient des dispositions semblables, avec quelque différence qui tenaient aux honneurs rendus aux titres de cardinal, archevêque d'Olmutz. On a suivi exactement pour le jeune prince le cérémonial qui fut réglé pour les funérailles du duc Albert de Saxe-Teschen, époux de l'archiduchesse Marie-Christine. C'est l'étiquette espagnole adoptée à cet égard par l'Autriche depuis des siècles. Les voitures de parade, employées dans ces circonstances, sont très-remarquables; leur forme, leurs vastes dimensions, leurs énormes roues sculptées, leur vernis d'un rouge éclatant qui en fait ressortir les riches dorures, offrent un bel aspect, malgré leur antiquité : elles datent du règne de Charles VI.

Du reste, sous le rapport du cortége militaire, le grade et les services en décident. Celui qui a exposé ses jours pour son pays est accompagné au cercueil avec les honneurs de la guerre. Un jour j'ai vu sortir d'un hôpital le convoi d'un vieux soldat, escorté de ses compagnons d'armes, et suivi d'un corps nombreux de musique, le cheval de bataille couvert d'un voile noir, le guerrier armé de toutes pièces et la visière baissée. Les nombreux bataillons, les équipages d'artillerie, sont des honneurs réservés au grade et à la valeur. Un simple chevalier de Marie-Thérèse peut être accompagné d'un convoi militaire plus considérable que celui d'un archiduc qui n'aurait pas eu de commandement dans les armées, tant les souverains de

l'Autriche ont à cœur d'honorer les services rendus à la patrie.

SUR LES TOMBEAUX.

Dans la planche, annexée à cet ouvrage, sont indiqués seulement les deux caveaux funèbres qui renferment les tombes des membres de la famille impériale depuis Marie-Thérèse; mais une porte opposée du vestibule conduit dans des souterrains plus sombres, où à la lueur d'un flambeau on aperçoit, à travers des grilles de fer, les monumens, parmi lesquels les plus remarquables sont ceux de Léopold Ier, de l'impératrice Eléonore et de Charles VI. Le plus ancien est celui de l'empereur Mathias. Celui de Joseph Ier mériterait d'être distingué pour la richesse des décorations et la beauté du travail; le vulgaire l'admire sous le rapport de la matière; ce vaste tombeau est d'argent.

La partie de cette demeure sépulcrale où sont déposés les restes du duc de Reichstadt est éclairée par des ouvertures supérieures. Ce caveau est un agrandissement exécuté en 1826 par ordre de l'empereur régnant. Je l'ai visité de nouveau depuis que le cercueil du duc de Reichstadt a été renfermé dans son tombeau de cuivre, qui est le plus grand et le plus orné de ceux qui l'entourent. Il est remarquable par les huit fortes têtes de lion qui soutiennent de grands anneaux de bronze. Huit semblables têtes, mais d'une bien moindre dimension, décorent la bordure supérieure des faces latérales. C'est la seule de ces tombes à laquelle on ait donné de tels ornemens : sur le couvercle, au-dessous d'une grand croix tréflée, on lit dans un ovale l'inscription rapportée dans la notice; aux quatre angles on a exécuté des bas-reliefs représentant un casque renversé sur un javelot et un glaive qu'unit la palme de l'immortalité.

Les trois lettres dont on donne le *fac simile* sont adressées au capitaine Foresti.

## TRADUCTION DE LA LETTRE ALLEMANDE.

18 mars 1832.

« Je m'empresse de vous annoncer avec satisfaction « que la modeste demande de Mme Unterschill n'éprou- « vera pas de difficulté, puisque vous consentez, très- « cher ami, à vous charger de cette affaire avec votre « bienveillance habituelle. Je vous envoie ci-incluse la « réponse de M. le conseiller aulique Kissewetter, et « les renseignemens que cet homme obligeant a bien « voulu écrire en marge de la pétition.

« Pourquoi ne venez-vous jamais voir votre ancien « élève, qui finira par croire que vous êtes mécontent « de lui? Vous me ferez un grand plaisir de m'accuser « réception de cette lettre par deux lignes de votre « main. »

# TABLE

## DES MATIÈRES.

Pages

AVANT-PROPOS. . . . . 5

CHAP. Ier. — Napoléon. — L'empire en 1810. — Mariage de Marie-Louise. — Incendie chez le prince de Schwarzenberg. — Prévision remarquable d'un homme d'Etat. — Naissance du Roi de Rome. — Discours du sénat. — Le baptême. — Ouverture du corps législatif. — Campagne de Russie. — Portrait du Roi de Rome. — Désastres de la retraite. — Napoléon à Paris. — Marie-Louise régente. — Lutzen. — Bautzen. — Dresde. — Leipzick. — Hanau. — Remontrances du corps législatif. — Garde nationale. — Adieux de Napoléon. — Il confie Marie-Louise et le Roi de Rome à la garde nationale de Paris. — Les armées alliées passent le Rhin. — Activité de Napoléon. — Ses victoires à Champaubert, Montereau. — Les alliés sous les murs de Paris. — Départ de Marie-Louise et du Roi de Rome pour Rambouillet. — Départ pour Blois. — Capitulation de Paris. — Le sénat prononce la déchéance de Napoléon et de son fils. — Abdication de Napoléon. — Traité de Fontainebleau. . . . . 19

CHAP. II. — Régence à Blois. — Le conseil veut contraindre Marie-Louise à se rendre à Orléans. — Arrivée du comte Schouvalow. — L'empereur d'Autriche à Rambouillet. — Visite de l'empereur Alexandre et du roi de Prusse. — Marie-Louise et son fils quittent la France. — Le Tyrol. — Arrivée

Pages

à Schœnbrünn. — Empressement des habitans de Vienne pour le jeune prince et pour sa mère. — Entrée de l'empereur d'Autriche à Vienne. — La reine de Naples. — Le congrès. — Solennités européennes. — Vie retirée de Marie-Louise. — Le Prince de Ligne. — Entreprise de Napoléon. — Ses lettres à Marie-Louise. — Fausseté de l'existence d'un complot pour enlever le roi de Rome. — Préparatifs de guerre. — Marche triomphale de Napoléon à Paris. — Champ de Mai. — Bataille de Ligny. — De Waterloo. — Seconde abdication. — Napoléon II. — Départ de Napoléon pour l'Angleterre. — Sainte-Hélène. — Gouvernement provisoire. — Plénipotentiaires. — Insinuations de Fouché. — L'armée passe la Loire. — Louis XVIII à Paris. . . . . 53

Chap. III. — Commencement de l'éducation du duc de Reichstadt. — Le comte Maurice de Dietrichstein. — Départ de Mme la comtesse de Montesquiou. — Quelques Français restent au service du prince. — Départ du baron de Stürmer pour Sainte-Hélène. — Boucle de cheveux et lettre portées à Napoléon par un botaniste. — Buste du jeune Napoléon. — Réclamations au congrès contre les dispositions relatives au duché de Parme. — Patente du 22 juillet 1818, qui fixe le nom et le rang du duc de Reichstadt. — Acte qui règle son apanage. — Suppression du nom de Napoléon. — Départ de Marie-Louise pour Parme. — Intimité du jeune prince avec l'empereur. — Le roi de Rome et le roi de Jérusalem. — Affection de l'impératrice pour le jeune prince. — Portrait du duc de Reichstadt. — Entretien pendant les séances. — Le lion et les chèvres de Schœnbrünn. — Mirza-Abul-Hassan-Chan. — Education des princes autrichiens. — Le capitaine Foresti. — Sa narration. — Le poète Collin. — Les dames Soufflot. — Répugnance du jeune prince, et sa facilité pour la langue allemande. — Son caractère. — Sa résolution. — Départ de Mme Marchand. — La maison tyrolienne. — Souvenirs et curiosité. — On lui annonce la mort de Napoléon. — Etudes classiques et militaires. — Commission d'examen. — Mort de Collin. — Le baron Obenaus. — Instruction religieuse par Michel Wa-

Pages

gen. — Etudes mathématiques. — Fortification. — Travaux graphiques. — Examens. — Terrible inondation du Danube. — Etudes littéraires. — Histoire. — Sciences. — Ecole Polytechnique. — Arts. — Architecture. — La porte de la cour. — Le Thésée de Canova. — Equitation. — Exercices. — Grades, goûts militaires. — Fêtes du printemps dans les serres de l'empereur. . . . . 119

Chap. iv. — Leçons d'histoire et de politique par le prince de Metternich. — Considérations sur Napoléon. — Confiance du duc de Reichstadt dans l'empereur. — Son respect pour la mémoire de son père. — Le poète Barthélemy à Vienne. — Voyage à Gratz. — Le chevalier Prokesch d'Osten. — Ecrit sur la bataille de Waterloo. — Entretiens sur l'Orient, sur l'Egypte. — Impression que produit le prince sur M. de Prokesch. — Opinions du prince sur les grands hommes de Plutarque. — Son admiration pour Annibal. — Considérations sur la vie militaire du duc de Reichstadt. — Départ de Gratz. . . . . 189

Chap. v. — Révolution de juillet 1830. — Partis en France. — Opinion de Napoléon sur la légitimité. — Démarches en faveur du duc de Reichstadt. — Réponse de l'empereur. — Arrivée à Vienne d'agens d'un parti impérial. — Proposition à l'Autriche. — On soumet au prince de Metternich un projet de projet de constitution impériale. — Articles de cette constitution relatifs à la souveraineté. — La religion. — L'établissement et le vote des budgets. — La pairie et les majorats. — Extension de la base électorale. — Concentration de l'éligibilité. — Une section tout entière sur la loi de la presse. — Entretien du prince de Metternich avec les agens du gouvernement impérial. — Premier mouvement du duc de Reichstadt, en apprenant la révolution de juillet. — Sa visite au prince de Dietrichstein. — Conseils du prince. — Son inquiétude. — Lettre de la comtesse Camerata. — Sa rencontre avec le duc. — Formation de la maison du prince. — Anxiétés du prince sur sa position relativement à la guerre. — Travaux et lectures militaires. — Succès dans le monde. — Une inclination combattue. — Une amitié réelle. —

Pages

Plan de conduite rédigé par le prince. — Un bal chez l'ambassadeur d'Angleterre. . . . . 221

Chap. vi. — Le maréchal Marmont à Vienne. — Sa rencontre avec le prince chez lord Cawley. — Il lui donne des leçons de stratégie sur les campagnes de Napoléon. — Fin des leçons. — Portrait du duc de Reichstadt. — Opinion du duc sur le maréchal. — Le maréchal Maison se fait présenter au prince. — Administration de Marie-Louise à Parme. — Révolution. — Le prince veut marcher au secours de sa mère. — M. de Prokesch part avec une mission pour l'Italie. — Lettre du duc de Reichstadt. — Fin de l'éducation. — Le général comte Hartmann, et les capitaines baron de Moll et Standeiski sont attachés à sa personne. — Le duc est nommé lieutenant-colonel. — Narration du comte Hartmann. — Exercices et fatigues militaires. — Maladie qui en résulte. — Le docteur Malfatti raconte la maladie du prince. — Le choléra à Vienne. — On en profite pour forcer le prince à retrouver des forces dans le repos. — Le duc semble se rétablir. — Remarque singulière de l'organisation physique et morale du prince. — Byron et Lamartine. . . . . 261

Chap. vii. — Retour de M. de Prokesch à Vienne. — L'homme d'honneur et l'homme de conscience. — Lettre du duc de Reichstadt. — Réponse de M. de Prokesch. — Idées religieuses du prince. — Livre donné au prince par l'empereur et l'impératrice. — Découragement. — Opinion du prince sur un discours de M. Thiers, relativement à la pairie. — Conseils d'étude sur soi-même. — Lettre du duc de Reichstadt. — Une invitation refusée. — Quarantième anniversaire du règne de l'empereur François. — Bonheur des Autrichiens. — Sciences, lettres, arts en Autriche. — Le prince veut donner une fête militaire à l'empereur. — L'empereur ne consent pas à des fêtes extraordinaires. . . . . 297

Chap. viii. — Le duc de Reichstadt se rétablit à Schœnbrünn. — Les chasses ramènent sa maladie. — Le prince se dérobe aux prescriptions de la médecine. — Mort de deux présidens du conseil aulique de guerre. — Funérailles du général Frimont. — Ag-

Pages

gravation de la maladie. — Consultations de médecins. — On décide de l'envoyer à Naples. — Réponse du prince de Metternich. — Joie et espérances du jeune duc. — Pensée touchante de l'archiduchesse Sophie. — Arrivée de Marie-Louise à Schœnbrünn. — Entrevue déchirante. — Une aigle renversée. — Derniers jours du prince. — Sa mort. — Deuil général. — Le baron de Moll se rend à Lintz, auprès de l'empereur. — L'empereur et Marie-Louise récompensent les services rendus au duc de Reichstadt. — Autopsie. — Le corps est transporté de nuit à Vienne. — Exposition dans la chapelle de la cour. — Funérailles. . . . . 325

Chap. ix. — Le chevalier de Prokesch à Rome. — Visite à Lætitia. — Anecdote de l'enfance de Napoléon. — Bénédiction donnée au moment de la mort. — Lettre d'un ami du prince. — Visite à Schœnbrünn. — La chambre de Napoléon. — Enceinte réservée dans les jardins de Schœnbrünn. — Lettre de Marie-Louise. — Appartement du prince à Vienne. — Ses livres. — Remarques sur l'ouvrage de M. de Norvins. — Portrait de Napoléon par Gérard. — Ossian. — Le trésor impérial et le berceau du roi de Rome. — Tombeaux de la famille impériale. . . . . 355

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Patente du 22 juillet 1817, qui règle l'état et le rang du duc de Reichstadt. . . . . 379
Extrait du protocole n° 181 de la conférence tenue à Paris le 4 décembre 1817. . . . . 381
Rapports du journal officiel sur la naissance du roi de Rome. . . . . 383
Rapport du journal officiel sur la cérémonie du baptême du roi de Rome et sur la fête qui l'a accompagné. . 394
Instruction du commissaire autrichien à Sainte-Hélène. 405
Lettre de sir Hudson Lowe au baron de Stürmer, sur la mort de Napoléon. . . . . 407
Rapport sur l'état de la santé du duc de Reichstadt au 15 juillet 1830, par le docteur Malfatti. . . . . 409
Procès-verbal de l'autopsie du cadavre. . . . . 412
Directoire du grand maître de la cour, pour les cérémonies funèbres. . . . . 414

Pages

Etat des objets distribués par Marie-Louise aux officiers attachés au service du duc de Reichstadt. . . 420
Dispositions du testament de Napoléon relatives à son fils. *Ib.*

NOTES BIOGRAPHIQUES SUR LES GOUVERNEURS DU DUC DE REICHSTADT ET LES OFFICIERS ATTACHÉS A SON SERVICE.

Le comte Maurice de Dietrichstein. . . . . 425
Mathieu Collin.. . . . . 426
Le capitaine Foresti. . . . . 429
Le baron d'Obenaus. . . . . *Ib.*
Le général comte Hartmann. . . . . 433
Le capitaine baron de Moll. . . . . *Ib.*
Le capitaine Standeiski. . . . . 434

NOTES DIVERSES.

Sur l'incendie qui termina les fêtes du mariage de Napoléon avec Marie-Louise. . . . . 439
Sur les poésies relatives au duc de Reichstadt. . . . . 443
Sur le prince de Ligne. . . . . 452
Sur la nouvelle du départ de Napoléon de l'île d'Elbe. 454
Sur la mort du maréchal prince de Schwarzenberg. . *Ib.*
Sur un mot du duc de Reichstadt à l'égard du maréchal Marmont. . . . . 455
Sur l'état actuel des lettres, des sciences et des arts dans la monarchie autrichienne. . . . . *Ib.*
Sur la maladie et le traitement du prince. . . . . 470
Sur les funérailles. . . . . 476
Sur les tombeaux. . . . . 477
Traduction de la lettre allemande adressée au capitaine Foresti. . . . . 478

Pages

à Schœnbrünn. — Empressement des habitans de Vienne pour le jeune prince et pour sa mère. — Entrée de l'empereur d'Autriche à Vienne. — La reine de Naples. — Le congrès. — Solennités européennes. — Vie retirée de Marie-Louise. — Le Prince de Ligne. — Entreprise de Napoléon. — Ses lettres à Marie-Louise. — Fausseté de l'existence d'un complot pour enlever le roi de Rome. — Préparatifs de guerre. — Marche triomphale de Napoléon à Paris. — Champ de Mai. — Bataille de Ligny. — De Waterloo. — Seconde abdication. — Napoléon II. — Départ de Napoléon pour l'Angleterre. — Sainte-Hélène. — Gouvernement provisoire. — Plénipotentiaires. — Insinuations de Fouché. — L'armée passe la Loire. — Louis XVIII à Paris. . . . . 53

Chap. III. — Commencement de l'éducation du duc de Reichstadt. — Le comte Maurice de Dietrichstein. — Départ de Mme la comtesse de Montesquiou. — Quelques Français restent au service du prince. — Départ du baron de Stürmer pour Sainte-Hélène. — Boucle de cheveux et lettre portées à Napoléon par un botaniste. — Buste du jeune Napoléon. — Réclamations au congrès contre les dispositions relatives au duché de Parme. — Patente du 22 juillet 1818, qui fixe le nom et le rang du duc de Reichstadt. — Acte qui règle son apanage. — Suppression du nom de Napoléon. — Départ de Marie-Louise pour Parme. — Intimité du jeune prince avec l'empereur. — Le roi de Rome et le roi de Jérusalem. — Affection de l'impératrice pour le jeune prince. — Portrait du duc de Reichstadt. — Entretien pendant les séances. — Le lion et les chèvres de Schœnbrünn. — Mirza-Abul-Hassan-Chan. — Education des princes autrichiens. — Le capitaine Foresti. — Sa narration. — Le poète Collin. — Les dames Soufflot. — Répugnance du jeune prince, et sa facilité pour la langue allemande. — Son caractère. — Sa résolution. — Départ de Mme Marchand. — La maison tyrolienne. — Souvenirs et curiosité. — On lui annonce la mort de Napoléon. — Etudes classiques et militaires. — Commission d'examen. — Mort de Collin. — Le baron Obenaus. — Instruction religieuse par Michel Wa-

Pages

gen. — Etudes mathématiques. — Fortification. — Travaux graphiques. — Examens. — Terrible inondation du Danube. — Etudes littéraires. — Histoire. — Sciences. — Ecole Polytechnique. — Arts. — Architecture. — La porte de la cour. — Le Thésée de Canova. — Equitation. — Exercices. — Grades, goûts militaires. — Fêtes du printemps dans les serres de l'empereur. . . . . 119

Chap. iv. — Leçons d'histoire et de politique par le prince de Metternich. — Considérations sur Napoléon. — Confiance du duc de Reichstadt dans l'empereur. — Son respect pour la mémoire de son père. — Le poète Barthélemy à Vienne. — Voyage à Gratz. — Le chevalier Prokesch d'Osten. — Ecrit sur la bataille de Waterloo. — Entretiens sur l'Orient, sur l'Egypte. — Impression que produit le prince sur M. de Prokesch. — Opinions du prince sur les grands hommes de Plutarque. — Son admiration pour Annibal. — Considérations sur la vie militaire du duc de Reichstadt. — Départ de Gratz. . . . . 189
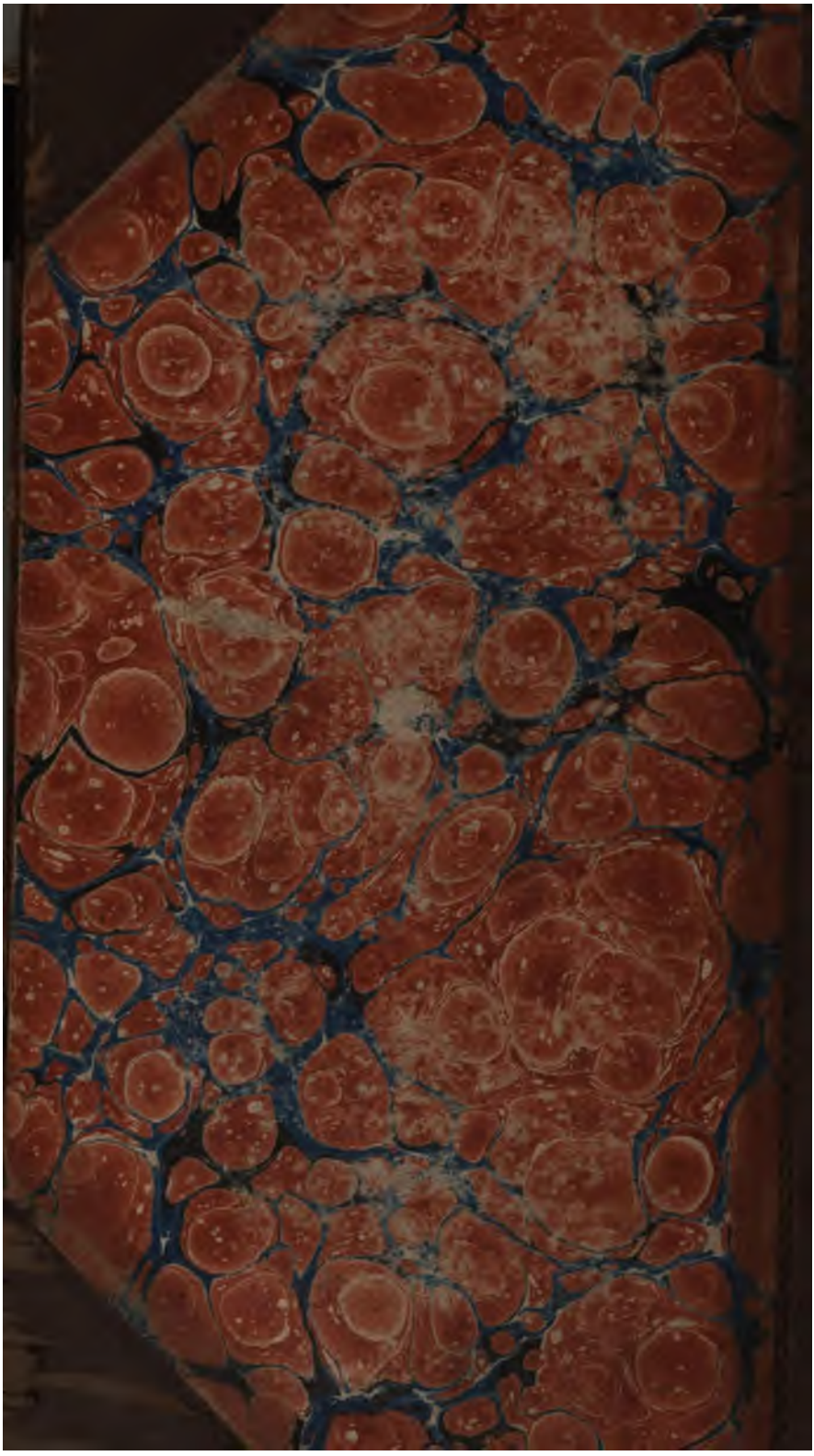
Chap. v. — Révolution de juillet 1830. — Partis en France. — Opinion de Napoléon sur la légitimité. — Démarches en faveur du duc de Reichstadt. — Réponse de l'empereur. — Arrivée à Vienne d'agens d'un parti impérial. — Proposition à l'Autriche. — On soumet au prince de Metternich un projet de projet de constitution impériale. — Articles de cette constitution relatifs à la souveraineté. — La religion. — L'établissement et le vote des budgets. — La pairie et les majorats. — Extension de la base électorale. — Concentration de l'éligibilité. — Une section tout entière sur la loi de la presse. — Entretien du prince de Metternich avec les agens du gouvernement impérial. — Premier mouvement du duc de Reichstadt, en apprenant la révolution de juillet. — Sa visite au prince de Dietrichstein. — Conseils du prince. — Son inquiétude. — Lettre de la comtesse Camerata. — Sa rencontre avec le duc. — Formation de la maison du prince. — Anxiétés du prince sur sa position relativement à la guerre. — Travaux et lectures militaires. — Succès dans le monde. — Une inclination combattue. — Une amitié réelle. —